

MÉMOIRES NUMISMATIQUES
DE L'ORDRE SOUVERAIN
DE
SAINT JEAN DE JÉRUSALEM

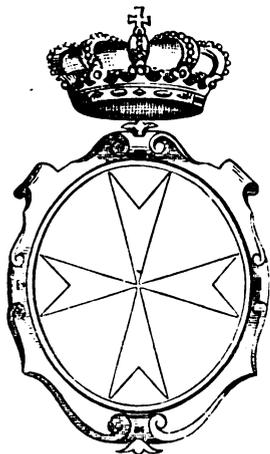
ILLUSTRÉES

AVEC LES MÉDAILLES ET MONNAIES

FRAPPÉES PAR LES GRANDS MAÎTRES DE L'ORDRE

PAR

EDOUARD HENRI FURSE



ROME

FORZANI & C., IMPRIMEURS DU SÉNAT, ÉDITEURS

M. DCCC. LXXXV



AU TRÈS VÉNÉRABLE
GRAND MAGISTÈRE DE L'ORDRE DE SAINT JEAN DE JÉRUSALEM
DIT DE MALTE

INTRODUCTION

L'Ordre des Chevaliers Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem date de l'an 1113, époque à laquelle Sa Sainteté Pascal II nomma Gérard Tunc, Préposé de Saint Jean de Jérusalem, Fondateur et Chef des Hospitaliers.

Le pieux fondateur était déjà depuis plusieurs années à Jérusalem où il employait son temps en soignant les malades dans un hôpital que quelques négociants d'Amalfi avaient fondé en 1048 pour servir de refuge aux pèlerins qui faisaient le voyage de la Palestine.

Après la prise de Jérusalem par Godefroy de Bouillon, un grand nombre de Chevaliers qui occupaient un rang élevé dans l'armée chrétienne, animés par l'exemple de Gérard s'unirent à lui pour secourir les croisés malades et blessés que la charité de ce preux, avait recueillis dans cet hôpital.

Après la mort de Gérard, son successeur Raymond de Puy vit clairement que ces nouveaux Hospitaliers étaient toujours animés par l'esprit de la guerre et de la gloire. C'était le temps des croisades, et Raymond s'aperçut bientôt du grand bien que l'on pouvait retirer en apportant quelques modifications dans les règles primitives de l'Ordre. Ce fut alors que les Hospitaliers ajoutèrent aux vœux d'obéissance, de charité et de pauvreté, celui de prendre les armes pour la défense de la religion.

L'Ordre fut divisé en trois classes: les Prêtres ou umôniers, les Frères Servants, qui devaient toujours soigner les malades, et les Chevaliers, tous de souche noble; ceux-ci devaient ceindre l'épée sous l'habit monacal.

Tel fut le principe d'un Ordre qui se rendit si célèbre pendant l'espace de sept siècles, qui opéra tant de prodiges de valeurs, remplit le monde chrétien d'étonnement, et sema la terreur parmi les Infidèles.

A partir de ce moment, les Hospitaliers prirent part à toutes les guerres qui eurent lieu en Palestine.

Après la perte de Jérusalem en 1187, ils se retirèrent premièrement à Tyr, et ensuite pour quelque temps dans la forteresse de Margat et enfin avec le reste de l'armée chrétienne à Saint Jean d'Acre, l'ancienne Ptolémaïde. Ils y demeurèrent jusqu'en 1291. A cette époque la ville étant tombée aux mains des Musulmans, après une défense héroïque, l'Ordre se retira à Limisso, ou Limassol dans l'île de Chypre, qu'Henri II de Lusignan, Roi de Chypre et de Jérusalem, leur avait permis de fortifier afin d'être à couvert des attaques des Infidèles.

Mais le troisième Grand Maître qui fut chef de l'Ordre à Chypre, Guillaume de Villaret vingt-troisième Grand Maître de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, se trouvant avec le couvent dans l'île de Chypre, avait compris toutes les difficultés que l'Ordre rencontrerait sous un prince aussi soupçonneux que le roi de cette île. En conséquence il décida de trouver moyen de s'emparer d'un lieu d'où les Chevaliers pussent guerroyer les Infidèles sans être obligés d'avoir recours aux souverains d'Europe. Ces secours devenaient de jour en jour plus précaires, vû les guerres continuelles que les princes chrétiens se livraient les uns aux autres.

Sans communiquer à qui que ce fût un dessein si hardi, Villaret fit plusieurs voyages afin d'examiner les moyens de défense de l'île de Rhodes qui lui parut plus que toute autre apte à son projet. Il comprit que la conquête de cette île serait

une entreprise très difficile, mais il ne se découragea point, au contraire, il se disposait à le mettre à exécution quand il fut atteint d'une longue maladie que le conduisit au tombeau.

Se voyant près de mourir, il confia ses idées et ses espérances à son frère Foulques de Villaret qui lui succéda dans le Magistère, et qui plus tard exécuta ce hardi projet, comme nous verrons par la suite dans l'histoire concernant ce Grand Maître.

Avec la prise de Rhodes, le Grand Maître Foulques de Villaret obtint pour l'Ordre par une Bulle de Sa Sainteté Clément V tous les droits de souveraineté sur le territoire conquis ainsi que l'autorisation de nommer l'Archevêque de Rhodes dans le cas de vacation.

La souveraineté de cet Ordre commença donc par la prise de Rhodes. L'Ordre n'ayant point droit de souveraineté, ne put battre monnaie durant son séjour en Palestine, et bien moins quand il se fut retiré à Chypre.

Un système monétaire fut établi presque aussitôt sous le gouvernement d'Hélion de Villeneuve, et peut être même sous celui de Villaret.

En compilant un abrégé de l'histoire de cet Ordre souverain si illustre, et qui servit de rempart pour défendre la Chrétienté et la civilisation contre les incursions des Barbares et des Infidèles, j'y ajouterai la description des médailles et des monnaies frappées par les Grands Maîtres de l'Ordre à Rhodes et à Malte, déjà publiée par Paul Furse mon frère dans le *Medagliere Gerolimitano*, et d'autres descriptions de monnaies et médailles qu'on a découvertes après la publication du susdit *Medagliere*, dans le but de satisfaire le désir des amateurs numismatiques, et pour mieux démontrer le droit souverain de l'Ordre.

PREMIÈRE PARTIE

DEPUIS LA FONDATION DE L'HÔPITAL DE SAINT JEAN
DE JÉRUSALEM
JUSQU'À LA CONQUÊTE DE L'ÎLE DE RHODES

GERARD TUNC

PREMIER DIRECTEUR ET FONDATEUR DE L'HÔPITAL DE SAINT JEAN DE JÉRUSALEM
1099 à 1118

Gérard, premier Directeur de l'Hospice de Saint Jean de Jérusalem, naquit selon quelques uns dans la ville d'Amalfi en Italie, ou selon d'autres en Provence. Il était Directeur de l'Hôpital quand Godefroy de Bouillon assiégeait Jérusalem, et les Infidèles, le soupçonnant d'entretenir de secrètes négociations avec l'armée chrétienne, le firent jeter dans une obscure prison. Il n'en sortit qu'au moment où l'armée chrétienne entra triomphante à Jérusalem.

Le dévouement avec lequel il secourut les malades de l'Hôpital lui acquit la réputation d'une grande charité; Bouillon et ses capitaines lui envoyèrent des dons nombreux et importants, qui contribuèrent à augmenter les biens et les rentes que l'Hôpital possédait déjà dans plusieurs provinces de l'Europe. L'an 1113 le Pape Pascal II, dans une Bulle adressée à Gérard, l'appela Fondateur et Directeur de l'Hôpital.

Il mourut dans un âge avancé en 1118, après avoir donné l'exemple de la plus grande piété.

Armoiries. — Lion d'or rampant sur fond d'azur.

ROGER (dit PAGANO)

SECOND DIRECTEUR DE L'HÔPITAL DE SAINT JEAN DE JÉRUSALEM

1118 à 1131

Roger fut le second Directeur de l'Hôpital de Saint Jean de Jérusalem, mais on ignore son nom de famille, et sa patrie est inconnue. Il occupa la charge de Directeur pendant treize ans. Ce fut sous son Directorat qu'Othon, Comte des Abruzzes, afin de rémunérer l'Institution des Frères Hospitaliers du charitable accueil qu'il en avait reçu dans l'Hôpital de Jérusalem et dans leurs maisons dans les villes de Bethléem, d'Antioche, d'Acre, de Pirée et de Constantinople pendant une année entière, leur fit donation, en 1120, de beaucoup de biens qui formèrent une partie de la Commanderie de Fermo en Italie.

Il mourut en 1131.

Armoiries. — Trois roses d'or, deux et une, sur fond d'azur.

RAYMOND DU PUY

PREMIER MAÎTRE DE L'HÔPITAL DE SAINT JEAN DE JÉRUSALEM

1131 à 1160

Raymond du Puy, d'une ancienne famille noble, naquit en Dauphiné. Elu Directeur en 1131, il fut le premier qui obtint le titre de Maître; et il convoqua le premier Chapitre Général à Jérusalem. Il s'aperçut bientôt que les Frères Hospitaliers nourrissaient dans leur sein des désirs de guerre et de gloire. C'était le temps des croisades, et Raymond comprit le grand bien que l'on pourrait faire en apportant quelques modifications aux règles primitives. Ce fut dans ce premier Chapitre Général que l'on décida d'ajouter aux vœux d'obéissance, de charité et de pauvreté que faisaient les frères Hospitaliers, celui de prendre les armes

pour la défense de la religion. Le Pontife Gélase donna son approbation, et Calixte la confirma.

Depuis lors les Hospitaliers formèrent réellement un Ordre religieux qui fut divisé en trois classes: en Prêtres ou Aumôniers, en Frères servants qui devaient toujours assister les malades, et en Chevaliers tous de naissance noble: ceux-ci devaient ceindre l'épée sous l'habit monacal. De plus il fut prescrit à tous de porter le manteau noir avec la croix blanche à huit pointes. Tel fut le commencement de cet Ordre qui se rendit si célèbre pendant l'espace de sept siècles, qui opéra tant de prodiges de valeur, remplissant le monde chrétien d'admiration, et semant la terreur parmi les Infidèles.

Depuis ce moment les Hospitaliers prirent part à toutes les guerres qui eurent lieu en Palestine.

Frère Raymond du Puy obtint de Roger Roi de Sicile d'importantes extensions pour l'Ordre, et le Roi Alphonse d'Aragon, mort sans successeurs, laissa l'Ordre héritier *ad honorem* de son royaume.

Raymond fut renommé pour sa valeur. Il mourut à Jérusalem l'an 1160.

Armoiries. — Lion de gueules rampant sur fond d'or.

AUGER DE BALBEN

1160 à 1163

Auger de Balben, Français, fut élu second Maître de l'Ordre pendant qu'il dirigeait l'expédition de Syrie, où il s'était grandement distingué par sa bravoure. Il fit opposition à Baudouin Roi de Jérusalem, lequel refusait de recevoir le Cardinal Jean Sutrino (Légat du Pape Alexandre III pendant le schisme de l'Antipape Victor) sous prétexte que l'on ne pouvait savoir lequel des deux était élu canoniquement. Il l'induisit à le recevoir, et à conserver au vrai Pontife l'obéissance requise.

Il mourut en 1163, après trois ans d'un règne plein de sagesse.

Armoiries. — Sur champ de sable une bande d'argent entre deux cottices ondulées d'argent. La bande à trois merlettes de sable.

ARNAUD DE COMPS

1163 à 1167

Arnaud de la noble famille De Comps en Dauphiné, fut élu Maître du consentement unanime du Conseil de l'Ordre, et à la grande satisfaction d'Amaury Roi de Jérusalem qui avait pu l'apprécier en plusieurs circonstances. Arnaud, et un bon nombre de ses Chevaliers, s'étant unis à l'armée d'Amaury, entrèrent en Egypte où le Calife fut complètement défait. La valeur du Maître contribua largement à cette victoire. Ce fut aussi grâce à lui que la ville de Balbia tomba au pouvoir du Roi Amaury.

Arnaud mourut en 1167, laissant une réputation de grand homme et de vaillant capitaine.

Armoiries. — Aigle en échiquier de sable et argent sur champ de gueules.

GILBERT D'ASSALY

1167 à 1169

Frère Gilbert d'Assalit ou de Saily o d'Assaly était anglais de naissance. D'un esprit entreprenant, il se força aussitôt qu'il fut Maître de persuader Amaury Roi de Jérusalem, à déclarer de nouveau la guerre au Calife d'Egypte. Cette entreprise, heureuse dans le commencement, promettait une fin glorieuse, mais l'avarice du Roi lui fit conclure une paix honteuse avec le Calife pour une forte somme d'argent.

Le chagrin que cet événement causa au Frère Gilbert, et les querelles qui survinrent parmi les Chevaliers à cause de la dissipation du trésor commun, l'obligèrent à renoncer au Magistère et à se retirer en Angleterre en 1169.

Pendant ce Magistère qui fut très court les Chevaliers qui combattaient en Espagne pour soutenir le Roi Alphonse reçurent de ce Roi en récompense des nombreuses victoires qu'ils avaient remportées contre les Maures, la ville de Caspe.

Armoiries. — Lion rampant sur champ d'azur semé d'étoiles d'argent.

CASTVS ou GASTVS...

1169

Après l'abdication de Frère Gilbert le Conseil fut convoqué, et le titre de Maître fut conféré d'un commun accord au Frère Castus. La patrie et le nom de famille de celui-ci sont complètement inconnus.

D'un naturel très humble, il refusa plusieurs fois cette dignité. A peine eut-il le temps de débarasser le trésor commun des dettes contractées par son prédécesseur: car il mourut après avoir gouverné pendant huit mois (1169).

Armoiries. — De gueules à la croix vairée.

JOUBERT

1169 à 1179

Homme de grande valeur et d'une haute sagesse, le Frère Joubert se fit tellement chérir du Roi Amaury que celui-ci le chargea de veiller sur son royaume pendant qu'il se rendait à Antioche contre le perfide prince Mélier. Baudouin IV, avait également pour lui une grande estime, car il n'entreprenait rien en politique et ne décidait aucune affaire militaire sans avoir

préalablement consulté le Frère Joubert. Par les soins de ce Maître les dettes du trésor furent liquidées. Il commanda personnellement plusieurs expéditions contre les Infidèles, et il y acquit la réputation d'un bon capitaine. Il mourut en 1179. Il avait gouverné environ dix ans.

Armoiries. — Croix de sable chargée de cinq coquilles sur champ d'or.

ROGER DES MOULINS

1179 à 1187

Frère Roger Des Moulins, d'origine française, succéda à Frère Joubert dans le Magistère.

Son courage et sa prudence lui gagnèrent l'amour et le respect de tous. Le Roi Baudouin l'avait en si grande estime que non seulement il le choisit pour arbitre dans les graves différends qui s'étaient élevés entre Raimond Prince d'Antioche et le Patriarche, et que le Maître apaisa bientôt; mais encore il le nomma Ambassadeur auprès de tous les Princes Chrétiens pour demander de prompts et nombreux secours contre Saladin qui menaçait de s'emparer du Royaume de Jérusalem.

Dans ce but, Roger parcourut les états de l'Occident où il s'attira l'estime et le respect de toutes les Cours qui l'accueillirent avec de grands honneurs. De retour à Jérusalem il se couvrit d'une nouvelle gloire et s'attira de grandes louanges pour ses actions généreuses envers les Infidèles, et pour sa belle défense de Ptolémaïde alors assiégée par l'armée de Saladin. Mais cette victoire couta cher à l'armée chrétienne, car dans une sanglante bataille, le cheval du Maître s'étant abattu, Roger fut massacré par la cavalerie ennemie (1187). Son Magistère avait duré huit ans.

Armoiries. — Sur champ d'argent une croix de sable molinée et piercée.

GARNIER DE SYRIE

.... au 14 juillet 1187.

Frère Garnier de Syrie fut le digne successeur de Frère Roger de Moulins. Il était né à Napoli de Syrie, l'ancienne Sichem de Chanaan; il fit don à la Religion du Château de Crachi dont il était Seigneur.

Citoyen noble et valeureux, il se distingua bientôt dans la célèbre et malheureuse journée où l'armée chrétienne commandée par le Roi Guy de Lusignan combattit Saladin dans les plaines d'Etino près de Nazareth. Par la lâche trahison du Comte de Tripoli, l'armée chrétienne eut le dessous, et le Roi Lusignan fut fait prisonnier. Guidé par l'amour de la liberté, Frère Garnier s'ouvrit un chemin l'épée à la main, et suivi de quelques braves guerriers, il se réfugia à Ascalon où il succomba par suite des graves blessures qu'il avait reçues dans la bataille.

Ainsi finit après trois mois et six jours un Magistère trop court pour le bonheur de l'Ordre. Garnier avait été élu le 8 avril, et il mourut le 14 juillet 1187.

Armoiries. — Croix patente d'argent sur champ de sable.

ERMENGARD DAPS

1187 à 1192

Après la mort déplorable de Frère Garnier, le peu de Chevaliers qui avaient survécu au massacre d'Etino élurent au Magistère Frère Ermengard Daps. Il donna des preuves d'une charité infinie en rachetant un grand nombre de Chrétiens que le Soudan Saladin avait retenus comme esclaves lorsqu'il avait soumit Jérusalem avec une armée de 100,000 fantassins et de 50,000 chevaux le 2 octobre 1187.

Après cette défaite, Frère Ermengard transporta le Couvent et l'Hôpital à Tyr, et Saladin y mit le siège. Les assiégés se défendirent avec valeur, et le Roi de Sicile leur ayant envoyé un secours de 40 galères, l'armée de l'agresseur fut défaite. Frère Ermengard alla ensuite avec l'Ordre résider pendant quelque temps à Margat, château très fort de la Communauté en Phénicie, jusqu'au moment où les Chrétiens réunis sous le commandement de Philippe Auguste Roi de France et de Richard (Cœur de Lion) Roi d'Angleterre, reprirent la ville de Ptolémaïde; alors il y rétablit la résidence de l'Ordre.

Il mourut à Ptolémaïde après cinq ans de Magistère, c'est à dire en 1192.

Armoiries. — D'argent à la tour renversée de gueules.

GODEFROY DE DUISSON

1192 à 1194

Le Frère Godefroy de Duisson, d'origine française, se montra digne de ses ancêtres par sa valeur.

Il fut élevé au Magistère à Ptolémaïde. Là il s'empressa de faire un choix parmi ses Chevaliers, et alla retrouver à Bethléem les armées chrétiennes commandées par le Roi d'Angleterre et par le Duc de Bourgogne, dans l'intention de reconquérir Jérusalem. Il sut gagner l'affection des princes et des chefs de cette expédition, et fit partie de tous les conseils. De concert avec ses Chevaliers il aurait pu se signaler encore et donner des preuves de sa valeur, si le départ subit du Roi d'Angleterre appelé à la défense de ses états que les Français avaient envahis, ne fut venu briser ses espérances. Beaucoup de nobles aventuriers qui avaient suivi le Roi d'Angleterre en Palestine, attirés par les qualités nobles et chrétiennes du Maître et des Chevaliers, embrasèrent la Religion, et enrichirent l'Ordre de dons précieux.

Frère Godefroy mourut à Ptolémaïde en 1194; il ne gouverna que deux ans.

Armoiries. — Bande d'argent sur champ d'azur.

ALPHONSE DE PORTUGAL

1194 à 1195

Frère Alphonse de la Maison Royale de Portugal fut élevé au Magistère en 1194. Son Magistère fut de courte durée, car en 1194 il demanda et obtint d'en être dispensé, et se retira en Portugal. L'abdication de ce Maître est commentée de deux manières différentes. Les uns disent qu'aussitôt élu au Magistère il voulut obliger les Chevaliers à une sainte et rigoureuse discipline, ainsi qu'il avait été statué dans un Chapitre tenu à Margat, mais qu'il rencontra de telles difficultés dans l'exécution de cette discipline, qu'il préféra se retirer plutôt que d'avoir recours aux punitions.

D'autres disent que son renoncement vint de la succession que lui laissa la mort de son frère au trône de Portugal. Cependant il ne put en profiter, car lorsqu'il retourna dans sa patrie un frère plus jeune que lui s'était déjà emparé du trône. Alphonse le discrédita et le renia comme apostat.

Quoiqu'il en soit, ses règlements rigoureux qui déplurent si fort aux Chevaliers, sont encore observés aujourd'hui, et lui ont confirmé le surnom de conservateur zélé de la discipline religieuse.

Armoiries. — De gueules, dans le centre un écusson d'argent portant cinq autres petits écussons en croix, d'azur. Ces petits écussons portant chacun cinq écus d'argent en croix. L'écusson entouré de sept tours.

GEOFROY LE RAT

1195 à 1206

Le gouvernement de Frère Geofroy Le Rat, successeur de Frère Alphonse de Portugal, ne fut troublé par aucune guerre pendant dix ans, à cause de la trêve jurée par Saphadin successeur de Saladin. Il eut cependant à combattre beaucoup de discordes civiles qui s'étaient élevées avec le Maître des Templiers et qui furent apaisées par l'autorité souveraine du Pontife Innocent III. Par obéissance à la Papauté et par les instances du Roi Amaury de Lusignan, il prit sous sa protection le Royaume de Chypre, et il envoya à la défense de cette île une armée de Chevaliers et de soldats.

A la mort d'Isabelle Reine de Jérusalem, Frère Geofroy fut nommé tuteur de la jeune Princesse Marie sa fille. Frère Geofroy mourut en 1206. Il eut la gloire de voir revêtir l'habit de l'Ordre à beaucoup de Princes parmi lesquels Baudouin Comte de Flandre, et Théobald Comte de Champagne, Grand Connétable de France.

Armoiries. — Un unicorn rampant d'argent sur champ d'azur.

GUERIN DE MONTAIGU

1206 à 1230

Frère Guerin de Montaigu, noble auvergnat, fut élevé à la dignité de Maître de l'Ordre Hiérosolymite à cause de ses vertus et de ses valeureux exploits.

C'est à son courage héroïque et à la valeur de ses preux Chevaliers que l'on attribue la glorieuse victoire remportée par les Chrétiens commandés par Livon Roi d'Arménie sur le Comte de Tripoli et les Sarrasins alliés. Après cette victoire le Roi d'Ar-

ménie donna à l'Ordre la ville de Salef sur le fleuve Cinno. Guerin se distingua dans d'autres faits d'armes contre les Barbares et particulièrement au siège de Damiette. Le Roi André de Hongrie qui fut son hôte à Ptolémaïde, fut tellement frappé des actions vertueuses des Hospitaliers, qu'il prit l'habit de l'Ordre.

Par ordre du Pontife Honorius III, Frère Guerin prit sous sa protection le royaume de Chypre.

Il mourut à Ptolémaïde en 1230.

Armoiries. — Tour en or sur champ de gueules.

BERTRAND DE TEXIS

1230 à 1240

Profitant de la paix conclue par Frédéric II, Frère Bertrand De Taxis, d'origine française, fut à peine élu au Magistère qu'il s'occupa immédiatement de remettre dans la plus rigoureuse observance les règles de l'Ordre, et celui-ci acquit une gloire nouvelle par les services nombreux qu'il rendit à la Chrétienté. Quelques villes de la Syrie, ayant à leur tête Jean Hybelin comte de Barut et de Jaffa, s'étant révoltées, Frère Bertrand sut par d'habiles négociations ramener les rebelles à l'obéissance de l'Empereur, et il arriva même à calmer leur chef Hybelin.

Il se préparait à l'expédition de Terre Sainte, en 1240, avec Richard de Cornouailles, frère d'Henri III Roi d'Angleterre, quand la mort le frappa.

Son gouvernement fut illustré par les conquêtes faites sur les Maures par ses Chevaliers d'Espagne sous la conduite de Frère Hugues de Forcalquier.

Le Roi Don Jayme fit cadeau à l'Ordre de plusieurs terres en récompense de leurs glorieuses conquêtes.

Armoiries. — De gueules à la bande d'or.

FUSS

GUERIN ou GUARIN....

1240 à 1244.

On ne connaît ni le nom de famille ni la patrie de ce Maître.

Uni à Richard de Cornouailles, il tenta plusieurs entreprises contre les Infidèles, mais toujours en vain, tant à cause de la diminution de l'armée de ce Prince, que pour les discordes qui s'élevèrent entre les Chevaliers et les Templiers. Il obtint du Pontife Grégoire IX de grands privilèges pour son Ordre. Il contribua pour une grosse somme d'argent à la réédification des murs de Jérusalem.

Il combattit avec valeur contre les Corasmins, peuple très féroce, venu pour subjuguier la Syrie. Il fut fait prisonnier par le Général Barbacan et envoyé au Calife d'Egypte.

Il mourut en 1244 mais on ne sait pas avec précision, s'il mourut prisonnier en Egypte ou libre à Ptolémaïde.

Armoiries. — Aigle d'azur à deux têtes sur champ d'argent.

BERTRAND DE COMPS

1244 à 1248

Frère Bertrand de Comps nacquit en Dauphiné, et fut élu Maître avec tous les vœux du Couvent de Ptolémaïde.

Une nombreuse armée turque ayant envahi la Principauté d'Antioche, il s'y rendit avec un grand nombre de ses Chevaliers, et la mit en déroute sous les murs de Betzan. Il resta maître du champ de bataille avec toutes les riches dépouilles des Turcs; mais s'étant avancé dans le plus fort de la mêlée au milieu de l'armée ennemie, il reçut de telles blessures, qu'il en mourut peu de temps après. Il avait gouverné glorieusement l'Ordre pendant quatre ans.

Armoiries. — Aigle d'argent et de sable en échiquier, sur champ de gueules.

PIERRE DE VILLABRIDE

1248 à 1251

Frère Pierre de Villabride avait été élu Maître à Ptolémaïde depuis peu de temps, lorsque Louis IX Roi de France accompagné d'une forte armée arriva à Chypre, pour passer ensuite à la conquête de la Terre Sainte. Stimulé par l'invitation et l'exemple de ce Roi, il s'unit avec bon nombre de ses Chevaliers à l'armée royale, sous les murs de Damiette qui tomba bientôt au pouvoir des Chrétiens.

Encouragée par ce premier succès, l'armée chrétienne se dirigea vers l'ennemi campé près de la ville de Massera sur le Nil.

Frère Pierre de Villabride commandait en personne l'avant-garde de l'armée. Ayant passé le fleuve, il se jeta à l'improviste sur le camp ennemi, et après un massacre sanglant, les Sarrasins prirent la fuite.

Un commencement aussi heureux promettait un meilleur succès; mais toutes ces belles espérances finirent par la destruction de l'armée chrétienne, l'emprisonnement du Roi et de plusieurs Princes, parmi lesquels Frère Pierre de Villabride lui même.

Il fut racheté pour une grosse somme d'argent par l'Ordre après quoi il se retira avec le Roi Louis à Ptolémaïde, où il tomba malade et mourut pleuré de tous, en 1251.

Armoiries. — Échiquier de gueules et argent, surmonté d'un chef d'hermine.

GUILLAUME DE CHATEAUNEUF

1251 à 1260

Frère Guillaume de Chateauneuf, né en France, fut appelé au Magistère en 1251. Très sévère de caractère, et plein de zèle pour faire observer les règles de l'Ordre, il châtia souvent, même par des pénitences publiques, les Chevaliers qui transgressaient les règlements.

Hardi dans les entreprises, il conseilla au Roi Louis l'expédition contre la ville de Bellina; et grâce à lui, cette expédition fut conduite heureusement, et se termina avec succès.

Contraint par la mort de sa mère à retourner en France, Louis recommanda à Frère Guillaume de Chateauneuf la défense de la Terre Sainte à laquelle il consacra tous ses efforts; mais l'Italie et l'Espagne étaient engagées dans des guerres continuelles, et le Maître ne put jamais avoir les secours qu'il attendait des Chrétiens; il s'en affligea tellement, qu'il tomba malade très gravement, et mourut à Ptolémaïde en 1260.

Ce fut sous son Magistère et par la grande influence qu'il avait sur Alexandre IV que l'Ordre obtint du dit Pontife le Château et le Monastère du Mont Thabor et celui de Béthanie.

Il avait aussi obtenu du Pontife Innocent IV que l'Ordre fut sujet immédiat du Saint Siège, et protégé par lui.

Armoiries. — Trois tours d'argent, deux et une, sur champ de gueules.

HUGUES DE REVEL

1260 à 1278

Frère Hugues de Revel, né en Dauphiné, fut élu Maître dans un moment déplorable pour la Terre Sainte qui était alors ravagée par les armées Infidèles, et qui recevait peu de secours des Chrétiens.

A la valeur guerrière il joignait une grande fermeté d'âme, et il sut résister au Calife d'Egypte qui assiégeait Ptolémaïde avec une forte armée. Il conclut même avec lui une trêve très opportune.

Il cherchait à entraîner le Roi Louis dans une nouvelle expédition afin de réparer les ruines de la Syrie, quand la mort de ce Monarque, arrivée peu après la prise de Tunis, mit fin à ses espérances.

S'étant rendu au Grand Concile Général tenu à Lyon par le Pontife Grégoire X, à la grande gloire de l'Ordre il fut placé au dessus de tous les Princes séculiers. Ce fut le premier qui obtint de porter le titre de Grand Maître.

Pendant son Magistère, il tint cinq grands Conseils Généraux, et il apporta tous ses soins à la réorganisation des règles et des Statuts de l'Ordre.

Il mourut en 1278, après 18 ans de Magistère.

Armoiries. — Aile d'azur sur champ d'or.

NICOLAS DE LORGUE

1278 à 1288

Le premier soin de Frère Nicolas De Lorgue à peine élevé au Magistère fut d'essayer par tous les moyens d'éteindre la haine, et de régler les graves différends qui existaient entre son Ordre et les Templiers, et entre ces derniers et le Comte de Tripoli. Il réussit parfaitement dans son entreprise grâce à sa sagesse et à sa prudence.

Le Roi Hugues de Lusignan lui confia le soin de son Royaume de Jérusalem qu'il gouverna avec une grande sagesse.

La perte du château de Margat, une des meilleures forteresses de l'Ordre, fut cause d'un tel chagrin pour ce Grand Maître que, tombé malade peu après cet événement, il mourut en 1288 après un sage et admirable Magistère de 10 ans, pendant lequel il tint deux Grands Conseils.

Armoiries. — Bande de gueules sur champ d'argent.

JEAN DE VILLIERS

1288 à 1294

A cette époque toute la Chrétienté était déchirée par des guerres civiles; et le Grand Maître Frère Jean De Villiers se trouvant privé de tout secours pour résister au Calife d'Egypte, celui-ci, profitant de l'occasion, avait envahi tout ce qui restait aux Chrétiens en Syrie. Barut, Sidon, Tyr, Tripoli, Nefro, et même la ville de Ptolémaïde, quoique valeureusement défendue, tombèrent en son pouvoir.

Ainsi en 1291 les Chrétiens et tous les Ordres militaires furent chassés de la Terre Sainte après l'avoir défendue pendant 192 ans: c'est à dire depuis qu'elle avait été reprise aux Barbares par Godefroy de Bouillon.

Le Grand Maître De Villiers se retira avec l'Ordre entier dans l'île de Chypre où le Roi Henri II de Lusignan lui avait donné pour résidence la ville de Limisso.

Le premier soin du Grand Maître fut de construire un Hôpital, et d'entourer la ville de fortifications pour la défendre contre les attaques des Infidèles.

Il y tint deux Chapitres dans lesquels on établit la manière d'élire le Grand Maître comme cela se pratiqua jusqu'en 1623.

Il mourut à Limisso en 1294.

Armoiries. — D'argent chargé de trois chevrons d'azur.

ODON DE PINS

1294 à 1296

Frère Odon de Pins, de Provence, fut élu Grand Maître dans le Couvent de Limisso dans l'île de Chypre.

Il essaya de faire respecter l'observance de la discipline religieuse à ses Chevaliers, lesquels détournés de la première insti-

tution par les dernières guerres, observaient peu les règlements de l'Ordre.

Mais, soit pour sa trop grande sévérité, soit pour une autre raison, il s'attira la haine de ses Chevaliers au point qu'ils voulurent le déposer.

Le Pontife Boniface VIII étant venu à connaître ces différends, appela Frère Odon à Rome, afin d'essayer de rétablir la paix dans l'Ordre; mais le Grand Maître étant tombé malade pendant son voyage, s'arrêta à Barletta où il mourut dans le Couvent de l'Ordre en 1296. Il avait gouverné à peine pendant deux ans.

Armoiries. — Trois pignes, renversées, deux et une, en or sur champ de gueules.

GUILLAUME DE VILLARET

1296 à 1308

Frère Guillaume de Villaret fut élu Grand Maître le 24 mars 1296, lorsqu'il se trouvait dans son Prieuré de Saint-Gilles en Provence.

Il se rendit immédiatement à Limisso où il apaisa les querelles qui s'étaient élevées entre les Chevaliers sous le Magistère de son prédécesseur.

Le Pontife Boniface VIII lui fit don des biens de l'Hôpital d'Abracco en Russie et de l'Abbaye de Venosa dans le Royaume de Naples.

Ce fut pendant son Magistère que le Concile de Vienne ordonna la suppression de l'Ordre des Templiers, et les riches Commanderies de cet Ordre passèrent à l'Ordre Hiérosolymite.

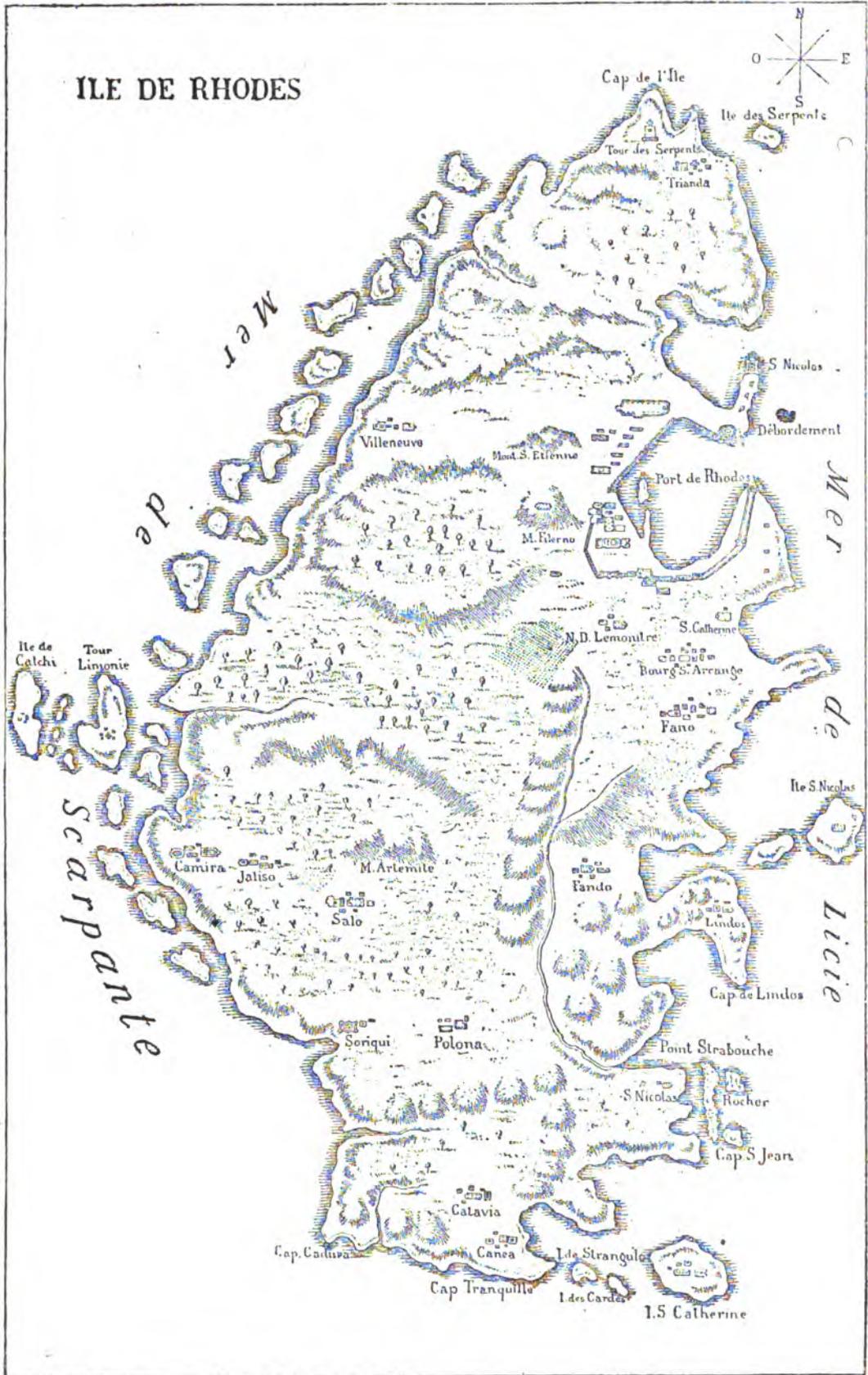
Il combina une confédération avec le Roi d'Arménie, assisté par Gazan Roi des Tartares, contre les Infidèles de Syrie, et il remporta des victoires signalées.

Il tint pendant son Magistère deux Chapitres Généraux.

Comprenant l'impossibilité de laisser l'Ordre à Limisso à cause du caractère soupçonneux du Roi de Chypre, il conçut l'idée de s'emparer de l'île de Rhodes qui était alors au pouvoir du schismatique Gualla rebelle à l'Empereur, et d'y transporter l'Ordre. La mort le surprit en 1308 à Limisso, et l'empêcha de mettre son projet à exécution; mais il le confia à son frère qui fut son successeur.

Armoiries. — Trois éminences de gueules, surmontées de trois corbeaux de sable sur champ d'or.

ILE DE RHODES



SECONDE PARTIE

DE LA CONQUÊTE DE RHODES

FOULQUES DE VILLARET

1307 à 1323

Foulques de Villaret, successeur et parent, et selon d'autres historiens frère de Guillaume de Villaret, fut nommé Grand Maître de l'Ordre Hiérosolymite l'an 1307. Son prédécesseur lui ayant confié le projet qu'il avait formé de s'emparer de l'île de Rhodes, son premier soin, aussitôt qu'il eut assumé la charge de Grand Maître, fut de mener à bonne fin cette entreprise. Après avoir parcouru la France et l'Italie pour se procurer des aides, et après avoir réuni les secours fournis par plusieurs Princes chrétiens, il mit à la voile, et se rendit à Brindisi où se trouvaient rassemblées toutes les forces qu'il avait pu réunir; mais afin de tenir caché à l'ennemi le but de cette entreprise, il fit répandre le bruit que ces préparatifs étaient destinés à une nouvelle croisade.

Cependant le Grand Maître, instruit par l'expérience, apporta un grand soin dans le choix des guerriers, et quoiqu'il s'en présentât beaucoup venant de l'Allemagne, de la France et de l'Italie, il n'en choisit qu'un petit nombre; et ayant réuni les Chevaliers accourus pour prendre part à cette expédition, il cingla vers Makri de Lycie (l'ancienne Telmissos) située sur la côte de Caramanie en face de Rhodes. Arrivé dans cette ville, il laissa reposer ses guerriers, puis reprenant le large il parut devant Rhodes.

Quelques historiens racontent ⁽¹⁾ qu'avant de se préparer à ce siège, Villaret expédia de Makri à l'Empereur Andronic II un ambassadeur pour lui demander l'investiture de l'île sur laquelle il ne régnait que de nom, le pouvoir ayant été entièrement usurpé par la famille de Gualla, qui, sous le titre de Lieutenant de l'Empereur, y régnait d'une manière absolue.

Le Grand Maître s'engageait à purger la mer des corsaires et à mettre 300 Chevaliers au service de l'Empereur. On dit qu'Andronic refusa cette offre.

L'on peut croire cependant que ce message ne lui parvint jamais, car les deux auteurs les plus dignes de foi, Bosio et Paoli, n'en font aucune mention.

On sait peu de chose de cette expédition. Il est dit que le siège fut très-pénible et dura deux ans; après quoi, la Capitale tomba au pouvoir des Chevaliers, selon Vertot le 15 août 1310.

Il paraît aussi qu'une grande partie des troupes qui avaient été envoyées par les Princes chrétiens, ou qui avaient suivi de leur propre volonté le Grand Maître, repartirent, et que les forces de ce dernier se trouvèrent réduites aux guerriers de l'Ordre. Mais Villaret ne se découragea point pour cela. Il fit des emprunts chez les banquiers de Florence, et imposa des contributions aux Commanderies. Avec ces secours il rassembla de nouvelles levées, et ravitailla l'armée qui manquait de vivres. D'un autre côté Andronic II, pensant qu'il lui serait facile de recouvrer le pouvoir souverain s'il pouvait repousser les Chevaliers, envoya une armée au secours des assiégés, et les Chevaliers se trouvèrent pris entre deux ennemis.

Villaret résolut alors de vaincre ou de mourir. Il livra un assaut décisif, et sortant du camp, il mit en fuite les troupes qui le tenaient bloqué. Ce fut un combat sanglant, car on se battit des deux côtés avec un courage et une résolution héroïques.

Après cette victoire qui le délivrait de l'armée de l'Empereur, le Grand Maître poussa le siège avec plus de vigueur, et réussit à

(1) Pachymeros.

s'emparer de la Capitale. Les îles de la dépendance firent aussi leur soumission.

L'île fut assiégée peu de temps après par Ottoman Sultan des Turcs, mais elle résista valeureusement aux efforts de l'agresseur, et avec l'aide de Amédée V Comte de Savoie obligea Ottoman à se retirer de cette entreprise.

D'ici la devise F. E. R. T. qui orne le collier de l'Ordre de l'*Annunziata* de la Royale famille de Savoie, laquelle devise signifie: *Fortitudo ejus Rodhum tenuit*. On veut même qu'Amédée depuis cette bataille, ôta de ses armes l'aigle de Savoie et qu'il prit en sa place la Croix de Saint Jean.

Pendant ce temps de grands troubles s'étaient élevés en France. Philippe *le Bel*, jaloux du pouvoir que les Templiers acquéraient de jour en jour, chercha tous les moyens de les abolir.

Il n'entre pas dans les vues de ces Mémoires de parler de ces vicissitudes, excepté pour faire remarquer que l'Ordre Hiérosolymite acquit par la suppression de l'Ordre des Templiers (1312) une grande partie de leurs possessions. Cela et la prise d'un territoire indépendant, rendit l'Ordre, déjà célèbre par de nombreux faits d'armes, un des plus puissants de l'Europe entière. Le Pape leur avait accordé le privilège de nommer l'Archevêque de Rhodes en cas de vacation, et par une Bulle il leur donna la souveraineté sur le territoire conquis. A partir de 1310 les Chevaliers de Saint Jean se nommèrent Chevaliers de Rhodes.

C'est donc de ce moment que commence l'Histoire Souveraine des Grands Maîtres.

Mais les richesses obtenues par les rentes des Commanderies transférées à l'Ordre par la suppression des Templiers, et par les prises que les vaisseaux de l'Ordre faisaient chaque jour sur les bâtiments ennemis furent presque fatales au bien-être des Chevaliers. Le luxe, l'indolence et l'amour des plaisirs remplacèrent bientôt la gloire, la guerre et la pauvreté. Le Grand Maître plus que tout autre enorgueilli de ses belles entreprises passait ses jours dans l'oisiveté et dans les plaisirs de la table. Pour sub-

venir à ses goûts dispendieux il employait les rentes de l'Ordre en en cédant une partie à ses favoris.

Une grande partie des Chevaliers, ne pouvant réussir à lui faire changer de conduite, le déposèrent, et élurent Grand Maître Maurice de Pagnac. Villaret en appela au Pape, Jean XXII, qui envoya deux Commissaires à Rhodes, et fit venir Villaret et son antagoniste en sa présence à Avignon.

Villaret rencontra partout sur son passage les marques de respect dues à la grande réputation qu'il s'était acquise par la prise de Rhodes, et arrivé à Avignon il trouva le Pape plus disposé à lui être favorable que contraire.

Ce que voyant, Pagnac fut pris d'une grande tristesse; il quitta la Cour papale, et se retira malade à Montpellier. Sa mort (1318) vint faciliter la décision de ce débat. Les grands services rendus par Villaret disposèrent le Pape à le traiter avec toute l'indulgence qu'il pouvait lui montrer, et le Grand Maître fut confirmé dans sa dignité.

Il semble cependant qu'il y eût un accord secret par lequel le Grand Maître devait dans un temps limité renoncer au Magistère. Le fait est que deux ans après Villaret résigna sa charge, et fut pourvu d'une des plus riches commanderies, celle de Capoue, indépendante de toute obéissance envers son successeur.

Il mourut à Montpellier en France, et y fut enseveli dans l'église de Saint Jean en 1327 après 15 ans de magistère.

Armoiries. — Trois éminences de gueules surmontées de trois corbeaux de sable sur champ d'or.

GROS

✠ FR · FVLChO D · VILL'RTO · DI · GRA — Le Grand Maître agenouillé devant une croix patriarcale; de chaque côté de la croix se trouvent un A et  (alpha et omega); au dessous de la croix un M; derrière le Grand Maître · IRL' ·

☩ MRO · hOPITAL' · I QUET SCI · IOhIS - Dans un cercle intérieur ☩ IhERLL' · RODI - Une croix. (Gr. 3).

Cette Médaille fut publiée pour la première fois par monsieur Lindsay. PACIAUDI (De cultu S. Joannis Baptistæ, p. 319) cite un passage d'un manuscrit de François Balthassar Pegolotti qui voyageait en Orient en 1334, et y décrit la valeur des monnaies qui avaient cours à Rhodes. Voir Appendice A. (Coll. du Sénateur Marignoli à Rome).



Variété avec au ☩ MRO · hOPITAL' · I QUET SCI · IOhIS - Dans un cercle intérieur ☩ IhERLL' · RODI (SCHLUMBERGER, *Nu-mismatique de l'Orient Latin*, pl. suppl., n. 19).



Variété au ☩ MRO · hOPITAL' · I QVET SCI · IOhIS - Dans un cercle intérieur ☩ IhERIL' · RODI - Le Grand Maître ne port pas la croix sur le manteau.



DEMIGROS

·FRATER·FVL'CO· - Le Grand Maître agenouillé devant la croix patriarcale, accostée de l'A et \mathfrak{D} ; le crâne d'Adam au dessous de la croix.

⌘ ✠ MAGR·hOSPITAL' - Croix. (*Collection Schlumberger*).



Variété avec [FRA]TER·FVL'CO· et au ⌘ ✠ MAGR·hOSPITAL' (*Collection de M. Vogüé, et British Museum*).

La pièce du British Museum fut achetée en 1878. Elle est défectueuse d'un côté; à cause de cela le poids de 2 grammes n'est pas exact.

DENIERS ANONYMES DE BILLON

ATTRIBUÉS AUX PREMIERS SUCCESEURS DE FOULQUES DE VILLARET

✠ · SCI · IOHNSB · (Pour Sancti Johannis Babptista) entre deux grénetis. Châtel à trois tours.

Ɱ ✠ MAGR · hOSPITAL' · entre deux grénetis. Croix. (LAMBROS, *Mélanges de Numismatique*, t. II, 1877, pl. 1, n. 1).



✠ CIVITAS · RODIS · entre deux grénetis. Châtel.

Ɱ ✠ MAGR · OSPITALIS · entre deux grénetis. Croix cantonnée d'un besant aux premier et quatrième cantons. (0^{re} 666). (LAMBROS, *Mélanges de Numismatique*, t. II, n. 12).

Variété avec ✠ CIVITAS · RODI et au Ɱ ✠ MAGR °° avec deux annelets en place de besants. (0^{re} 427). (LAMBROS, *Ibid.*, n. 13).

Variété avec ✠ CIVITAS : RODI et au Ɱ ✠ MAGR : OSPITALI · (0^{re} 504). (LAMBROS, *Ibid.*, n. 14).

Variété du précédent avec OSPITAL (*Coll. Schlumberger*);

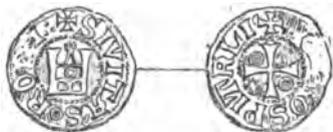
autre avec ✠ CIVI[TA]S · RODI · † · et au Ɱ ... MAGR · OSPITAL ... avec un seul annelet au quatrième canton (0^{re} 530). (LAMBROS, *Ibid.*, n. 15).

Variété avec ✠ CIVITAS RODIS · et au Ɱ ✠ MAGR OSPITALIS, avec deux annelets en place de besants. (Le P. NORBERT DECHANT, *Wiener Numismatische Monatsbefte*, t. IV, p. 319, n. 20).

Variété avec ✠ CIVITAS · RODIS · et au ☩ ✠ MAGR · OSPITIIS
(FRIEDLAENDER, *Supplément*, p. 7).

Variété avec ✠ CIVITAS · RODIS · et au ☩ ✠ MAGR OSPITA-
LI ☩ et au lieu de besants, deux annelets placés, cette fois,
au second et troisième cantons. (*Coll. Schlumberger*).

Variété avec ✠ SIVITAS (sic) · RODI · et au ☩ ✠ MAGR · OSPI-
TALI · et deux annelets en place de besants. (*Coll. Schlum-
berger*).



Variété avec ✠ CIVITAS · RODI et au ☩ ✠ MAGR ☉ OSPITALI · :
au revers. (SCHLUMBERGER, *Num. de l'Orient latin*, pl. x, 2).



✠ CIVIS · RODI - Châtel identique au portail génois. Dans le champ,
à droite, un besant.

☩ ✠ MAGR hOSPITAL - Croix. (0^{re} 504). (LAMBROS, *Mél. de num.*,
t. II, n. 16).



Variété avec CIUIS au lieu de CIVIS — ✠ · MAGR · hOSPITAL' ·
au revers. (*Coll. Schlumberger*).

Variété avec un besant de chaque côté du châtel. (0^{re} 608). (LAM-
BROS, *Ibid.*, n. 17).

Variété avec ✠ MAGR 8 hOSPITAL au revers. (*Coll. Furse*);



autre variété sans besants aux côtés du châtel, et avec

✠ MAGR : HOSPITAL au revers. (LANGLOIS, pl. II, 18);

autre sans besants et avec ✠ MAGR · hOSPITAL' · au revers.

(*Coll. Schlumberger*);

autre du précédent avec un grénetis autour du châtel. (*Coll.*

Schlumberger);

autre du précédent avec ✠ · CIVIS · RODI · (*Coll. Schlumb.*).

HELION DE VILLENEUVE

1319 à 1346

Le Pape Jean XXII, après que Villaret eut abdiqué la dignité de Grand Maître, rassembla le Chapitre de l'Ordre à Avignon, et comme il avait Villeneuve en grande estime, il fit savoir aux Chevaliers qu'il serait prudent de l'élire.

Hélion de Villeneuve, né d'une noble famille de Provence en 1263, s'enrôla à l'âge de vingt ans sous les étendards de l'Ordre, et fit des prodiges de valeur en Terre Sainte, particulièrement au siège de Ptolémaïde. Son courage, son grand zèle pour la religion, la pureté de sa vie, le rendaient bien digne d'occuper cette dignité.

Le Grand Maître Villeneuve s'arrêta quelques années en France, et dans un Chapitre de l'Ordre tenu à Montpellier, divisa les Chevaliers en sept Langues : Provence, Auvergne, France, Italie, Allemagne, Aragon et Angleterre. Cette division devint dans la suite funeste à l'Ordre à cause des jalousies et des dissensions qu'elle engendra.

Pendant que le Grand Maître, afin de mettre en ordre les biens que les Chevaliers avaient reçus au moment de l'abolition des Templiers, était retenu en Europe, Gérard de Pins, Lieutenant du Magistère, avait remporté dans le voisinage de Rhodes une grande victoire navale contre Orcan, fils du Sultan Ottoman. Ce Prince était un grand guerrier, et il ambitionnait grandement de soumettre Rhodes, conquête qui lui semblait facile, ayant entendu dire que la division était parmi les Chevaliers. En conséquence après avoir réuni une flotte de 80 vaisseaux, il se disposa à cette entreprise. Gérard de Pins pensa qu'il lui serait plus aisé de vaincre l'ennemi sur mer; c'est pourquoi ayant fait monter non

seulement les Chevaliers et les troupes de l'Ordre, mais encore tous les habitants capables de prendre les armes, sur les 4 galères qui se trouvaient dans le port ainsi que sur les bâtiments marchands, il alla au devant de l'ennemi. Six galères génoises, arrivées à Rhodes pendant ce temps, prirent part au combat, dans lequel un grand nombre de vaisseaux turcs furent engloutis, et la flotte entière fut dispersée en peu de temps.

En 1332 Villeneuve vint à Rhodes. Sa présence y était devenue très nécessaire, car une grande partie des Chevaliers s'étaient retirés dans leurs Commanderies pendant l'absence du Grand Maître, et le Trésor de l'Ordre était fort appauvri.

Cependant la vigilance du Grand Maître remit bientôt les choses dans leur premier état. On éleva de nouvelles fortifications, parmi lesquelles une forteresse qui fut nommée Villanova, et les anciennes furent réparées. Il prit à sa charge une partie des dépenses de ces travaux ; il amortit aussi les dettes de l'Ordre, dettes contractées pour rassembler les troupes nécessaires à la conquête de Rhodes, et pour consolider les biens acquis par les possessions des Templiers.

Les trois dernières années de la vie de ce Grand Maître furent marquées par plusieurs victoires remportées sur les Turcs. A la tête de vingt mille soldats Villeneuve battit à Rio del Salado le 30 octobre 1343 le Roi du Maroc Abou'l-Haçan qui commandait, selon quelques historiens, une armée de 66 mille hommes. Le 28 octobre de l'année suivante le Prieur de Lombardie, Jean de Biandra, Généralissime de la flotte de l'Ordre, avec l'aide des vaisseaux du Pape et de la République de Venise, prit Smyrne sur Omar Beg, Émir d'Aïdin, et y plaça une garnison papale.

Villeneuve mourut le 27 mai 1346 à l'âge de 83 ans. Il avait gouverné l'Ordre pendant 27 ans, et convoqué sept Chapitres Généraux.

Armoiries. — De gueule fretté de six lances d'or, les interstices semés de besants d'or.

GIGLIATS

- ✠ · FR · ELION' · D' · VILANOVA · D'I GRAMR · - Le Grand Maître à genoux devant la croix patriarcale.
- ⌘ · ✠ · OSPTAL S' IOHIS · IRLNI · QT' · RODI · - La croix ornée. (*British Museum; Coll. Furse; et Cabinet des Médailles de la Bibliothèque National, Paris*). (Millim. 26, grammes 3.740).
Depuis les escavations d'Ephésus, on connaît plusieurs exemplaires de cette monnaie.



- Variété avec ✠ FR. : ELION · D · VILANOVA · DI · GRA · MR · Le Grand Maître agenouillé, en froc sans capuchon, une croix sur l'épaule, la tête de face, la barbe courte et frisée, devant la croix patriarcale élevée sur trois degrés.
- ⌘ · ✠ · OSPTA' · S' · IOHIS · IRLNI · QTIRODI · Croix ornée feuillagée, terminée à chaque extrémité par l'écu de l'Ordre qui est de gueules à la croix d'argent. (TH. FRIEDLAENDER, *Numism. Mediævi Inedita*, p. II, 3).
- Variété avec ELION' au lieu d' ELION.
- ✠ FR · ELION · DE · VILANOVA MR et au ⌘ OSPITAL'S · IOH · IEROS · RODI · J · (FRIEDLAENDER, *Die Münzen des Joanniter-Ordens auf Rhodus*, 1843, p. 9).
- Variété avec ✠ · FR · E ION' D' VILANOVA · D' I : GRA · MR et de chaque côté de la croix un besant; au ⌘ ✠ · OSPTAL' · S' · IOHIS : IRLNI · QT' · RODI - (Le P. NORBERT DECHANT, *Wiener Numismatische Monatsbefte*, t. IV, p. 309; et *Coll. Marignoli à Rome*).

Variété avec ✠ · FR' ELION · D' · VILANOVE · D' · GRA · MR · et
 au ☩ ✠ OSPITAL' · S · IOISH · IRLNI · QT' · RODI (Vogüé,
Mélanges de Numismatique, t. II).

Variété avec ✠ FR · ELION · D · VILANOVA · DI · GRA · MR · et
 au ☩ ✠ : OSPITAL' : S : IOhIS : IRLNI : QT : RODI : (*Collect.*
Schlumberger).

Variété avec ✠ · FR · ELION' · D' · VILANOVA · D'I GRA · MR ·
 et au ☩ ✠ · OSPTAL' · S' · IOhIS : IRLNI : QT : RODI : (*Collect.*
Schlumberger).

Variété avec ✠ · FR : ELION · D' · VILANOVE · D'I : GRA : MR et
 ☩ ✠ · OSPTAL' · S' · IOhIS · IRLNI · QT' · ROD · (*Coll. Schlum-*
berger).

Variété avec ✠ · FR : ELION' · D' · VILANOVA · D'I : GR · A · MR
 et au ☩ ✠ · OSPTAL' · S' · IOhIS · IRLNI · QT' · RODI · (*Collect.*
Schlumberger).



Variété avec ✠ · FR : ELION' · D' · VILANOVA · D'I : GR · A · MR ·
 et au ☩ ✠ : OSPTAL' · S' · IOhIS · IRLNI · QT' · RODI · (*Collect.*
Schlumberger).

Variété avec ✠ FR · ELION' · D' · VILANOVA : DI GR : A : MR ·
 et au ☩ ✠ : OSPITAL · S · IOhIS · IRLNI : QT RODI. (LAMBROS,
Mélanges de Numismatique, t. II, n. 2);

*et plusieurs autres variétés insignifiantes ne diffèrent que par
 des détails.*

✠ FR ELION · D : VILA : NOVA · DI GRA MR. Le Grand Maître
 fixant du regard la croix patriarcale devant laquelle il est
 agenouillé; sa barbe est longue et pointue; derrière la tête,
 le capuchon du froc est rejeté en arrière.

Ɱ . ✠ . OSPITAL' S' IOHIS : IRLNI · QT · RODI. Croix comme dans les précédents. (*Coll. Schlumberger*).

Variété du précédent avec QT RODI au lieu de QT · RODI.

Variété avec ✠ FR ELION' D' VILANOVA DI GRA MR et au Ɱ ✠ : OSPITALS' S' IOHIS : IRL' NI · QT · RODI : (*Cabin. Royal de Turin*). (*Millim. 28 - grammes 3.750*).

Variété avec ✠ FR : ELION D VILANOVA DI GRAMR : et au Ɱ ✠ : OSPITAL' · S · IOHIS · IRLNI · QT RODI : (*LAMBROS, Mél. de Numismatique, n. 5*).



Variété avec ✠ : FR : ELION : D : VILA : NOVA : DI : GRAMR, et au Ɱ ✠ · OSPITALS' · IOHIS IRLNI · Q · T' · RODI. (*LAMBROS, Ibid., n. 6*).

Plusieurs autres variétés presque insignifiantes.

ASPRES

✠ FR · ELIONVS · DEI GRA · C · H (Custos Hospitalis). Le Grand Maître à genoux devant la croix patriarcale.

Ɱ ✠ MAR. (Magister) hOSPITALIS . IRLNI. - La croix ornée. (*Vieille monnaie*). (*British Museum; et Collect. Calleja-Schembri, Malte*).



✠ FR · ELION DE VILANOVA : MR - Le Grand Maître à genoux devant la croix patriarcale.

⊞ ✠ OSPITALIS · IOH IEROS · RODI - Croix ornée.



✠ · FR · E'LIONVS · DEI · GRA - Le Grand Maître, la tête de face, à genoux devant la croix patriarcale élevée sur trois degrés.

⊞ ✠ : OSPITALIS · IRLNI... MAR. Même croix que sur les Gliats (LAMBROS, *Monete Inedite, etc.*, Venise, 1865, pl. 1, 1).

Variété avec ✠ · FR · ELIONVS · DEI · GR · C · h · (Custos Hospitalis), et au ⊞ ✠ · MAR · OSPITALIS IRLNI (GRUEBER, *Nuismatic Chronicle*, 1872, p. 135).

Variété avec ✠ · FR : ELIONVS · DEI : GR MA · et au ⊞ ✠ · OSPITALIS · S IOHIS · IRLNI · QT · RO · (LAMBROS, *Mélanges de Numismatique*, n. 3).

Variété avec ✠ FR ELIONVS · DEI : GRACIA et au ⊞ ✠ MAR · OSPITALIS · IRLNI (LAMBROS, *Ibid.*, n. 4; et *Coll. Marignoli* à Rome).

Variété avec ✠ · FR · ELIONVS · DEI · GRACIA · et au ⊞ ✠ · MAR · OSPI · TALIS · IRLNI · (SCHLUMBERGER, *Num. de l'Orient Latin*, pl. ix, n. 14).



Variété avec ✠ FR' : ELIONVS : DEI : GRACIA : MAR : et au ⊞ ✠ OSPITALIS · S · IOHIS IRL'NI QT R. (VogüÉ, *Mél. de Numismatique*, t. II).

Plusieurs autres variétés presque insignifiantes.

Autre type. — ✠ FR ELIONVS · DEI GRACIA · MAGR · - Le Grand Maître, fixant du regard la croix devant laquelle il est agenouillé, avec la barbe longue et le capuchon comme sur les gigliats au même type. ⚔ : OSPITALIS · S · IOHIS · IRLNI QT RO : Même croix. (LAMBROS, *Mél. de num.*, n. 7).



Variété avec ✠ · FR ELONVS · DEI : GRACIA : MAR et au ⚔ : OSPITALIS S IOHIS IRLNI · QT · R : (LAMBROS, *Ibid.*, n. 8).

DIEUDONNÉ DE GOZON

1346 à 1353

Dieudonné de Gozon, d'une ancienne famille du Languedoc, succéda à Villeneuve dans le Magistère. Une aventure périlleuse dans laquelle il s'était signalé sous le gouvernement de son prédécesseur lui donna accès aux dignités de l'Ordre.

Un énorme serpent, ou selon d'autres historiens un crocodile ou un dragon, infestait l'île depuis plusieurs années et faisait un grand carnage dans les bestiaux, et quelquefois parmi les hommes. Plusieurs Chevaliers ayant péri en cherchant à le tuer, le Grand Maître avait interdit que l'on renouvela ces tentatives sous peine d'expulsion de l'Ordre.

Gozon se retira en France, et fit faire une figure de carton qui représentait l'animal et en avait les mouvements; pendant plusieurs mois il habitua son cheval à l'approcher sans crainte, et il accoutuma deux chiens à l'attaquer. Puis il retourna à la dérobée à Rhodes pour mettre son projet à exécution. Ayant revêtu sa cuirasse, avec l'aide des deux chiens il parvint à tuer le monstre. Le peuple, averti de l'événement, alla à sa rencontre avec des cris de joie; mais le Grand Maître le fit emprisonner et traduire devant le Conseil qui le déclara indigne de porter l'habit de l'Ordre. Cependant Villeneuve après avoir vengé la discipline régulière réhabilita ce Chevalier, il le nomma Commandeur, et peu après il le fit Lieutenant Général.

Gozon à peine nommé Grand Maître s'occupa de rassembler la flotte chrétienne. Il en fit donner le commandement au Prieur de Lombardie Jean de Biandrate homme capable et expérimenté. En 1347, accouru à la défense de Constantin Roi d'Arménie, il chassa les Turcs de ses terres. Il remporta aussi à Imbros une

victoire navale sur la flotte égyptienne, et cent dix-huit vaisseaux turcs pris à l'ennemi attestent la valeur de l'Amiral, et le zèle avec lequel il poursuivit la guerre contre les Infidèles.

Les Chevaliers cependant causaient de grands tourments à Gozon en se refusant à verser dans le Trésor les responsions dues, et le Grand Maître ne pouvant les réduire à l'obéissance pria le Pape Innocent VI d'accepter sa démission. Mais quand le consentement de Sa Sainteté arriva à Rhodes, le Grand Maître était déjà sur le bord de la tombe.

Il mourut le 7 du mois de décembre 1353, après avoir élevé de nouvelles fortifications, commencé la construction de la jetée, et convoqué deux Chapitres Généraux.

Armoiries. — De gueules à la bande d'azur, bordée d'argent à la bordure composée d'argent et de gueules.

SEQUINS D'OR

F : DEODAT — Saint Jean Baptiste tenant de la main gauche l'Evangile donne de la main droite le labarum ou l'étendard de l'Ordre au Grand Maître agenouillé devant lui. A côté de l'étendard MGR (*Magister*). Derrière le Saint S IOHES B
 ⚡ hOSPITAL QVENT : RODI — Un ange avec un sceptre surmonté d'un fleur-de-lis, assis sur la tombe vide du Sauveur.



Ce Sequin n'est connu jusqu'ici que par la gravure qu'en ont donnée BOSIO, Storia della Relig. di S. Gio. Gerosolimitano, t. II, p. 85, et PAULI, Cod. Diplom., t. II, pl. IV).

GIGLIATS

✠ FR · DEODAT' · D · GOSONO DI · GRA Mj - Le Grand Maître à genoux devant la croix patriarcale.

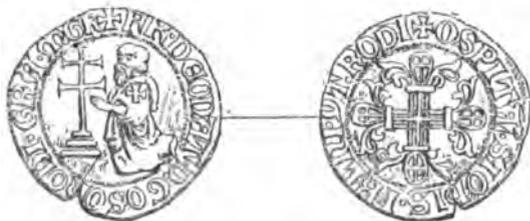
Ⓜ ✠ OSPITAL' · S · IOHIS · IRLNI · QT · RODI · - La croix ornée.
(*Coll. Furse*).



Variété avec ✠ FR : DEODAT : D : GOSONO : DI : GR : MR : - Le Grand Maître agenouillé à gauche devant la croix élevée sur trois degrés.

Ⓜ : OSPITAL : S : IOHIS : IRLNI : QT : RODI - Même croix. (LAMBROS, *Monete Inedite*, etc., Suppl., Venise, 1866, pl. I, 1).

Variété avec ✠ FR · DEODAT · D · GOSONO DI GRA · MGR ou encore ✠ FR DEODAT D etc., et au Ⓜ ✠ OSPITAL' · S · IOHIS · IRLNI · QT · RODI (*Coll. Schlumberger*). (*Millim.* 28, *grammes* 3,750).



Variété avec ✠ FR : DEODAT : D : GOSONO : D' I : GRA' : MR · et au Ⓜ ✠ OSPITAL' : S : IOHIS : IRLNI QT : RODI . (*Vogüé, Mélanges de Numismatique*, t. II).

Variété avec ✠ FR : DEODAT : D : GOSONO : DI : GR : MR : et au
 Ɱ ✠ OSPITAL' : S : IOHIS : IRLNI · QT : RODI : (*Cabinet Royal
 de Turin*). (Millim. 21, grammes 3.850).

Variété avec ✠ FR · DEODAT · D · GOSONO · DI · GRA · MR · et
 au Ɱ ✠ OSPITAL' · S · IOHIS · IRLNI · QT' · RODI · (GRUEBER,
Numismatic Chronicle, 1872, p. 137, pl. iv, 5).

Variété avec ✠ FR · DEODAT' · D' · GOSONO · DI · GRA · M · et au
 Ɱ OSPITAL' · S · IOHIS · IRLNI · QT · RODI · (*Ibid.*, p. 138).

Variété avec ✠ F · R · DEODAT · D · GOSONO · DI · GRA · MGR et
 au Ɱ ✠ OSPITAL' · IOHIS · IRLNI · QT · RODI · (LAMBROS, *Mé-
 langes de Numismatique*, t. II, n. 9).

Variété avec ✠ : FR : DEODAT : D : GOSONO : DI : GRA : MR : et
 au Ɱ ✠ : OSPITAL' : S : IOHIS : IRLNI : QT : RODI · (*Cabinet
 des Médailles de la Bibliothèque National, à Paris*).

ASPRES

⊕ : FR : DEODAT D GOSONO : DI GRA : M R - Le Grand Maître
 comme dans le précédent.

Ɱ ⊕ OSPITA . SI IOHIS : IRLNI : QT : RODI - La croix ornée. (*British
 Museum; Coll. du prof. Ross; et Cabinet des Médail-
 les de la Bib. Nat. à Paris*).



Variété avec ✠ : FR : DEODAT D : GOSONO : DI : GRA : MR : et
 au Ɱ ✠ : OSPITAL' · S : IOHIS : IRLNI : QT : RODI : (Le P. NOR-
 BERT DECHANT, *Wiener Numismatische Monatshefte*, t. IV,
 p. 310).

Variété de la précédente avec ✠ : OSPITĀL̄ : S : IOhIS : IRLNI :
QT : RODI : au revers. (*Coll. Schlumberger*).

Variété avec ✠ : FR : DEODAT : D : GOSONO : DI : GRA : MR et
la même légende du revers que la pièce précédente. (*Coll.*
Schlumberger).



Un coin un peu différent est au Cabinet Royal de Turin.

Variété avec ✠ FR ·' : D D : GOSONO : D' I : GRA : MR et au
R ✠ : OSPITĀL̄ : S : IOhIS : IRLNI : QT : + : RODI : (*Vogüé,*
Mélanges de Numismatique, t. II).

PIERRE DE CORNILLAN

1354 à 1355

Le successeur de Gozon fut Pierre de Cornillan Grand Prieur de S. Gilles, Chevalier de la Langue de Provence, homme de mœurs sévères et qui jouissait de l'estime de tous les Chevaliers. Il ne vécut que dix-huit mois après son election. Avides de posséder les biens que l'abolition des Templiers avait donnés à l'Ordre, plusieurs Princes chrétiens employaient tous les moyens pour obtenir du Pape qu'il les enlevât aux Chevaliers, alléguant pour raison que la possession de ces richesses les excitait à perdre leur temps dans les plaisirs, au lieu de continuer la guerre contre les Infidèles. Ils ajoutaient qu'un grand nombre des Chevaliers avaient abandonné le Couvent, et que, retirés en Europe, ils semblaient avoir quitté Rhodes pour toujours.

Ces accusations, et d'autres semblables étaient répandues avec artifice, afin de prévenir le Pape contre les Chevaliers. Néanmoins l'Ordre avait comme Chef un homme qui, comme nous l'avons dit plus haut, était de mœurs très sévères, et menait une vie fort régulière. Cornillan en effet s'était occupé, aussitôt après son élection, à réformer les défauts qui existaient, et dans un Chapitre rassemblé à cet effet il fit de grandes réformes. Toutefois Innocent VI donna ordre que le Grand Maître se préparât à prendre les armes contre les Turcs sur leurs propres terres, et qu'il abandonnât Rhodes, transportant le Couvent de l'Ordre en Palestine.

Le Pape fut induit à prendre cette détermination croyant, qu'en faisant une diversion dans les Etats mêmes des Turcs, il forcerait Orkhan, second prince de la race ottomane, qui avait

poussé ses conquêtes jusque dans la Morée, à abandonner cette contrée pour défendre son propre pays.

Cependant Cornillan, convaincu que, s'il obéissait en cette circonstance, courrait le risque imminent de détruire pour toujours l'Ordre des Chevaliers, retarda un peu, sous prétexte de rassembler un Chapitre Général afin de prendre en considération les mesures que nécessitait cette résolution.

Alors Innocent pour exercer une plus grande influence sur cette réunion, lança une Bulle déclarant que sa volonté était que le Chapitre fût tenu en France. Mais Cornillan mourut sur ces entrefaites.

Armoiries. — Champ de gueules à bande d'argent chargé de trois merlettes de sable.

GIGLIATS

- ✠ F · PETRVS · CORNILLANO · DI · GRA · M — Le Grand Maître en habit monacal avec la croix de l'Ordre sur le manteau, à genoux devant la croix.
- ✠ OSPITAL'IS · IOHIS · IRLNI · QT' · RODI — La croix ornée. (*British Museum; Collections Prof. Pisani à Malte; Furse; et Cabinet des médailles de la Bibliothèque Nationale, Paris.*)



Variété avec ✠ F · PETRVS · CORNILLIANI · DI · GRA · M. – Le Grand Maître agenouillé devant la croix; et au ☩ ✠ OSPITAL · S · IOHhS · IRLNI · QT · RODI – Même croix. (LAMBROS, *Monete Inedite*, etc., suppl., Venise, 1866, pl. I, 25; *Coll. Schlumberger et Cabinet des Médailles*).

Variété avec DI GRAM, au lieu de DI · GRA · M et IOhES, au lieu de IOhS au revers. (GRUEBER, *Numismatic Chronicle*, 1872, 2^e partie, p. 139, n. 1).

Variété avec ✠ OSPITAL · S · IOhIS · IRLNI · QT · RODI au revers. (*Ibid.*, n. 2, pl. iv, 6).

Variété avec ✠ F · PETRVS · D' · CORNILLIANO · DI GRA · M et au ☩ ✠ OSPITAL' · S · IOhIS · IRLNI · QT' · RODI (*Ibidem*, p. 139, n. 3).

Variété avec ✠ F · PETRVS · CORNILLIANO · DI · GRA · M et au ☩ ✠ OSPITAL' · S · IOhS · IRLNI · QT' · RODI (*Ibid.*, n. 4).



Variété du précédent avec IOhS (*Ibid.*, n. 5; et LAMBROS, *Mélanges de Numismatique*, t. II, n. 10).

Variété avec ✠ OSPITAL' · S · IOhS IRLNI QT · RODI (LAMBROS, *Ibid.*, n. 11).

Variété avec ✠ F · PETRVS · CORNILIANI · D' I · GRA · M (VogüÉ, *Mélanges de Numismatique*, t. II).

Variété avec ✠ F PETRVS · D · CORNILLIANO · DI · GRA M · et au ☩ ✠ OSPITAL' · S · IOhIS · IRLNI · QT · RODI · (GRUEBER, *Numismatic Chronicle*, 1872, 2^e partie, p. 140, n. 6).

ROGER DE PINS

1355 à 1365

Roger de Pins ou des Pins (Rogerius de Pinibus) naquit dans le Languedoc; il appartenait à une famille déjà illustre par les Chevaliers qu'elle avait donnés à l'Ordre. (Odon de Pins, Grand Maître, 1294-1296, et Gérard de Pins, glorieux Lieutenant de Hélion de Villeneuve).

Innocent VI persista dans la résolution de transférer le siège de l'Ordre en Palestine, et voulut que le Grand Maître fût représenté dans le Chapitre qui avait été convoqué à Avignon par deux Prieurs. Le Chapitre avait été réuni sous le gouvernement de son prédécesseur dans le but de prendre les mesures nécessaires pour effectuer le transfèrement du Couvent sur les côtes de la Palestine.

Toutefois heureusement pour l'avenir de l'Ordre, avant l'ouverture de cette assemblée il fut suggéré au Pape qu'il serait d'un grand avantage pour l'Ordre d'établir le Couvent dans la Morée même, où les Chevaliers formeraient un puissant boulevard contre les incursions des Infidèles. Le Pape changea donc de résolution, et se prépara à mettre à exécution ce nouveau projet. Mais il fut bientôt obligé de l'abandonner à cause des difficultés qu'il rencontra auprès des princes chrétiens lesquels se disputaient le droit de souveraineté sur la Morée.

Le Grand Maître sut profiter de la mort du Prince Jacques de Savoie, un des prétendants de ce territoire, avec lequel il était entré en traité pour différer l'exécution de ce projet, et peu à peu il fut entièrement abandonné.

Pendant le gouvernement de ce Grand Maître une peste, suivie d'une famine terrible, ravagea l'île de Rhodes. Roger donna l'exemple

d'une grande charité. Il vendit toute son argenterie et le mobilier de sa maison pour venir au secours des pauvres. Une telle conduite lui valut le titre d'*Aumônier*.

Il fit traduire en latin les Statuts de l'Ordre et dans un Chapitre Général qu'il tint il institua la charge de *Receveur* pour exiger dans chaque Prieurité les droits du Trésor.

Il mourut le 28 mai 1365.

Armoiries. — De gueules à trois pommes de pin d'or, la pointe en haut.

GIGLIATS

Premier type plus ancien, sans pomme de pin. — ✠ F · ROGIERIVS · D · PINIBVS · DI · GRA · M — Le Grand Maître agenouillé à gauche devant la croix.

⌘ ✠ OSPITAL' · S · IOHIS · IRLNI · QT' · RODI — Même croix. (GRUEBER, *Numismatic Chronicle*, 1872, 2^e partie, p. 140, pl. iv, 7; et LAMBROS, *Monete Inedite*, etc., Venise, 1865, p. 26, pl. i, 3).



Variété avec ✠ FR · ROGERIVS · D · PINIBVS · DI · GR · M et au
⌘ ✠ OSPITAL' · S · IOHIS · IRLNI · QT · RODI (GRUEBER, *Ibid.*,
p. 141, n. 2; et *Cabinet Royal de Turin*).

Variété avec F · ROGIERIVS · D · PINIBVS · DI · GRA · M et au
⌘ OSPITAL' · S · IOHIS · IRLNI · QT · ROD · (GRUEBER, *Ibid.*,
n. 3; et *Coll. Marignoli* à Rome), avec RODI au lieu de ROD.

Variété avec ✠ F · ROGERIVS · PINVB · DEI · GRA · M · et au
 ⚡ ✠ OSPITAL' · S · IOHIS · IRLNI · QT' · RODI · (GRUEBER,
Ibid., n. 4).

Variété avec ✠ F · ROGERIVS · D · PINVB · DEI · GRA · M · et au
 ⚡ ✠ OSPITA : S : IOHIS : IRLNI : QT : ROD (GRUEBER, *Ibid.*, n. 5).

Variété avec ✠ F · ROGERIVS · D · PINVB · DEI · GRA · M · et au
 ⚡ ✠ OSPITAL · S · IOHIS · IRLNI · QT · ROD (GRUEBER, *Ibid.*, n. 6).

Variété avec ✠ F · ROGIERIVS · D · PINIBVS · DI · GRA · M et au
 ⚡ ✠ OSPITAL' · S · IOHIS · IRLNI · QT · ROD (GRUEBER, *Ibid.*,
 n. 7).

Variété avec ✠ F · ROGIERIVS · D · PINIBVS · DI · GRA · M · et
 au ⚡ ✠ OSPITAL' · S · IOHIS · IRLI · QT · RODI ·. (GRUEBER,
Ibid., n. 8; et LAMBROS, *Mélanges de Numismatique*, t. II, n. 18).

Variété avec ✠ F · ROGIERIVS : D : PINIBV : DI : GRAN et au
 ⚡ ✠ OSPITAL' : S : IOHIS : IRLNI : QT : ROD' (LAMBROS, *Ibid.*,
 n. 19).

Variété avec F · ROGIERIVS : D (· PI)NIBVS ⊙ D ⊙ GRA M, et au
 ⚡ ✠ OSPITAL' · S · Ih-S · IRL'NI ⊙ S QT ·. ·. RODI ⊙ (*Catalogue
 Schulthess-Rechberg*, n. 2954. — *Exemplaire surfrappé sur
 un gigliat probablement napolitain*).

Second type d'époque postérieure, avec la pomme de pin: ✠ F ·
 ROGERIVS · D · PINIBVS · D · I' GRA · MR — Le Grand Maître
 agenouillé à gauche, devant la croix. Dans le champ, à droite
 une pomme de pin.

⚡ ✠ OSPITAL · S · IOHIS : IRLNI · QTS : RODI * — Même croix.
 (FRIEDLÄNDER, *Die Münzen des Johanniter-Ordens*, etc.,
 Suppl., p. 2).

Variété avec ✠ F · ROGIERIVS · D · PINIBVS · D · GRA · M · et
 au ⚡ ✠ OSPITAL' · S : IOHIS · IRLNI : QT · (Le P. NORBERT DE-
 CHANT, *Wiener Numismatische Monatshefte*, t. IV, p. 310,
 n. 3).

Variété avec ✠ F · ROGIERIVS · D · PINIBVS · DI · GRA · M · et
 au ⚡ ✠ OSPITAL' · S · IOHIS · IRLNI · QT · RODI — Fabrique gros-
 sière. (Le P. NORBERT DECHANT, *Ibid.*, n. 4).

Variété avec ✠ F · ROGIERIUS · D · PINIBUS DEI GRA · M et au
 Ɱ ✠ OSPITALIS IOHIS · IRLNI QT RODI (*Coll. Furse*).



Variété avec F · ROGIERIVS · D · PINIBVS · DI · GRA · M et au
 Ɱ ✠ OSPITALI · S · IOHIS · IRLNI · QT · RODI (GRUEBER, *Nu-
 mismatic Chronicle*, n. 9; et VogüÉ, *Mél. de Num.*, t. II).

Variété avec ✠ F · ROGERIVS · D · PINIBVS · DI · GRA · M · et
 au Ɱ OSPITAL' · S · IOHIS · IRLNI · QT · RODI · (GRUEBER,
Ibid., n. 10).

Variété avec ✠ F · ROGIERIVS · D · PINIBVS · D · GRA · M · et
 au Ɱ ✠ OSPITAL̄ · S · IOHIS · IRLNI · QT · RODI (GRUEBER,
Ibid., n. 11).

Variété avec ✠ · ROGIERIVS · D · PINIBVS · D · GRA · M · et une
 petite pomme de pin à la fin de la légende, outre celle qui
 est placée dans le champ. (GRUEBER, *Ibid.*, n. 12).

Variété de la précédente avec D · GRA · M · au lieu de D · GRA ·
 M · (GRUEBER, *Ibid.*, n. 13).

Variété avec ✠ F · ROGIERIVS · D · PINIBVS · D · GRAM et au
 Ɱ ✠ OSPITAL' · S · IOHIS · IRLNI · QT S · RODI : (*Coll. Ma-
 rignoli à Rome*).



Variété avec ✠✠ F · R · OGIERIVS · D · PINIBVS · D · GRA · M et au ☿ ✠ OSPITĀL' · S · IOhIS · IRLNI · QT · RODI ☿ (GRUEBER, *Ibid.*, n. 15; et LAMBROS, *Mél. de Num.*, n. 22).

Variété avec ✠✠ F · ROGIERIVS · D · PINIBVS · D : GRA : M · et au ☿ OSPITĀL' · S · IOhIS · IRLNI · QT · RODI ☿ (GRUEBER, *Ibid.*, n. 16).

Variété avec ✠ · F · ROGERIVS · D · PINVB · DEI · GA · M et au ☿ ✠ OSTPITAL · S · IOhIS · IRLNI · S'QT RODI (GRUEBER, *Ibid.*, n. 17).

Variété du précédent sans S entre IRLNI et QT au revers. (*Coll. Marignoli à Rome*).

Variété avec ✠ F · ROGERIVS · PINVS · D · GRA · M et au ☿ ✠ OSPITĀL · S · IOhIS · IRLNI · QT · RODI * :: (GRUEB., *Ibid.*, n. 18).

Variété avec ✠ F · ROGIERIVS · D : PINIBVS : D · GRA : M : · et au ☿ OSPITĀL · S · IhS · IRLNI · ET Q · RODI S : · (LAMBROS, *Mélanges de Numismatique*, t. II, n. 20).

Variété avec ✠ F · ROGIERIVS D' · PINIBVS · DI · GRA · M · et au ☿ ✠ OSPITĀL · S · IOhIS · IRLNI · QT · RODI : · (LAMBROS, *Ibid.*, n. 21).

Variété avec ✠ F ☿ ROGIERIVS · D ☿ PINIBVS · D ☿ GRA M · et au ☿ ✠ OSPITĀL' · S · IOhS · IRLNI · QTS ☿ RODI (LAMBROS, *Ibid.*, n. 23).

Variété avec ✠ F · ROGIERIVS · D · PINIBVS · D · GRA · M et au ☿ ✠ OSPITĀL · S · IOhIS · IRLNI · QT · RODI ☿ (LAMBROS, *Ibid.*, n. 22).

Variété avec ✠ F · ROGIERIVS : D · PINIBVS ⊙ D ⊙ GRA M et au ☿ ✠ OSPITĀL · S · IhS ⊙ IRLNI : QT · RODI · : (LAMBROS *Ibid.*, n. 24).

Variété avec ✠ F · ROGIERIVS · D : PINIBVS · D · GRA M : · et au ☿ ✠ OSPITAL · S · IhS ⊙ IRLNI : S QT ⊙ RODI : (LAMBROS, *Ibid.*, n. 25).

Variété avec ✠ F · ROGIERIVS ° · D · PINIBVS · D · GR ° · M et au ☿ ✠ OSPITĀL · S · IOhIS · IRLNI · QT · ROD · (LAMBROS, *Ibid.*, n. 26).

Variété avec ✠ F · ROGIERIVS · D · PINIBVS · D · GRA · M ^{oo}
 et au ☩ ✠ OSPITAL · S · IOhS · IRLNI · QTS · RODI une petite
 pomme de pin et ☩ (Schlumberger).

Variété avec ✠ F · ROGIERIVS · D · PINIBVS · D · GRA M et au
 ☩ ✠ OSPITAL S · IOhS · IRLNI · QTS · RODI : (Schlumberger.).

Variété avec ✠ · F · ROGIERIVS · D · PINVB · IGRA M et au
 ☩ OSPITALIS IOIS · I · IRLNI QT · RODI · (Cabinet Royal de
 Turin). (Millim. 31, grammes 3,850).

Plusieurs autres coins peu différents.

ASPRES

*Tous les Aspres connus de Roger de Pins, portent une
 pomme de pin dans le champ et sont, en conséquence, con-
 temporains des Gigliats du second type. Il sont beaucoup
 plus rares que les Gigliats.*

✠ F · ROGIERIVS DE PINIBVS D G A M · - Le Grand Maître devant
 la croix à genoux; derrière le Grand Maître une pomme de pin.
 ☩ ✠ OSPITALS · Ihs : IRLNI · QT : ROD - La croix ornée (Coll. Furse).



Variété avec ✠ F · ROGIERIVS · D · PINIBVS · D · GAM - Le
 Grand Maître agenouillé à gauche devant la croix; derrière
 lui, une pomme de pin. Au ☩ ✠ OSPITAL' · S · IOhS · IRLNI ·
 QT ROD - Même croix. (LAMBROS, *Monete Inedite*, etc., 1865,
 p. 27, pl. I, 4).



Variété avec ✠ F · ROGIERIVS · D · PINIBVS · D · GRA M et au
 ⚡ ✠ OSPITAL' · S · IHS · IRLNI : QTS : RODI (LAMBROS, *Ibid.*,
 n. 5).

Variété avec ✠ F · ROGIERIVS · D · PINIBVS · D · GRA M et au
 ⚡ ✠ OSPITAL · S · IHS · IRLNI · QTS · RODI (LAMBROS, *Mél.*
de Num., 27).

Variété avec ✠ F · ROGIERIVS · D · BINIBUS · (sic) D · GM et au
 ⚡ ✠ OSPITAL · S · IHS · IRLNI : QTS : RODI (*Coll. Schlum-*
berger).

DENIERS DE BILLON

✠ · CIVIS · RODI - Châtel génois; à gauche du châtel, une pomme
 de pin.

⚡ ✠ MAGR · OSPIT... - Croix. (*Or.* 492). (LAMBROS, *Mélanges de*
Numismatique, n. 28).



Variété avec ✠ MAGR · OSPIT · au revers. (*Coll. Schlumberger*).

Ces deniers de Roger de Pins, sont les seuls deniers ano-
nymes au type du châtel, sur lesquels figure l'emblème
héraldique du Grand Maître qui les a fait frapper. Ils
paraissent fort rares.

RAYMOND DE BÉRENGER

1365 à 1374

Ce Grand Maître (Raimundus Berengarii) descendait aussi d'une famille illustre qui avait donné à l'Ordre un grand nombre de Chevaliers, et il comptait plusieurs têtes couronnées parmi ses prédécesseurs. Il était fils de Raymond Bérenger Comte de Barcelone et Prince de Catalogne.

C'était un homme d'un grand courage, et les troupes de l'Ordre acquirent une gloire nouvelle sous son gouvernement. Dans la première année de son Magistère, de concert avec le Roi de Chypre dont il était l'allié, il conduisit une armée au siège d'Alexandrie. Cette ville servait de refuge aux corsaires de l'Egypte qui infestaient les mers du Levant; ils étaient sûrs d'y trouver un asile voisin au premier signal d'alarme. Le Grand Maître, après avoir confié son dessein au Roi de Chypre, Pierre 1^{er}, se prépara à leur enlever ce refuge; et ayant tenu l'expédition parfaitement secrète, il parut à l'improviste sous les murs d'Alexandrie. Les assiégés furent surpris par cette attaque inattendue; mais comptant grandement sur les remparts de la ville, ils se défendirent avec opiniâtreté. De leur côté les Chevaliers donnèrent aussi des preuves de grand courage, et en quelques heures ils se rendirent maîtres de la ville.

Après avoir passé la garnison au fil de l'épée, le Grand Maître démantela les fortifications de la ville, afin d'empêcher que les corsaires ne s'en servissent de nouveau comme de refuge, et ensuite il retourna à Rhodes.

Deux ans après, la République de Gènes s'unit à la Ligue qui existait entre les Chevaliers et le Roi de Chypre, et les alliés prirent

Tripoli. Peu de temps après, Tortose, Laodicée et Bellenas tombèrent en leur pouvoir.

Le Sultan irrité de ces victoires fit de grands préparatifs de guerre, et le Grand Maître ordonna aux Chevaliers qui demeuraient en Europe d'acheter des armes et des chevaux, et d'envoyer leurs contributions au Trésor. Mais les Commandeurs négligeant les ordres du Grand Maître, il se porta en France et ordonna qu'un Chapitre fût convoqué à Avignon pour contraindre les Chevaliers récalcitrants.

Le Pape Urbain V lui confia sa résolution de se porter à Rome, et le Grand Maître eut l'honneur de l'y conduire sur la Capitane de l'Ordre.

Retourné à Rhodes, le Grand Maître fut par S. S. le Pape Grégoire XI destiné Nonce Apostolique à Chypre où il apaisa les tumultes de cette population excitée par la mort du Roi Pierre qui avait été cruellement tué par ses frères.

Bérenger mourut à Rhodes au mois de novembre 1374 ayant réuni deux Chapitres Généraux.

Armoiries. — De gueules au sautoir alésé d'or.

GIGLIATS

✠ F · RAIMUNDUS BERENGERII · D · G · M — Le Grand Maître à genoux devant la croix patriarcale; derrière le Grand Maître un écusson avec ses armoiries.

✠ OSPITALS · IOHIS · IRLNI QT RODI · — La croix ornée. (*Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale à Paris*).



Variété avec ✠ F · RAIMVNDVS · BERENGARII · D · G § M et au
 Ɱ ✠ OSPITĀL · S · IOHS · IRLNI · QTS § RODI (LAMBROS, *Mo-
 nete Inedite*, etc., 1865, p. 27, pl. 1, 6).

Variété avec ✠ F · RAIMVNDVS § BERENGARII § D § GRA · M ·
 et au Ɱ ✠ OSPITĀL' S § IOHIS § IRLNI · QTS · RODI (LAM-
 BROS, *Ibid.*, pl. 1, n. 7).

Variété avec ✠ F · RIMUNDUS · BERENGARII · D · GRAM · et au
 Ɱ ✠ OSPITĀL S · IOHIS · IRLNI · QTS · RODI (*Coll. Furse*).



Variété avec ✠ F · RIMVNDVS · BERENGARII § D § GRA § M et
 au Ɱ ✠ OSPITĀL' S § IOHIS § IRLNI · QTS · RODI (*Schlum-
 berger*).

Variété avec ✠ F · RAIMNDVS · BERENGARII § D § GRA · M · et
 au Ɱ ✠ OSPITAf · S · IOhS · IRLNI · QTS · RODI · (LAM-
 BROS, *Mélanges de Numismatique*, n. 29).



Variété avec ✠ F · RAIMVNDVS · BERENGARII · D · GRA · M ·
 et au Ɱ ✠ OSPITĀL' · S · IOhS · IORLNI QT · RODI § (LAM-
 BROS, *Ibid.*, n. 30).

Variété avec ✠ F · RAMVNDVS · BERENGARII · D : GR · M et au ☩ ✠ OSPITTĀL · S · IOhS · IRLNI · QTS ☩ RODI · (LAMBROS, *Ibid.*, n. 31).

Variété du précédent avec QTS : RODI ☩ (*Coll. Schlumberger*).

Variété avec — F · RAIMVNDVS · BERENGARII · D : G · M et au ☩ ✠ OSPITAL : S · IOhS · IOROLNI · QT · RODI (LAMBROS, *Ibid.*, n. 32).

Variété avec ✠ F · RAIMVNDVS · BERENGARIV · DG · M et au ☩ ✠ OSPITAL · S · IOhS · IRLNI · QTS · RODI (LAMBROS, *Ibid.*, n. 33).

Variété avec ✠ F · RAIMVNDVS · BERENGERII ☩ DG ☩ M et au ☩ ✠ OSPITAL · S · IOhES · IRLNI · QTS · RODI (*Schlumberger*).

Variété avec ✠ F · RAIMVNDVS · BENGARII (*sic*) DEI GR̄ M et au ☩ ✠ OSPITAL · S · IOhS · IRLNI · QTS · RODI et à la suite, un petit écu aux armes du Grand Maître. (*Schlumberger*).

Variété avec ✠ F · RAIMVNDVS · BENGARII · DEI GR̄ M et au ☩ ✠ OSPITĀL' · S · IOh'S · IRLNI · QTS ☩ RODI · (Vogüé, *Mélanges de Numismatique*, t. II).

Variété avec ✠ F RAIM'VS · DES · BERENGER · DEI · GRA · M et au ☩ ✠ OSPITĀL · S · IOhES · IRLNI · QTS · RODI (Vogüé, *Ibid.*, t. II).

ASPRES

✠ F · RAIMNDVS · BENGARII · DG : M - Le Grand Maître agenouillé au pied de la croix; derrière lui, écu à ses armes.

☩ ✠ OSPITAL · S · Ihs · IRLNI · Q : ROD - Même croix. (LAMBROS, *Mélanges de Numismatique*, n. 34).



ROBERT DE JUILLIAC

1374 à 1376

Le nouveau Grand Maître, seigneur de Juilly et de Claye près de Meaux¹⁾, s'étant rendu à Avignon aussitôt après son élection pour rendre hommage au Pape Grégoire XI, celui-ci lui confia la citadelle de Smyrne où le Saint Siège avait eu une garnison jusqu'alors.

Il parait que le Gouverneur (Ottoboni Castaleo), homme plus apte aux affaires de négoce, qu'à celles de la guerre, avait souvent abandonné son poste pour veiller à son commerce. Le Grand Maître, comprenant toute la responsabilité qu'une telle charge entraînait, employa tous les moyens pour s'exempter d'accepter, alléguant la distance de Rhodes et beaucoup d'autres raisons. Mais il fut obligé de se soumettre à la volonté du Pape. Pendant ce temps Amurat Premier Sultan des Turcs faisait de grands préparatifs de guerre tant sur mer que sur terre, et le Grand Maître se disposait à mettre Rhodes en état de défense, quand la mort le frappa au milieu de ces préparatifs, le 29 juin 1376.

Armoiries. — D'argent à la croix fleuronnée de gueules, au lambel de cinq pendants d'azur trochant en chef.

GIGLIATS

✠ F · ROBERTVS : D : GULIAC D GRAM * - Le Grand Maître agenouillé à gauche, au pied de la croix: derrière lui; l'écu à ses armes.

¹⁾ M. DE LONGPÉRIER, *Revue Numismatique*, 1859.

⌘ ✠ OSPITAL' S · IOhS · IRLNI · QT · RODI – La croix ordinaire des
gigliats.



Variété avec ✠ F · ROBERTVS · D · GVLIHO · D · GRA · M · ◦ ◦ et au
⌘ ✠ OSPITAL · S IOhS · IRLM · QTS · ROD' · (Vogüé, *R. N.*,
1865, p. 309, pl. xiv, 13; et *Mélanges de Numismatique*, t. II).
Quatre exemplaires, avec différences insignifiantes.

Variété avec ✠ F · ROBERTVS · D · GVLIACO · D · GAM – une
rosette sous les degrés de la croix; au ⌘ ✠ OSPITAL' S · IOhS ·
IRLNI · QST · ROD (*British Museum*).

Variété avec ✠ F · ROBERTVS · DE : O : D · GAM : et au
⌘ ✠ OSPITAL · S · IOhS · IRLNI · QT · ROD · (*Schlumberger*).

JEAN-FERDINAND D'HÉRÉDIA

1376 à 1396

Ce Grand Maître fut un des hommes les plus éminents de son siècle. Il appartenait à une illustre famille d'Aragon et était entré dans l'Ordre après une jeunesse orageuse.

Villeneuve l'avait envoyé comme ambassadeur auprès du Pape, pour représenter les intérêts de l'Ordre, à l'occasion de quelques dignités que le Saint Père avait distribuées à l'insu du Grand Maître. D'Hérédia, homme très ambitieux, au lieu de s'occuper des intérêts de l'Ordre, obtint pour lui même un des plus riches prieurés, de sorte que Villeneuve, après avoir inutilement porté plainte contre ce Chevalier, se vit contraint de céder afin de ne pas s'attirer de plus grandes difficultés.

Plein d'intelligence et très capable en affaires, D'Hérédia se captiva bientôt toute la faveur de Clément VI qui le nomma Gouverneur d'Avignon et lui mit entre les mains la conduite de toutes ses affaires.

En 1345 il négocia la paix entre Edouard III Roi d'Angleterre et Philippe de Valois Roi de France. Le premier de ces souverains ayant refusé sa médiation avec orgueil, D'Hérédia, qui prévoyant le cas, s'était pourvu d'un permis du Pape, déclara que la cause du Roi de France était celle du Saint Siège, et il prit part à la bataille de Crécy. Pendant ce combat, il se couvrit de gloire et sauva deux fois la vie au Roi de France, auquel il donna son cheval tandis que lui même combattait à pied et disputait un des derniers le champ de bataille à l'ennemi, jusqu'à ce que, couvert de blessures, il fut contraint de se retirer.

Sous le règne de Clément VI et d'Innocent VI, son successeur, ce Grand Maître ayant gouverné comme premier Ministre de ces Papes, et obtenu les Prieurés de Castille et de Saint Gilles, avait enrichi sa famille aux dépens de l'Ordre. A la mort de Robert de Juilly, les Chevaliers pensèrent que le seul moyen d'empêcher D'Hérédia de continuer ses déprédations serait de le choisir pour succéder à De Juilly.

D'autres croient que D'Hérédia obtint cette dignité par l'appui des Cardinaux et de quelques Souverains. Quoiqu'il en soit, le nouveau Grand Maître, après avoir conduit le Pape Grégoire XI d'Avignon à Rome sur une flotte de neuf galères armées à ses dépens, fit voile vers Rhodes. Ayant rencontré près de Candie la flotte vénitienne laquelle allait faire le siège de Patras que les Turcs avaient pris à la République, le Grand Maître prit part à cette expédition. Fatigué de voir le siège trainer en longueur, D'Hérédia commanda de donner l'assaut, et s'emparant d'une échelle, malgré son âge avancé, sans se préoccuper de savoir si les siens le suivaient, il monta le premier et après avoir tué le Gouverneur de la Place de sa propre main, il prit la ville à la tête de ses Chevaliers. L'armée s'avança alors dans la Morée, où le Grand Maître, tombé dans une embuscade, fut fait prisonnier. Le Grand Maître, qui avant d'arriver à cette dignité s'était montré si avide de s'enrichir ainsi que sa famille aux dépens de l'Ordre, prouva en cette occasion pour la première fois combien il était changé. Il ne voulut jamais consentir à ce que sa rançon fut payée avec l'argent de l'Ordre ou au préjudice des intérêts de la République de Venise qui avait offert de rendre Patras pour obtenir la liberté du Grand Maître. Il préféra donc rester prisonnier pendant trois ans dans les montagnes de l'Albanie jusqu'à ce que sa famille obtint son rachat en 1381.

Il vint alors à Rhodes où se répandait la nouvelle du schisme qui divisait l'Eglise à cause de l'élection de Clément VII (antipape), et de son rival Urbain VI. Le Grand Maître se déclara pour Clément avec un grand nombre de Chevaliers; mais une autre partie

embrassa la cause d'Urbain au grand détriment de la prospérité de l'Ordre, Urbain ayant fait nommer anti-grand Maître, le Prieur de Capoue Richard Caracciolo.

D'Hérédia fut donc obligé de se rendre en Europe pour essayer de faire cesser le schisme, et à cet effet il rassembla, mais en vain, à Valence sur Rhône plusieurs Chapitres Généraux. Pendant ce temps Rhodes était menacée par Bajazet qui faisait de grands préparatifs de guerre dans l'intention de s'emparer de l'île; la plus grande partie des Chevaliers demeurant en Europe, refusaient d'envoyer leurs contributions; D'Hérédia se dépouillant du reste de sa fortune, y envoya des vaisseaux chargés d'armes, de munitions et d'argent.

Il mourut en mars 1396 à Avignon. Son Magistère avait duré 20 ans, pendant lesquels l'Ordre ne fit que prospérer grâce à une sage et loyale administration.

Armoiries. — Sept tours d'or sur fond de gueules. Trois, trois, une.

GIGLIATS

✠ F IOH FERRADI DEI GRA · M · — Le Grand Maître à genoux devant la croix patriarcale.

✠ OSPITAL S IOHIS IRLNI QT RODI — La croix ornée. (*Université de Bologne*).



Variété avec ✠ F · IOhES · FERANDI DEI GRA M... et au ☩ ✠ OSPI-
TALIS · S · IOhIS · IRLNI · Q · T · RODI (*Coll. du Grand Ma-*
gistère de l'Ordre à Rome).

Variété avec ✠ FR : IOANES : FERDINANDI : DI : GR : M - Le
Grand Maître agenouillé à gauche, au pied de la croix; der-
rière lui, une tour à deux étages. Sous les degrés de la croix,
écu cordiforme portant la croix de l'Ordre, et servant vrai-
semblablement de différent monétaire. Au ☩ ✠ OSPITĀL :
S : IOhIS : IRLNI : QT : ROD - Même croix. (LAMBROS, *Monete*
inedite, etc., Suppl., 1866, p. 12, pl. 1, 2).



Variété avec ✠ FR IOhES FERADI : D GRA MAGR et au ☩ ✠ O-
SPITALIS S IOhIS IERLM' (LAMBROS, *Ibid.*, pl. 1, 3).

Variété avec ✠ F IOhES · FERAD : D GRA MAGR ** sans écu
sous la croix, et au ☩ ✠ OSPITALIS [S] IOhIS ICRIM Q R :
(LAMBROS, *Mélanges de Numismatique*, t. II, n. 35).

Variété avec ✠ F : IOhA FERANDI · D : G : M OSPITLIS - Sous les
degrés de la croix, le différent P en place de l'écu, et au
☩ ✠ OSPITAL : S : IOhIS · IRLNI Q RODI (LAMBROS, *Ibid.*, n. 36).

Variété du précédent avec ✠ F · IOh · A FARANDI · G : M OSPI-
TLIS · et au ☩ ✠ OSPAL : S IOhIS : IRLNI QT RODI. (LAM-
BROS, *Ibid.*, n. 37).

Variété avec ✠ F · IOh · FERRNDI · G M OSPITLIS - Sous le de-
grés de la croix le différent G et au ☩ ✠ OSPITAL : S IOhIS :
IRLNI QT R (*Coll. Marignoli à Rome*).

Variété avec ✠ F · IOh : FERANDI : D · GM OSPITLI sans la
croix, le différent G, et au ☩ ✠ OSPTAL : S · IOhIS : IRLNI
QT R (LAMBROS, *Ibid.*, n. 38).

Variété du précédent avec ✠ F : IOh : FERANDI : D : G : M : OSPITLI et au ☩ ✠ OSPTAL : S IOhIS · IRLNI · QT RD (*Schlumb.*).

Variété avec ✠ F : IOh FERANDI : DEI : GRACI : M - A la gauche de la croix, un différent bizarre, ressemblant peut-être aussi à une tour, mais de forme différente de celle qui figure derrière le Grand Maître; au ☩ ✠ OSPTAL S : IOhIS : IRLNI QT RODI et après ce mot, le même différent qu'au droit. (*Schlumb.*).

Variété avec ✠ F : IOhES FERDINANDI DEI GRA : MRO et au ☩ OSPITĀL · S · IOhIS IRLNI : OT : RO (*Schlumberger*).

Variété avec ✠ F IOhES FERADI D GRA MAG RO - Une petite rosette au-dessus de l'écu de l'Ordre, placé sous la croix, et au ☩ ✠ ... IOALS S IOhIS IER..... (*Schlumberger*).

Variété avec ✠ F · IOhES FERD · DI GRA MAG RO (*Cab. Fürstenb.*).

Variété avec ✠ F : IOh : FERANDI : D : GR : M : OSPITLI et au ☩ ✠ OSPTAL · S · IOhIS · IRLNI QT · RDI (*Cab. Fürstenberg*).

Variété avec ✠ F · IOhES FERDINANDI : DI : GRA : M R (*Cabinet Fürstenberg*).

Variété avec ✠ F · IOS'ES : FERANDI · D'I · GRA · MAGR et le différent G (*Vogüé, Mélanges de Numismatique, t. II*).

TIERS DE GIGLIAT

✠ F · IOhES · FERANDI · DEI · GRA · M - Le Grand Maître agenouillé au pied de la croix; derrière lui, une tour à deux étages, surmontée du différent G.

☩ ✠ OSPITALIS · IOhIS · IERLEME · R - Même croix. (*LANGLOIS, pl. I, 4*).

Variété avec ✠ F IOhES FERANDI · DEI · GRA M et au ☩ OSPITALIS · IOhIS · IERLEME · R (*British Museum; et Prof. Pisani à Malte*).



Variété avec ✠ IOHES · FERANDI DEI GRA · M et au ☩ ✠ OSPI-
TAL̄..... IOHIS IERLEME : R (FRIEDLAENDER, *Die Münzen*
des J. O., p. 17, n. 4).

Variété avec ✠ F · IOHES · FERANDI · DEI GRA · MAG · et au
☩ ✠ OSPITALS · IOHIS IERLM.. (LANGLOIS, pl. I, 5).

Variété avec ✠ F IOHES FERA..... GRA MAG et au ☩ ✠ OSPI-
TALS · OIS IERL... (*Coll. Furse*).



Variété avec ✠ · F · IOHES · FERNANDI · DEI GRA M (et non DER-
DIA pour de Heredia), et au ☩ ✠ OSPITALI · S · IOHISIER-
LEME R (*Ibid.*, p. 18).

Variété avec ☩ F · IOHES · FERANDI · DEI GRA · MA et au ☩ ☩ O-
SPITA · S IOHIS IER... RO - La forme des croisettes initiales
des légendes est remarquable. (*British Museum*).



Variété avec ✠ F IOHES · FERANDI · DEI GRA MA et au ☩ ✠ O-
SPITAL S IOHs... O RODII (Vogüé, *R. n.*, 1865, p. 310,
pl. xiv, 14).

Variété avec ✠ F IOHES FEANDI DEI GRA MAG · et au ☩ ✠ O-
SPITAL̄ · S · IOHIS · IERLEM Q R (LAMBROS, *Mélanges de Nu-*
mismatique, n. 39).

Variété avec ✠ OSHITALIS · S IONS IERLM QR au revers. (*Schlum-*
berger).

Variété avec ✠ F · IOHES · FERANDI · DEI GRA MAG et au
 Ɱ ✠ OSPITĀL̄ : S IOHIS · IERLEM · R (LAMBROS, *Ibid.*, n. 40).



Variété avec ✠ F IOHES · FERANDI · DEI · GRA : M et au Ɱ ✠ O-
 SPITĀL̄ S IOHIS IERLEM · Q · R (LAMBROS, *Ibid.*, n. 41).

Variété avec ✠ F IOHES · FERADI DEI GRA : MAG : et au Ɱ ✠ O-
 SPITĀL̄ : S IOHIS · IERLM · Q RO (LAMBROS, *Ibid.*, n. 42).

Variété du précédent avec ✠ OSPITĀL̄ : S IOHIS · IERM · Q · R au
 revers. (*Schlumberger*).

Variété avec ✠ F · IOHES FERAD : D : GRA MAGR · et au Ɱ ✠ O-
 SPITĀLIS : S · IOHIS IERL (LAMBROS, *Ibid.*, n. 43).

Variété du précédent avec MAG au lieu de MAGR · et au
 Ɱ ✠ OSPITĀLIS IOHIS IERLM

Variété avec ✠ F IOHES FERAD : C GRA MAG · et au Ɱ ✠ OSPI-
 TĀLIS IOHIS IERLM (LAMBROS, *Ibid.*, n. 44).

Variété avec ✠ F IOHES FERANDI · DEI GRA MAG et au Ɱ OSPI-
 TĀL IOHS IERLEM RODI (*Schlumberger*).

Variété avec ✠ F · IOHES FEANDI DEI GRA MAG et au Ɱ ✠ O-
 SPITĀLIS S IOHIS IERLM (*Schlumberger*).

PHILIBERT DE NAILLAC

1396 à 1421

Philibert de Naillac, Grand Prieur d'Aquitaine, Chevalier d'une sagesse renommée et d'un grand courage, fut choisi pour succéder à D'Hérédia.

En prenant les rênes du Magistère, De Naillac trouva qu'il s'était formée une ligue contre Bajazet entre le Pape Clément, la République de Venise et les Rois de France et de Hongrie, et on l'engagea à en faire partie. Il se rendit donc en Hongrie et prit part à la bataille de Nicopolis (le 28 septembre 1396) où l'armée chrétienne fut taillée en pièces. Les causes de cette défaite furent: le manque de discipline dans les troupes alliées, le manque d'unité dans le commandement, et la vanité des Chevaliers français qui s'obstinèrent à former l'avant-garde.

La manière bien connue de combattre des Turcs était de fatiguer l'armée ennemie avec de troupes irrégulières et de mettre en campagne les meilleurs soldats des janissaires à la fin de la bataille. Le Roi Sigismond de Hongrie représenta au Comte de Nevers, qui commandait la cavalerie française, que la valeur de ses troupes serait inutile contre les forces irrégulières des Turcs, et qu'en commençant l'action avec les meilleurs soldats chrétiens on causerait leur perte certaine. Tout fut inutile, le Comte préféra se laisser guider par les opinions du Maréchal de Boucicaut, et l'armée chrétienne fut taillée en pièces. Le Roi de Hongrie et le Grand Maître se sauvèrent à grand peine sur une frêle embarcation le long du Danube jusqu'à la mer et furent recueillis en pleine mer par la flotte vénitienne.

Bajazet continua alors le siège de Constantinople; mais il fut défait à la bataille d'Ancyre par Tamerlan. Tamerlan tourna

bientôt ses armes contre les Chevaliers, mais manquant de forces pour attaquer Rhodes, il se prépara à leur enlever Smyrne. Cette ville tomba en son pouvoir en 1403, après une résistance héroïque, tous les soldats renfermés dans cette forteresse périrent en la défendant, à l'exception de quelques Chevaliers qui furent sauvés par le galères de l'Ordre arrivées trop tard au secours des assiégés.

Une révolte dans ses propres Etats ayant rappelé Tamerlan dans l'Inde, Naillac en profita pour s'emparer de la forteresse de Ceraunico située sur la terre ferme en face de Lango, et près de celle-ci sur les ruines de l'antique Halicarnasse, il en fit construire une autre nommée le Château de St. Pierre qui servit de sentinelle avancée à l'Ile de Rhodes.

En 1407 le Grand Maître fut médiateur entre le Roi de Chypre Jean ou Janus II et le Maréchal Boucicaut, qui conduisait une flotte française pour obliger le Roi à lever le siège de Famagouste que ce dernier voulait reprendre à la République de Gènes. Cette médiation fit lever le siège de Famagouste, et le Roi de Chypre paya les frais de la guerre.

Dans la suite les flottes de France et des Chevaliers s'unirent et parcoururent les côtes de la Syrie où elles firent plusieurs descentes; et le Sultan d'Egypte ayant demandé la paix, le Grand Maître en dicta les conditions, parmi lesquelles était compris le droit de construire un mur autour du Saint Sépulcre, et l'autorisation d'entretenir à Jérusalem six Chevaliers libres de tout tribut qui pussent donner l'hospitalité à d'autres Chevaliers et aux pèlerins. On accorda aussi à l'Ordre d'avoir à Jérusalem, à Rama et à Alexandrie des Consuls pouvant racheter les esclaves chrétiens en remboursant le prix payé par leurs maîtres.

Plus tard le Grand Maître se rendit avec une suite de seize Commandeurs au Conseil de Pise, convoqué pour faire cesser le schisme qui divisait l'Eglise.

Benoît XIII et Grégoire XII, ayant été déposés par le Concile, un Conclave fut réuni et on en donna la surveillance au

Grand Maître. Le résultat de ce Conclave fut l'élection du Pape Alexandre V, et en même temps un Chapitre Général fut convoqué a fin de forcer tous les Chevaliers à obéir au Grand Maître.

Le nouveau Pontife le chargea d'une mission auprès des Rois de France et d'Angleterre qui étaient en guerre, et que le Pape cherchait à réconcilier; mission que Naillac accepta d'autant plus volontiers qu'il espérait amener ces Souverains à faire partie d'une ligue qu'il se proposait de former contre le pouvoir musulman.

La mort d'Alexandre V empêcha cette entreprise de réussir et causa de graves désordres dans l'Eglise et dans l'Ordre.

Le Cardinal Cossa, Légat de Bologne, qui avait été pirate dans sa jeunesse, succéda à Alexandre sous le titre de Jean XXIII; on le soupçonne d'avoir empoisonné son prédécesseur.

Les deux Papes déposés n'avaient cependant pas résigné leur dignité, et l'Eglise se trouvait divisée en trois partis. Le Pape Jean, habitué à toutes les pratiques corrompues de la simonie, se servit de son autorité pour accorder les places vacantes de l'Ordre à des personnes qui n'y avaient aucun droit.

Entre autres choses, il permit à un Commandeur de renier ses vœux et de se marier, en lui cédant la Commanderie qu'il possédait, laquelle fut ensuite vendue à un enfant de 14 ans.

Il permit au Roi de Chypre, moyennant une Commanderie qu'il lui vendit, qu'un de ses fils naturels prononçât ses vœux de religion à l'âge de 5 ans.

Le Conseil se vit obligé de faire une juste remontrance au Pape; celui-ci révoqua la bulle qu'il avait donnée en faveur du fils du Roi. Cependant il ne rendit pas à ce Prince la somme déboursée, et l'Ordre se trouva forcé de la lui remettre.

Le Concile de Constance rassemblé le 11 novembre 1417, mit enfin un terme au schisme. Jean XXIII fut déposé du Pontificat, Grégoire XII résigna la dignité; quant à Benoît XIII il fut condamné comme schismatique, et Othon Colonna fut nommé Pape, sous le nom de Martin V.

Alors les Chevaliers italiens et anglais qui avaient suivi le parti de Grégoire XII résolurent enfin d'obéir, et un Chapitre Général fut convoqué dans l'île de Rhodes, où le Grand Maître revint au mois de juillet 1418.

Grande fut la joie du Couvent et du Peuple à l'arrivée du Grand Maître ; le premier soin de ce dernier fut d'expédier des vaisseaux dans les divers ports d'Italie pour charger du froment, dont le prix avait beaucoup augmenté à cause de la mauvaise récolte.

Il ouvrit ensuite un Chapitre Général qui fut remarquable par le nombre des Chevaliers qui y prirent part, et par les matières qu'on y traita.

Naillac mourut au mois de juin en 1421.

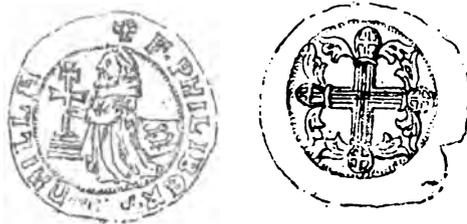
Armoiries. — D'azur à deux léopards passant d'or, l'un sur l'autre.

GIGLIATS

✠ F·PHILIBERT.... NAILLA.... — Le Grand Maître priant devant la croix; derrière celui-ci un écusson avec les armoiries.

⌘ (*Inscription illisible*). Dans le milieu la croix ornée.

R. 8. (*Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale à Paris*).



Variété avec ✠ F · PHIB · D... LACO · MGI (Fratr Philibertus de Naillaco magister). Le Grand Maître agenouillé à gauche au pied de la croix. Derrière lui, écu à ses armes (*Voyez* p. 232); le lambel n'est ici que de quatre pièces. Au ☿ ✠ hOSPITA · S · IOAN.... RII - Même croix. (VogüÉ, *R. n.*, 1865, p. 311, pl. xiv, 15).

Variété avec ✠ FRE FILIBE... S MAST - La croix est à quatre degrés. Au revers, légende irrégulière, en partie effacée, d'interprétation impossible. (LAMBROS, *Monete Inedite*, etc., Supplément 1866, p. 15, pl. I, 4).

Variété avec ✠ F : PHIB' DE NEILhACO · MGRI · OS - Sous les degrés de la croix, le différent A, et au ☿ ✠ OSPITAL · S · IOANES · IE... M (LAMBROS, *Mélanges de Numismatique*, t. II, n. 45).

Variété avec ✠ F : PHIB' · DE NEILLACO : MGRI : OS - Sous les degrés de la croix, le différent A, et au ☿ OSPITA S · IO... S INRLM · D · G · M (LAMBROS, *Ibid.*, n. 46).

Variété avec ✠ F : PHIB D : E NEILACO : MGRI : O - Sous les degrés, le différent M ou peut-être encore le crâne d'Adam devenu inéconnaissable, et au ☿ ✠ OSPITĀL : S : IO : IhRLM : D : G : M : (LAMBROS, *Ibid.*, n. 47; et *Cabinet des Médailles de la Bibliothèque National, Paris*).

Variété avec ✠ F · PHIL · D.... LACO · M... - Sous les degrés, le différent M et au ☿ ✠ · hOSPITA S · IOANES · IRLM (*Coll. Schlumberger*).



Variété avec ✠ FRE FILIBERTVS MRIS et au ☿ ✠ · S · A · N : TĒ · C · R · OSE · Ę : PT · Ę · T : (LAMBROS, *Mélanges de Numismatique*, n. 48).

Variété avec ✠ F: PHIL... TU: MAGISTRI: OS et au ☩ ✠ I · B · N ·
T · B · C · R · O · S · E · T B ... (LAMBROS, *Ibid.*, n. 49).

Variété avec ✠ F: PHIB · D... LhACO MGR - Sous les degrés, le
différent M, et au ☩ S ÆNTREFO.. E ÆIVT B (LAMBROS, *Ibid.*,
n. 50).

Variété avec ✠ FR: PHILIBERTI Æ DEI NAI... CO: M.. et au
☩ ✠ O · PITAL'IS: IOANS: OP... Æ D Æ G Æ (Vogüé, *Mélanges
de Numismatique*, t. II).

TIERS DE GIGLIAT

✠ : F: PHILIBERTI... S NEIL - Le Grand Maître agenouillé au
pied de la croix. Derrière lui, écu à ses armes. (*Le graveur,
géné par l'exiguité de l'écu, n'y a fait figurer qu'un seul
lion, au lieu de deux qu'il faudrait.*)

☩ ✠ OSPITAL · S: IOANIS Ih: D: - Même croix. (*Coll. Marignoli,
à Rome; LAMBROS, Monete Inedite, etc., Suppl. 1866, p. 15,
pl. I, 5).*)

Variété avec ✠ FR: PHIL... TI... NEIL et au ☩ ✠ OSPITAL ·
S · IO · IhRLM RDI (*Coll. Schlumberger*).

Variété avec ✠ F: PHILIBER... NEIL et au ☩ même légende
à peu-près que sur la variété précédente. (*Coll. Schlum-
berger*).



ANTOINE FLUVIAN

1421 à 1437

La paix qui avait régné sous le gouvernement de son prédécesseur ne continua pas sous celui d'Antoine Fluvian. A fin de s'affermir sur le trône sans cesse ebranlé par les continuelles révoltes des Manielus, Alnazer-Al-Daher Sultan d'Egypte crut opportun de les occuper à quelque bataille, et il déclara la guerre au Roi de Chypre. Dans une bataille à laquelle les Chevaliers prirent part, le Roi de Chypre fut défait et tomba entre les mains du Sultan. L'île entière serait tombée au pouvoir des Musulmans, sans la valeur des Chevaliers qui surent traîner la défense en longueur. Le Sultan irrité conçut le dessein de s'emparer de Rhodes, et après avoir dévasté toutes les possessions de l'Ordre dans l'île de Chypre, il consentit au rachat du Roi. Ce fut l'Ordre qui donna la plus grande partie de la rançon (70,000 florins d'or).

Fluvian averti des desseins du Sultan, se prépara à la défense de l'île, et Alnazer-Al-Daher se vit contraint de différer l'exécution de ses projets.

Les dépenses qu'entraînèrent les préparatifs nécessaires à la défense de l'île appauvrirent beaucoup le trésor, et un Chapitre Général fut convoqué à Rhodes pour le 23 mai 1428. Le Grand Maître exposa la nécessité de se procurer les moyens suffisants pour continuer à maintenir le Couvent en état de défense.

Il démontra que la guerre de l'Angleterre contre la France avait causé un grand dommage au trésor des Prieurés de cette contrée, et qu'en même temps l'on ne pouvait obtenir aucune caution des Prieurés de Bohême, de Moravie et de Silésie, ces contrées étant dévastées par les guerres religieuses des Hussites.

Le Chapitre fit droit à ces demandes, et de sages règlements vinrent réorganiser le Trésor, le Grand Maître donna 12,000 florins de sa fortune.

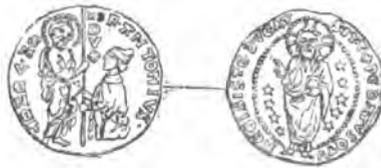
Fluvian mourut le 25 octobre 1437. Se sentant près de mourir il fit vendre tout ce qu'il possédait, et envoya 200,000 ducats au Trésor.

Armoiries. — Fasce oncée de gueules sur champ d'or.

DUCATS ou SEQUINS

F · ANTONIUS · - Le Grand Maître agenouillé, recevant une bannière des mains de Saint Marc debout à gauche. Derrière le Saint, S. M. VENET - Le long de la bannière: DVX.

⚡ SIT · T · XPE · DATVS QTV REGIS ISTE · DVCAT - Le Christ dans une auréole elliptique. (LAMBROS, *Monete inedite*, etc., 1865, p. 29, pl. 1, 8.; *Cabinet Royal de Turin*). (Millim. 20, grammes 3.000).



Ce sequin fut le premier frappé sur le modèle des sequins de Venise. Il est cité par ZANNETTI, Monnaies d'Italie, vol. v.

L'imitation vénitienne est ici si parfaite qu'elle va jusqu'au maintien du nom de Saint Marc en place de celui de Saint Jean-Baptiste, patron de l'Ordre, et à celui du titre de dux en place de magister. L'unique différence consiste dans les mots F[rater] Antonius substitués au nom du doge.

L'imitation venitienne est un peu moins sensible sur le ducat suivant :

F ANTONIVS – Le Grand Maître à genoux reçoit le labarum (étendard de l'Ordre), des mains de Saint Jean. Derrière le Saint, S IOHANI – Près de l'étendard : DVX.

⌘ SIT · T · XPE DATVS S REGIS ISTE DVCAT – Le Sauveur dans une auréole elliptique.

(Cabinet de l'Ermitage à Saint-Petersbourg).



Zanetti cité aussi à la page 61 la monnaie suivant :

GIGLIATS

✠ F · ANTONIVS · FLVVIAN · GRA · MASTRO · DI RO – Le Grand Maître à genoux devant la croix patriarcale; derrière le Grand Maître un écusson avec ses armoiries et au dessous un G

⌘ OSPITALIS : S · IOHANNIS : IRLNI : D : RODI – Croix ornée.

Ce qu'il y a d'extraordinaire ce sont les paroles : Grand Maître de Rhodes, en langue italienne.

*Variété avec ✠ : F · ANTONIVS · FLVVIAN · GRAMMASTRO DI RODI et au ⌘ ✠ · OSPITALIS : S : IOHIS · IRLNI : D · RODI · Même croix. (SCHLUMBERGER, *Revue Archéologique*, 1876, p. 58).*



Variété avec ✠ · ANTONIVS · FLVVIAN : GRAM : MASTO — Le différent G sous les degrés de la croix et non au-dessus de l'écu, et au ✠ · OSPITALIS : S : IOHIS : IRLNI : D : RODI (*Collection Lambros; LAMBROS, Mélanges de Numismatique, t. II*).

Variété avec LVVIAN GRAMMASTRO et au ✠ ÷|÷ O-SPIT DI : RODI (*Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale, Paris; et VOGÜÉ, Mélanges de Numismatique, t. II*).

Variété avec § F § ANTONIVS § FLVVIANI § GRAN § MAO § — Le différent G est sous la croix. (VOGÜÉ, *Ibid.*).

JEAN DE LASTIC

1437 à 1454

Le Grand Maître de Lastic se trouvait en Europe lorsqu'on lui fit part de son élection, arrivée le 6 novembre 1437, il se rendit immédiatement à Rhodes où il apprit par les espions que l'Ordre entretenait en Egypte, qu'il s'y faisait de grands préparatifs pour attaquer le Couvent.

Il arma alors une flotte qui consistait en 8 galères, 4 vaisseaux de guerre et plusieurs bâtiments de transport, sur lesquels il avait fait monter de nombreuses troupes, et il fit mettre toutes les îles adjacentes en état de défense. Le Sultan de son côté prépara une flotte composée de 18 galères et d'un grand nombre de vaisseaux de différentes grandeurs.

Cette flotte parut devant Rhodes le 25 septembre 1440; mais à la vue de celle de l'Ordre qui, commandée par le Maréchal, sortait du port et offrait la bataille à l'ennemi, elle se retira et chercha à s'emparer de l'île de Langos. Mais le Maréchal qui avait deviné les intentions des Sarrasins déploya tant d'activité, qu'à l'arrivée de la flotte égyptienne celle de l'Ordre était déjà sous les murs de Langos prête de nouveau à livrer bataille.

L'Amiral égyptien refusa de nouveau le conflit, et se retira dans une île appartenant aux Turcs. Là il fut poursuivi par les Chevaliers qui assaillirent les navires égyptiens, mais le Maréchal craignant une tempête s'en retourna à Rhodes. Les Sarrasins perdirent environ 700 hommes dans cette bataille; la perte des Chevaliers n'arriva pas à 60.

Le Sultan prépara des forces plus grandes pour une seconde attaque; mais Lastic n'était pas resté dans l'inaction. Il somma tous les Chevaliers propres à porter les armes d'accourir à la

défense de l'île, remplit les magasins de provisions et de munitions, et chercha du secours auprès des potentats d'Europe par le moyen des ambassadeurs. La plus grande partie de ces souverains étaient occupés avec leurs voisins, et l'empereur de Constantinople fut le seul qui s'unit aux Chevaliers pour former une ligue.

Au mois d'août 1444, une armée très nombreuse du Sultan débarqua à l'île de Rhodes.

On ne connaît rien de précis sur ce débarquement. On sait seulement qu'après un siège de 42 jours le général égyptien dut faire rembarquer son armée, après avoir laissé la meilleure partie de ses troupes sous les murs de Rhodes.

Mahomet II, Sultan des Turcs, entreprit la conquête de Constantinople; après un siège de 42 jours, cette ville tomba en son pouvoir. Mahomet, enivré par ce triomphe prétendit subjuguier tous les souverains de l'Asie, et commença par envoyer un ambassadeur à Rhodes, lequel devait exiger des Chevaliers un tribut annuel de 2000 ducats. En cas de refus l'ambassadeur devait leur déclarer la guerre.

Le Grand Maître répondit avec dignité qu'il sacrifierait avec plaisir son existence, plutôt que de consentir à n'importe quelle concession qui pût nuire à l'indépendance et à la liberté de l'Ordre.

Prévoyant qu'une telle réponse attirerait sur Rhodes les troupes du Sultan, le Grand Maître se prépara aussitôt à la défense de l'île, et envoya le Commandeur d'Aubusson en Europe pour faire connaître au Roi de France et aux autres souverains le péril où se trouvait l'Ordre.

Il mourut le 19 mai 1454, après avoir gouverné l'Ordre avec prudence et fermeté dans des temps difficiles, et avoir convoqué trois Chapitres Généraux.

Armoiries. — De sable à la fasce d'argent bordée de gueules.

ASPRES

* : F IOhS · LEST · MAISTRI · - Le Grand Maître à genoux devant la croix; derrière le Grand Maître un écusson avec ses armes.

☞ * OSPITALIS · S · IOhS · IRLVS - Saint Jean-Baptiste à mi-corps, de face, tenant dans les bras la bannière de l'Ordre et l'agneau symbolique (FRIEDLAENDER, *Die M. des J. O.*, Suppl. p. 4; LANGLOIS, p. 24).

Variété avec * OSPITALIS : S : IOhS : IRLINVS au revers. (*British Museum*).

Variété avec * F : IOhS : D : LESTIC : MAGISTER et au ☞ * : OSPITALIS : S : IOhS : IRLIN : R : (LAMBROS, *Monete Inedite*, etc., 1865, pl. I, 9; Le P. NORBERT-DECHANT, *Wiener Numismatische Monatshefte*, t. IV, p. 313, 7; LONGPÉRIER, *R. n.*, 1859, p. 215, pl. VII, 8).

Variété avec * : F : IOhS : LESTIC : MAGISTRI : et au ☞ * : OSPITALIS : S : IOhS : IRLNI : RO : (LAMBROS, *Ibid.*, pl. I, 10; LONGPÉRIER, *Ibid.*, p. 216).

Variété avec * : F : IOhS : LESTIC : MAGISTRI et au ☞ * : OSPITALIS : S : IOhS : IRLNI : R : (LAMBROS, *Ibid.*, pl. I, 11; LONGPÉRIER, *Ibid.*, p. 216).

Variété avec * : F : IOhS : D : LESTIC : MAGI : et au ☞ * : OSPITALIS : S : IOhS : IRLI : R : (LAMBROS, *Monete Inedite*, etc., Supplement, 1866, pl. I, 6).

Variété avec * : F : IOhS : D : LSTIC : MAGIST : (la plus part des S sont renversés), le différent G sous les degrés de la croix, et au ☞ * : OSPITALS : S : IOhS : RILIMI (*Collect. Schlumberger*).

Variété avec * F : IOhS : D : LETIC : GRAMAGS - Le différent B au-dessous du Grand Maître agenouillé, et au ☞ * OSPITALIS : S : IOhS : IRLIN : R : (LAMBROS, *Ibid.*, pl. I, 7).

Variété du précédent avec LESTIC. (*Schlumberger*).

Variété avec ✱ : F IOhS : D LETIC GRAMAGST : - Le différent G sous les degrés de la croix, et au ☩ ✱ : OSPITALIS : S : IOhS : IRLIM R : (LAMBROS, *Mélanges de Numismatique*, t. II, n. 52).

Variété du précédent avec le même différent, et MAGS : au lieu de MAGST : etc. (*Cabinet des Médailles de la Bibl. nat. à Paris*).

Variété avec ✱ : F : IOhS : D : LESTIC : MAGIST : - Le différent B sous les degrés de la croix, et au ☩ ✱ : OSPITALIS · S · IOhS : IRLNR (LAMBROS, *Ibid.*, n. 53).

Variété avec MAGI (*Coll. Marignoli à Rome*).

Variété avec ✱ : F : IhS : D : LESTIC : MAGISR - Le différent B sous les degrés de la croix, et au ☩ ✱ : OSPITALIS : S : IhS : IRLIN : R : (LAMBROS, *Ibid.*, n. 54).

Variété avec ✱ : F : IOhS : D : LESTIC : MAGIST : - Le différent B sous les degrés de la croix, et au ☩ ✱ : OSPITALIS : S : IhS IRLNI : R : (*Schlumberger*).

Variété avec ✱ F : IOhS : D : LESTIC : MAGISTRI et au ☩ ✱ O-SPITALIS : S : IOhS : IRLNI : RO : - La croix initiale est placée un peu à gauche et non plus sur la ligne médiane. (*Schlumberger*).

Variété avec ✱ : F : IOHS : D : LESTIC MAGISTRI : et au ☩ ✱ . OSPITAL · S · IOHS · IRLM : R · (*British Museum ; et Prof. Pisani à Malte*).



Variété avec ✱ FR IOhS · LESTIC MAGISTRI : et au ☩ ✱ OSPIT... S · S · IOh : IRLIN : (Le P. NORBERT-DECIANT, *Wiener Numismatische Monatshefte*, t. IV, p. 314, 8).

Variété avec ✱ : F : IOHS : D : LESTIC : [G]RAMMA : et au ☩ ✱ OSPITALIS : S : IOhS : IRL'I : DI · (*Schlumberger*).

Variété avec ✱ : F : IOhS : D : LESTIC : GRAM : MAST · et au
 Ɱ ✱ : OSPITALIS : S : IOhS : IRLINI : RO : (*Coll. Marignoli*
à Rome).



(La réapparition sur des monnaies de Lestic, de la forme italienne grammastro, que l'on n'avait jusqu'ici rencontrée que sur les gigliati de son prédécesseur, constitue une exception remarquable).

Variété du précédent avec ✱ : F : IOhS : D : LESTIC : GRAMMA
 et au Ɱ ✱ OSPITALIS : S : IOhS : IRL'I DI (*Vogüé, Mé-*
langes de Numismatique, t. II).

Variété avec Ɱ : F : IOhS : DE : LASTIC : MAGISTER et au Ɱ ✱ :
 OSPITALIS : S : IOhS : IRLNIM : R : - Un besant sous la croix.
(Schlumberger).

Variété avec ✱ : F : IOhS : DE : LASTIC · MAGISTR : - Le différent
 G sous l'écu, et au Ɱ ✱ : OSPITALIS : S : Ihs : IRLM : R. (*Coll.*
Schlumberger).

Variété avec ✱ : F : IOhS : D : LESTIC : MAGISTR : et au Ɱ ✱ :
 OSPITALIS : S : IOhS : IRLIN : R : (*Coll. Furse; et Coll. Ma-*
rignoli à Rome).



JACQUES DE MILLY

1454 à 1461

Ce Grand Maître se trouvait dans son Prieuré d'Auvergne lorsque le 1^{er} juin 1454 il fut élu; mais il se rendit en toute diligence à Rhodes, où sa présence était très nécessaire.

Nous connaissons déjà la réponse faite par Lastic à Mahomet II; celui-ci en l'entendant avait juré la perte de l'Ordre et la destruction de Rhodes. La ligue formée par les Princes chrétiens, pour la défense de la Hongrie, l'obligea à différer ses projets.

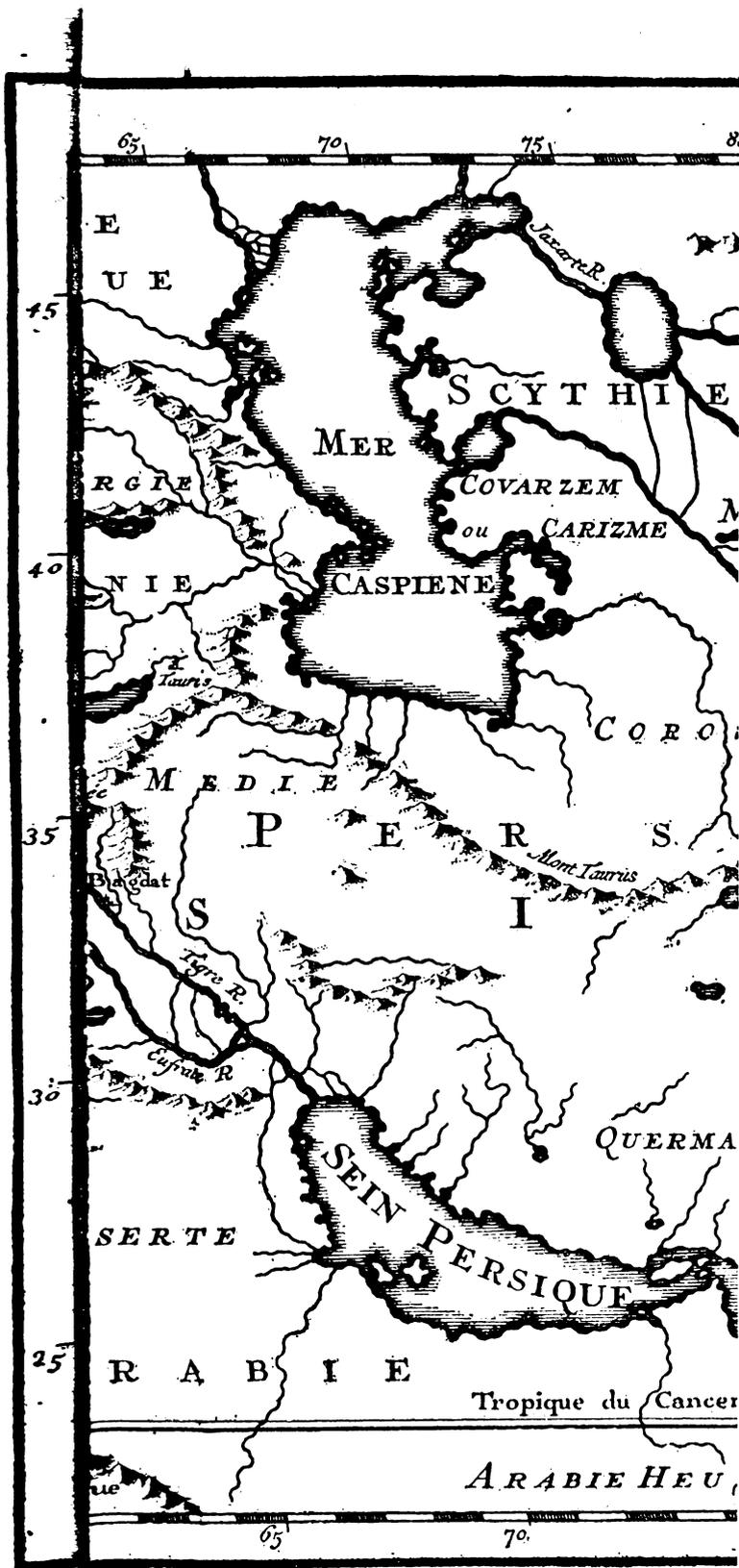
Malgré cela il mit en mer 18,000 hommes montés sur une flotte nombreuse qui fit plusieurs descentes dans les îles voisines de Rhodes en y causant de grands ravages.

L'Ordre eut encore un autre ennemi dans la personne du Sultan d'Egypte, car en protégeant un bâtard de famille royale de Chypre (Jacques le *Bâtard*, frère illegitime de la Princesse Charlotte, véritable héritière de la couronne de Chypre), il déclarait ainsi la guerre à l'Ordre, lequel de son côté avait embrassé la cause de la souveraineté légitime de ce royaume. Dans la suite la République de Venise s'unit au Sultan d'Egypte pour soutenir les prétensions de ce bâtard, qui avait épousé une Vénitienne, Catherine Cornaro, pupille, ou comme on la nommait généralement, fille de la République.

Et comme si ces infortunes n'étaient pas suffisantes, le Grand Maître vit ses derniers jours empoisonnés par la discorde qui régnait parmi les diverses langues à cause des dignités de l'Ordre.

Il mourut le 17 août 1461. Pendant son magistère il tint deux Chapitres généraux.

Armoiries. — De gueules; le chef denché d'argent.



SEQUINS

IACOBV · D · ML · - Le Grand Maître à genoux reçoit l'Étendard des mains de Saint Jean, près de la hampe de l'Étendard M R D (Magister Rodi) - Derrière le Saint · S · IO IERS (Sanctus Johannes Hierosolymitanus) sous la hampe de l'Étendard la lettre B.

⌘ · SIT · T XPE · DATV Q TV · REGIS ISTE DVCA - Le Sauveur dans une auréole elliptique. (SFISTER, *Numismatic Chronicle*, 1852, t. XIV, p. 2; *British Museum*). (*Mill.* 21, *gramm.* 3.460).



Variété avec S IOHI... et F · IACOB D · ML · - Le long de la hampe, MR seulement. Au pied de la hampe, un M gothique en guise de différent. Au ⌘ SIT · T · XPE DAT · Q [TV] REGIS ISTE D.. (*Collection Marignoli à Rome*).

ASPRES

* : F IAVOBVS · DE MILLI · Q · G · M : - Le Grand Maître agenouillé à gauche au pied de la croix ; derrière lui, un écu à ses armes ; au dessous de l'écu, la lettre G.

⌘ * : OSPITALIS : S : IOh RILIMI : - Saint Jean Baptiste vu de face à mi-corps, tenant de la main gauche l'agneau symbolique et la bannière de l'Ordre. (LAMBROS, *Monete Inedite*, Supplement, 1866, p. 17, pl. I, 9).

Variété avec * : F · IACOBVS · DE..... - La lettre G sous la croix, et au ⌘ * OSPITALIS : S : IOhSS IMIR : (tous les S sont retournés). (*Schlumberger*).

Variété avec * · F · IACOBVS · DE MILI DG · MAISTRI · et au
 † * · OSPITALIS S : IOHANIS · IER · VSAL ; (LAMBROS, *Ibid.*,
 pl. I, 8).



Variété avec * · F IACOBVS : DE MILLI au dessous de l'écu
 le différent M, et au † * : OSPITALIS : S : Oh RILMI R (LAM-
 BROS, *Ibid.*, pl. I, 10).

Variété avec * · F · JACOBUS DE MILI le différent B au
 dessous de l'écu, et au † * · OSPITAL S · IER · SAL :
 (*Schlumberger*).

Variété avec * · R · IACOBVS · DE · MILI DG MAIST · au des-
 sous de l'écu le différent B, et au † * · OSPITALIS : S : IOHA.
 (LAMBROS, *Mélanges de Numismatique*, t. II, n. 55).

PIERRE RAYMOND ZACOSTA

1461 à 1467

Pierre Raimond Zacosta, seigneur du Château d'Emposta en Espagne. Peu après l'élection de ce Grand Maître, août 1461, les Chevaliers furent surpris de recevoir des offres de trêve de Mahomet. La raison de cette négociation était que le Sultan préparait une guerre, et qu'il désirait être libre de la poursuivre, sans que l'Ordre vînt traverser ses desseins. En effet il se rendit maître de Trébisonde en peu de temps, et l'Empereur Jean Comnène se vit obliger de la lui céder.

Bien qu'il y eût une trêve entre les Chevaliers et le Sultan, les vaisseaux de ce dernier et les corsaires de Turquie, saisissaient toutes les occasions de ravager les îles qui avoisinaient Rhodes. Le Grand Maître se plaignit justement, mais le Sultan ne tint aucun comptes de ses plaintes, et il se décida de nouveau à employer toutes les mesures pour reprendre Rhodes aux Chevaliers.

Cependant avant de se préparer à cette entreprise, Mahomet fit débarquer une armée dans l'île de Lesbos qu'une famille génoise nommée Gattilusio gouvernait. Après une défense héroïque à laquelle prirent part un grand nombre de Chevaliers, envoyés à son secours par l'Ordre allié de cette famille l'île tomba au pouvoir du Sultan.

Afin de couvrir les dépenses d'une guerre qu'il prévoyait imminente, le Grand Maître convoqua à Rhode un Chapitre Général, et invita les Commandeurs qui n'avaient pas payé leurs responsions à satisfaire leurs dettes. Quelques uns d'entre eux cependant trouvèrent les impôts trop lourds; d'autres prétendirent que le Grand Maître, affaibli par son âge avancé, s'allarmait sans nécessité à chaque mouvement de Mahomet; et avec

ces injustes accusations et d'autres encore ils réussirent à décider Paul II, qui siégeait alors sur le trône de Saint Pierre, à convoquer les Chapitre Général à Rome, et à y appeler le Grand Maître pour qu'il eût à se disculper des accusations portées contre lui.

Mais Zacosta prouva facilement au Pape combien ces accusations étaient fausses, et l'on adopta dans ce Chapitre des règlements très sévères contre les Chevaliers qui se refusaient à l'obéissance. Ces Règlements reçurent la sanction du Saint Siège.

Pendant son magistère (1462) on créa la huitième Langue en faveur des Castellans et des Portugais.

Le Grand Maître mourut à Rome le 11 février 1467 d'une pleurésie; il fut enseveli dans la Chapelle de S. Grégoire à Saint Pierre où le Pape lui fit faire de magnifiques funérailles.

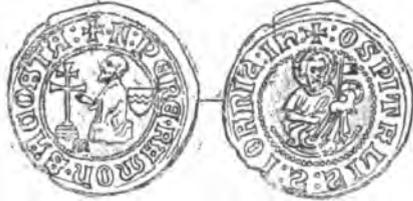
Armoiries. — D'or à deux fasces ondées de gueules, à la bordure de sable chargée de huit besants d'or.

ASPRES

* · F : PERE · RAMON · SACOSTA : — Le Grand Maître agenouillé à gauche au pied de la croix; derrière lui, écu à ses armes; au dessous, le différent M.

☩ * : OSPITALIS · S : IOANIS : IhL : (tous les S sont retournés). Saint Jean Baptiste vu de face à mi-corps, tenant de la main gauche la bannière de l'Ordre et l'agneau symbolique qu'il montre de la main droite. (LAMBROS, *Monnaies Inédites de Raymond Zacosta, 1461-1467*, dans le *Bulletin de l'Institut de Correspondance Hellénique*, Athènes, 1877).

Variété avec ✱ · F : PERE · RAMON · SACOSTA : et au ✱ :
OSPITALIS : S : IOANIS : Ih : (même observation pour une
partie des S). (LAMBROS, *Ibid.*).



JEAN URSINO

1467 a 1476

L'élection du successeur de Zacosta eut lieu à Rome, le 4 mars 1467. Jean Ursino ou Orsini de noble lignage italien, Prieur de Rome, fut élu Grand Maître.

Cependant toutes les îles avoisinant Rhodes et d'où les Chevaliers auraient pu espérer quelque secours étaient occupées par Mahomet. Celui-ci se disposait à enlever aux Vénitiens l'île de Négrepont, l'ancienne Eubée.

Les assiégés se défendirent avec une grande valeur; mais un traître ayant montré au Sultan un endroit mal défendu dans les fortifications, une brèche y fut ouverte en peu de temps. On donna immédiatement avis du péril au général Canale qui commandait la flotte de la République à laquelle s'étaient réunies les galères de l'Ordre. La lâcheté du Général fit perdre tout espoir, car, au lieu de livrer bataille à l'ennemi s'éloigna de l'île, malgré l'insistance que lui faisaient les Commandeurs d'Aubusson et Cardonne pour qu'il attaquât l'ennemi.

Le Sultan profita de la consternation dans laquelle le départ de la flotte avait plongé les assiégés pour prendre la place d'assaut, et il s'en rendit maître après avoir massacré les principaux défenseurs.

L'année suivante il arriva à Rhodes une ambassade du Roi de Perse. Il paraît que les Vénitiens après la perte de Négrepont avaient formé une ligue contre les Turcs; outre le Pape et les Chevaliers un grand nombre de Souverains d'Europe faisaient partie de cette alliance.

Mais pour obliger encore davantage le Sultan à faire une diversion qui l'empêchât de continuer ses conquêtes, on avait ex-

pédié un ambassadeur au Roi de Perse pour lui représenter la nécessité où il se trouvait de faire partie de la Ligue afin de se mettre à couvert de l'ambition de Mahomet. Le Roi avait donc envoyé l'ambassade dont nous parlons afin d'obtenir des Chevaliers et de la République qu'ils lui envoyassent des canons dont il avait grand besoin, les armes à feu étant encore inconnues en Perse.

Sa demande lui fut accordée, et la guerre que ce souverain fit à Mahomet contraignit ce dernier à différer son projet de conquête sur Rhodes. Le Grand Maître profita de ce répit pour augmenter les défenses de l'Ile, et il en confia l'exécution au Commandeur d'Aubusson.

Le Grand Maître mourut le 8 juin 1476 dans un âge très avancé, et après avoir ordonné la convocation de deux Chapitres Généraux.

Armoiries. — Bandé d'argent et de gueules, au chef d'argent, chargé d'une rose de gueules, soutenu d'or.

SEQUINS

— Le Grand Maître coiffé du bonnet des doges, agenouillé aux pieds de Saint Jean Baptiste, qui lui tend une bannière; derrière le Saint : S : IOHAN · IE (Sanctus Johannes Hierosolymitanus); derrière le Grand Maître : F · B · D · ORSINIS (Fratr Baptista de Orsinis); le long de la hampe de la bannière, les deux lettres $\frac{M}{B}$ (probablement pour Magister Rodi), le B figurant à tort pour un R.

℞ · SIT · T · XPE · DAT QTV · REGIS ISTE DVC — Le Christ dans une auréole elliptique. (LAMBROS, *Monete Inedite*, etc., Supplément, 1866, pl. I, n. 11; *Coll. Marignoli à Rome*).



Variété avec F · B · D · VRSINIS · O · derrière le Grand Maître; S IOHANI derrière le Saint, et au ☩ SIT · T · XPE · DATVR · Q · REGIS ISTE · DVC · (*Coll. Lambros; LAMBROS, Mélanges de Numismatique, n. 56*).

GIGLIATS

- ✱ : F : BAPTISA : DE : VRSINIS : MAGISTER - Le Grand Maître agenouillé au pied de la croix; sous la croix, le différent M; derrière le Grand Maître écu à ses armes.
- ☩ ✱ : HOSPITALIS : S : IOHANIS : IEROSOLIM - Même croix. (*Coll. Lambros; LAMBROS, Mél. de Numism., t. II, n. 37. M. Lambros possède un second exemplaire de coin différent*).



ASPRES

- ☩ ⦿ F ⦿ D ⦿ VRSINIS ⦿ M ⦿ OSPITLIS ⦿ - Le Grand Maître à genoux devant la croix patriarcale; derrière le Grand Maître un écusson avec ses armoiries. À ses pieds, le différent M.
- ☩ ☩ ⦿ OSPITALIS ⦿ S ⦿ IOANIS ⦿ D R S ⦿ - Saint Jean Baptiste vu de face à mi-corps, tenant de la main gauche l'agneau pascal et la bannière de l'Ordre.

(*Cette monnaie est citée par PACIAUDI, pag. 319; J. FRIEDLAENDER, Die Münzen des J.-O, etc., p. 26; et LAMBROS, Monete Inedite, etc., Supplément, 1866, p. 20, pl. I, 12*).



Variété avec * : F : B : . . . VRSINIS : MAGISTER F et au ꝥ * :
OSPITALIS : S : IOANIS : IERO . SOLIMITA : (*Coll. Schlumberger*).

Variété avec * : F : B : DE : VRSINIS : M : OSPITALIS : IERVS :
et au ꝥ * OSPITALIS : S : IOANIS : IEROSOLIMITAN : (les
S sont retournées). (LAMBROS, *Mélanges de Numismatique*,
n. 58).



Variété avec * : F : B : D : VRSINIS : M : OSPITLIS : . . et au
ꝥ * : OSPITLIS : S : IOANIS : D RSLI (LAMBROS, *Ibid.*, n. 59).

Variété avec les points mis en cette manière ∴ (*Coll. Marignoli à Rome*).

Variété avec * : F : B : D RVSINIS (sic) : M : OSPITALIS : et au
ꝥ * : OSPITALIS · S · IOANIS : IEROS · (LAMBROS, *Ibid.*, n. 60).

Variété avec * : F : B : D : RVSINIS : M : OSPITALIS : et au ꝥ * :
OSPITALIS : S : IOANIS · IEROS : (*British Museum ; très-bel
exemplaire*).

PIERRE D'AUBUSSON

1476 à 1503

Ce grand guerrier était la personne la plus apte à gouverner l'Ordre en des temps si critiques. Il fut un des plus remarquables parmi les Grands Maîtres qui dirigèrent l'Ordre. Il était né en 1418 et descendait des anciens Vicomtes de la Manche.

Il continua les préparatifs de défense commencés sous son prédécesseur, et n'omit rien de ce qui pouvait contribuer à la sûreté de Rhodes et des îles voisines; dans ces dernières il fit élever de distance en distance des tours ou petites forteresses où les habitants pussent se réfugier en cas d'attaque; il y expédia aussi des renforts d'hommes.

Il fit agrandir le fossé autour de la forteresse de Saint Pierre, afin d'y faire entrer les eaux de la mer, et qu'il pût ainsi servir de refuge aux bâtiments de petite portée contre les vaisseaux des Turcs et des corsaires.

Il remplit de vivres tous les magasins, et fit de grandes provisions de munitions de toutes sortes. Puis il appela à la défense du Couvent tous les Chevaliers qui se trouvaient en Europe.

Mahomet voyant ses desseins découverts et craignant que les Princes Chrétiens ne vissent au secours des Chevaliers, essaya de faire croire qu'il n'avait que des intentions pacifiques à l'égard de l'Ordre. Il donna à cet effet une commission à deux princes de sa famille pour traiter la paix.

Le Grand Maître feignit de ne pas comprendre le stratagème, et, sachant combien il lui serait utile de donner au Chevaliers d'Europe le temps d'arriver à Rhodes, il entra en négociations, et obtint une trêve. Il signa aussi la paix avec le Sultan d'Egypte et avec le Roi de Tunis.

Cependant les Chevaliers arrivaient en grand nombre des diverses contrées de l'Europe, accompagnés de plusieurs nobles français qui étaient suivis de guerriers et de serviteurs ainsi que l'exigeait leur noblesse. Le Grand Maître fut investi par le Chapitre de l'Ordre de toute l'autorité d'un dictateur, et il prit toutes les mesures nécessaires pour mettre l'île en état de soutenir un long siège.

Fatigué enfin de dissimuler si longtemps ses projets, Mahomet déclara ouvertement son intention de s'emparer de Rhodes. Il espérait que la prise de cette île amènerait la conquête de l'Asie toute entière.

Le 4 décembre 1479 Michel Paléologue, prince grec de la famille impériale qui avait abandonné sa religion, et était devenu Grand Vizir du Sultan, parut devant Rhodes avec l'avant-garde de l'armée; il tenta plusieurs descentes sur des points de moindre importance; mais il fut toujours repoussé par le courage des défenseurs.

Le 23 mai 1480 une flotte de 160 vaisseaux, sans compter les felouches et les vaisseaux de transport, conduisit à Rhodes une armée d'environ cent mille combattants aux ordres de Mesih-Pascha.

Les Chevaliers, s'avancèrent jusque sur le bord de la mer pour empêcher le débarquement, mais, écrasés par les forces bien supérieures du Sultan, ils durent se retirer, et le Vizir débarqua ses troupes et assiégea la ville.

Il dirigea ses premiers efforts contre la tour Saint-Nicolas; un ingénieur allemand, qui avait aussi renié sa religion et servait dans l'armée turque, lui ayant conseillé de l'attaquer. Cet ingénieur espérait que la prise de cette tour donnerait un grand avantage tant sur le port que sur la ville.

Ce même allemand fut ensuite envoyé à Rhodes afin d'en étudier les points les plus faibles; et, feignant de se repentir d'avoir pris service dans l'armée du Sultan, il se présenta dans Rhodes. Peu de temps après sa lâcheté fut découverte, et on le condamna à mort.

Cependant l'armée turque qui était pourvue d'un grand nombre de canons, quelques uns desquels d'une grandeur extraordinaire, continuait à battre en brèche la tour Saint-Nicolas. D'Aubusson connaissant l'importance de cette position, en confia la défense aux plus braves Chevaliers dont il prit lui même le commandement.

Le jour de l'assaut étant arrivé, l'armée du Sultan, après une attaque sanglante fut repoussée; et elle dut se réfugier sur la flotte.

Le Grand Vizir exaspéré par cette belle défense, tourna ses armes contre le quartier de la ville habité par les Juifs, et en peu de temps il détruisit tous leurs remparts. Mais il fut grandement surpris quand il s'aperçut que d'Aubusson, stimulant les assiégés par son exemple et par son courage, avait creusé un second fossé et élevé un second mur derrière celui que les Turcs avaient abattu. Tous, sans distinction de religion, d'âge ou de sexe, avaient travaillé à ces fortifications qui en d'autres circonstances eussent exigé plusieurs mois de fatigues.

Le Grand Vizir irrité de voir toutes ces choses, chercha à se défaire du Grand Maître par un assassinat; mais cette tentative échoua. Alors Michel Paléologue reprit l'attaque de la forteresse Saint-Nicolas, mais il fut repoussé une seconde fois après avoir subi de grandes pertes, bien que l'armée turque se fût comportée très-valeureusement.

Il tourna alors ses armes du côté habité par les Juifs et le mitraille de nouveau avec toutes les forces de son artillerie.

Le 27 juillet, l'armée turque commença l'assaut décisif. Les soldats Chrétiens, fatigués par les longues veilles, s'étaient endormis, et les Turcs purent placer leur drapeau sur les remparts qui commandaient la ville, sans rencontrer aucune résistance. Encouragé par cet heureux début, le Grand Vizir avança avec toute son armée.

D'autre part d'Aubusson s'approche pour défendre les points les plus menacés; et il demeure surpris en voyant que les ennemis

se sont rendus maîtres d'une situation si importante. A l'aide des échelles il assaillit à son tour les Turcs, et après un conflit sanglant dans lequel les deux armées montrèrent un courage et une valeur égale, il réussit à enlever les remparts à l'ennemi, et à mettre les Turcs en fuite.

Le Grand Vizir après cette défaite abandonna un siège qui lui avait coûté la plus grande partie de l'armée. Mahomet l'exila à Gallipoli, et ayant réuni une armée de trois cent mille soldats, il se disposait à un nouveau siège, lorsque la mort le frappa pendant qu'il traversait l'Anatolie à la tête de ses troupes. On dit que l'inscription de son mausolée portait :

J'avais l'intention de conquérir Rhodes.

Pour en revenir au Grand Maître, il avait été transporté dans son palais, couvert de blessures reçues au dernier assaut. Mais sa guérison fut prompte et il fonda trois églises pour remercier Dieu de la victoire, puis il récompensa les Chevaliers et les soldats qui s'étaient distingués pendant le siège. Il fit aussi distribuer beaucoup de blé aux familles des paysans et aux habitants dont les possessions avaient été dévastées par les Turcs.

Les deux fils de Mahomet non contents de se diviser son vaste empire, désirèrent réciproquement sa possession entière; et l'aîné Bajazet II, ayant défait le plus jeune Dschem, ou Zizim, celui-ci se réfugia d'abord en Egypte, puis à Rhodes. Grande fut la joie de d'Aubusson lorsqu'il se vit entre les mains un moyen si puissant de contraindre le Sultan à accepter ses conditions de paix. En effet ce dernier fit aussitôt des offres dans lesquelles il fut stipulé que le Sultan paierait 4500 ducats par an, et que le Grand Maître garderait Dschem prisonnier, et ne le céderait à aucun autre souverain, afin que cela ne pût servir de prétexte à une guerre.

Dschem croyant qu'il n'était point en sûreté à Rhodes, alla en France sous la garde du Chevalier de Blanchefort, et il fut cédé plus tard à Innocent VIII après des ordres réitérés; car le

Pape voulait le placer à la tête d'une armée chrétienne qui devait envahir la Turquie du côté de la Hongrie. Innocent VIII pour récompenser d'Aubusson d'avoir, suivant ses ordres, remis le malheureux prince entre ses mains, lui envoya le chapeau de Cardinal. Le successeur d'Innocent VIII, Alexandre VI, mit à prix la personne de Dschem et extorqua ainsi de fortes sommes au Sultan; mais il dut ensuite céder l'infortuné prisonnier à Charles VIII, Roi de France, qui s'était rendu maître de Rome dans une guerre contre le Pape et le Roi de Naples. Le jeune Prince mourut peu après empoisonné, et l'on croit que cet assassinat fut commis par César Borgia, fils du Pape.

Alexandre, pour répondre à l'opinion publique qui l'accusait de complicité dans ce crime, envoya des ambassadeurs dans plusieurs Cours d'Europe, pour cimenter une nouvelle guerre contre Bajazet; et afin de faire connaître la sincérité de ses intentions, il nomma le Grand Maître Généralissime de la ligue; il fit dire qu'il expédierait avant peu quinze vaisseaux de guerre. Déjà Louis XII, Roi de France, avait envoyé une flottille commandée par Philippe de Clèves Ravenstein, lequel avait ordre de ne rien entreprendre sans le consentement du Grand Maître. Les galères du Pape ne parurent jamais devant Rhodes; et Ravenstein, croyant acquérir de la gloire, chercha à se rendre maître de l'île de Mitylène sans communiquer ses intentions au Grand Maître. Mais ne possédant que des forces insuffisantes, il fut contraint de lever le siège, et revint en France, après avoir perdu la plus grande partie de ses troupes.

Seules les galères de l'Ordre continuèrent la guerre contre les Infidèles; elles firent une prise considérable: c'était une flotte composée de vaisseaux chargés de riches marchandises.

Le Grand Maître mourut le 30 juillet 1503 à un âge fort avancé. L'histoire dit que sa mort fut hâtée par les injustices d'Alexandre VI, qui faisait trafic des dignités vacantes de l'Ordre.

Armoiries. — D'or à la croix ancrée de gueules.

SEQUINS

PETRVS DAVBVSSON - Le Grand Maître à genoux reçoit des mains de Saint Jean l'étendard de l'Ordre, derrière le Saint S IOhANI le long de la hampe de l'étendard M P

⚡ SIT T XPE DATVS S REGIS ISTE DVCAT - Le Sauveur dans une auréole elliptique. (*Citée par le DR. FRIEDLAENDER, Die Munzen des Johanniter-Ordens, 1843, pl. I, 9, comme appartenant à la collection de Monsieur M. de Reichel à Saint-Petersbourg; et Coll. Prof. Pisani à Malte.*)



Variété citée par PACIAUDI, p. 318. Le nom du Grand Maître divisé ainsi DAVB VSSON

Variété avec ·F·PE·DAVBVSS et ·S·IOhANNI; le long de la hampe M·P· et une étoile. Au ⚡ ·SIT·T·XRE·DATVR· (sic) REGIS·ISTE DVC (KÖHNE, *Zeitschrift für M. S. und W.-Kunde*, t. v, 1845, pl. I, 6 et t. III, p. 12).

Variété du précédent sans étoile, et avec ·SIT·T·XRE·DATV·· REGIS·ISTE·D· au revers. (*Schlumberger*).

Variété avec F·PETRVS DAVBVSSON et S IOhANNI; le long de la hampe M·P· et une rosette; au ⚡ ·SIT·T·XPE·DATVSS·REGIS·ISTE·DVCAT (LAMBROS, *Mélanges de Numismatique*, t. II, n. 61; *Coll. Marignoli à Rome*).

Variété avec F·PETRVS DAVBVSSON et S IOhANNI; le long de la hampe, seulement MP· au ⚡ ·SIT·T·XPE·DATVS·REGIS·ISTE·DVCIS ou parfois DVCAT (LAMBROS, *Ibid.*, n. 62; et *Cabinet Fürstenberg*).

Variété du précédent avec ·SIT·T·XPE·DATV·REGIS·ISTE·DUC· (*Cabinet Royal de Turin*). (*Millim. 31, grammes 3.450*)

Variété avec F·PE·DAVBVSSON et S·IOhANNI; le long de la hampe MP· et au ☩ SIT·T·XPE·DATV·REGIS·ISTE·D. (*LAMBROS, Ibid., n. 63; et Coll. Marignoli à Rome*).

Variété avec F·PE·D'AVBVSSON (*Coll. du Grand Magistère de l'Ordre à Rome*).

Variété avec F·PETRVS·DAVBVSSON et S·IOhANNI - Le long de la hampe MP et au ☩ ·SIT·T·XPE·DATVS·REGIS·ISTE·DVC· (*Coll. Marignoli à Rome*).



Variété avec F·PE·DAVBVSSON et S·IOhANNI; le long de la hampe MP; au ☩ ·SIT·T·XPE·DATV·REGIS·ISTE·D· (*LAMBROS, Ibid., n. 64; et Coll. Marignoli à Rome*).

Variété avec F·PETRVS·DAVBVSSON et S·IOhANNI; le long de la hampe MP; au ☩ SIT·T·XPE·DATVS·REGIS·IST·E·DVCAT· (*Catalogue Schulthess-Rechberg*).

Variété avec ·F·PE·DAVBVSSON et S·IOANNI; le long de la hampe MP; au ☩ SIT·T·XPE·DATV·REGIS·ISTE·D· (*LAMBROS, Ibid., n. 65*).

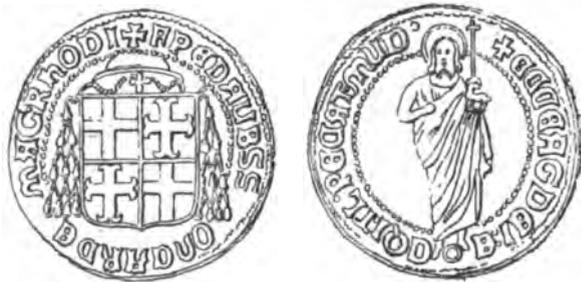
Variété avec ·F·PETRVS·DAVBVSSON et S·IOhANNI; le long de la hampe MP; au ☩ SIT·T·XPE·DATVSS·REGIS·ISTE·DVCA (*Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale à Paris*).

Variété avec ·F·P·DABVSSON et S·IOhANI et au ☩ ·SIT·T·XPE·DATO·REGIS·ISTE·DV (*Collection Marignoli à Rome*).

PIECES D'ARGENT DE GRAND MODULE

- * F PE DAUBSS ON CARDE MAG · RhODI - Ecusson avec les armoiries écartelées. Dans le premier et le troisième quartiers les armoiries de l'Ordre. Dans le deuxième et le quatrième celles du Grand Maître; l'écusson est surmonté du chapeau de cardinal; les glands inférieurs coupent la légende de chaque côté. Entre le chapeau et l'écusson une petite croix ornée.
- Ⓜ * ECCE AG DEI : E ⊙ C QI · TL · PECAT · MUD · (*Ecce Agnus Dei, Ecce qui tollit peccatâ mundi*). Saint Jean Baptiste debout de face, dans un grênetis, montrant de la main droite l'Agneau pascal et la bannière de l'Ordre qu'il tient de la gauche. La tête de Saint Jean coupe la légende; entre ses pieds les différent O ou G.

Cette monnaie est citée par MADER (Addit. crit., t. II, p. 164, 47) qui la nomme Demi-thaller (Voir l'Appendice: Note des monnaies ayant cours à Rhodes). C'est la première monnaie où l'on trouve les armes du Grand Maître écartelées avec celles de l'Ordre.



- * PE D'AVBVSSON · CAR · ET · MAG · MAN · RODII · - Monnaie pareille à la précédente.
- Ⓜ * ECCE : AGNVS DEI : QVI : TO : P · M · - Comme dans la précédente. (PAULI, *Code Diplomatique*, pl. II).

Variété avec . * · F · PE · DAUBS—SON · CARD · MAG · RhODI :
 et au ☩ * : ECCE : AG · DEI : E—C · QI · T · L : PECAT MUD :
 (*Millim. 37, grammes 13.30*). (MADER, J. FRIEDLAENDER,
 GROTE, SCHULTESS—RECHBERG, etc. — *Les descriptions de ces
 divers auteurs varient d'une manière presque insignifiante*).

Variété avec * F · PE · DAVBV—SSON · CAR · ET · MAG · MAN ·
 RODII (sic?), et au ☩ * ECCE : AGNVS : DEI : QVI : TO : P :
 M : (PAULI, t. II, pl. III, 23).

Variété avec : * : F · PE · DAUBSS—ON · CARD · E—MAG · RhODI :
 et au ☩ * : ECCE : AG · DEI : E—C · QI · TL : PECAT · MUD · —
 Entre les pieds du Saint, un différent qui, ici, est sûrement
 un G et non un O. (*Cabinet des Médailles de la Bibliothè-
 que Nationale à Paris*).

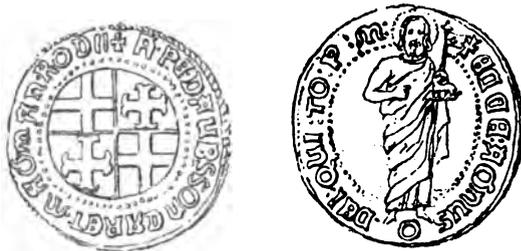


Variété avec * · F · PE · DAUBS—SON · CARD : — MAG · RhODI
 et au ☩ * ECCE : AG · DEI : E—C · QI · T · L : PECAT MUD— :
 (Le P. NORBERT-DECHANT, *Wiener Numismatische Monats-
 hefte*, t. IV, 1868, p. 314).

Autre type: (*Monnaie plus petite que la précédente*). * · F · PE ·
 DAUBSSON CAR ET · MAG · MAN · RODII — Les armes ¹⁾ de
 l'Ordre écartelées de celles du Grand Maître, dans un grénétis.

¹⁾ Pour éviter d'inutiles répétitions, il est entendu que les paroles *armes écartelées* veulent dépeindre un écusson sur lequel sont représentées dans le premier et le troisième quartiers les armes de l'Ordre et dans les autres les armes du Grand Maître dont il est fait mention. On dit aussi écusson renfermant de même les armoiries du Grand Maître et celles de l'Ordre. Ce dernier terme est plus généralement usité.

☞ * ECCE : AGNUS— · DEI : QUI : TO : P : M : - Saint Jean Baptiste, debout de face, montrant de la main droite le livre des Evangiles, qu'il tient de la gauche, avec l'agneau symbolique et la bannière de l'Ordre. La tête et les pieds du Saint coupent le grènetis et la légende; entre ses pieds, le différent O ou G. (*Millim. 33, grammes 6.60*). *Coll. Dr. Pisani à Malte*).



Variété avec * : F : PE · DAUBSSON : CAR : ET MAG : MN · RODI :
 et au ☞ : * : ECCE * AGNUS * — * DEI * QUI * TO * P * M * -
 Entre les pieds du Saint, le différent G. (*Cabinet des médailles de la Bibliothèque Nationale à Paris*).



DENIERS DE BILLON

- * · F · PE · DAVBOSSON · M · OSPIT - La croix ancrée des Aubusson dans un grènetis.
- ☞ S · IOhANNS—B · (Baptista) IERVVL - Saint Jean Baptiste, debout de face, tenant la croix de la main droite, et de la gauche, une banderole flottante. (*LANGLOIS, pl. II, 10*).

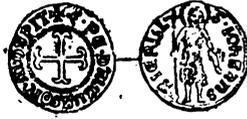
Variété avec * F · PE DAUBUSSON · M · OSPIT et au r̄ · S · IOhANNS— · B · IERV L (Le P. NORBERT DECHANT, *Wiener Numismatische Monatshefte*, t. iv, p. 316, 10, 11, 12).

Variété avec * F · PE · D'AVBOSSON · M · OSPIT et au r̄ S · IOhANNS—B · IERUL (*Citée par PACIAUDI*, p. 320; et *Coll. du Prof. Pisani à Malte*).



Variété avec OSP · (*Coll. Marignoli à Rome*).

Variété avec * · E · PE · D'AUBUSSON · M · OSPIT et au r̄ S · IOhANNS—B · IERUL · (*Schlumberger*).



Variété avec * F · PE · D'AVBVSSON M · OSPIT et au r̄ S · IOhAN—ÆERVN (sic). (*Schlumberger*).

Variété avec · S · IOAERS—B IERV L au revers. (*Schlumberger*);
autre variété * · F · PE · D'AVBSON · M · OSPIT et au r̄ S · IOhAN—B · IERV L · (*Schlumberger*).

Le poids de ces derniers est en moyenne de gramm. 0.50.

ÉMERY D'AMBOISE.

1503 à 1512.

D'Amboise se trouvait en France lorsqu'il reçut la nouvelle de son élection.

Bajazet qui n'avait plus rien à craindre depuis la mort de son frère, se prépara à reprendre la guerre contre les Chevaliers, et dans ce but il s'unit au Sultan d'Égypte.

En 1505 une flottille débarqua 500 soldats dans l'île de Leros, et ceux-ci ayant ouvert une brèche, allaient s'en rendre maîtres; lorsque un jeune chevalier nommé Simeoni voyant le danger, fit vêtir les habitants en Chevaliers, et de cette manière les conduisit sur la brèche. Les Sarrasins, croyant que les assiégés avaient reçu du secours, abandonnèrent l'île.

Cependant le Sultan d'Égypte avait expédié cinq vaisseaux portant une petite armée qui devait s'emparer de l'île de Lango. Mais tous les soldats égyptiens tombèrent au pouvoir du Gouverneur de l'île.

Cette prise fut suivie en 1507 d'une autre encore plus considérable. Une fois par an un grand vaisseau de guerre que les Sarrasins appelaient *La Reine de la Mer*, partait d'Alexandrie pour Constantinople chargé de soieries, épices et autres riches marchandises provenant des Indes. Ce vaisseau avait cinq ponts, et portait mille soldats pour sa défense, outre les marchands et les marins. Le Commandeur de Limoges ayant reçu l'ordre de chercher à se rendre maître de ce bâtiment, s'embarqua sur la galère de l'Amiral, et réussit à s'en emparer.

Outre les grands trésors que l'on trouva à bord de ce vaisseau, l'ordre obtint de riches cadeaux pour les rançons des marchands qui s'y étaient embarqués. Peu de jours après cette prise, trois

bâtiments sarrasins, chargés de marchandises tombèrent aussi au pouvoir des Chevaliers.

Cependant le Sultan d'Égypte Khansou-Gaouri avait formé une ligue avec le Roi de Calcutta contre Emmanuel Roi de Portugal. Ses vaisseaux de guerre ne pouvant lui suffire, le Sultan obtint de Bajazet la permission de couper du bois dans les forêts de la Cilice. En 1510 le bois était coupé, et le Sultan expédia une flotte de vingt-cinq vaisseaux pour le transporter à Alexandrie. Mais le Grand Maître, de concert avec le Roi de Portugal, ayant obtenu du Conseil les fonds nécessaires à une telle entreprise, mit sur mer le grand vaisseau pris aux Sarrasins peu de temps auparavant, quatre galères et dix-huit bâtiments de diverses grandeurs. Cette flotte fit voile vers Ajazzo, et ayant rencontré la flotte ennemie, elle l'attaqua et s'en empara. Les Chevaliers prirent onze vaisseaux et quatre galères et firent un grand nombre de prisonniers; et ayant mis le feu à tout le bois qui avait été préparé, ils s'en retournèrent à Rhodes chargés d'un riche butin.

Toutes ces prises enrichirent beaucoup le trésor qui se trouvait du reste en de bonnes circonstances, une grande partie des Chevaliers dépensant au bénéfice de l'Ordre les rentes de leurs Commanderies.

D'Amboisemourut en 1512 dans sa soixante-dix huitième année.

Armoiries. — L'Ecu est palé d'or et de gueules en six morceaux.

DOUBLES DUCATS

* : F : EMERICVS : DAMBOISE : MAGNO : M · C : R : — Armoiries écartelées entourées d'un filet.

✠ * · AGN · DEI QVI · TOLLIS · PECCA · MVN · MISE · NO — L'agneau pascal à droite regardant en arrière; un étendard derrière l'agneau. (PAULI, *Code Diplomatique*, t. II, pl. III, 24; DR. FRIEDLAENDER, p. 36; et ROTTIERS, n. 1).

On voit au British Museum une monnaie d'argent exactement pareille à ce type; elle mesure mill. 25, grammes 2.840.



Variété avec * F EMERICVS DAMBOISE MAGNO MAG · R ·
et au ☩ * AGN · DEI QVI · TOLLIS · PECCA · MVN · MISE · NO ·
(Mill. 26, grammes 7). (Coll. Montenuovo à Vienne; LAMBROS, *Mél. de Num.*, t. II, n. 66).

Variété avec * · F · MERICVS · DAMBOISE · M · MG · R et au
☩ * · ECCE · AGNVS DEI · QVI TOLLIS · PC · M · - Sous l'agneau, le différent P (Cabinet des Médailles de la Bibl. Nat. à Paris). Exemptaire superbe de conservation.



* : F : EMERICVS : DAMBOISE : MAGNO : M · G : R : - Armes écartelées du Grand Maître et de la Religion.

☩ * · AGN · DEI QVI · TOLLIS · PECCA MVN · MISE · NO · - L'agneau symbolique portant la bannière. (Mill. 24). (ROTTIERS, *Atlas*, pl. 74, 1; FRIEDLAENDER, *Die Münzen de J.-O.*, 1843, pl. I, 16; LANGLOIS, pl. II, 11).



EMERICVS · DA BOIS - Le Grand Maître à genoux, reçoit l'étendard de l'Ordre des mains de Saint Jean; derrière le Saint S · IOhANI - Près de la hampe MD †

‡ SIT · T · XPE · PATVS EGIS · ISTE · DV · - Le Sauveur comme plus haut dans une auréole d'étoiles. (*Bibliothèque de l'Université de Bologne*).



Variété avec F · MERICVS DR et près de la hampe MB † et au ‡ SIT · T · XPE DATV · REGIS ISTE DV (PACIAUDI, p. 318).

Variété avec F · EMERICVS · DAMBOIS · et au ‡ SIT · T · XPE · DATVS —EGIS · ISTE · DVC · (FRIEDLAENDER, *Die Münzen des J.-O.*, 1843, pl. i, 13).

Variété avec F · MERICVS · DA · (FRIEDLAENDER, *Ibid.*, p. 33 et Supplément, p. 5).

Variété avec F · EMERICUS · DAMBOS · et S · IOhANIS écrit de bas en haut; au ‡ SIT · T · XPE · DATVS —S · REGIS · ISTE · DVCAT (FRIEDLAENDER, *Ibid.*, p. 34; ZANETTI, *Monnaies d'Italie*, t. iv, p. 28).

Variété avec F · MERICVS · DB et au ‡ SIT · T · XPE · DAT —REGIS · ISTE · D · (Le P. NORBERT-DECHANT, *Wiener Numismatische Monatshefte*, t. iv, p. 316).

Variété avec · F · MERICVS · DB · et S · IOANNIS - Le long de la hampe M · B · et une rosette. Au ‡ SIT · T · XPE · DAT · T —REGIS · ISTE · DV (*Schlumberger*).

Variété du précédent avec · S · IOhANNI et au ‡ SIT · T · XPE · —DA · REGIS · ISTE (LAMBROS, *Mélanges de Numism.*, n. 69).

Variété avec F · EMERICVS · DAMBOYSE et S · IOhANI - Le long de la hampe ME † - Au ‡ SIT · T · XPE · DATVS —REGIS · ISTE · DVCAT · (LAMBROS, *Ibid.*, n. 67).

Variété avec F·EMERICVS·DAM—BOIS et ·S IOhANI - Le long de la hampe MD ☙ - Au ☙ ·SIT·T·XPE·DATTVS— ·REGIS·ISTE·DVCAT· (LAMBROS, *Ibid.*, n. 68).



Variété avec F·EMERICVS·DAMBOISE (*Cabinet Numismatique de l'Ermitage Impérial à Saint-Petersbourg*).

Variété avec ·F·MERICVS·DB et S·IOhANI - Le long de la hampe MB ☙ - Au ☙ ·SIT·XPE·DAT·TV— ·REGIS·ISTE ·DVCA (LAMBROS, *Ibid.*, n. 70).

Variété avec ·F·MERICVS·DB· et ·S·IOhANI - Le long de la hampe MB ☙ - Au ☙ SIT·T·XPE·DAT·TV— ·REGIS·ISTE·DV· (LAMBROS, *Ibid.*, n. 71; *Cabinet Royal de Turin*; et *Coll. Marignoli à Rome*).



Variété avec ·F·MERICVS·DAB et S·IOANNI - Le long de la hampe MB ☙ - Au ☙ ·SIT·T·XPE·DA— ·REGIS·ISTE ·DV· (*Schlumberger*).

PIÈCES D'ARGENT DE GRAND MODULE

* F·EMERICUS DAMBOISE MAGNUS MAGNO - Armoiries écartelées entourées d'un filet.

✠ * AGNUS DEI QUI TOLI PECATA MUNDI M - L'agneau pascal portant la bannière, au dessous la date 1503, incrustée. (Cette pièce, qui a l'air un peu douteuse, se trouve au Cabinet Numismatique de l'Ermitage Impérial à Saint-Petersbourg). (Millim. 37, gramm. 10).



Variété avec ✠ : F · EMERICUS · DAMBOISE · MAGNUS · MAGRO : et au ✠ * AGNVS : DEI : QUI : TOLI : PECATA : MUNDI : M · (Mill. 35, gramm. 9.800). (Coll. Furse).



Variété avec ✠ : F : MERICVS : DAMBOISE : MAGNVS : M : ROD : et au ✠ * : ECCE : AGNVS : DEI : QVI TOVIS : PECCAT : M ; au dessous de l'agneau, le différent P. (Le P. NORBERT DECHANT, *Wiener Numismatische Monatshefte*, t. IV, p. 317, 14 ; *Collection du Séminaire Ecossais de Vienne*).
Première subdivision du type précédent ; module plus petit : ✠ F EMERICVS : DAMBOISE : MAGNVS : M : R - Armes écartelées du Grand Maître et de la religion.

⌘ * ECE : AGNVS : DEI QVI · TOLIS : PECAT M - L'agneau symbolique portant la bannière; au dessous, le différent P. (Millim. 29, gramm. 4.850). (Cabinet Royal de Turin; et LAMBROS, *Mélanges de Numismatique*, n. 72).



Seconde subdivision du premier type; module encore plus petit:

* F · EMERICVS · DAMBOISE · MAGNVS · MA entre deux grènetis. Armes écartelées du Grand Maître et de la religion.

⌘ * · AGN · DEI · QVI · TOLIS : PECCA · MVD · MISE · NO - L'agneau symbolique portant la bannière. (Grammes 2.06). (LAMBROS, *Mélanges de Numismatique*, n. 73).

Variété avec * : F : EMERICVS : ΔAMBOISE · MAGN Q · MAG : et au ⌘ * AGN : DEI · QVI · TOLIS : PECCA · MVD · MISE · NO (Gramm. 2.49). (LAMBROS, *Ibid.*, n. 79).

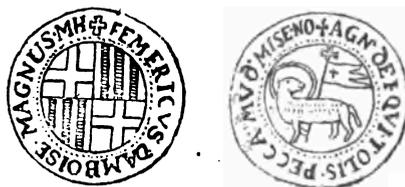
Variété avec * ∘ F ∘ MERICVS ∘ DAMBOISE ∘ M ∘ et au ⌘ ∘ ECCE ∘ AGNVS ∘ DEI ∘ QVI TOLLIS - Sous l'agneau, le différent P. (KÖHNE, *Zeitschrift für Münz-S. und W.-Kunde*, t. IV, pl. I, 7).

Variété avec * : F : MERICVS : DABOISE : MAGNVS : M : ROD et au ⌘ * ECCE : AGNVS : DEI : QVI : TOLIS : PECCAT : M FRIEDLAENDER, *Die Münzen des J.-O.*, Supplément, p. 6).

Variété avec * : F EMERICUS · DAMBOISE · MAGNO : MAGIS. et au ⌘ * AGN · DEI · QUI : TOLIS : PECCA · MVA · MISE · NO (Grammes 2.40). (Schlumberger).



Variété du précédent avec ✱ F EMERICVS DAMBOISE · MAGNVS
MH (PAULI, *Code Diplomatique*, pl. II, 20; et *Bibliothèque
de l'Université de Bologne*).



Variété avec ✱ F · EMERICVS · DAMBOVSE · MAGNO · MAG · R
et au ☩ ✱ AGN · DEI QVI TOLIS PECCA · MVN · MISERO
(*Coll. Prof. Pisani à Malte; et British Museum*).



Variété avec ✱ F · EMERICVS · DAMBOISE · MAGNO · MAGIS
et au ☩ ✱ AGNO DEI QVI TOS : PECCA · MVD · MISE NO
(*Gramm. 2.55*). (Vogüé, *Mélanges de Numismatique*, t. II).

DENIERS DE CUIVRE ET DE BILLON

Premier type; billon : ✱ F · EMERI · DABOISE · MAGNO · M · RO
- Armes écartelées du Grand Maître et de la religion.
☩ ECCE · ANNS · DEI · EC... - Saint Jean Baptiste debout, tenant
de la main droite une longue banderole, et de la gauche une
longue croix. (FRIEDLAENDER, *Die M. des J.-O*, 1843, pl. II, 19).



Variété avec * F... DAMBOISE · MAG · et au ☩ E... GNVS
DEI ECCE : QV - Les pieds du Saint coupent la légende et
sont placés de chaque côté de l' S d' *Agnus*. (Le P. NORBERT
DECHANT, *Wiener Numismatische Monatshefte*, t. IV, p. 318,
n. 15).

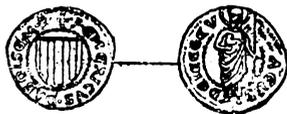
Second type; billon : * F · EMERICVS · D'AMBOISE · M · - Ecu
aux armes d'Amboise.

☩ ECCE · AG—NVS DEI - Saint Jean Baptiste debout, tenant
l'agneau de la main droite, et une longue croix de la gauche.
(*Coll. Prof. Pisani à Malte*).



Variété avec * F · MERICUS · DABOIS · M · M · et au ☩ ECCE
AG—NVS DEI (LAMBROS, *Mélanges de Numismatique*,
n. 75).

Variété avec * · F · EMERICVS · DABOISE · M · R · et au ☩ ...
AGUS—DEI ECCE · V (LAMBROS, *Ibid.*, n. 76).



Troisième type; cuivre : * F EMERICVS : DABOIS · M · M -
Croix protencée, cantonnée de croisillons.

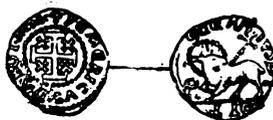
☩ ECE · ANVS · D · I OI TO - L'agneau symbolique portant la
bannière. (LAMBROS, *Mélanges de Numismatique*, n. 77).

Variété avec * F · EMERICVS · DABOIS · M · A · et au ☩ ECE ·
ANVS · DI · QI · T—O (*Schlumberger*);

autre avec * F EMERICVS · DABOIS · M · M · (*Schlumberger*);

autre avec * F MERICVS · DABOIS et au ☩ ECE NNIUS DI ·
QI (LAMBROS, *Ibid.*, n. 78);

autre avec ✱ F EMERICVS · DABOI · M M et au ☿ ECE ANIVS
DI QI TO (*Schlumberger*).



Variété avec ✱ F EMERICVS · DABOIS · M M · et au ☿ ECE
ANIVS DEI QI TO (*LAMBROS, Ibid., n. 79*);
autre avec ✱ F MERICVS · DABOIS · MA · M et au ☿ légende
très incorrecte. (*Cabinet Royal de Turin*);
autre avec F EMERICVS · DABOIS · MA · M et au ☿ légende
presque effacée. (*Schlumberger*).

GUY DE BLANCHEFORT

1512 à 1513

Le successeur d'Amboise fut Guy de Blanchefort, neveu de d'Aubusson.

Il se trouvait en Europe retenu par une maladie. Ayant appris que les Turcs faisaient de nouveaux préparatifs de guerre, il se résolut à partir, et alla s'embarquer à Villefranche de Nice; mais le voyage augmenta sa maladie et les siens voulurent le débarquer en Sicile; mais lui, craignant que s'il venait à mourir le Pape Jules II apprenant sa mort n'usurpât quelque droit électoral, insista pour que le voyage fût continué.

Il mourut pendant la traversée dans le voisinage des îles Joniennes le 24 novembre 1513.

Armoiries. — D'or à deux léopards passant, de gueules, l'un au dessus de l'autre.

PETIT PIÈCES EN CUIVRE

- * GUY DE BLACHEFORT · - Ecu écartelé aux armes du Grand Maître et de l'Ordre. Sur le côté et au dessous de l'écu, des ornements en forme de rameaux.
- ✠ * IN HOC SIGNO VINCES · - Ecu portant la croix de l'Ordre. Mêmes ornements sur les côtés et au dessous de l'écu. (*Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale à Paris*).



Variété avec * GVIDO : DE : BLANCHEFORT et au ☩ * IN HOC
SIGNO VINCES · * · (*Gramm.* 1.50). (HÖHNE, *Berliner Blät-*
ter für Münz Siegel und Wappenkunde, pl. XIX, 3).

Variété avec * G V Y : DE : BLANCHEFORT et au ☩ * IN HOC
SIGNO : VINCES (VogüÉ, *R. n.*, 1865, p. 312, pl. XIV, 17).

Variété avec * GVI DE : BLANCHEFORT · * et au ☩ * IN HOC
SIGNO : VINCES · * (*Schlumberger*).

Variété avec * GVI : DE : BLANCHEFORT · * et au ☩ * IN HOC
: SIGNO : VINCES : * (*Cabinet des Médailles de la Ville de*
Marseille).



FABRICE DEL CARRETTO

1513 à 1521

Une des dernières volontés de Blanchefort avait été qu'un navire fût détaché de la flotte aussitôt après sa mort, et expédié avec toute la promptitude possible à Rhodes, pour y porter la triste nouvelle.

Ces ordres furent exécutés ponctuellement, et la nouvelle du triste événement étant parvenue à Rhodes le 13 décembre, le Chapitre fut immédiatement convoqué, et l'Amiral Fabricius del Carretto de la bien noble famille des Seigneurs de Finale en Italie fut élevé à la dignité de Grand Maître.

Son premier soin fut de réunir un Chapitre Général afin de prendre les mesures nécessaires pour la défense de l'île qui était menacée d'un assaut. Par l'entremise d'un négociant de Lyon, on acheta plusieurs pièces d'artillerie.

Le trône de Turquie était occupé par Sélim, le plus jeune des trois fils du Sultan Bajazet; lequel après avoir détroné son père le fit empoisonner, et fit étrangler ses frères avec leurs familles.

Ce prince était très ambitieux, et il chercha à faire de nouvelles conquêtes. En conséquence il déclara la guerre au Roi de Perse; il le battit et s'empara de la célèbre ville de Tauris. Le Roi de Perse afin de tenir tête à un Souverain si puissant envoya des ambassadeurs à Rhodes et forma une ligue avec les Chevaliers contre l'ennemi commun; le Sultan d'Égypte entra aussi dans cette ligue. Sélim en ayant eu connaissance, déclara la guerre à Khanson Gaouri Sultan d'Égypte, et, dans l'espace de quatre ans, il réduisit l'Égypte en provinces de l'empire turc. Il se préparait à une guerre contre les Chevaliers quand il mourut le 22 septembre 1520.

Soliman II, le plus grand Souverain qui se soit assis sur le trône ottoman succéda à son père; et persuadé que la possession de Rhodes et de Belgrade pouvait seule le confirmer dans ses domaines, il se prépara à faire leur conquête. Cependant avant d'entreprendre cela, il apporta tous ses soins à établir un bon gouvernement dans ses Etats. Ensuite ayant donné pour raison le mauvais traitement qu'un de ses Ambassadeurs avait reçu à la Cour de Hongrie il s'apprêta à mettre ses projets à exécution.

Il envoya une flotte qui parut devant Rhodes. Ce n'était pourtant qu'une feinte; et pendant que le Grand Maître préparait ses armes et mettait l'Ile en état de défense, Soliman à la tête de son armée parut devant Belgrade, et en commença le siège et la força à capituler le 29 août 1521.

Le Grand Maître avait expédié des ambassadeurs dans plusieurs Cours d'Europe pendant ce temps pour informer les souverains catholiques du danger qui menaçait l'Ordre et réclamer de prompts secours. Sur ces entrefaites Del Carretto mourut après une courte maladie au mois de janvier 1521. C'était un prince libéral et charitable et très aimé du peuple; il possédait plusieurs langues modernes et connaissait les anciennes; ces grandes connaissances étaient fort rares en ces temps là.

Armoiries. — Cinq barres diagonales de gueules sur champ d'or.

SEQUINS

F FABRICII · D · CA — Le Grand Maître à genoux devant Saint Jean, reçoit l'étendard; derrière le Saint S IOANNIS.

℞ SIT · T · XPE · DAT · QTV · REGIS · ISTE · DVCAT — Le Sauveur dans une auréole elliptique. (*Coll. Schulthess-Rechberg; FRIEDLAENDER, p. 42). (Millim. 21, gramm. 3.450).*



Variété avec DV pour DVCAT au revers. (PACIAUDI, n. 3, p. 318).

Variété avec MF près de la hampe de l'étendard. (*Bibliothèque de l'Université de Bologne*).

Variété avec F·FABRICII·D·CA· et derrière le Saint S IOANNIS - Le long de la hampe de la bannière M·F·X (FRIEDLAENDER, *Die M. des J.-O.*, 1843, pl. II, 21).

Variété avec SIT·T·XPE DATVS S—REGIS ISTE DV· (*Catalogue Reichel*, t. IX, p. 467).

Variété avec SIT·T·XPE·DAT·QT·—REGIS ISTE·DVC (EGGER, *Wiener Numismatische Monatshefte*, t. II, 1861, p. 37, pl. I, 10).

Variété avec F·FABRICII·D·C· et S·IOhANNI - Le long de la hampe M·F·☙ et au ☙ SIT·T·XPE·DAT·Q·TV—REGIS·ISTE·DVCAT (LAMBROS, *Mél. de Num.*, n. 80).

Variété du précédent avec ·SIT·T·XPE·DAT·Q·T·—REGIS·ISTE·DVC (*Cabinet des Médailles de la Bibl. Nat. à Paris*).

Variété avec F·FABRICII·D·C· et S·IOANNIS - Le long de la hampe MF ☙ et au ☙ ·SIT·T·XPE·DA·—·T·REGIS·IST·D· (LAMBROS, *Ibid.*, n. 81).

Variété avec F·FABRICII·C· et S·IOANNIS· - Le long de la hampe MF ☙ et au ☙ SIT·T·XPE·DAT·T—REGIS·ISTE·QV (LAMBROS, *Ibid.*, n. 82).

Variété avec F·FABRICII·D·CA et S IOANNI· - Le long de la hampe MF X et au ☙ SIT·T·XPE·DAT·Q·TV—REGIS·ISTE·DVC (*Cabinet des Méd.*; et *Coll. Marignoli à Rome*).

Variété avec F·FABRICII·DCR et au ☙ ·SIT·T·XPE·DAT·Q·T·—·REGIS·ISTE·DVCAT· (*Schlumberger*).



Variété du précédent avec ISTE·DVCA au lieu de ISTE·DVC· (*Cabinet Royal de Turin*). (*Millim.* 21, *gramm.* 3.450).

PIECES D'ARGENT DE GRAND MODULE

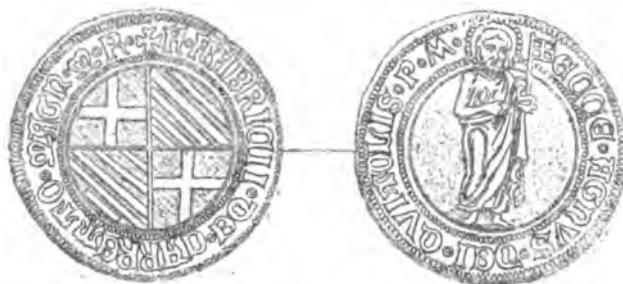
* F · FABRICII · DE · CARRETTO · MAGN · M (Cette pièce étant ici trouée, on ne peut lire la lettre qui suit) – Armoiries écartelées entourées d'un filet.

Ⓡ ECCE AGNVS DEI · QVI · TOLIT · P · – Saint Jean tenant de la main gauche l'agneau pascal et l'étendard de l'Ordre. (Millim. 36, gramm. 9.300). (Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale à Paris).



* F · FABRICII · DE · CARRETTO · MAGN · M · R · (la forme des M est très particulière) – Armes écartelées du Grand Maître et de la religion.

Ⓡ ECCE · AGNVS · DEI · QVI · TOLIS · P · M · – Saint Jean Baptiste, debout de face, tenant de la main gauche la bannière, le livre des Evangiles et l'agneau symbolique, qu'il montre de la droite. (Même dimension et poids). (Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale à Paris; et Cabinet du Séminaire Ecossais de Vienne).



Variété: MURATORI, *Antiquitate Italiae*, t. II, p. 764, et ARGELATI, *De Monetis Italiae*, ont publié un exemplaire presque pareil avec ◦ M ◦ M G R ◦ R ◦ et au ☩ TOLLIS.

PIECES D'ARGENT DE MODULE PLUS PETITE

* · FABRICII DE CARRETTO · M G · M · – Ecu aux armes du Grand Maître dans un double grènetis.

☩ ECCE · AGNVS DEI QVI TOLI · – Saint Jean Baptiste debout sans l'agneau symbolique dans ses bras et sans le livre des Evangiles, tenant seulement la bannière de l'Ordre. (*Millim. 25, gramm. 2.400*). (*Cabinet de Gotha*).



Variété avec ECCE ◦ AGN DEI ◦ QVI TOLIS (*Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale à Paris*).



* F · FABRICII DE · CARRETTO · MM · R · et au ☩ ECCE · RENVS (agnus) DEI · QVI TOLI · P (PAULI, *Codice Diplomatico*, t. II, pl. III, n. 15). (*Millim. 29, grammes 5.100*).



Variété. — Le *Cabinet de l'Université de Bologne* possède une monnaie semblable à cette dernière mais portant RO au lieu de R⁺; sur le ꝛ ECCE · AGNVS · DEI · QVI · TOLLIT · P : — De chaque côté du Saint les lettres FC

Variété avec ✱ F : FABRICII : DE · CARRETTO · MAGNVS · M · R · et au ꝛ ECCE · AGNVS · D—EI · QVI · TOLLIS · P · — Dans le champ, les initiales du Grand Maître F. C. (FRIEDLAENDER, *Die M. de J.-O.*, Supplément, p. 6; et *Cabinet Grand-Ducal de Gotha*).

Variété de la précédente avec TOLLIS · (Le P. NORBERT DECHANT, *Wiener Numismatische Monatshefte*, t. IV, p. 318, n. 16).

Variété avec MAGN · M · R · et au ꝛ ECCE · AGNVS · D—EI · QVI · TOLIS · P · (*Gramm.* 4.49). (LAMBROS, *Mélanges de Numismatique*, n. 83).

Variété comme la première pièce décrite, sauf TOLLIS (*Grammes* 5). (*Cabinet des Méd. de la Bibl. Nat. à Paris*).

Variété avec ✱ F · FABRICII · DE CARRETTO · M · M · RO et au ꝛ ECCE · AGNVS · D—EI · QUI TOLIS · P · (Des annelets en place de points entre les mots). (*Millim.* 28, *gramm.* 20.500). (*Cabinet Royal de Turin*).



Il y a une médaille de ce Grand Maître (Voir la Cinquième Partie).

PHILIPPE DE VILLIERS DE L'ISLE ADAM

1521 à 1522 à Rhodes, puis à Malte jusqu'en 1534

Nous arrivons à une des époques les plus intéressantes de l'histoire de l'Ordre Hiérosolymite. Philippe de Villiers de l'Isle Adam fut choisi pour succéder à Del Carretto. Ce Grand Maître Grand Prieur de France, se trouvait à sa résidence à Paris, lorsque la nouvelle de son élection lui parvint. Connaissant les intentions du Sultan qui, enorgueilli par la prise de Belgrade, se préparait à entreprendre la conquête de Rhodes, il déploya une grande diligence afin d'y arriver le plus tôt possible. Accompagné d'un grand nombre de Chevaliers qu'il avait excités à accourir à la défense du Couvent, il arriva à Rhodes avec quatre felouques chargées de munitions, le 12 septembre 1521.

Soliman lui envoya une lettre pour le féliciter de son élection; mais les termes qu'il avait employés pouvaient être considérés plutôt comme une excuse ou comme une invitation à déclarer la guerre. Le Grand Maître répondit avec grande fermeté.

Cette fois, outre les ennemis extérieurs l'Ordre en renfermait dans son propre sein. Le Chancelier d'Amaral ayant brigué le poste de Grand Maître et n'ayant pu l'obtenir, jura la perte de Philippe de Villiers et de l'Ordre. Au moyen d'un esclave il fit connaître au Sultan la partie la plus faible des fortifications.

Le Grand Maître, prévoyant un assaut, prit toutes les mesures nécessaires pour un long siège, et envoya un des Chevaliers servants dans l'île de Candie et en Sicile pour acheter des grains et d'autres fourrages, et aussi pour chercher à s'y procurer un secours en enrôlant quelques centaines d'archers

dans l'île de Candie ¹⁾. L'entreprise réussit par les soins de l'Ambassadeur du Grand Maître qui, ayant su qu'il se trouvait dans l'île un habile ingénieur nommé Martinengo, l'engagea à venir à Rhodes, où il fut accueilli avec enthousiasme, et peu après reçu dans l'Ordre.

D'après le conseil de cet ingénieur on fit de grands perfectionnements aux fortifications, et toute l'île fut mise en état de soutenir un long siège.

Pendant ce temps le Pacha Mustapha, beau frère du Sultan, parut devant Rhodes, et y mit le siège le 28 juillet 1522. Il commandait une flotte de 400 voiles, et disposait d'une armée de 140,000 combattants; de plus 60,000 hommes suivaient l'armée pour travailler dans les tranchées et dans les mines.

Les Chevaliers défendaient leur Couvent avec un tel courage et une telle persévérance qu'ils faisaient souffrir de grandes pertes aux assiégeants, et détruisaient immédiatement tous les travaux entrepris par ces derniers. L'armée turque commençait à se démoraliser, lorsque Soliman, averti de ce qui se passait, vint à la tête de 15,000 soldats prendre le commandement de l'armée. Ayant reprimandé ses troupes, et leur ayant reproché leur pusillanimité, il les fit rentrer dans l'obéissance et leur inspira un nouveau courage.

Le siège fut poussé avec une nouvelle vigueur. Les assiégés firent des prodiges de valeur, mais bientôt la poudre vint à leur manquer. On accusa d'Amaral d'avoir fait un faux rapport, lorsque chargé de visiter les magasins, il avait assuré qu'il y avait assez de poudre pour soutenir un an de siège.

Le Grand Maître se procura tout le salpêtre qu'il put trouver, et se mit à faire de la poudre; mais tous ses soins ne purent suppléer à cette faute. Malgré toutes les ressources dont se servit Martinengo, lequel à force de contre mines et autres inventions avait repoussé les travaux des assiégeants, deux mines

¹⁾ VERTOT, *Histoire des Chevaliers de Malte*.

travaillées par les Turcs firent sauter le bastion d'Angleterre. Croyant monter facilement à l'assaut, quelques bataillons turcs s'avancèrent à la hâte, mais ils furent repoussés par le Grand Maître qui, à la tête de quelques Chevaliers, était accouru à la défense du bastion. Les Turcs perdirent 3,000 hommes à cet assaut; la perte des Chevaliers fut aussi très sensible car parmi les morts se trouvèrent le Général d'Artillerie, le Général des galères et le Porte-Etendard.

Le 13 septembre dès l'aube, Soliman commanda une attaque générale, qui fut encore repoussée par les assiégés.

Les Janissaires perdaient courage et commençaient à murmurer de nouveau, quand Mustapha les conduisit le 17 septembre à un nouvel assaut qui fut également repoussé et dans lequel les Turcs subirent de grandes pertes. Un autre assaut général donné le 24 du même mois eut un résultat identique, quoique les infidèles y eussent donné des preuves de grand courage. Soliman exaspéré par ces défaites successives, fut sur le point de faire massacrer Mustapha, et plusieurs historiens racontent que le Sultan parlait d'abandonner le siège. Sur ces entrefaites il apprit d'un déserteur qu'une grande partie des Chevaliers étaient morts dans les divers assauts, et que les habitants étaient réduits à la dernière extrémité; on prétend aussi que cette nouvelle fut confirmée au Sultan par une lettre du Chancelier d'Amaral.

Mustapha fut donc exilé, et le commandement de l'armée fut remis à un habile ingénieur nommé Achmet Pacha. Celui-ci changea immédiatement le plan d'attaque et pointa tous ses canons sur le bastion d'Espagne afin de le battre en brèche.

En même temps la perfidie du Chancelier fut découverte; et d'Amaral, avec un de ses serviteurs qui avait continué sa correspondance avec le camp turc, fut mis à mort.

Cependant Soliman cherchait tous les moyens afin de s'emparer de l'île, et il expédia, sous divers prétextes, des messagers aux habitants afin de leur conseiller de se rendre. Il réussit

dans son entreprise, et plusieurs députations furent envoyées au Grand Maître afin de le prier de ne pas prolonger la défense.

Le Conseil s'étant rassemblé et ayant examiné la question, les Chevaliers résolurent de faire droit à la demande des habitants; et après plusieurs négociations Soliman accorda des conditions honorables. Le Sultan vint rendre visite au Grand Maître dans son palais, et l'on raconte qu'il exprima à ceux qui l'accompagnaient toute la douleur qu'il ressentait de devoir expulser ce vieillard de ses domaines.

Le premier janvier 1523, les Chevaliers accompagnés d'une partie des habitants, quittèrent définitivement Rhodes, dernier rempart des chrétiens contre les infidèles.

La flotte de l'Ordre fut d'abord jetée par une tempête sur les côtes de Candie, mais le Grand Maître, irrité contre la République de Venise qui ne lui avait envoyé aucun secours pendant le siège, ne voulut pas s'y arrêter. Une autre tempête poussa la flotte de Messine au Golfe de Baia où les Chevaliers se reposèrent un peu; mais Adrien VI les appela dans ses Etats, et l'Ordre se réfugia à Civitavecchia. Le Grand Maître en eût la garde pendant le Conclave qui suivit la mort d'Adrien VI. Le successeur de ce dernier, membre de l'Ordre, donna aux Chevaliers Viterbe pour résidence et Civitavecchia pour port.

Le Grand Maître cependant qui comprenait combien il était indispensable au bien être de l'Ordre d'avoir une possession indépendante, faisait tous ses efforts pour l'obtenir. Après diverses négociations Charles V, Empereur d'Allemagne et souverain des Deux Siciles céda à l'Ordre Hiérosolymite les îles de Malte, Comino et Gozzo à titre de simple fief ¹⁾.

Ces îles, dépendant de la Sicile, avaient été subjuguées par le comte Roger I. Elles offraient peu de ressources et possédaient un sol très ingrat. D'un autre côté leur position offrait de grands avantages, tant pour empêcher l'Empire Ottoman d'é-

¹⁾ Voir *Carte de ces îles.*

tendre ses conquêtes, que pour mettre un frein aux incursions des corsaires qui infestaient ces mers. Avec ces îles, l'Empereur céda aussi aux Chevaliers la forteresse de Tripoli en Barbarie et il fut stipulé que l'Ordre y entretiendrait une garnison.

Après avoir expédié une ambassade au Vice Roi de Sicile afin de prêter serment de fidélité, et après avoir envoyé les Chevaliers prendre possession de leur nouveau territoire, le Grand Maître se préparait à partir avec les derniers Chevaliers, lorsqu'il fut retardé par quelques difficultés créées par le Vice Roi de Sicile. Ce dernier prétendait que l'Ordre lui payât les droits de douane pour les grains que l'on exportait pour l'usage de la population de Malte, tandis qu'avant la cession de cette île à l'Ordre les habitants en qualité de citoyens de Sicile n'étaient pas soumis à cet impôt. On envoya donc des ambassadeurs à Sa Sainteté Clément VII et à l'Empereur, et ayant obtenu les dispenses nécessaires, le Grand Maître arriva à Malte le 26 octobre de l'année 1530.

Bien que le Grand Maître n'eût pas renoncé à l'espoir de reprendre Rhodes, son premier soin en arrivant à Malte, fut de mettre les deux îles en état de défense. Il prit pour demeure le Château Saint Ange et éleva un mur autour de la bourgade qui s'étendait au pied du fort. Puis il fit bâtir des maisons pour les Chevaliers, car le Bourg ne se composait que de cabanes de pêcheurs, la ville de Notabile se trouvant située à six milles du Port.

Il transporta des canons et fit construire des terre-pleins sur les points les plus accessibles de l'île de Gozzo.

Les persécutions d'Henri VIII, Roi d'Angleterre contre les Chevaliers de cette langue, firent une grande impression sur le Grand Maître. Il tomba malade, et mourut le 21 août 1534. Son tombeau porte cette inscription :

« CI GIT LA VERTU
VICTORIEUSE DE LA FORTUNE ».

Armoiries. — D'or au chef d'azur chargé d'un dextrochère d'argent mouvant du flanc senestre, revêtu d'un manipule d'hermine, pendant sur l'or.

SEQUINS

F PHILPPVS — Saint Jean donnant l'étendard au Grand Maître; derrière le Saint S IOANES et à côté de la hampe de l'étendard M P X

⌘ SIT · T · XPE · DATV · REGIS · ISTE DV — Le Sauveur dans une auréole elliptique. (PACIAUDI, *De Cultu S. Johannes Baptistæ*, p. 318, n. 4).

Variété du précédent avec S · IOANES et au ⌘ · SIT · X · PE · DATV · · REGIS · ISTE · DV (*Coll. Marignoli à Rome*).

Variété avec F · PHILIPPVS et S IOANNIS et au ⌘ SIT · T · XPE DAT QTV · REGIS · ISTE DVCAT



Variété avec F · PHILIPPVS · et S IOANNI — Le long de la hampe, MP ⌘ — Au ⌘ · SIT · T XPE · DAT · REGIS · ISTE · DV · (*LAMBROS, Mélanges de Numismatique*, n. 84; et *Coll. Marignoli à Rome*).



- * F · PHVS · DE · LILE · ADAM · M · HOSPLIS · HIERIM · - Buste du Grand Maître, à gauche, coiffé d'un bonnet; il porte une croix sur l'épaule gauche.
- ℞ * DA · MIHI · VIRTVTEM ◡ COTRA · HOSTES · TVOS - Ecu écartelé. (Sa légende se réfère à l'attaque de Soliman). (ROTTIERS, *Atlas*, pl. LXXIV, 2; FRIEDLAENDER, *Die Münz des Johanniter-Orden*, p. 42, n. 26; LANGLOIS, pl. II, 15; et *Coll. Pisani à Malte*).

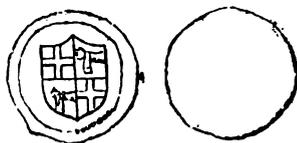


TARI D'ARGENT

- * F · PHPS · DE · LILE · ADAM · M · HOSPLIS · HIERIM · (Les lettres I de LILE, S et I de HOSPLIS et M de HIERIM sont de dimensions beaucoup plus petites que les autres, et la lettre S de HOSPLIS est même enfermée dans l'O précédent) - Même buste du Grand Maître, à gauche, coiffé d'un bonnet.
- ℞ * · DA · MI · VIRTVTEM · CONTRA · HOSTES · TVO · (L' I de MI est de dimensions microscopiques et placé au dessous de l' M) - Armoiries écartelées entourées d'un flet. (*Collect. Strickland et Falzon à Malte*).



Outre ces monnaies il en existe une autre en cuivre avec l'inscription illisible, mais avec les armoiries du Grand Maître très claires; le revers est tout-à-fait illisible. (*Coll. Pisani à Malte*).



BILLON

(Monnaies sans effige et sans nom)

- * MAGISTRI : hOSPITALS. - Châtel ou le Saint-Sépulcre.
 R * IEROSOLIMITANI : ROD - Croix ancrée renfermant au second et troisième angles un anneau. (*LAMBROS, Monete Inedite, etc., 1865, pl. I, 13*).



Variété avec RO au lieu de ROD (*Schlumberger*).

Variété avec * MAGISTRI · OSPITALIS et * IEROSOLEMITANI : RODI : (*Schlumberger*).



Variété avec * OSPITALS S IO. et au R OSPITALS · S · IOA - La croix comme ci-dessus mais renfermant un anneau dans le premier et le quatrième angle.



Variété avec * OSPITALS · S · et au ☩ * OSPITAL .. HIEROS ·
(FRIEDLAENDER, *Die M. des J.-O.*, 1843, pl. II, 27; et *Coll. Marignoli à Rome*).



Variété avec * OSPITALIS S IO et au ☩ * OSPITALIS S IO
(Hospitalis Sancti Johannis) - Un seul anneaulet au quatrième canton. (*Schlumberger*).

Variété avec * OSPITLIS et au ☩ OSPILI (*Schlumberger*).

Variété avec * M OPITLI MI et au ☩ .. OMS · I · PTS - Un seul anneaulet au deuxième canton de la croix. (LAMBROS, *Mélanges de Numismatique*, n. 85).



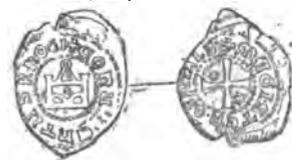
Variété avec M OPITLI M et au ☩ PITLI - Un seul anneaulet au troisième canton.

— * CONVENTVS · RhODI - Edifice (château ou le Saint-Sépulcre).
☩ MAGISTER · OSPITALIS - Croix cantonnée d'annelets au premier et quatrième canton. (FRIEDLAENDER, *Die M. des J.-O.*, Supplement, p. 7).

Variété avec * CONVENTVS RhODI et au ☩ * MAGISTER hPITALI (LAMBROS, *Mél de Num.*, n. 86; et *Coll. Marignoli*).

Variété avec * CONVENTVS RhOCI (le C de Rhoci est tantôt gothique, tantôt latin), et au ☩ MAGIS TER OSPITALIS (LAMBROS, *Ibid.*, n. 87).

Variété du précédent avec OSPITALS au lieu de OSPITALIS au revers. (*Schlumberger*).



Variété avec * CONVENTV RONTI et au R * MAGISTER OSPITALI (LAMBROS, *Ibid.*, n. 88).

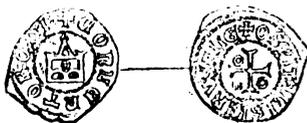
Variété avec * CONVENTVS RODI (*Schlumberger*);

autre variété avec OSPITALS (*Schlumberger*).

* CONVENTV ROCI - Même édifice.

R * OSPITNLIS IERVSLEM - Croix cantonnée d'annelets au premier et quatrième canton. (LAMBROS, *Ibid.*, n. 89).

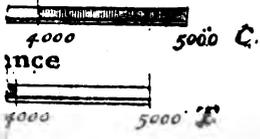
Variété avec * CONVENTO RODI (*Schlumberger*).



Variété avec IERVSALE;

autre variété avec IERVSALEM.

Malte



M E R

TROISIÈME PARTIE

DEPUIS L'ARRIVÉE DE L'ORDRE À MALTE

INTRODUCTION

L'Empereur Charles V ayant octroyé à l'Ordre les îles de Malte et de Gozzo et le Château de Tripoli en Barbarie en souveraineté absolue, et aux seules conditions que l'Ordre enverrait un faucon chaque année en signe de reconnaissance, et que la nomination de l'Evêque serait faite à l'avenir par l'Empereur qui choisirait un des trois sujets présentés par le Grand Maître; il était naturel de croire que parmi les privilèges de la souveraineté serait compris celui de battre monnaie.

Mais il semble pourtant, d'après les instructions données au Chevalier de Lara ¹⁾ et au Prieur de Rome Bernard Salviati ²⁾ quand ces deux personnages furent envoyés comme ambassadeurs à S. S. Clément VII, et à l'Empereur, que des difficultés s'élevèrent par rapport à ce privilège; difficultés soulevées par le Directeur de la Monnaie de Messine.

Mais il paraît que l'Isle Adam ne voulut pas partir de Syracuse avant d'avoir obtenu que ce privilège, et aussi celui d'exporter des grains de la Sicile sans impôt, refusé jusque là par le Vice-Roi, fût accordé définitivement à l'Ordre.

¹⁾ Voyez l'*Appendice*.

²⁾ Idem.

La cession des îles de Malte et de Gozzo avait eu lieu le 24 mars 1530, et cependant ces difficultés retinrent le Grand Maître à Syracuse pendant quelque temps, et ce fut seulement le 26 octobre 1530 que l'Isle Adam arriva à Malte.

A partir de ce moment les Chevaliers se nommèrent Chevaliers de Malte.

Comme il n'y a aucune preuve que ce Grand Maître ait battu monnaie à Malte, on a cru bien faire en attribuant celles qui étaient connues de lui à la monnaie de Rhodes.

PIERRE DEL PONTE

1534 à 1535

Pierre del Ponte, Bailli de Sainte Euphémie en Calabre, de la noble race des Seigneurs de Lombriaco dans le Comté d'Asti, fut élu comme successeur du vénérable Isle Adam.

C'était un Chevalier d'une piété insigne et de grands mérites, et il aurait volontiers éloigné de lui cette dignité.

Mais les nouvelles qui lui parvinrent en même temps que l'annonce de son élection le décidèrent à accepter le poids du Magistère. En effet le bruit des préparatifs que Barberousse, corsaire de Barbarie, faisait pour attaquer Tripoli, était bien de nature à inspirer des craintes. Son règne fut de courte durée, et le seul détail important fut la part que prit l'Ordre dans la guerre de l'Empereur Charles V contre Barberousse. Il reprit Tunis que ce corsaire avait enlevé à Muley-Ilaschen souverain de Barbarie. Les Chevaliers se couvrirent de gloire pendant cette guerre. Un Chevalier nommé Simeoni qui avait défendu l'Ile de Léros à l'âge de dix-huit ans, dépassa tous les autres en valeur. Retenu esclave dans le château de Tunis, il réussit à se procurer des limes avec lesquelles il rompit ses fers et ceux de ses compagnons d'esclavage. Puis il pénétra dans l'Arsenal, fit des prodiges de valeur et causa enfin la prise de la forteresse.

Il mourut le 17 novembre 1535 après un an, deux mois et vingt-deux jours de bien louable Magistère.

Armoiries. — D'argent à la croix de Saint André de gueules.

SEQUIN D'OR

F · PETRINVS DE PONTE - Saint Jean donnant un étendard au
 Grand Maître, près de la hampe de l'étendard M P ☙
 ☙ DA · MIHI · VIRTUTE · COTRA · HOST · TVOS · - Le Sauveur
 dans un cercle d'étoiles. (*Coll. Prof. Pisani à Malte*). —
Unique.



DIDIER DE SAINT JAILLE

1535 à 1536

Didier de Saint Jaille, Prieur de Toulouse, un des généreux défenseurs de Rhodes, fut choisi pour succéder à Pierre Del Ponte. Ainsi que ce dernier il était absent de Malte au moment de son élection, le 22 novembre 1535; mais moins heureux que son prédécesseur, il n'arriva jamais à Malte, ayant été surpris par une maladie à Montpellier en France, où il se trouvait de passage.

Bien que très court, son Magistère fut illustré par la belle défense de Tripoli. Cette forteresse était défendue par le Grand Bailli Schilling que'Airadin, Seigneur de Tagiora avait voulu surprendre à l'improviste.

Il mourut le 26 septembre 1536 et fut enseveli dans l'église de l'Ordre située hors de la Porte de Montpellier.

Armoiries. — Un cygne d'argent sur fond azur.

Ce Grand Maître ne fit pas frapper de monnaie.

JEAN D'HOMÈDES

1536 à 1553

Jean d'Homèdes, aragonois, Bailli de Caspe en Espagne, fut élu au Magistère par la faveur d'une cabale des Chevaliers Espagnols, ses compatriotes. Il s'était distingué par sa valeur au siège de Rhodes; il était très religieux, ou du moins il tenait à remplir scrupuleusement tous les devoirs de la Religion. Cependant il était fier, avare et vindicatif.

De concert avec Charles V, l'Ordre entreprit le siège de Suse sur les côtes de Barbarie: ce fut le premier événement remarquable de son règne.

L'incapacité du Général impérial, Marquis de Villeneuve, fit lever le siège.

Cette opération fut suivie d'une autre encore plus désastreuse: l'Empereur, soutenu par quatre cents Chevaliers et par les troupes de Malte sous les ordres du grand Bailli d'Allemagne, J. Schilling, investit Alger. L'attaque fut repoussée, et une violente tempête dispersa et engloutit presque toute la flotte.

Peu après Doria, amiral de l'Empereur, toujours avec l'aide des Chevaliers commandés par La Sengle, prit Suse et mit le siège devant la ville d'Afrique (ancienne Adrumète) dont Dragut (autre chef de corsaires) s'était emparé. Après avoir été repoussé à la première attaque, la valeur de la milice de l'Ordre triompha à la seconde.

Pendant ce temps Barberousse pressait la Porte de déclarer la guerre à l'Ordre et d'entreprendre la réduction de Tripoli. Dragut s'unit à lui, et le Sultan, afin d'empêcher Dragut d'être traité en corsaire, le nomma Sangiac de Saint Maur. Soliman prépara alors une grande flotte et réunit une armée. Ces pré-

paratifs étaient connus du Grand Maître, mais son avarice était si grande qu'il ne voulut prendre aucune mesure pour fortifier Malte ou Gozzo, ou même Tripoli. Il eut même la cruauté d'obliger les femmes de Gozzo qui avaient été envoyées à Malte pour y être en sûreté, de retourner à leur île, refusant l'obligation de les pourvoir du nécessaire.

Mais le 16 juillet 1551, Sinam, commandant les troupes du Sultan, débarqua à Malte, et comprenant la difficulté de s'emparer du fort Saint Ange, il mit le siège devant la forteresse La Notable. Le Gouverneur, réduit à la dernière extrémité, envoya un messenger pour demander des secours. Mais le Grand Maître les lui refusa, et permit seulement à Villegagnon (preux Chevalier français dont il voulait se débarrasser) d'aller avec six Chevaliers au secours de La Notable.

La valeur de ce Chevalier était si généralement connue, que son arrivée avec ses vaillants compagnons, enflamma les assiégés d'un nouveau courage.

Pendant ce temps le receveur de Messine se servit d'un stratagème pour envoyer un messenger au Grand Maître avec un faux avis de prompt secours. La barque sur laquelle était le messenger tomba à dessein entre les mains des Turcs, et la fausse nouvelle effraya Sinam.

Il leva le siège, mais non sans avoir d'abord saccagé Gozzo, que le Commandant de Sessa lui rendit lâchement sans même essayer de la défendre.

La flotte turque se rendit de Malte à Tripoli, et aborda à Tachore, à douze milles de distance. C'est là qu'elle fut rejointe par d'Aramon, que Henri II Roi de France envoyait comme ambassadeur au Sultan; ce Chevalier français étant passé par Malte en se rendant à Constantinople, avait été prié par Homédès d'interposer ses bons offices afin que le Sultan tournât ses armes d'un autre côté; mais ce fut en vain.

Gaspard de Valier, Maréchal de l'Ordre, défendit bravement Tripoli; mais la perfidie de quelques Calabrais que le Vice-Roi

de Sicile lui avait envoyés pour garnison, et qui si mutinèrent, et les ruses des Chevaliers espagnols qui fomentaient la sédition le forcèrent à se rendre. D'Aramon obtint la liberté de quelques Chevaliers et acheta celle des autres.

Malgré tant d'insignes services, d'Homédés, pour excuser la perte de Tripoli, causée par son avarice et son inertie, chercha à en faire tomber tout le poids sur l'Ambassadeur français et sur le Maréchal, accusant le premier de trahison et le second de lacheté; et il employa tous les moyens pour perdre l'un, et faire périr l'autre.

Villegagnon, dont nous avons parlé plus haut, eut le courage de les défendre, et reprocha en plein Conseil au Grand Maître toutes ses machinations; puis une lettre fut adressée à Henri II pour le remercier des bons offices que d'Aramon avait rendus à l'Ordre auprès de Sinam: cette lettre démentait les fausses accusations contre l'Ambassadeur.

Le Grand Maître commit aussi une grande injustice, en refusant à Strozzi, Prieur de Capoue, l'entrée du Port. Mais Strozzi, après avoir parcouru avec son vaisseau toute la Méditerranée, et accompli des prodiges de valeur contre les Infidèles, conseillé par ses amis, aborda un beau matin à Malte à l'insu du Grand Maître, et escorté d'une suite nombreuse de Chevaliers ses amis, il se présenta au Palais. Il fut alors nommé, avec Bombost, Grand Bailli d'Allemagne, et avec Louis de Lastic, Lieutenant du Maréchal, pour faire partie de la commission d'inspection pour la défense de l'Ile. C'est sur son avis que l'on construisit le Fort Saint Elme. Le Grand Maître, voulant s'en débarrasser par jalousie, le mit à la tête d'une expédition contre Zoara; le Chevalier, quoique vaincu, se couvrit de gloire pendant cette expédition, et fut nommé de nouveau Général des galères.

D'Homédés mourut le 6 septembre 1553, après avoir ruiné l'Ordre par les donations faites à sa famille. Il laissa le Trésor en si triste état que le Conseil proposa de laisser à ses neveux le soin de ses obsèques. Néanmoins ses funérailles furent célé-

brées aux dépenses du Trésor public avec une magnificence plus convenable à son rang qu'à ses mérites personnels.

Armoiries. - Divisées par un parti. D'un côté champ de gueules à trois tours d'argent; de l'autre, champ d'or au pin de Sinople.

SEQUIN D'OR

F · IOANNES · .. HOMEDES · - Saint Jean donnant un étendard au Grand Maître, près de la hampe de l'étendard MI ☙ et à l'exergue 1539.

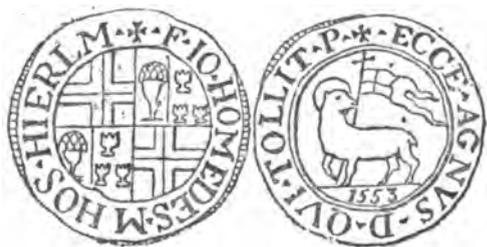
☙ · DA · MIHI · VIRTUTE · CONTRA · HOST · TVOS · - Le Sauveur dans une auréole elliptique. (*Coll. Comte George Sant Fourrier; et Coll. Pisani à Malte*).



TARIS D'ARGENT

* ▲ F ▲ IO HOMEDES ▲ M HOS ▲ HIERLM ▲ - Armoiries écartelées, dans le premier et le troisième quartiers les armes de l'Ordre, dans le deuxième et quatrième celles du Grand Maître, le tout entouré d'un filet.

☙ * ▲ ECCE ▲ AGNVS ▲ D ▲ QVI ▲ TOLLIT ▲ P ▲ - L'agneau avec l'étendard de l'Ordre, sous l'agneau la date 1553; le tout entouré d'un double filet. (*Coll. Pisani à Malte*). — 4 tari.



Variété sans date.

* , F, IO, HOMEDES // // // // M, * - Armoiries écartelées comme dans la précédente.

‡ * ECCE, QVI, TOLLIT, PECCATA, M - L'agneau avec l'étendard de l'Ordre dans un écusson; sous l'agneau la date 1552. (*Coll. Tagiasco à Rome*). (*Mill. 23, gramm. 3.400*). — 2 tari.
Cette monnaie très usée a l'air bien douteux.



* F ▲ IO ▲ HOMEDES ▲ M ▲ HOS ▲ IERLM - Ecusson écartelé.

‡ * ▲ ECCE AGNVS ▲ D ▲ QVI ▲ TOLLIT ▲ P - L'agneau pascal; derrière l'agneau l'étendard de l'Ordre, et au dessous de l'agneau II (*Trouvé dans la cachette des monnaies de l'Ordre découverte à Catane en Sicile*). — 2 tari.



Variété avec * ECCE ▲ AGNVS ▲ D ▲ QVI ▲ TOLL T ▲ P et au dessous de l'agneau un 8. (*Coll. Pisani à Malte*).

Monnaie pareille à la précédente, mais plus petite et avec une étoile devant l'agneau; et au dessous de l'agneau la date 1553. — 2 tari.



Variété sans date.

Variété avec la date 1543, et du côté des armoiries elles ne sont pas entourées du filet. (*Coll. Pisani à Malte*). — 1 tari.

Variété avec au ☩ * ECCE ▲ QVI ▲ TOLLIT ▲ PECCATA et sans date.



* ☩ F ☩ IO ☩ HOMEDES ☩ M ☩ HOS ☩ HIERM - Ecusson écartelé mais pas entouré du filet.

☩ * ECCE ☩ AGNVS ☩ D ☩ QVI ☩ TOLLIT ☩ P ☩ M ☩ - L'agneau pascal ayant derrière lui l'étendard de l'Ordre, devant l'agneau une étoile; au dessous la date 1539. (*Coll. Pisani à Malte*). — 1 tari.



Variété avec * ▲ F ▲ IO ▲ HOMEDES ▲ M ▲ HOSP ▲ HIERLM ▲ et au ☩ ▲ ECCE ▲ AGNVS ▲ D ▲ QVI ▲ TOLLIT ▲ - Les armoiries et l'agneau ne sont pas entourés du filet, et au dessous de l'agneau la date 1539. (*Coll. Mons. Tagiasco à Rome*). (*Millim.* 22, *gramm.* 2.200).

Variété avec HIERM et au ☩ * ECCE ▲ AGNVS ▲ D ▲ QVI ▲ TOLLIT ▲ P ▲ M (*Citée par PAULI, Code Diplomatique, pl. III, n. 26*).

Variété avec F ▲ IO ▲ HOMEDES ▲ M ▲ HOS ▲ HIERLM et au ☩ ▲ ECCE ▲ AGNVS ▲ QVI ▲ TOLLIT ▲ PE ▲ et la date 1541. (*TAGIASCO, Le Monete e Medaglie dell' Ordine Gerosolimitano nell' Età Moderna, p. 6, n. 9*).

CINQUINS D'ARGENT

* ▲ F ▲ IO ▲ HOMEDES ▲ M ▲ HOS ▲ HIERM ▲ - Les armoiries du Grand Maître sur un écusson.

☞ * ▲ S ▲ IO ▲ B ▲ ORA ▲ PRO ▲ NOBIS ▲ - Armoiries de l'Ordre sur un écusson. (*Coll. Pisani à Rome*). — *Cinquina*.



CLAUDE DE LA SENGLÉ

1553 à 1557

Claude de la Sengle ou Sengle, Grand Hospitalier, était à Rome en qualité d'Ambassadeur près de S. S. Jules III, quand il reçut la nouvelle de son élévation au Magistère; et il y fut grandement fêté à l'annonce de cet événement.

Il régna paisiblement pendant quatre ans. L'unique circonstance remarquable fut une grande tempête (ou siphon) qui eut lieu le 23 septembre 1555. Elle causa la perte d'un grand nombre de galères et de brigantins et plus que 600 personnes, Chevaliers, officiers, soldats et esclaves furent noyés dans cette catastrophe. Cependant cette perte fut bientôt réparée: car la munificence des princes chrétiens fournit à l'envi bâtiments, vaisseaux, hommes et argent.

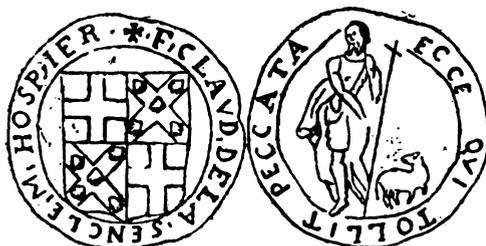
Ce grand Hospitalier mourut le 18 août 1557. Il avait dépensé la plus grande partie de ses biens à élever de nouvelles fortifications, comme aussi à l'agrandissement de celles qui existaient déjà.

Armoiries. — Fond d'or avec une croix de Saint André de sable ornée de cinq coquilles d'argent.

TARIS D'ARGENT

* , F , CLAVD , DE LA , SENGLÉ , M , HOSP , IER , - Armoiries écartelées sur un écusson.

- ⌘ ECCE QVI TOLLIT PECCATA - Saint Jean Baptiste avec l'agneau à ses pieds. (*Colls. Pisani et de Madame la baronne Strickland à Malte*). — 4 tari.



- * F · CLAVD · DE · LA · SENGLE · M · HOSP · H - Armoiries écartelées entourées d'un filet.
- ⌘ PARATE · VIAM · DOMINI - Saint Jean Baptiste. (*Colls. Pisani, Falzon et Strickland à Malte*). — 2 tari.



PETIT CUIVRE

- * .. F · CLAVD DE LA SEN M - Sur un écusson les armes du Grand Maître.
- ⌘ ORDO HOSP HIERVSALM - Croix de l'Ordre. (*Librairie Publique de Malte; et Coll. Pisani à Malte*).



JEAN DE LA VALETTE-PARISOT

1557 à 1568

Jean de La Valette-Parisot, de la Langue de France, fut un des plus illustres Grands Maîtres qui aient gouverné l'Ordre Hiérosolymite. Ayant pris l'habit à l'âge de vingt ans, il ne quitta jamais le couvent, et se distingua dans de nombreuses entreprises, particulièrement sur mer.

Ayant été nommé Général des galères il purgea la Méditerranée des corsaires, et eut l'audace de prendre trois vaisseaux au Sultan à l'embouchure même du Nil.

Un des premiers actes de son Magistère fut d'examiner de nouveau le procès du Maréchal de Valier, relativement à la perte de Tripoli, et son innocence ayant été reconnue, il lui conféra le titre de Bailli de Lango.

De concert avec le Vice-Roi de Sicile, il tenta de reconquérir Tripoli; mais ce projet échoua à cause de la vanité et de la présomption du Vice-Roi, qui, contre les conseils de La Valette, perdit un temps précieux à conquérir l'île de Gelves où il voulait élever une forteresse qui portât son nom.

Le premier titre à la célébrité de Jean de La Valette fut la belle défense de l'île. Soliman irrité des entreprises et des conquêtes des Chevaliers, et surtout de la perte d'un riche bâtiment chargé de marchandises précieuses destinées au Sérail, résolut d'exterminer ceux qui lui avaient enlevé ses trésors.

Le Grand Maître ayant été averti, se prépara à une défense opiniâtre. Tous les Chevaliers reçurent l'ordre d'accourir sous les armes. On fit de nouvelles levées, et tous les magasins furent remplis. Le Souverain Pontife Pie IV envoya dix mille écus romains en argent, et le Roi d'Espagne promit des renforts. En

effet, bientôt après sept cents Chevaliers et 8000 guerriers étaient prêts à défendre l'île; de plus les milices formées parmi les habitants se joignirent aux autres troupes.

Mustapha, Généralissime du Sultan, à la tête de 30,000 hommes parut à l'entrée du port le 18 mai 1565. Cette armée était portée par 193 vaisseaux commandés par Paoli, lequel avait sous ses ordres 8000 soldats de marine.

Le fort Saint-Elme fut le premier point attaqué. Bien que cette forteresse fût de peu d'importance, les Chevaliers la défendirent avec un courage héroïque; et Mustapha ne s'en rendit maître que le 23 juillet, quand il ne resta plus un seul défenseur. Tous ces braves étaient morts, excepté treize blessés mortellement que le Général turc eut la barbarie de faire écorcher vifs. Tous les cadavres des Chevaliers furent jetés à la mer, après que les Turcs leur eurent ouvert la poitrine en forme de croix à coups de cimeterre. Dans un des assauts contre ce fort, les Turcs perdirent 2000 hommes; l'Ordre, 17 Chevaliers et 300 soldats. Dans un autre, Dragut, l'intrépide corsaire qui était venu rejoindre Mustapha à la tête des siens, tomba frappé par un boulet de canon, lancé par le fort Saint Ange. On dit que Mustapha s'écria: « Que me coûtera donc le père, si le fils, qui est si petit, m'a pris mes plus braves soldats? »

Le château Saint Ange, le bourg et le fort La Sengle furent alors investis sur terre, et le Général turc employa tous les moyens possibles pour faire entrer la flotte dans le Grand Port; mais la pénétration et la vigilance du Grand Maître empêchèrent toujours au général ennemi de mettre ses projets à exécution. Les Turcs redoublaient leurs assauts tous les jours, mais ils étaient toujours repoussés; ils perdirent jusqu'à 4000 hommes dans une seule bataille. Enfin le 25 août après un vigoureux assaut, les Turcs allaient surmonter tous les obstacles, lorsque quelques soldats expédiés par le Gouverneur de La Notable lequel s'était aperçu du danger, se jetèrent sur la partie du camp où se trouvaient les blessés, et tuèrent tous ceux qui tombèrent entre leurs

mains; et le bruit s'étant répandu que le Vice-Roi de Sicile arrivait avec des secours, le camp fut bouleversé et on sonna la retraite. Après plusieurs autres assauts dans lesquels ils furent toujours repoussés, et de nombreuses nuits d'anxiété que La Valette passa sur la brèche malgré les fatigues de la journée et son âge avancé, le Général musulman résolut de réduire la place par la famine, mais alors il s'aperçut qu'il manquait lui-même de vivres et de munitions. Ne voulant pas rétrograder, il se détermina à attaquer La Notable. Mais à sa grande surprise il trouva les murs défendus par une forte garnison, et couverts de canons, de mousquets et d'étendards.

En effet Mesquito, Chevalier portugais Gouverneur de cette Forteresse, avait revêtu de l'habit militaire les femmes et jusqu'aux enfants.

Enfin, le 6 septembre, après trois mois d'hésitation, le Vice-Roi de Sicile, à la tête de 8000 hommes, débarqua à la Melleha. Les Généraux turcs, sans s'assurer de la force de ce secours, quittèrent le camp, et, abandonnant le fort Saint-Elme, ils remontèrent sur leurs vaisseaux.

Mais ayant reconnu leur erreur, ils débarquèrent et allèrent au devant de l'ennemi. Bien que très supérieurs en nombre, ils furent complètement défaits et retournèrent à leur flotte, toujours poursuivis par les Espagnols. Le 13 septembre la flotte turque fit voile vers Constantinople après avoir perdu plus de 30,000 hommes dans les divers combats de ce siège. L'ordre éprouva aussi des pertes considérables. De 9000, les combattants étaient réduits à 600.

La nouvelle d'une défense si héroïque causa une grande allégresse dans les Etats chrétiens. Le Bourg reçut le nom de Cité Victorieuse; et le Roi d'Espagne envoya à La Valette un poignard et une épée richement ornés de joyaux. Paul IV voulait le nommer Cardinal, mais le Grand Maître refusa cette dignité.

Il distribua tous ses biens aux valereux défenseurs, et il ordonna que l'épée et le casque qui lui avaient servi pendant

le siège fussent déposé dans l'Eglise Grecque, comme signe de gratitude envers les familles de Rhodes.

De plus La Valette ayant eu bruit d'une nouvelle attaque que Soliman préparait, fit sauter l'arsenal des Galères à Constantinople à l'aide de moyens ingénieux. Dès lors, le Grand Maître s'occupa de mettre à exécution un vaste projet conçu pendant le siège. Parmi les Souverains chrétiens il y en eut plusieurs qui voulurent contribuer à cette entreprise, et le Roi de France donna à lui seul 140,000 livres. Il s'agissait de fonder une ville nouvelle sur le Mont Sceberras, laquelle dominât en même temps la mer et les deux ports.

Le 26 mars 1566, La Valette, suivi des dignitaires et d'un grand nombre de Chevaliers en posa la premier pierre; et des médailles avec la devise: « Melita Renascens » furent frappées en commémoration de cet événement. Mais comme l'argent du Trésor public ne suffisait pas à tant de dépenses, on frappa des monnaies de cuivre qui représentaient la valeur de celles d'argent de 4, 2, 1 tari. Elles portaient pour devise, la parole « Non Aes Sed Fides » et à mesure que la générosité des Princes et des Chevaliers remplissait le Trésor, on retirait ces monnaies.

La nouvelle ville fut nommé « La Valette » du nom de son fondateur.

La Valette mourut le 21 août 1568, couvert de gloire et chargé d'années. Il augmenta grandement la renommée de l'Ordre, et sa mort causa une douleur générale. Il avait convoqué deux Chapitres Généraux.

Armoiries. — De gueules à un gerfaut d'argent, parti de gueules à un lion d'or.

SEQUINS D'OR

- F · IOANNES DE VALLETE - Saint Jean donnant un étendard
au Grand Maître, près de la hampe de l'étendard MI †.
- ‡ DA MICHI VIRTVT CONTRA HOSTES TVO - Le Sauveur
dans un cercle d'étoiles.



Variété avec F IOANNES DE VALLETTE M H H G M - et au
‡ DA MICHI VIRTVTM CONTRA HOSTES TVOS (*Coll. du
Grand Magistère de l'Ordre à Rome*).

* F · IOANNES DE VALLETE · M · HOSP · HIER - Ecusson
écartelé.

‡ PARATE VIA DOMINI - Saint Jean tenant une bande sur la
quelle est écrit INT'NA TOS MV (*Coll. Pisani à Malte*).
— Monnaie d'argent de 6 tari. — Unique.

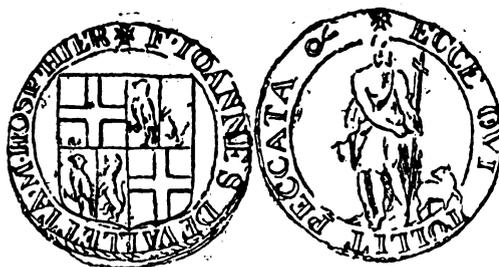
*Elle fut trouvée en faisant des réparations sous la Porte
Royale de La Vallette, avec d'autres monnaies.*



TARIS D'ARGENT

* F · IOANNES DE VALLETTA , M · HOSP · HIER - Ecusson écartelé.

☩ * ECCE QVI TOLLIT PECCATA ☩ - Saint Jean avec l'agneau à ses pieds. — 4 tari.



Variété avec VALETA (Coll. Pisani à Malte).

Variété avec F · IOANNES DE VALETA MAG · HOSP · HIER (Coll. du Grand Magistère de l'Ordre à Rome).

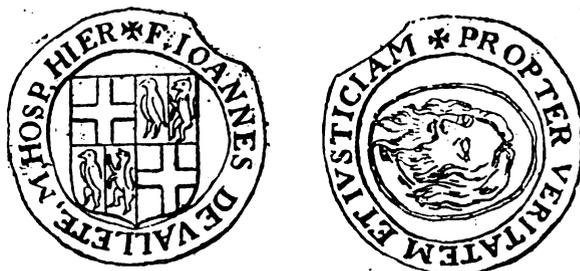
*Variété avec au ☩ * PROPTER VERITATEM ET IVSTITIA - Tête de Saint Jean.*



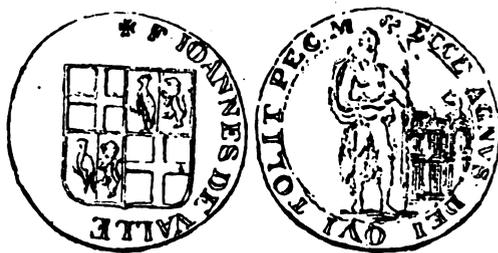
Variété avec VALLETTE.

Autre variété avec HIE (Coll. Pisani à Malte).

Autre variété avec - Tête de Saint Jean sur un bassin ovale.
 (PAULI, *Code Diplomatique*, t. II; et *Coll. Furse*).



- * F · IOANNES DE VALLE..... - Ecusson écartelé.
- ⌘ ECCE AGNVS DEI QVI TOLIT PEC · M - Saint Jean tenant une croix de la main gauche, s'appuie sur un autel sur lequel repose l'agneau pascal. (*Musée Royal de Naples*, n. 10402). (*Millim.* 34, *gramm.* 10.550). — 4 tari.

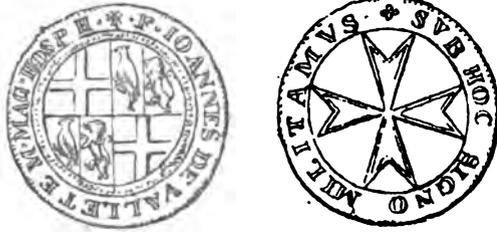


- * F · IOANNES DE VALETTE M · HO · H - Armoiries écartelées entourées d'un filet.
- ⌘ * SVB HOC SIGNO MILITAMVS - La croix de l'Ordre entourée d'un cercle de points. (*Coll. Pisani à Malte*). — 3 tari.



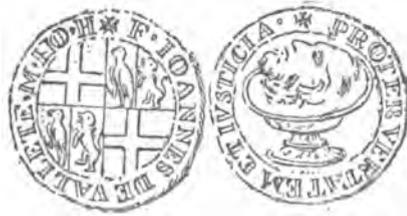
* F · IOANNES DE VALLETE M · MAG · HOSP · H · - Armoiries comme plus haut.

⌘ † SVB HOC SIGNO MILITAMVS - La croix de l'Ordre comme dans la précédente. (*Musée de Naples*, nn. 10406 et 10407). (*Millim.* 31, *gramm.* 8.540 et *millim.* 30, *gramm.* 8.540). — 3 tari.



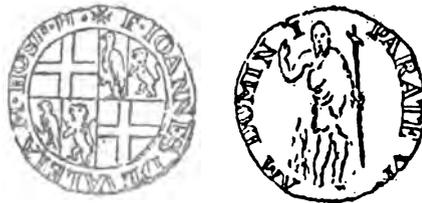
* F · IOANNES DE VALLETE · M · HO · H - Armoiries comme plus haut.

⌘ * PROPTER VERTATEM ET IVSTICIA - Sur une coupe la tête de Saint Jean. (*Coll. Pisani à Malte*; et *Coll. Furse*). — 2 tari.



Variété avec HOS au lieu de HO.

Variété avec * F · IOANNES DE VALETA M · HOSP · H · - Armoiries comme plus haut. Au ⌘ PARATE VIAM DOMINI - Saint Jean. (*Coll. Pisani à Malte*). — 2 tari.



* F. IOANNES, DE VALLETTA, M. HOSP H, - Armoiries
comme les précédentes.

☞ * IVSTITIA, SANCT REDEMPTIO - L'agneau pascal avec
l'étendard de l'Ordre. — 1 tari.



Variété avec * F. IOANNES DE VALETA M. HOSP · H et au
☞ * · ECCE QVI TOLLIT PECCATA ·



CARLINS D'ARGENT

* F. IO, DE VALLETTA · M. HOSP · HI · - Ecusson avec les ar-
moiries du Grand Maître.

☞ * · S · IO · B · ORA · PRO NOBIS - Ecusson orné avec les armes
de l'Ordre. (*Libr. Publ. et Coll. Strickl. à Malte*). — 1 carlin.

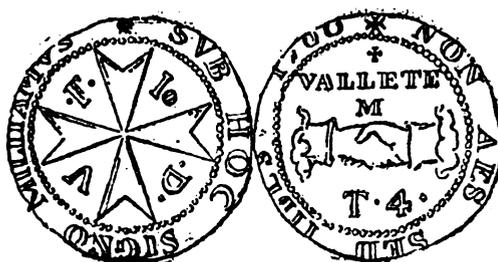


Variété avec au ☞ * S · IOANNES · B · ORA PRO NOBIS - Les
armes de l'Ordre dans un écusson rond et orné. (*Coll. Pisani*).

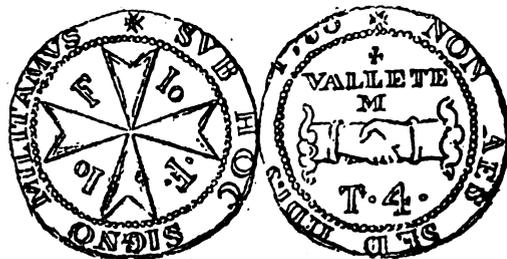


TARIS DE CUIVRE

- * SVB HOC SIGNO MILITAMVS dans un cercle de points la
croix de l'Ordre; entre les bras de la croix ·F·Io·D·V
R * NON AES SED FIDES 1566 - Dans un cercle de points
* VALLETE M - Les deux mains jointes, et plus bas T·4·
— 4 tari.



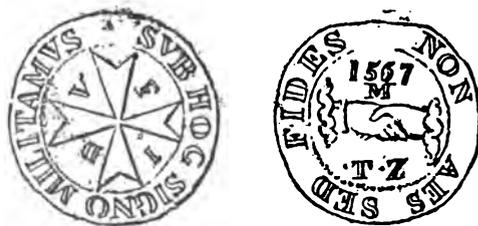
Variété avec au revers, entre les bras de la croix F Io · F · Io
(Coll. Falzon à Malte; et Coll. Furse). — 4 tari).



- SVB HOC SIGNO MILITAMVS - Croix de l'Ordre entourée d'un
filet.
R * NON AES SED FIDES - Dans un cercle de points 1567 M
les mains jointes et plus bas ·T·Z — 2 tari.



Variété avec entre les bras de la croix F I D V — 2 tari.



✠ F · IOANNES · DE VALLETE · M · HO · · H - Ecusson écartelé entouré d'un filet.

☞ * NON AES SED FIDES - Dans un cercle de points 1566 les mains jointes et plus bas XX — 1 tari.



* PROPTER, VERITATEM, ET IVSTICIA - Tête de Saint Jean.

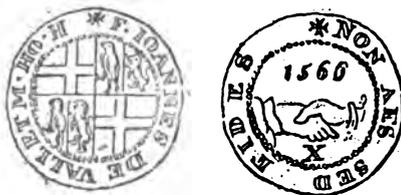
☞ * NON AES SED FIDES . 1566 . - Dans un cercle de points VALLETE, les mains jointes et plus bas XX (*Coll. du Grand Magistère de l'Ordre à Rome*). — 1 tari.



Variété avec un M au dessous de VALLETE.

CARLINS DE CUIVRE

- * F · IOANNES DE VALLET M · HO · M - Ecusson écartelé dans un cercle de points.
- ⌘ * NON AES SED FIDES - Dans un cercle de points 1566, les mains jointes, et plus bas X (*Colls. Falzon, Strickland à Malte; et Coll. Furse*). — 1 carlin.



- NON AES SED FIDES · 1566 - Dans le milieu VALLETE, les mains jointes, et plus bas X; entouré d'un flet.
- ⌘ * IVSTITIA SANCT REDEMPTIO - Dans un cercle de points l'agneau pascal avec l'étendard de l'Ordre. (*Coll. du Grand Magistère de l'Ordre à Rome*). — 1 carlin.



CINQUINS DE CUIVRE

- * S · IO · B · ORA PRO NOBIS - Ecusson avec les armes de l'Ordre.
- ⌘ ◊ NON AES SED FIDES · 1566 - Dans le milieu VALETTE au dessous M et les mains jointes, plus bas V — *Cinquina*.



* F. IO · DE VALLETA M · OSP · HI · - Les armoiries du Grand Maître sur un écusson.

‡ * NON AES SED FIDES - Dans le milieu 1566, les mains jointes et plus bas V — *Cinquina*.



Variété sans HI au droit.

Variété avec VALETTA (*Coll. du Grand Magistère de l'Ordre à Rome*).

PETITS CUIVRE ou PICCIOLI

▲ F IO DE VALLETE M · HOSP - Ecusson écartelé entouré d'un filet.

‡ * ORDO · HOSP · HIERVSALEM - Croix de l'Ordre entouré d'un filet. (*Coll. Falzon à Malte*).



* F. IO · DE VALLETE M · HOSP · H - Ecusson avec les armoiries du Grand Maître.

‡ Comme la précédente.



Variété avec au ‡ ORDO HOSP HIERVSALM.

Variété avec ▲ F IO DE VALLETE M HOSP · HI.

Variété avec F. IOANNES DE VALLETA et au ☩ ORDO HOSP
HIERVSA (*Coll. Pisani à Malte*).

Variété avec F. IO. DE VALETTE M. M. et au ☩ HOSPITAL ·
HIERVSAL. (*Coll. du Grand Magistère de l'Ordre à Rome*).

Variété — Les deux côtés de la médaille avec la même inscrip-
tion ✱ ORDO · HOSP · HIERVSALEM (*Coll. Pisani à Malte*).



PIERRE DEL MONTE

1563 à 1572

Pierre Guidalotti naquit à Monte San Gavino près d'Arezzo en Toscane (Italie).

Prieur de Capoue, appelé Del Monte comme son oncle maternel le Pape Jules III, il fut le digne successeur de La Valette. Au moment de son élection il occupait la charge d'Amiral des galères; c'était un chevalier valeureux et noble.

Déjà il s'était distingué comme Général des galères contre le célèbre corsaire Dragut, et au siège de Malte comme Châtelain du fort de la Sengle.

Del Monte profita de la paix qui avait succédé au siège pour hâter la construction de la nouvelle ville, et augmenter la marine de l'Ordre. Il fit faire à ses frais plusieurs galères qu'il donna à l'Ordre.

Ayant permis aux Chevaliers d'armer des vaisseaux pour leur propre compte afin de guerroyer les Infidèles, ces guerriers réunirent un grand nombre de bâtiments qu'ils dirigèrent vers le port de Malte; inspirant aux corsaires une si grande terreur, qu'ils n'osaient plus se montrer dans la Méditerranée.

Mais un fait douloureux vint interrompre ses succès. Saint-Clément, Général des galères, ayant, malgré les avis qu'il avait reçus, aventuré 4 galères chargées de provisions dans le canal entre Malte et la Sicile, fut surpris par le corsaire Lucciali, qui lui prit 3 galères, et il les réunit à 12 autres qu'il possédait déjà.

Le Général, aussi lâche qu'imprudent, se jeta sur les côtes pour sauver son or, oubliant jusqu'à l'étendard qui eût été perdu sans le courage d'un jeune Maltais qui se fraya un chemin à tra-

vers les ennemis, l'épée à la main. Cette lâcheté valut à Saint-Clément le châtement du supplice.

Une autre calamité s'ajouta à celle-ci; ce fut la discorde qui s'éleva entre les diverses langues, particulièrement parmi celles d'Espagne. Beaucoup de Chevaliers prirent part à ces querelles, et quelques-uns y perdirent la vie. La Cassière, alors Maréchal de l'Ordre, dut réprimer à main armée ces dissensions; et après que plusieurs des perturbateurs eurent été chassés de l'Ordre, la paix fut rétablie.

La translation du couvent du Bourg à la nouvelle cité de Vallette eut lieu le 18 mars 1571; elle se fit avec pompe, bien que le palais magistral ne fût composé que d'une salle et de deux chambres, le tout en bois recouvert de ciment. Le Grand Maître agit ainsi afin d'encourager les travailleurs.

Peu de mois après, le 7 octobre 1571, trois galères de l'Ordre prirent part à la glorieuse bataille de Lépante contre les Turcs. Cette bataille navale finit d'exterminer pour longtemps la puissance maritime des musulmans.

Ce Grand Maître mourut le 27 janvier 1572, à l'âge de 76 ans.

Pour subvenir aux dépenses des nouvelles fortifications nécessaires dans le cas où le Sultan Soliman II eût voulu de nouveau attaquer Malte, on fit un emprunt de 70,000 écus en 1570.

Armoiries. — Sur fond azur deux couronnes d'olivier, en or, et une bande d'or ornée de trois éminences de gueules.

SEQUINS D'OR

F· PETRUS DE MONTE - Saint Jean donnant un étendard au Grand Maître; près de la hampe de la bannière MP †

⌘ DA MICH VIRTVTM CONTRA HOSTES TVOS - Le Sauveur dans un auréole elliptique. (*Librairie Publique, Coll. Falzon, Coll. Pisani à Malte; Coll. du Grand Magistère de l'Ordre à Rome; et Coll. Furse*).

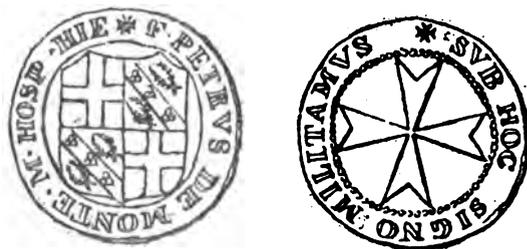


TARIS D'ARGENT

* F · PETRVS DE MONTE · M · HOSP · HIER · - Ecusson écartelé.
 ⌘ * S · IOAN · BAT · ORA PRO NOBIS · MO · NO - Tête de Saint Jean. (*Coll. Pisani à Malte*). — 4 tari.



* F · PETRVS DE MONTE · M · HOSP · HIE - Ecusson écartelé.
 ⌘ * SVB HOC SIGNO MILITAMVS - Croix de l'Ordre (*Coll. Strickland à Malte*). — 3 tari.



♣ F · PETRVS DE MONTE · M · HOSP · H - Armoiries écartelées entourées d'un filet.

℞ * PROPTER VERITATEM ET IVSTICIA - Tête de Saint Jean sur une coupe. (*Coll. Pisani à Malte*). — 2 tari.

Cité par PAULI, (Cod. Diplom.), dans le dessin du Code on lit VERTATEM.



♣ F · PETRVS DE MONTE · M · HOSP · H - Armoiries écartelées entourées d'un cercle de points.

℞ ♣ IVSTITIA SANCT REDEMPTIO - L'agneau pascal avec l'étendard de l'Ordre. (*Musée de Naples, n. 10422; et Coll. Pisani à Malte*). (*Millim. 20, gramm. 2.460*). — 1 tari.



CARLINS D'ARGENT

* F · PETRVS DE MONTE · M · H · H · - Ecusson avec les armes du Grand Maître.

℞ * S · IO · B · ORA · PRO · NOBIS - Les armoiries de l'Ordre sur un écusson orné. (*Librairie Publique, Coll. Pisani à Malte; et Coll. Furse*). — 1 carlin.



CINQUINS D'ARGENT

- ⚔ F · PETRVS DE MONTE · M · MAG · H - Armoiries du Grand Maître sur un écusson.
- ⌘ * S · IO · B · ORA PRO NO · BIS - Au milieu les armes de l'Ordre. — 1 *cinquina*.



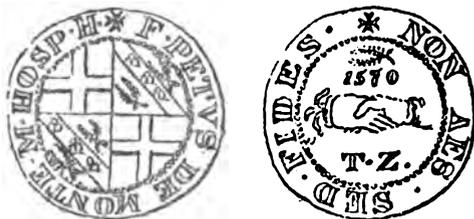
TARIS DE CUIVRE

- * F · PETRVS DE MONE · M · HOSP · HIERVS · - Ecusson écartelé; sur l'écusson une petite croix.
- ⌘ * NON AES SED FIDES - - Dans le milieu sous une petite couronne d'olivier la date 1570; les mains jointes et plus bas T · 4 · (*Coll. Strickland à Malte*). — 4 *tari*.

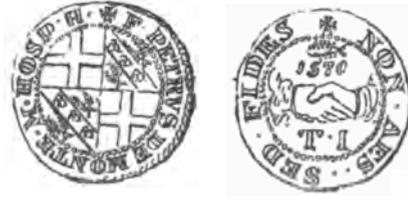


Variété avec HIER.

- * F · PETRVS DE MONTE · M · HOSP · H · - Armoiries écartelées entourées d'un cercle de points.
- ⌘ Comme la précédente excepté le chiffre de la valeur T · Z · - 2 *tari*.



Monnaie comme la précédente mais plus petite et avec le chiffre de la valeur T·1 (Librairie Publique, Coll. Pisani, Coll. Falzon à Malte; et Coll. Furse).



PETIT CUIVRE ou PICCIOLI

* F · PETRVS DE MONTE · M · H · H · - Les armoiries du Grand Maître sur un écusson.

‡ * S · IO · B · ORA · PRO · NOBIS - Croix de l'Ordre.



JEAN DE LA CASSIÈRE

1572 à 1581

Jean de la Cassière, de la Langue d'Auvergne, qui fut élu pour succéder à Del Monte était un guerrier valeureux, et s'était distingué dans plusieurs faits d'armes; principalement à l'attaque de Zoara où il avait sauvé l'étendard de l'Ordre. Il occupait le poste éminent de Maréchal de l'Ordre lorsqu'il fut nommé Grand Maître.

Les deux premières années de son Magistère n'offrent aucun événement remarquable. On craignit un moment une attaque du côté des Turcs. Mais ceux-ci tournèrent leurs armes contre Tunis et Goletta.

C'est sous son Magistère que l'on établit l'Inquisition, source et cause de beaucoup de disputes, ainsi qu'on le verra par la suite. Il paraît aussi que les princes chrétiens voyant que l'Ordre jouissait de quelque tranquillité, profitèrent de ce moment pour lui chercher querelle.

Ce fut d'abord la République de Venise qui réclama des marchandises appartenant à des Juifs du Levant, lesquelles avaient été prises à bord des navires des Infidèles par les galères de l'Ordre. Afin que les biens de l'Ordre sur le territoire de la République ne fussent pas sequestrés, on dut accéder à cette demande. Ensuite le Pape, l'Empereur et les Rois de France et d'Espagne s'arrogèrent le droit de faire nommer les candidats aux plus grandes dignités de l'Ordre, et l'on proposa de réunir les Chevaliers d'Allemagne à l'Ordre Teutonique. Mais ce dessin, conçu dans le but de renforcer l'Ordre Teutonique, afin de le rendre plus apte à faire la guerre aux Turcs sur les frontières de la Hongrie, fut bientôt abandonné.

L'usurpation des nominations au Priorat de Castille et de Léon faites par l'Empereur en faveur de l'Archiduc Wenceslas d'Autriche fut l'occasion ou le prétexte d'une révolte qui eut lieu en 1578; mais elle fut bientôt apaisée. La question ayant été soumise au Pape, les mécontents furent cités à comparaître à Rome; mais ils préférèrent confesser leur faute et demander pardon au Grand Maître en plein Conseil.

L'année suivante l'Evêque Gargallo prétendit s'arroger le droit de visiter judiciairement l'hôpital de la Notable, mais les administrateurs ayant refusé de reconnaître son autorité, il les excommunia. Ses partisans faisaient de temps à autre des sorties à main armée sur les citoyens, et La Cassière fut contraint de mettre une garde de 50 hommes dans la Victorieuse. Le Pape avait nommé l'Archevêque de Palerme pour qu'il examinât le motif de la dispute; mais cet ecclésiastique à son arrivée trouva l'animosité qui existait entre les deux parties tellement forte qu'il remit la question à la décision même du Saint-Siège; et l'Evêque fut appelé à Rome afin de justifier sa conduite. Sur ces entrefaites une grande trame s'ourdissait, et on prétend que trois aides de l'Inquisition avaient conspiré contre la vie du Grand Maître. Ayant été arrêtés, ils dénoncèrent Petrucci, l'Inquisiteur de Malte, et plusieurs Chevaliers de haut rang comme leurs instigateurs. Alors quelques Chevaliers d'Aragon, d'Italie et de Castille, forcèrent l'entrée de la salle du Conseil, insultèrent le Grand Maître, le défiant de donner des preuves que cette conjuration eût jamais existée.

Peu après la révolte devint presque générale, et on imposa à La Cassière la nomination d'un Lieutenant du Magistère. Les deux causes principales qui amenèrent ce résultat furent, premièrement l'ambition de quelques Chevaliers de la noblesse, qui briguaient le Magistère et qui s'en voyaient éloignés par la santé dont le Grand Maître jouissait bien que parvenu à un âge avancé; secondement, une ordonnance qui reléguait les courtisanes dans quelques hameaux éloignés du couvent. On ne manqua pas de

prétextes plus spécieux. Les rebelles se plaignirent de la vieillesse du Grand Maître, qui l'empêchait de veiller aux intérêts de l'Ordre; ils ajoutèrent que les ordonnances qu'il avait émises démontraient cela clairement. Ils dirent encore qu'il s'endormait pendant les séances du Conseil, négligeait de pourvoir les magasins de l'île, et s'occupait plus de la conduite des femmes de Malte que des entreprises contre les Turcs et les corsaires de Barbarie.

Le Grand Maître ayant refusé de nommer un Lieutenant au Magistère fut emprisonné au château Saint-Ange et le Prieur de Tolosa, Romégas, fut nommé Lieutenant du Magistère.

Deux jours après que La Cassière avait été relégué au fort Saint-Ange, Chabrilan, Général des galères, retourna à Malte. Ayant appris l'événement, il insista pour voir La Cassière et lui offrit de lui rendre le pouvoir, mettant à sa disposition deux mille hommes choisis parmi les troupes qu'il avait à bord et parmi les Chevaliers dont une grande partie détestait ce qui était arrivé.

Mais le Grand Maître déclara qu'il préférerait finir ses jours dans une prison et renoncer au pouvoir, plutôt que de verser une goutte de sang. Pendant ce temps les rebelles envoyèrent des ambassadeurs au Pape, et le Grand Maître sut trouver quelqu'un pour le représenter dans cette affaire.

Le Pape envoya à Malte Gaspard Visconti, auditeur de Rote pour examiner le fait, et tant Romégas que La Cassière furent cités à comparaître à Rome.

La Cassière y arriva escorté de 800 Chevaliers, et y fut reçu presque en triomphe; la Cour du Pape, le suites des Cardinaux, beaucoup de Princes et d'Ambassadeurs allèrent à sa rencontre.

On déclara à Romégas qu'il ne pourrait obtenir une audience de Sa Sainteté avant d'avoir déposé la dignité qu'il avait usurpée. Cet ordre le frappa tellement qu'il perdit connaissance, et peu de jours après il mourut. Alors les Chevaliers firent leur soumission au Grand Maître.

La Cassière survécut peu de temps à son triomphe.

Déjà chargé d'années, la douleur que lui causèrent les derniers événements le conduisirent au tombeau. Il mourut trois mois après à Rome, et sa dépouille mortelle fut transportée à Malte.

Armoiries. — Lion de gueules sur fond d'argent.

SEQUINS D'OR

F · IO · LEVESQVE D LA CASSIERE — Saint Jean donnant l'étendard au Grand Maître; près de la hampe de l'étendard MI †.
 † DA MICH I VIRTVTEM CONTRA HOSTES TVOS — Le Sauveur dans une auréole elliptique. (*Librairie Publique, Coll. Pisani, Coll. Strickland à Malte; Coll. du Grand Magistère de l'Ordre à Rome; et Coll. Furse*).



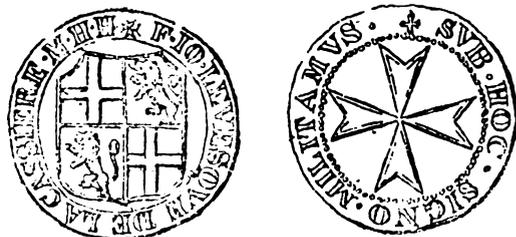
TARIS D'ARGENT

* F · IO · LEVESQVE DE LA CASSIERE · M · HOSP · H — Ecusson écartelé; sur l'écusson une petite croix.
 † * · PROPTER VERITATEM ET IVSTICIAM · — Tête de Saint Jean. (*Coll. Falzon, Coll. Pisani à Malte; et Coll. Furse*).
 — 4 tari.



* F · IO · LEVESQVE DE LA CASSIERE · M · H · H · - Ecusson écartelé.

☩ SVB · HOC · SIGNO · MILITAMVS · - Croix de l'Ordre. (*Coll. Furse*). — 3 tari.



☩ F · IO · LEVESQVE DE LA CASSIERE · M · - Ecusson écartelé; sur l'écusson et des côtés une petite croix.

* PROPTER VERITATEM · - Tête de Saint Jean sur une coupe. (*Coll. Pisani à Malte*). — 2 tari.



Variété avec * PROPTER VERITATEM ET IVSTICIA (*Coll. Furse*).

* F · IO · LEVESQVE DE LA CASSIERE · M · H · - Armoiries écartelées entourées d'un filet.

* IVSTITIA SANCTA REDEMPTIO - L'agneau pascal avec l'étendard de l'Ordre entouré d'un cercle de points. (*Musée de Naples*, n. 10428). (*Millim. 22, gramm. 2.900*). — 1 tari.



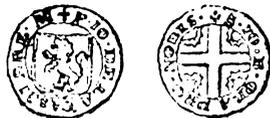
CARLINS D'ARGENT

- F IO LEVESQVE DELA CASSIER M. - Ecusson avec les armoiries du Grand Maître. Sur l'écusson et aux côtés un ☙.
- ☙ S. IO. B. ORA PRO. NO. BIS - Les armes de l'Ordre sur un écusson orné. (*British Museum à Londres*).



CINQUINS D'ARGENT

- ☙ F · IO · DE LA CASSIERE · M - Ecusson avec les armoiries du Grand Maître.
- ☙ S · IO · B · ORA PRO · NOBIS · - Armoiries de l'Ordre entourées d'un filet. (*Coll. Pisani; et Librairie Publique de Malte*). — *Cinquina*.



PETITS CUIVRES ou PICCIOLI

- ☙ F · IO · LA CASSIERE · M · H · H - Ecusson avec les armoiries du Grand Maître.
- ☙ ORDO HOSP · HIERSALEM - Dans le milieu la croix de l'Ordre entouré d'un filet.



H. DE LOUBENX VERDALA

1582 à 1595

Le Grand Maître La Cassière étant mort à Rome, le Pape s'arrogea le droit de nommer son successeur, mais il permit aux Chevaliers de choisir entre plusieurs personnes qu'il désignerait. Il indiqua Verdala (natif de la Guascogne) qui était en grande faveur à la Cour papale, où il avait demeuré fort longtemps en qualité d'Ambassadeur; puis il nomma aussi le Grand Prieur de Saint-Gilles Pancise, et le Bailli de Manosque, Chabrilan; et les Chevaliers choisirent Verdala. On dit que le Pape avait fait ce choix pour obliger les Chevaliers à préférer un Grand Maître appartenant à la nation française afin d'apaiser la colère de Henri III lequel demandait satisfaction des insultes faites à La Cassière. Grégoire XIII fit plus, et en plein Consistoire il fit lire une sentence qui déclarait coupables les mesures prises par les rebelles contre La Cassière.

Le nouveau Grand Maître profita de la paix qui régnait pour agrandir les fortifications du château de Gozzo et pour réunir un Chapitre, lequel imposa une taxe générale sur toutes les rentes de l'Ordre.

Les Vénitiens vinrent troubler la paix dont jouissait l'Ordre par leurs injustes demandes. Ils prétendaient parfois que leur étendard devait protéger les marchandises turques, et d'autres fois que leurs marchandises protégeassent l'étendard des Infidèles. Ils s'emparèrent aussi de deux galères maltaises; mais en échange les Chevaliers leur prirent un vaisseau.

En 1584, le Pape promulgua un Bref qui interdisait aux Chevaliers d'aspirer à l'Evêché de Malte et au Prieuré de l'Eglise.

Cependant l'esprit de sédition n'était pas encore éteint, et en 1587 Verdala fut obligé de faire un voyage à Rome. Parmi les faits notés on remarque que le Maréchal de l'Ordre fit sortir de prison un serviteur accusé de vol. Le Grand Prieur de Sévres avait eu aussi l'imprudence d'en appeler aux tribunaux civils à l'égard de quelques décrets promulgués par le dernier Chapitre Général. Il semble que les attaques à main armée furent nombreuses depuis qu'il avait été publiée une ordonnance qui défendait de porter des pistolets et des stylets. Cette ordonnance eut lieu en 1586.

Sixte-Quint nomma Verdala Cardinal, et le Grand Maître revint à Malte. L'année suivante quelques Chevaliers prirent aux Infidèles un grand nombre de vaisseaux qu'ils conduisirent dans le port.

Le Pape et le Roi de France continuaient à disposer des principales dignités de l'Ordre. Le premier donna le Prieuré de Barletta, demeuré vacant par la mort du cardinal Scipion de Gonzague, à un de ses parents, le prince Ferdinand; et le Grand Prieuré de Venise au cardinal Colonna. Henri IV disposa des Grands Prieurés d'Aquitaine et d'Auvergne: le baron de Bellegarde, bien que séculier, fut nommé Grand Prieur d'Auvergne.

En 1592 une terrible peste décima l'île et y apporta la désolation. Mais à peine le péril eut-il disparu que les révoltes contre le Grand Maître recommencèrent. Verdala, fatigué de cet état de choses, partit une seconde fois pour Rome, et il mourut peu de temps après à l'âge de 74 ans.

Sous le magistère de Verdala, deux ouvrages très intéressants sur l'histoire de l'Ordre furent publiés.

Le premier intitulé: *Statuta Hospitalis Hierusalem*, publié par le chevalier Rondinelli.

Jacques Bosio était l'auteur du second ouvrage qui portait le titre de: *Histoire de l'Ordre sacré de Saint-Jean de Jérusalem*. Celui-ci fut imprimé à Rome; et un Bref de Clément VIII imposa une amende de mille ducats à quiconque des vassaux de l'Etat Ecclésiastique se rendrait coupable de reproduire ce

livre avant que dix ans ne se fussent écoulés depuis l'époque de sa publication. Quant aux personnes en dehors des domaines du Saint-Siège qui eussent commis ce méfait, le Pape les excommuniait.

Ce Grand Maître fit bâtir le palais de Boschetto, et institua les monastères de Sainte-Ursule et des Capucins à Malte.

Armoiries. — De gueules au loup rampant d'or.

SEQUINS D'OR

F · H · DE · LOVBEN X · VERDALA - Saint Jean Baptiste donnant l'étendard au Grand Maître; près de la hampe de l'étendard MH †

⚡ DA MICHI VIRTUTEM CONTRA HOSTES TVOS - Le Sauveur dans une auréole elliptique. (*Coll. du Grand Magistère de l'Ordre à Rome*).



Variété avec F · H · DE LOVBEN X sans Verdala, et MH ♣ près de la hampe.

Variété avec F VGO DE LOV · et derrière le Saint BENX VERDAL - Près de la hampe MH et au ⚡ DA MIHI VIRTUT · CONTRA HOSTES TVO (*Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale à Paris*).

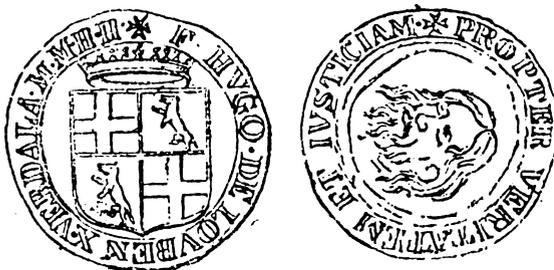


Variété avec F·HVGO DE LOV BENX VERDAL (*Coll. Pisani*).



TARIS D'ARGENT

- * F·HVGO·DE LOVBENX·VERDALA·M·M·H·H· - Ecusson écartelé surmonté d'une couronne.
- ⌘ * PROPTER VERITATEM ET IVSTICIAM· - Tête de Saint Jean. (*Coll. Pisani à Malte*). — 4 tari.



- * F·H·DE·LOVBENX·VER DALA·CARD·M·Hosp·H· - Ecusson écartelé surmonté d'une couronne et d'un chapeau de Cardinal.
- ⌘ Le même. (*Coll. Pisani à Malte*). — 4 tari.

Cette pièce fut trouvée en faisant des réparations au bastion Middle Castille à Vallette.



* F · H · DE LOVBENX VERDALA CARD · M · HO^s · M · - Ecusson écartelé surmonté d'une couronne et d'un chapeau de cardinal.

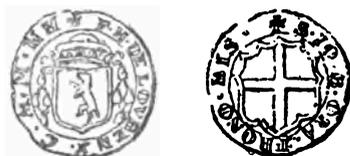
‡ * PROPTER VERITATEM ET IVSTICIAM · - Tête de Saint Jean sur une coupe. (*Coll. Pisani à Malte*). — 2 tari.



CARLINS D'ARGENT

* F · H · DE LOVBENX · C · M · M · H H - Ecusson comme plus haut.

‡ * S · IO · B · ORA · PRONO · BIS · - Ecusson orné avec les armes de l'Ordre. (*Librairie Publique de Malte*).



Variété avec F HVGO · DE LOVBENX VERDALA M · H - Les armoiries du Grand Maître sans couronne et sans chapeau.

‡ Comme la précédente. (*Coll. Falzon à Malte*).



CINQUINS D'ARGENT

- * F · H · DE LOVBENX M · HOS · H · - Armoiries comme dans la précédente.
- Ⓜ * S · IO · B · ORA · PRONO · BIS · - Armoiries de l'Ordre entourées d'un filet.



Variété avec F · H · D · LO · VERDAL · M · H (*Coll. Pisani à Malte*).

Variété avec F · H · DE · LO · VERDAL M H.

Variété avec F · H · DE LOPENS · V · M · HO · H

Variété avec F · H · DE LOPENS CM HOSP H

PETITE PIECE D'ARGENT

H VERDA - Au milieu le loup de Verdala.

- Ⓜ * ORDO · HOSP · HIER · - Dans le milieu une croix. (*Coll. Pisani*). — *Unique*. — *Deux grains et demi d'argent*.
Cette monnaie est très mal conservée.



Variété avec HIE

TARIS DE CUIVRE

- * F·H·DE LOVBENX VERDALA·CARD·M·HOSP·H - Ecu-
son écartelé surmonté d'une couronne et d'un chapeau de
cardinal.
- ✠ * NON ✠ AES ✠ SED ✠ FIDES - Deux mains jointes, et plus bas
T·4· — 4 tari.

*Cette monnaie porte sur son revers une tête de Saint
Jean et un écusson de Lascaris. Beaucoup de fausses mon-
naies ayant été découvertes sous le règne du Grand Maître
Wignacourt, on décida que de temps en temps on donne-
rait à toutes les pièces de cuivre une valeur supérieure à
la valeur intrinsèque frappée avec les armes du Grand
Maître régnant (Voir l'Appendice).*



*Monnaie semblable à la précédente, mais plus petite et avec la
valeur T·Z· (Coll. du Grand Magistère de l'Ordre à Rome).*



CARLINS DE CUIVRE

* F · H · DE · LOVBENX VERDALA · G · M · H · H · - Ecusson
comme plus haut.

‡ NON · AES · SED · FIDES · - Sous la figure du soleil la date
1591, deux mains jointes et plus bas X



Variété avec * F · H · DE · LOVBENX · CA · M · H · H · - Ecus-
son écartelé surmonté d'une couronne.

‡ Comme la précédente mais sans la date et sans la valeur.



GRAIN DE CUIVRE

⊕ F · H · DE LOVBENX VERDALA · - Armoiries écartelées en-
tourées d'un filet.

* CARD · M · HOSP · HIERVSAL - Au milieu VT COMMODIVS
(*Coll. du Grand Magistère de l'Ordre à Rome*).



Variété avec VERDAL et au \wp HIERVSA;

Autre variété avec LOBENS et au \wp HIERVSA.

PICCIOLI DE CUIVRE

⊕ F · H · DE LOVBENX · VER · - Armoiries écartelées entourées d'un filet.

\wp ⊕ CARD · M · HOSP · HIER · - Au milieu 3 (*Coll. du Grand Magistère de l'Ordre à Rome*). — 3 piccioli.



⊕ F · H · DE · LOVBENX · VERDALA · M · - Ecusson aux armes du Grand Maître.

\wp ⊕ ORDO · HOSP · HIERVSALEM · - La croix de l'Ordre. — 1 picciolo.



MARTIN GARZES

1596 à 1601

Martin Garzes aragonois, successeur de Verdala était un homme de mœurs douces et impartiales; les Chevaliers et le peuple jouirent d'une grande tranquillité pendant la durée de son Magistère.

Le seul événement important de son règne fut la décision prise en Conseil Général que tout Chevalier qui servirait en Hongrie dans la guerre contre les Turcs serait considéré comme ayant servi sous l'Etendard de l'Ordre, et jouirait des mêmes privilèges.

Il fut décidé aussi d'admettre dans l'Ordre tout Suisse qui pourrait prouver sa légitimité du côté paternel et du côté maternel pendant trois générations consécutives, et qui démontrerait que ses aïeux n'avaient pas exercé d'autre profession que celle des armes. Les Inquisiteurs, pour faire la Cour au Pape, cherchèrent par tous les moyens d'usurper l'autorité du Grand Maître, et furent cause de grands troubles; ils se rendirent ainsi odieux et insupportables.

Le dernier soin du Grand Maître fut d'élever de nouvelles fortifications dans l'île, et dans le Château du Gozzo.

Une partie de ces fortifications tombèrent en ruines il y a quelques années, et l'on y trouva quelques médailles et quelques monnaies qui devaient y avoir été déposées en souvenir de cette construction; quelques unes portent la date 1600.

Armoiries. — Un cygne d'argent surmonté de trois étoiles d'or sur fond d'azur.

SEQUINS

F MARTINVS - Saint Jean donnant l'étendard de l'Ordre au Grand Maître, derrière le Saint GARZES, près de la hampe de la bannière M H

℞ DA MICHI·VIRTU CONTRA HOSTES - Le Sauveur dans une auréole elliptique. (*Coll. du Grand Magistère de l'Ordre à Rome*).



Variété avec DA MIHI VIRTU CONTRA HOSTES TO

TARIS D'ARGENT

⊕ F·MARTINVS GARZES·M·M·H·H· - Ecusson écartelé.

℞ * S·IOAN·BAP·ORA·PRO·NOB·MO·NO - Tête de Saint Jean. (*Coll. Pisani à Malte*). — 4 tari.

Cette monnaie fut trouvée à Gozzo en démolissant les forts cités plus haut.



- ✠ F · MARTINVS GARZES MAG · HOSP · H - Ecusson écartelé.
 ☞ ✠ PROPTER VERITATEM ET IVSTITIAM - Tête de Saint
 Jean sur une coupe. (*Coll. Pisani à Malte*). — 2 tari.
Trouvée avec la précédente.



- * F · MARTINVS · GARZES · M · M · H · H - Ecusson écartelé.
 ☞ * SVB HOC SIGNO MILITAMVS - Croix de l'Ordre. (*Coll. Strickland à Malte*).



GRAINS DE CUIVRE

- * F · MARTINVS · GARZES · M · A - Armoiries écartelées entourées d'un filet.
 ☞ * HOSPITALI · HIERVSALEM · - Dans le milieu VT CCMMO
 DIVS



Variété avec F MARTINVS GARZES MA et au ☩ HOSPITALIS
HIERVSAL et VT COMMODIVS (*Coll. du Grand Magistère
de l'Ordre à Rome*).

PICCIOLI

- ☩ F · MARTINVS GARZES · M - Armoiries écartelées entourées
d'un filet.
- ☩ HOSPITALI · HIERVSA - Au milieu le numéro 3 — 3 *pic-*
cioli.



- ☩ F · MARTINVS GARZES · M · H - Ecusson avec les armes du
Grand Maître.
- ☩ ORDO · HOSP HIERVSALEM - Au milieu la croix de l'Ordre.
— 1 *picciolo*.



ALOFIUS DE WIGNACOURT

1601 à 1622

Alofius de Wignacourt de la Langue de France, était entré dans l'Ordre à l'âge de 17 ans, et il s'était tellement distingué par sa prudence et son courage, qu'il fut élu Lieutenant du Gouverneur de la Valette à 21 ans. A la mort de Garzes il était Grand Hospitalier, et il ne dut sa nomination au Magistère qu'à ses mérites personnels.

Sous son Magistère l'Ordre porta de nouveau la guerre chez les Infidèles, et les Chevaliers se couvrirent de gloire. Leur première entreprise fut une descente sur les côtes de Barbarie; elle eut lieu en 1602; et les Corsaires qui avaient de nouveau choisi l'Afrique pour leur domicile, comme on l'a dit plus haut, en furent chassés. Les Chevaliers saccagèrent ensuite Lépante et Patras, puis Lango, une des îles dépendantes de Rhodes. De plus ils surprirent la forteresse de Lajazzo et en rasèrent les fortifications: Peu après ils prirent Corinthe d'assaut et en retirèrent un grand butin.

Le Sultan Achmet I jura de se venger de ces entreprises, et en 1615 une flotte de 60 vaisseaux conduisit 5000 Turcs qui débarquèrent à Malte. Le Grand Maître avait fait élever de nouvelles fortifications tant à Malte qu'au Gozzo; particulièrement sur les côtes de la mer, à la baie de Saint Paul, à Marsa Scala, à Marsa Scirocco et dans l'île de Comino. Les canons qui avaient été enlevés aux Turcs dans les divers faits d'armes que nous avons racontés, furent placés sur les fortifications. Toutes les mesures furent prises pour mettre les habitants à couvert des incursions des Infidèles; elles avaient été si bien combinées, que les Turcs durent bientôt se rembarquer sur leurs vaisseaux.

Le premier titre à la célébrité de Wignacourt fut un aqueduc construit en 1610 ¹⁾; il amenait l'eau d'une source qui existait à Dia Chandul (au delà de la ville Notable) jusqu'à Vallette. Cet ouvrage coûta 150,864 écus maltais; Wignacourt y contribua pour 114,864 écus.

Pendant ce temps des troubles sérieux éclatèrent; la réception d'un fils illégitime du duc Henri de Lorraine, le duc de Brie, dans l'Orde Hiérosolymite amena ces désordres.

Mendes de Vasconcelos fut envoyé comme ambassadeur en France pour éventer un projet proposé par le duc de Nevers pour séparer de l'Orde les Chevaliers du Saint Sépulcre.

D'autres dissensions vinrent encore troubler la tranquillité dont jouissait l'Orde, elles furent causées par les prétensions de l'Inquisiteur et de l'évêque de Naples qui cherchaient à s'emparer de toute l'autorité du Grand Maître.

En 1620 on tenta de nouvelles entreprises contre les Turcs, et déjà les troupes de l'Orde avaient assailli avec succès Castel Tornese, principal magasin de la Morée, lorsque les Chevaliers furent avertis qu'un corps d'armée composé de 4000 soldats s'avancait pour leur couper la retraite. Ils durent se rembarquer sur leurs galères, ce qu'il firent en si bon ordre, qu'ils ne perdirent pas un seul homme dans cette entreprise.

L'armée de la Ligue Catholique fit aussi une descente sur les côtes de Barbarie et chercha à s'emparer de Suse, mais elle ne put y réussir. Beaucoup des Chevaliers avaient pris part à cette expédition.

Un coup de soleil frappa Wignacourt pendant qu'il était à la chasse. Il mourut le 14 septembre 1622. à l'âge de 75 ans, après un règne glorieux de 21 ans.

La marine de l'Orde fut beaucoup augmentée sous son règne, un seul galion construit à Amsterdam coûta 60,000 écus d'or.

¹⁾ CIANTAR, *Malte illustrée*, liv. I, not. IX.

Il fut honoré par l'Empereur Ferdinand I du titre de Sérénissime, reconnue par S. S. Clement VIII.

Il fut le premier à user du titre de Grand Maître dans les rescripts publics.

Les livres du Conseil nous apprennent que le Chevalier Elie Sollima fut poursuivi pour avoir battu monnaie à Messine ¹⁾.

Il paraît aussi qu'une grande quantité de fausse monnaie était en circulation à Malte, et l'on décida que toute la monnaie serait examinée, et que toutes les pièces devraient dorénavant porter l'écusson du Grand Maître ²⁾.

En 1608 on nomma une commission ³⁾ afin qu'elle prît connaissance des règlements établis à la monnaie de Messine; qu'elle en fit de nouveaux pour Malte, et que les deux monnaies battissent des pièces de poids et de valeur égale.

Il eût été désirable que l'on publiât le résultat de ces investigations; mais jusqu'à présent on n'a découvert aucune trace qui puisse nous expliquer à quelle décision l'on s'arrêta en ces circonstances.

Armoiries. — Trois fleurs-de-lys de gueules sur fond d'argent, surmontés d'un label de sable.

SEQUIN D'OR

F·ALOFIVS·DE - Saint Jean donnant l'étendard au Grand Maître;
près de la hampe de l'étendard MH †; derrière le Saint
WIGNACOVRT

¹⁾ Année 1604, page 118.

²⁾ Vol. 31, page 87, *Lib. Conseils.*

³⁾ Vol. 31, page 88, *Lib. Conseils.*

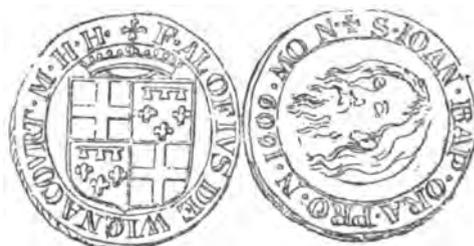
☩ DA MIHI VIRTUTE · CONTRA · HOSTES TVO - Le Sauveur dans une auréole elliptique. (*Coll. du Grand Magistère*).



TARIS D'ARGENT

☩ F · ALOFIVS DE WIGNACOVRT · M · H · H · - Ecusson écartelé surmonté d'une couronne.

☩ * S · IOAN · BAP · ORA · PRO · N · 1609 · MO N · - Au milieu la tête de Saint Jean. (*Colls. Falzon, Pisani et Strickland à Malle*). — 4 tari.

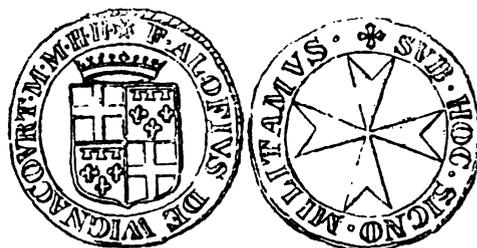


Variété avec au ☩ S IOAN BAP ORA PRO N 1611 MO NO

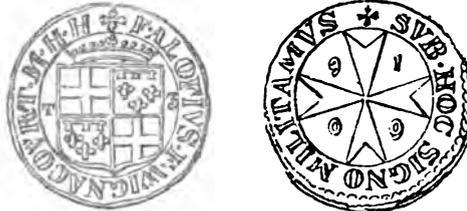
* Pareille à la précédente, un M de plus et la couronne plus petite.

☩ SVB · HOC · SIGNO · MILITAMVS · - Croix de l'Ordre. (*Colls. Falzon, Furse et Pisani*). — 3 tari.

Cette monnaie est de la même grandeur que la précédente mais plus fine et du poids de $\frac{3}{8}$ oz, tandis que la monnaie de tari 4 est du poids de $\frac{2 \frac{1}{2}}{8}$ oz.



- ✦ F · ALOFIVS · F · WIGNACOVRT · M · H · H - Ecusson écartelé surmonté d'une couronne; des côtés de l'écusson T 3
 ¶ Pareille à la précédente, entre les bras de la croix la date 1609
 (Coll. Falzon à Malte). — 3 tari.



Variété avec DE WIGNACOVRT 1611 (Coll. Pisani à Malte).

- ✦ F ALOFIVS DE WIGNACOVRT · M · H · H · 1613 - Ecusson écartelé et surmonté d'une couronne; d'un côté de l'écusson la lettre T et de l'autre le nombre 2.
 ¶ ✦ PROPTER VERITATEM ET IVSTITIAM - Tête de Saint Jean sur une coupe. (Coll. Pisani à Malte). — 2 tari.



CARLINS D'ARGENT

- ✦ F · ALOFIVS · DE · WIGNACOURT · M - Ecusson avec les armes du Grand Maître.
 ¶ ✦ S · IOAN · BAP · ORA PRONOBIS - Ecusson orné avec les armes de l'Ordre. — 1 carlin.



CINQUINS D'ARGENT

✠ F · ALOFIVS · D · WIGNCOVRT · M · H - Ecusson comme plus haut.

✠ S · IO · B · ORAPRONOBIS - Armoiries de l'Ordre, entourées d'un flet. (*Coll. du Gr. Mag. de l'Or. à Rome*). — 1 cinquina.



PETITES PIÈCES D'ARGENT

★ ALOF · DE · WIG · M · H · - Dans le milieu armoiries du Grand Maître.

✠ ORD · HOSP · HIE · - Au milieu une croix. (*Coll. Pisani à Malte*). — 2 grains et demi.



TARIS DE CUIVRE

✠ F · ALOFIVS DE WIGNACOVRT · M · H - Ecusson écartelé surmonté d'une couronne.

✠ NON · AES · SED · FIDES · - Dans le milieu, le fleur-de-lys de Wignacourt entre deux étoiles, la date 1619, les deux mains jointes et plus bas la valeur * T 1 * — 1 tari.



CARLINS DE CUIVRE

Monnaie pareille à la précédente.

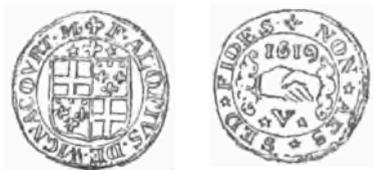
⌘ Même légende. – Dans le milieu sans le fleur-de-lys et le deux étoiles; la date et la valeur * X * (*Coll. du Grand Magistère de l'Ordre à Rome*).



CINQUINS DE CUIVRE

⌘ F · ALOFIVS · DE · WIGNACOVRT · M · – Ecusson écartelé; sur l'écusson le fleur-de-lys de Wignacourt entre deux étoiles.

⌘ Comme la précédente mais avec la valeur * V * (*Coll. du Grand Magistère de l'Ordre à Rome*).



GRAINS DE CUIVRE

⌘ F · ALOFIVS · DE · WIGNACOVRT · M · – Armoiries écartelées entourées d'un filet.

⌘ ⌘ HOSPITALI · HIERVSALEM – Au milieu VT COMMODIVS.



Variété avec F ALOFIVS DE WIGNACOVRT M M et au ☩ HOSPITALIS HIERVSA (*Coll. du Grand Magistère de l'Ordre à Rome*).

PICCIOLI DE CUIVRE

- ☩ F · ALOFIVS DE WIGNACOVRT · M - Comme la précédente.
(Les armoiries du Grand Maître sur cette monnaie n'ont qu'un fleur-de-lys au lieu de trois).
- ☩ HOSPITALI HIERV · - Dans le milieu le nombre 3 —
 3 piccioli.



Variété avec F. ALOFIVS DE WIGNACOVRT. et au ☩ HOSPITALI. HIERVSA. (*Coll. du Grand Magistère de l'Ordre à Rome*).

- ☩ F · ALOFIVS DE WIGNACOVRT · M - Ecusson avec les armoiries du Grand Maître.
- ☩ ORDO · OSP · S · IOA · HIERV · - Dans le milieu la croix de l'Ordre. — 1 picciolo.



LUDOVIC MENDEZ DE VASCONCELLOS

1622 à 1623

Ce grand Maître vécut seulement six mois après son élévation au Magistère. Il était Portugais et Bailli d'Acre, et déjà connu par la prudence et la sagesse qu'il avait montrées en diverses ambassades. Sa bravoure était connue, et il prit part comme volontaire à l'expédition contre Suse sur les côtes de Barbarie. Il mourut le 7 mars 1623.

Vers ce temps on avait la coutume de choisir les plus vieux Chevaliers pour les nommer Grand Maîtres, afin que le siège magistral fût vacant au plus vite. Or Vasconcellos avait quatre-vingts ans quand il fut élu Grand Maître, et son successeur Antoine De Paule en avait 71. Cette politique donnait à l'Ordre un chef qui, bien qu'ayant acquis des grandes connaissances pour gouverner avec prudence et capacité, était incapable de le faire avec la vigueur et la détermination nécessaires dans ces moments de difficultés; et ainsi le pouvoir des Grand Maîtres et la grandeur de l'Ordre entier diminuèrent de jour en jour considérablement.

Armoiries. — Argent à trois bandes ondées de gueules.

TARIS D'ARGENT

⚔ F · LVD · MEND : DE VASCONCELOS · M · M · H · H · - Ecusson écartelé surmonté d'une couronne; d'un côté de l'écusson T et de l'autre côté 4.

☩ S · IOAN · BAP · ORA · PRO · N · 16ZZ (pour 22) MO · NO · - Tête de Saint Jean. (*Coll. Pisani à Malte*). — 4 tari.



☩ F · LVD · MEND · DE · VASCONCELOS · M · H · H · - Ecusson comme plus haut, mais sans la valeur.

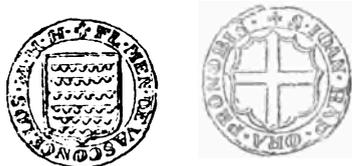
☩ ☩ SVB HOC SIGNO MILITAMVS · - Dans le milieu la croix de l'Ordre; entre les bras de la croix 16Z3 (*Librairie Publique de Malte*).

Cette monnaie est d'un métal mixte et elle est très mal frappée; elle a tout à fait l'apparence d'une fausse monnaie; ce peut être cependant une épreuve des pièces de 3 tari qui n'eurent jamais cours à cause de la brièveté du règne de Vasconcelos.



☩ FL · MEN : DE VASCONCELOS · M · H · H · - Ecusson du Grand Maître.

☩ S · IOAN · BAP · ORA · PRONOBIS · - Ecusson orné avec les armes de l'Ordre. (*Colls. Libr. Publ., Falzon, Pisani à Malte*).



GRAINS DE CUIVRE

- ⌘ F · MENDES DE VASCONCELOS · M - Armoiries écartelées entourées d'un filet.
- ⌘ HOSPITALI · HIERVSALEM - Dans le milieu VT COMMO-DIVS.



*Variété avec après VASCONCELOS · M · (Coll. Pisani à Malte);
autre variété avec F · L · MEND · DE · VASCONCELOS M · (Coll.
Furse).*

*Variété avec F · LVDOVICVS DE VASCONCELLOS M et au
⌘ HOSPITALI HIERVSA (Coll. du Grand Magistère de
l'Ordre à Rome).*

PICCIOLI DE CUIVRE

- ⌘ F · MENDES DE VASCONCELOS · M · - Armoiries écartelées entourées d'un filet.
- ⌘ Inscription illisible. - Au milieu 3 (Coll. Pisani à Malte).
— 3 piccioli.



ANTOINE DE PAULE

1623 à 1636

Antoine De Paule avait 71 ans quand il prit les rênes du Magistère. A peine élu, il fut menacé de voir annuler son élection, car un parti l'accusa de simonie et de mœurs corrompues; mais il sut prouver l'injustice de ces accusations. Un de ses premiers soins fut d'envoyer des ambassadeurs à Sa Sainteté Urbain VIII et aux principales Cours d'Europe pour mettre fin aux nominations qui se faisaient inconsidérément dans l'Ordre. Urbain VIII, particulièrement, avait conféré les Commanderies vacantes de telle façon, que les Chevaliers refusaient d'entrer en campagne et de faire leur service dans l'armée ou sur les galères de l'Ordre; une grande partie s'en allèrent dans leurs pays nats. Mais la sollicitude du Grand Maître ne put triompher; Urbain VIII continua à disposer des postes vacants en faveur de ses parents.

Pendant ce temps l'Ordre avait éprouvé quelques pertes. Un assaut sur Sainte-Maure fut repoussé par les Turcs, et deux galères furent perdues. Beaucoup de Chevaliers périrent, et plusieurs furent conduits en esclavage durant ces faits d'armes.

Cette perte fut réparée en partie par la révolte des esclaves chrétiens qui se trouvaient sur la galère du Bey de Famagouste dans l'île de Chypre. Devenus vainqueurs, ils s'emparèrent de la galère qu'ils conduisirent dans le port de Malte.

Nous arrivons maintenant à un événement de grande importance. C'était une règle de l'Ordre de réunir tous les 5 ans un Chapitre Général qui devait en revoir les Statuts et en former de nouveaux suivant les circonstances. Urbain VIII insista pour que l'Inquisiteur, lequel ne faisait en aucune façon partie de l'Ordre, présidât le Chapitre Général qui se réunit en 1631. Il

n'avait pas de voix dans ces réunions, mais il pouvait à son gré les suspendre et les proroger.

On peut imaginer quel bouleversement amena une telle décision; elle était opposée à tous les usages et à tous les droits de l'Ordre.

Le Grand Maître ne déploya pas la vigueur et la fermeté nécessaires pour résister à une telle usurpation de pouvoir, et il céda après avoir éloigné de Malte tous les jeunes Chevaliers certain que ceux-ci s'opposeraient à cette concession. Ce fut le dernier Conseil Général, et les Statuts qu'on y établit ont réglé et règlent encore quelque point de dispute que ce soit.

La décision dont nous venons de parler fut la cause première de la décadence de cet Ordre autrefois si célèbre.

En 1634, la Marine recouvra sa première force par les soins du Grand Maître; quatre vaisseaux africains chargés de nègres furent capturés près de Zante; et peu après, on enleva aux corsaires de Tunis 400 esclaves.

Le premier de ces faits souleva les plaintes de la République de Venise, car les galères de l'Ordre avaient fait ces captures dans les mers de sa dépendance; cette querelle fut bientôt apaisée.

Les dernières années du ministère de Paule furent illustrées par les deux faits suivants: les Chrétiens latins perdirent le droit de garder le Saint-Sépulcre. On prétendit que la cause en était à la protection accordée par l'Ordre à Guchia (prétendu fils de Mahomet III qui avait embrassé la religion chrétienne) mais la vraie raison fut que les Grecs Schismatiques donnèrent une forte somme d'argent pour obtenir ce résultat. Le Grand Maître voulait leur déclarer la guerre, mais la plupart des Chevaliers furent d'un avis contraire.

On fit le recensement de la population de Malte, de Comino et de Gozzo, et l'on s'assura que la population de ces Iles, malgré les guerres soutenues et les pertes souffertes, dépassait quatre fois le nombre connu au moment où l'Ordre en avait pris pos-

session; sans tenir compte des Chevaliers et des ecclésiastiques, la population s'élevait à 51,750 habitants.

Un grand nombre de monnaies de cuivre ayant souffert, car elles servaient depuis très longtemps, il fut décrété le 6 août 1628 de mettre en circulation 2,000 écus de monnaie neuve de cuivre ¹⁾.

Le 7 août 1631 parut une ordonnance, déclarant qu'aucune monnaie d'or ou d'argent de l'écu et au delà, pourrait être dépensée ou reçue sans être pesée, sous peine de la confiscation de cette monnaie ²⁾.

La raison de ce décret fut la découverte que beaucoup de monnaies en circulation avaient été limées.

Le 18 avril 1636, une commission s'occupa d'examiner la monnaie faussée de 8 *reals* ³⁾.

Le Grand Maître mourut le 10 juin 1636 après trois mois de maladie.

Armoiries. — Sur fond d'azur, une gerbe d'épis sur laquelle repose un paon d'or faisant la roue.

SEQUINS D'OR

F · ANTONIVS DE - Saint Jean donnant l'étendard au Grand Maître, derrière le Saint PAVLA · MA · M · H · H · - Sur le manteau du Grand Maître la croix de l'Ordre.

¹⁾ *Livres du Conseil d'Etat, l'an 1628.*

²⁾ *Livres du Conseil, 1631.*

³⁾ *Livre du Conseil d'Etat, l'an 1636.*

☩ DA MIHI VIRTVTEM CONRA HOSTE TVOS - Le Sauveur dans une auréole elliptique. (*Lib. Publ. de Malte; British Museum; Cab. des Méd. de la Bibl. Nat.; et Coll. Furse*).



TARIS D'ARGENT

☩ F · ANTONIVS DE PAVLA · M · M · H · H · 1623 - Ecusson écartelé surmonté d'une couronne; d'un côté de l'écusson T et de l'autre côté 4.

☩ * S · IOAN · BAP · ORA PRO · NOB · MO · NO - Tête de Saint Jean. — 4 tari.

Il y en a aussi avec la date 1624, 1625 et 1634.



Monnaie pareille à la précédente mais plus petite, avec la différence du numéro 3 pour la valeur et sans la date.

☩ SUB HOC SIGNO MILITAMVS - Croix de l'Ordre; entre les bras de la croix la date 1623. (*Colls. Pisani et Furse*). — 3 tari.

Il y en a aussi avec la date 1624 et 1632.



CARLINS D'ARGENT

- ✠ F · ANTONIVS DE PAVLA · M · M · H - Ecusson avec les armes du Grand Maître.
- ✠ S · IOAN · BAP ORA PRO NOBIS - Ecusson orné avec les armes de l'Ordre.

**CARLINS DE CUIVRE**

- ✠ F · ANTONIVS DE PAVLA · M · M · H · H - Ecusson écartelé surmonté d'une couronne.
- ✠ * NON * AES * SED * FIDES * - Dans le milieu la date 1629, les mains jointes, et plus bas la valeur * X *

**CINQUINS DE CUIVRE**

Monnaie pareille à la précédente mais plus petite.

- ✠ Comme plus haut - La valeur est notée par un V entre deux étoiles.



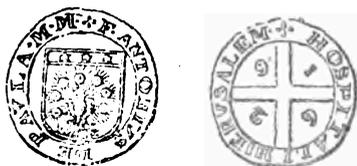
GRAINS DE CUIVRE

✠ F · ANTONIVS DE PAVLA · M · M · - Ecusson avec les armes du Grand Maître.

✠ ✠ HOSPITALI HIERVSALEM - Une croix au milieu; entre les bras de la croix la date 1629.



Variété avec la queue du paon plus grande. (Coll. Strickland à Malte).



Variété avec ✠ F · ANTONIVS DE PAVLA · M · M · H · H - Dans le milieu PVB COMMODIT et au ✠ ✠ SVB HOC SIGNO MILITAMVS - Croix de l'Ordre; entre les bras 1626 (Coll. Pisani à Malte).



Variété avec F · ANTONIVS · DE PAVLA · M · M - Armoiries écartelées entourées d'un filet et au ✠ ✠ HOSPITALI HIERVSALEM - Dans le milieu VT COMMODIVS



PICCIOLI DE CUIVRE

✠ F · ANTONIVS DE PAVLA · M · - Ecusson avec les armes du Grand Maître.

⌘ ✠ HOSPITALI HIERVSA - Au milieu le numéro 3 — 3 piccioli.



Variété avec F ANTONIVS DE PAVLA et au ⌘ HOSPITALIS HIERVS (*Coll. du Grand Magistère de l'Ordre à Rome*).

Variété avec ✠ F ANTONIVS DE PAVLA · M · H · H · - Armoiries écartelées entourées d'un filet, et au ⌘ comme la précédente.



✠ F · ANTONIS DE PAVLA · M · - Ecusson avec les armes du Grand Maître.

⌘ ✠ HOSPITALI HIERVSALEM - Dans le milieu la croix de l'Ordre. — 1 picciolo.



JEAN PAUL LASCARIS-CASTELLAR

1636 à 1657

Lascaris, Bailli de Manosque, appartenait à l'antique race des Empereurs de Constantinople. Ce Gran Maître qui faisait partie de l'Ordre depuis cinquante ans, avait 70 ans lorsqu'il fut élu successeur de Paule. Son premier soin fut de pourvoir à la défense de l'Ile en augmentant les fortifications et en la pourvoyant de vivres. Pour subvenir aux dépenses nécessaires, on émit un grand nombre de monnaies de cuivre; les pièces de 4, 2 et 1 tari en cuivre de Lascaris sont celles dont on a conservé le plus grand nombre.

Le Président de Sicile, offensé que quelques Chevaliers eussent pris part à la guerre contre l'Espagne, refusa de fournir des grains, et fit même canonner les vaisseaux de l'Ordre; mais telle fut l'indignation qui s'éleva de toutes les parties de l'Europe, que le Président dut condamner malgré lui la conduite de ses officiers, et il donna du grain en abondance.

En 1638, les 6 galères de Malte s'emparèrent de vingt bâtiments marchands turcs escortés de 3 vaisseaux. Les vaisseaux de l'escorte tombèrent entre les mains des Chevaliers commandés par Charolt.

Cependant la discorde continuait à régner à Malte. L'évêque donnait la tonsure avec immunités ecclésiastiques à tous ceux qui le désiraient.

Pendant le carnaval du 1639, quelques jeunes Chevaliers se travestirent en Jésuites; ces religieux ayant demandé et obtenu qu'ils fussent mis en prison, cette sévérité amena une révolte. Les portes de la prison furent forcées, les prisonniers furent délivrés, les meubles du collège jetés par les fenêtres, et les Jésui-

tés, à l'exception de 4 qui s'étaient cachés dans la ville, furent obligés de partir.

En attendant l'Ordre continuait ses victoires sur mer. En 1640 les galères prirent 6 vaisseaux corsaires dans le port de Tunis, et en 1644 elles conduisirent à Malte une caravane turque dont elles s'étaient emparées, bien que cette caravane fût escortée par trois vaisseaux de guerre.

Ibrahim s'irrita de ces défaites, et il envoya un héraut déclarer la guerre au Grand Maître. Toutes les mesures nécessaires furent prises pour soutenir le siège, et les Chevaliers arrivèrent à Malte en grand nombre. Le Vicomte d'Arpajor, un des plus riches seigneurs français, y conduisit 2000 hommes armés à ses propres frais. Mais les Turcs tournèrent leurs armes contre l'île de Candie, et aussitôt que les Chevaliers surent cette île attaquée ils accoururent pour la défendre.

Une grande famine affligea Malte en 1648, et les Chevaliers eux-mêmes, manquant de blé, se virent contraints à se nourrir de pain d'orge. L'Ordre eut à soutenir plusieurs disputes intérieures et extérieures. La guerre qui existait entre la France et l'Allemagne, et à laquelle les Chevaliers des deux nations avaient souvent pris part, causait des troubles continuels. D'un côté le Vice-Roi de Sicile défendait l'exportation des grains, de l'autre le Grand Maître, afin d'apaiser le Vice-Roi, ayant refusé l'entrée du port de Malte à la flotte française, le Roi de France séquestra les biens de l'Ordre; et il fallut toute la capacité du Bailli de Souvré, ambassadeur à la Cour de France, pour détourner ces difficultés. Le Prieur cherchait aussi à s'arroger des pouvoirs auxquels il n'avait aucun droit. Il voulait que les frères servants dépendissent de lui, et il prétendait avoir le droit de visiter les religieuses de l'Ordre, de nommer leurs confesseurs, etc. Enfin la flotte de l'Ordre étant entrée dans le port de Gènes, et ayant salué la forteresse, l'Amiral génois exigea un salut qui, à ce qu'il paraît, ne lui était pas dû. Voyant que les Chevaliers n'étaient pas disposés à accéder à ses désirs, il les força à le lui rendre,

en menaçant de faire feu sur les bâtiments avec tous les canons de la forteresse. Les Chevaliers durent céder; mais ils s'éloignèrent aussitôt du port, et ayant rencontré un vaisseau marchand de la République, ils l'abordèrent et mirent en pièces le drapeau qu'il portait, et de plus il fut décidé qu'aucun génois ne serait admis dans l'Ordre avant que cette injustice n'eût été réparée.

Pendant ce temps le siège de Candie avançait, car les assiégés étaient toujours soutenus par les troupes et par les galères de l'Ordre. Plusieurs batailles navales entre la flotte turque et les galères unies des Vénitiens et des Chevaliers se terminèrent toujours par la défaite de la première. Dans une de celles qui eurent lieu en 1655, les Infidèles perdirent 14 vaisseaux; dans une autre, après avoir dispersé la flotte turque, les alliés s'emparèrent de l'île de Tenedos.

Ce fut sous le règne de ce Grand Maître qu'une Librairie fut commencée; et par un décret publié en 1650 il fut établi, que les livres appartenants aux Chevaliers ne seraient pas vendus avec leurs autres effets à leur mort, mais qu'ils seraient transportés à Malte; sage mesure par laquelle cet établissement s'enrichit peu à peu de beaucoup d'œuvres d'un grand prix.

En 1653, un des Chevaliers qui habitait l'île de Saint-Christophe en Amérique et y avait de grandes possessions, persuada au Grand Maître de faire l'acquisition du reste de l'île et de s'emparer de la souveraineté. Cependant à la mort du Chevalier de Poincy on s'aperçut que ce qu'il possédait personnellement montait à si peu de chose que l'on trouva plus opportun de revendre ces possessions.

Lascaris mourut le 14 août 1657, à l'âge de 97 ans.

Armoiries. — De gueules à une aigle à deux têtes d'or.

SEQUINS D'OR

F IO PAVLVS LASC - Saint Jean donnant l'étendard au Grand Maître; derrière le Saint CASTELLAR · M · M · H · H · près de la hampe de l'étendard H

⌘ DA MIH VIRTVTEM CONTRA HOSTES TVO - Le Sauveur dans un nimbe d'étoiles. (*Coll. Pisani à Malte*).



TARIS D'ARGENT

⌘ F · IO · PAVLVS · LASCARIS · M · M · H · H · 1645 · - Ecusson écartelé surmonté d'une couronne; d'un côté de l'écusson T et de l'autre 4

⌘ S · IOAN · BAP · ORA · PRO · NOBIS · MO · NO - Tête de Saint Jean. — 4 tari.



Variété avec la différence de date 1637, 39, 40 et 1642.

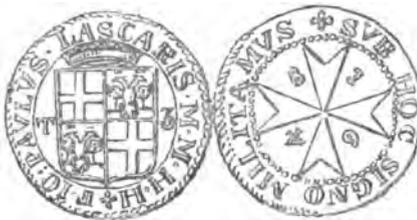
Variété sans la valeur T 4



Monnaie pareille à la précédente, mais plus petite, avec la valeur T 3 et sans la date.

☩ SVB HOC SIGNO MILITAMVS - La croix de l'Ordre; entre les bras de la croix la date 1648 (*Coll. du Grand Magistère de l'Ordre à Rome; Colls. Pisani et Strickland à Malte; et Coll. Furse*). — 3 tari.

Il y en a aussi avec la date 1642 et 1649.



☩ F·IO·PAVLVS LASCARIS·M·M·H·H· 1636 - Ecusson écartelé surmonté d'une couronne, sur les côtés de l'écusson T 2

☩ PROPTER VERITATEM ET IVSTICIAM· - Tête de Saint Jean sur une coupe. (*Coll. Pisani à Malte*). — 2 tari.



CARLINS D'ARGENT

☩ F·IO·PAVLVS LASCARIS·M·M·H·H· - Ecusson avec les armes du Grand Maître surmonté d'une couronne.

☩ S·IOAN·BAP·ORA·PRO·NOBIS - Ecusson orné avec les armes de l'Ordre.



TARIS DE CUIVRE

☞ F · IO · PAVLVS · LASCARIS · CASTELLAR · M · M · H · H - Ecusson écartelé surmonté d'une couronne; d'un côté de l'écusson la figure du soleil, et de l'autre la lune.

☞ * NON * AES * SED * FIDES . - La date 1643; les deux mains jointes; et au dessous T 4 — 4 tari.



Monnaie pareille à la précédente mais plus petite et sans les figures du soleil et de la lune.

☞ * NON AES SED FIDES - Dans le milieu l'aigle des Lascaris, la date 1637, les mains jointes et plus bas T * Z (pour 2). - 2 tari.



Monnaie pareille à la précédente mais encore plus petite.

☞ * NON * AES * SED * FIDES * - Dans le milieu la figure du soleil entre deux petites croix de l'Ordre, la date 1639, les mains jointes, et plus bas * T * 1 * — 1 tari.



GRAINS DE CUIVRE

- ✧ F · IO · PAVLVS · LASCARIS · M · M · H · H · - Dans le milieu l'aigle des Lascaris.
- ✧ SVB · HOC · SIGNO · MILITAMVS - La croix de l'Ordre; entre les bras de la croix 1637.



PICCIOLI DE CUIVRE

- ✧ F · IO · PAVLVS LASCARIS - Dans le milieu l'aigle des Lascaris.
- ✧ M · M · HOSPITALI · HIERVS - Au milieu 3 — 3 piccioli.



- ✧ F · IO · PAVLVS LASCARIS · M · M · H · - Ecusson avec les armes de Lascaris.
- ✧ SVB · HOC · SIGNO · MILITAMVS - La croix de l'Ordre. — 1 picciolo.



MARTIN DE REDIN

1657 à 1660

Martin De Redin était Vice-Roi de Sicile à la mort de Lascaris. L'Inquisiteur de Malte était son plus grand ennemi, et ce personnage employa tous les moyens pour que De Redin ne pût arriver au Magistère. Il avait obtenu du Pape Alexandre VII une bulle qui déclarait que « Tout Chevalier s'étant procuré des votes par intrigues ou par simonie serait incapable d'obtenir la suprême Magistrature ». Et il reconnut le Vice-Roi coupable de corruption. Mais le parti de Redin l'emporta, et le Vice-Roi eut la prudence de déclarer qu'il se soumettrait à la décision de Sa Sainteté. Alexandre approuva sa nomination, et un de ses neveux retira de grands avantages de cette approbation, car le Grand Maître lui conféra une riche Commanderie et lui envoya en même temps un collier de diamants d'une valeur de 3000 francs.

Martin De Redin continua les fortifications commencées par son prédécesseur; mais son règne fut de courte durée; aucun événement remarquable ne le signala. En 1659 les galères de l'Ordre, unies à celles du Pape, surprirent trois galions turcs; ils en coulèrent un à fond et s'emparèrent d'un autre.

Le Grand Maître mourut le 6 février 1660.

Armoiries. — Croix d'or et de gueules sur fond d'azur.

TARIS D'ARGENT

✠ F · D · MARTINVS · DE REDIN · M · M · H · H · 1658 — Ecusson écartelé surmonté d'une couronne; aux côtés de l'écusson T et 4.

⌘ * S · IOAN · BAP · ORAPRONOBIS · MO · NO · - Tête de Saint Jean. (*Coll. Pisani à Malte*). — 4 tari.



⌘ F · D · MARTINVS DE REDIN · M · M · H · H · - Ecusson écartelé et surmonté d'une couronne, et les lettres T 3.

⌘ ⌘ SVB HOC SIGNO MILITAMVS - La croix de l'Ordre; entre les bras de la croix la date 1658 (*Coll. Pisani à Malte*). — 3 tari.



CARLINS D'ARGENT

F · MARTINVS DE REDIN · M · - Ecusson avec les armes du Grand Maître avec une couronne.

⌘ S · IOAN · BAP · ORA · PRO · NOBIS - Ecusson orné, avec les armes de l'Ordre surmonté d'une couronne. — 1 carlin.



ANNETE DE CLERMONT GESSAN

1660

Annete De Clermont Gessan, Bailli de Lyon était un homme courageux et d'une grande vertu; et tous les Chevaliers l'aimaient et l'estimaient. Mais étant arrivé à une vieillesse avancée, il tomba malade trois mois après son élection; et quelques blessures qu'il avait reçues au siège de Mahomette en Afrique s'étant rouvertes, il mourut le 2 juin de la même année, âgé de 73 ans.

Armoiries. — De gueules à deux clefs passées en sautoir d'argent.

TARIS D'ARGENT

✠ F · ANNETVS CLERMONT GESSAN · M · M · H · H · 1660 -
Ecusson écartelé surmonté d'une couronne; T 4 aux côtés de l'écusson.

✠ * S · IOAN · BAP · ORA PRO NOBIS · MO · N - Tête de Saint Jean. — 4 tari.



RAPHAEL COTONER

1660 à 1665

Raphaël Cotoner, Bailli de Majorque, fut élu Grand Maître à la mort de Gessan. Ses vertus firent oublier les intrigues dont il s'était servi pour arriver au pouvoir. C'était un homme libéral, courageux et rempli de zèle pour la religion et pour le bien être des personnes confiées à ses soins. En 1644 il avait commandé une des galères qui contribua à la défaite des Turcs et attira sur l'Ordre le courroux du Sultan.

Le siège de Candie par les Turcs continuant, le Grand Maître y envoya des secours. L'Ordre s'y couvrit de gloire, et le Sénat de Venise fut tellement frappé de la générosité des Chevaliers, qu'il publia un édit leur permettant de paraître armés sur le territoire de la République, privilège que l'on n'accordait même pas aux Vénitiens.

Parcourant les mers sur leurs galères, les Chevaliers prirent part à plusieurs combats maritimes, et capturèrent des vaisseaux turcs chargés de grandes richesses. Dix grands bâtiments dont ils s'emparèrent en 1661 contribuèrent pour une large part à couvrir les frais de guerre.

Tout en s'occupant des affaires extérieures, Cotoner ne négligeait pas les soins intérieurs de son gouvernement. Il agrandit l'infirmerie et enrichit de tableaux précieux l'Eglise conventuelle de Saint Jean.

La mort l'empêcha de mettre à exécution d'autres projets qu'il avait conçus.

Il succomba à une fièvre maligne à l'âge de 63 ans. Il était Grand Maître depuis 5 ans.

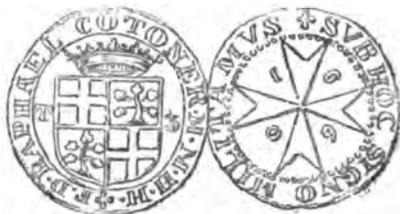
Armoiries. — Fleurs de cotonnier de Sinople sur fond d'or.

TARIS D'ARGENT

- * F · D · RAPHAEL COTONER · M · M · H · H · 1660 - Ecusson écartelé surmonté d'une couronne; sur les côtés T 4.
 † * S · IOAN · BAP; · ORA PRO NOBIS · MO · N - Tête de Saint Jean. (*Coll. Pisani à Malte*).¹ — 4 tari.



- † F · D · RAPHAEL COTONER · M · M · H · H · - Ecusson écartelé surmonté d'une couronne; sur les côtés T 3.
 † SVB HOC SIGNO MILITAMVS - Croix de l'Ordre; dans les quattres angles la date 1660. (*Librairie Publique de Malte*). — 3 tari.



- † F · D · RAPHAEL COTONER · M · M · H · H · - Ecusson écartelé; sur les côté T I.
 † ECCE QVI TOLLIT PECCATA · MVNDI · - Agneau pascal avec la bannière. (*Coll. du Grand Magistère de l'Ordre à Rome*). — 1 tari.



CARLINS D'ARGENT

- ✠ F · D · RAPHAEL · COTONER · M · M · H · H - Les armes du Grand Maître sur un écusson surmonté d'une couronne.
- ⌘ S · IOAN · BAP · ORA PRO NOB - Les armes de l'Ordre sur un écusson.



NICOLAS COTONER

1663 à 1680

Nicolas Cotoner, frère du précédent, lui succéda dans le Magistère avec le consentement unanime des Chevaliers et du peuple.

Sous le règne de ce Grand Maître, la marine de l'Ordre ne prit part à aucun fait important; mais beaucoup de Chevaliers ayant armé à leurs dépens des vaisseaux et des galères, continuèrent à faire la guerre aux Turcs. Plusieurs d'entre eux sont devenus célèbres dans l'histoire de l'Ordre par leurs exploits maritimes. Les Chevaliers de Mamoille et de Teméricourt entre autres prirent aux corsaires un vaisseau de 40 canons; après cette capture, ils attaquèrent, avec le secours d'une seule frégate, une flotte de 22 bâtiments marchands, ils en prirent 6, et les autres furent dispersés ou coulés à fond. Mais Teméricourt se rendit encore plus célèbre par sa mort que par ses victoires. Attaqué sur les côtes d'Italie par cinq grands vaisseaux, appartenant aux corsaires de Tripoli, il se défendit avec bravoure, en démâta deux et mit les autres en fuite. Cependant peu après son vaisseau fut jeté par la tempête sur les côtes de Barbarie, et ce jeune homme fut conduit devant Mahomet III; il n'avait que 23 ans.

Le Sultan employa tous les moyens possibles pour que ce Chevalier abandonnât le Christianisme. Il lui offrit le grade d'Amiral et la main d'une princesse de sa famille. Mais voyant toutes les tentations inutiles, il lui fit subir les plus cruelles mutilations et enfin lui fit trancher la tête.

Un autre, le Chevalier d'Hocquincourt, fut assailli dans le port de l'île du Dauphin par 33 galères turques et canonné par l'artillerie du port. Quoique son vaisseau fût fort endommagé,

il réussit à s'ouvrir un passage à travers la flotte ottomane après avoir coulé à fond plusieurs vaisseaux turcs.

En 1670 l'île de Candie tomba au pouvoir des Turcs. Le siège de la capitale durait depuis 22 mois, lorsque le Grand Vizir Achmet se décida à conduire en personne un secours considérable aux assiégeants. Quoique de leur côté les assiégés eussent reçu des secours de plusieurs princes chrétiens, les Chevaliers seuls avaient donné 400 hommes, et malgré une bataille navale dans laquelle les Turcs furent vaincus, les canons ennemis ayant abattu toutes les fortifications, la ville fut prise d'assaut. Ainsi finit une guerre qui avait duré 22 ans, et à laquelle les Chevaliers avaient largement contribué.

Le Grand Maître craignant que le Sultan, irrité des secours que l'Ordre avait donnés au Vénitiens pendant cette guerre, ne cherchât à se venger, employa tous les moyens pour mettre Malte en état de défense.

Il fit venir auprès de lui un ingénieur très habile nommé Valperga, et le chargea d'élever de nouvelles fortifications. C'est alors que l'on commença les lignes dites de Cotonera, et le Fort Ricasoli, construit pour défendre l'entrée du grand port. Ce dernier prit le nom d'un Commandeur qui avait donné 30,000 écus maltais pour sa construction.

L'Ordre se préparait à secourir Sobieski Roi de Pologne contre les incursions des Turcs; quand la peste vint de nouveau désoler Malte en 1676. Les Chevaliers furent décimés, et ne suffirent même plus à monter les galères de l'Ordre.

Le Grand Maître mourut d'une longue et douloureuse maladie le 29 avril 1680.

Ce fut sous les règnes de Raphaël et de Nicolas Cotoner que l'on peignit à l'huile la voûte de l'Eglise de Saint Jean. Le Grand Maître qui appartenait à une famille très riche avait proposé d'agrandir l'Eglise; mais le Conseil s'y opposa. Les deux frères se limitèrent alors à décorer les pilastres de marbre et de riches dorures, et à faire peindre la voûte ainsi que nous l'avons

dit plus haut. Ce travail duquel s'étaient déjà occupés plusieurs Grands Maîtres, fut confié à Mathias Preti, qui fut reçu Chevalier en récompense de ses services.

Armoiries. — Fleur de cotonnier de Sinople sur fond d'or.

TARIS D'ARGENT

- * F · D · NICOLAUS COTONER · M · M · H · H · 1665 - Ecusson écartelé surmonté d'une couronne; sur les côtés la valeur T 4
- ‡ * S · IOAN · BAP · ORA PRO NOBIS · MO · N · - Tête de Saint Jean. (*Colls. Falzon, Strickland, Pisani et Librairie Publique à Malte*). — 4 taris.



- ‡ F · D · NICOLAUS COTONER · M · M · H · H · - Ecusson écartelé surmonté d'une couronne; sur les côtés le T 3
- ‡ ‡ SVB HOC SIGNO MILITAMVS - Croix de l'Ordre; dans les quatre angles la date 1665. (*Chez le Dr. A. Naudi, Malte*). — 3 taris.

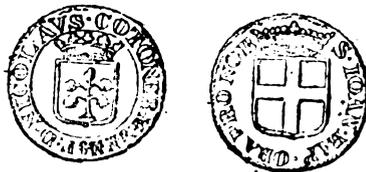


- ✠ F · D · NICOLAVS COTONER · M · M · H · H · - Ecusson écartelé surmonté d'une couronne; sur les côtés T 1
- ✠ ECCE · QVI · TOLLIT · PECCATA · MVNDI · - L'agneau pascal avec la bannière. — 1 taris.



CARLINS D'ARGENT

- ✠ F · D · NICOLAVS · COTONER · M · M · H · H · - Les armoiries du Grand Maître sur un écusson surmonté d'une couronne.
- ✠ S · IOAN · BAP · ORA PRO NOB - Les armes de l'Ordre sur un écusson surmonté d'une couronne.



GREGOIRE CARAFFA

1680 à 1690

Les intrigues et la corruption commençaient à régner dans les nominations au Magistère de Grégoire Caraffa des Princes de la Rochelle, Napolitain. Quelques historiens racontent qu'Adrien Wignacourt, successeur de Caraffa, fit tous ses efforts pour occuper la dignité suprême à la mort de Cotoner.

Cependant, selon une tradition reçue par les habitants de Malte, Caraffa était prisonnier au Fort Saint Ange à la mort de son prédécesseur. Un des électeurs ayant prononcé en plein Conseil le nom du prisonnier, homme d'un courage éprouvé et d'une habileté reconnue, le gardien de la porte de la salle du Conseil l'entendit, et se mit à crier que Caraffa était élu, et c'est ainsi qu'eut lieu l'élection. De toutes façons, l'Ordre brilla d'une nouvelle splendeur sous le gouvernement de ce Grand Maître qui appartenait à une illustre famille d'Aragon établie à Naples. Son élection eut lieu le 2 mai 1680.

Le premier fait d'armes de ce Magistère fut en 1685 la capture de 5 vaisseaux algériens par le Chevalier di Correa. A cette époque le pouvoir des Turcs s'annonçait toujours plus formidable. Le Sultan, dont la puissance augmentait chaque jour, assiégeait Vienne. C'est alors que Sobieski se couvrit de gloire en repoussant les Infidèles de l'autre côté du Danube. Après cette victoire les principaux Etats chrétiens formèrent entre eux une ligue contre les Musulmans. Les Chevaliers firent partie de cette ligue.

Le Bailli de Saint Etienne commandant les galères de l'Ordre, parcourut les côtes de Barbarie, et peu après s'empara des îles Perverse et Sainte Maure.

Puis les vaisseaux de l'Ordre unis à la flotte vénitienne et

aux galères du Pape prirent Coron; mais ils perdirent le Général maltais Hector de la Tour Maubourg, qui, après avoir guidé les siens à la victoire, et abattu de sa propre main l'étendard ennemi, fut blessé mortellement pendant l'assaut.

L'année suivante les alliés s'emparèrent de Navarin et de Modon; et Naples de Romanie, capitale de la Morée, tomba entre leurs mains après un mois de siège, qui leur couta 19 Chevaliers.

En 1687 le Grand Maître envoya 8 galères qui contribuèrent beaucoup à la prise de Château Neuf; cette victoire rendit la République de Venise souverain de l'Adriatique; et le Pape Innocent XI complimenta chaleureusement le Grand Maître de ces succès multipliés.

Tandis que les Chevaliers se couvraient de gloire à l'étranger, les habitants de Malte jouissaient de la plus grande tranquillité sous la sage administration de Caraffa aidé lui même par les admirables qualités de l'évêque Palmeri. Ce dernier était un homme d'une grande sagesse, et, jouissant de l'estime du Saint Père, il put maintenir l'ambition de l'Inquisiteur dans de justes limites.

Les fortifications commencées par ses prédécesseurs, furent achevées sous le gouvernement de Caraffa; les anciennes furent réparées et de nouveaux travaux furent ajoutés au Fort Saint Elme et au Fort Saint Ange.

En 1689, une défaite imprévue vint troubler la paix générale. Les forces confédérées ayant tenté le siège de Négrepont furent obligées de se retirer avec perte. L'Ordre seul perdit 20 Chevaliers.

Le Grand Maître déjà malade fut très affligé de cette défaite; il mourut peu après, regretté de tous. Caraffa joignait la plus grande humilité religieuse à toutes les qualités du soldat, il aimait les pauvres et jouissait de l'estime générale.

Armoiries. — De gueules à trois fasces horizontées et traversées par un tronc de Sinople.

SEQUINS D'OR

F. D GREG CARAFA - Saint Jean donnant l'étendard de l'Ordre au Grand Maître; derrière le Saint: S IO · BAPTISTA - le long de la hampe de la bannière M E

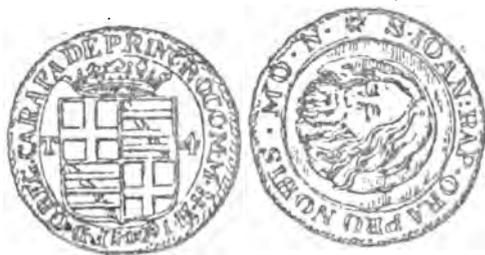
‡ M · M · HOSP ET S S · H · DE PRINC ROCELL - Ecusson écartelé surmonté d'une couronne. (*Colls. Librairie Publique, Strickland et Pisani à Malte*).



TARIS D'ARGENT

* F · D · GREG · CARAFA DE PRINC · ROCC · M · M · H · H · 1680 - Ecusson écartelé surmonté d'une couronne; des côtés de l'écusson T 4

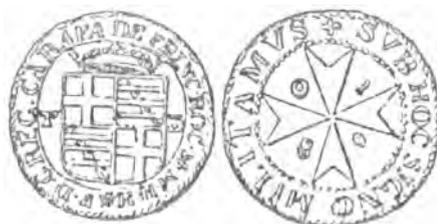
‡ * S · IOAN · BAP · ORA PRO NOBIS · MO · N · - Tête de Saint Jean. (*Colls. Pisani et Strickland à Malte*). — 4 taris.



Variété avec la date 1681.

* F · D · GREG · CARAFA DE PRINC · ROC · M · M · H · H - Ecusson écartelé surmonté d'une couronne; sur les côtés T 3

⌘ SVB HOC SIGNO MILITAMVS - Croix de l'Ordre; la date 1680 dans les quatre angles de la croix. (*Colls. Strickland et Pisani à Malte*). — 3 taris.



F · D · GREG · CAR · DE PRIN · R · M · M - Les armoiries du Grand Maître sur un écusson surmonté d'une couronne.

⌘ S IOAN · BAP · ORA · PRO NOB - Les armoiries de l'Ordre sur un écusson surmonté d'une couronne. (*Colls. Falzon, Strickland et Pisani à Malte*). — 1 tari.



Variété avec les bandes des armes relevées. (Coll. de la Librairie Publique de Malte).

ADRIEN DE WIGNACOURT

1690 à 1697

Adrien était neveu du Grand Maître Alofius De Wignacourt, et occupait la charge de Trésorier à la mort de Caraffa. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, il avait tenté d'arriver à la suprême dignité à la mort de Nicolas Cotoner.

Bien qu'il fût arrivé au Magistère par des intrigues, c'était un homme d'une grande piété et plein de charité envers les pauvres. Il donna des preuves de ses vertus aussitôt après son élection, car il s'informa des familles des soldats morts dans les dernières guerres de la religion et leur fit distribuer son propre argent: exemple qui fut bientôt imité par un grand nombre de Chevaliers.

Son Magistère n'offre rien de très remarquable. Le premier fait qui offre un peu d'importance est le siège de Canée en 1692. Ce port important de l'île de Candie fut assiégé par la flotte des Alliés. Les galères de l'Ordre étaient commandées par le Grand Prieur de Messine. Mais la saison très avancée obligea les galères à s'en retourner à Malte après vingt quatre jours de siège.

L'année suivante un tremblement de terre causa de grands dommages à Malte et en Sicile où la ville d'Agosta fut presque entièrement détruite. L'Ordre y avait des fourneaux et des magasins, et le Grand Maître ayant appris ce désastre y envoya de prompts secours; et fit reconstruire des magasins plus grands que les premiers.

En même temps comme l'on manquait d'instruments et d'agrés, on en fit venir d'Amsterdam, et la flotte fut de nouveau fournie de tout le nécessaire. Ainsi réparée elle reprit la mer, et en 1694 après huit jours de siège, la ville de Scio tomba en son pouvoir.

Le Pape Innocent XII, grand bienfaiteur de l'Ordre, rétablit le bon accord entre l'Ordre et la République de Gènes, et beaucoup de Génois prirent l'habit de l'Ordre.

Adrien mourut le 4 février 1697.

Armoiries. — Trois fleurs de lys de gueules sans tige sur fond d'argent.

SEQUINS D'OR

* F · ADR · DE WIGNACOVRT - Saint Jean donnant l'étendard au Grand Maître; derrière le Saint S · IOAN · BAPT :

† • M · M · HOSPITALIS ET S · SEP · HIERVSALEM - Ecusson écartelé; sur les côtés la date 1695 (*Colls. Pisani et Strickland à Malte*). — 4 sequins.

Jusqu' alors la seule pièce d'or frappée par les Grands Maîtres avait été de 1 sequin. Wignacourt fut le premier qui frappa des pièces de 4 sequins.



F · ADR · WIGNA . - Saint Jean donnant l'étendard au Grand Maître; derrière le Saint S · IO · BAPT : à l'exergue la date 1694; près de la hampe M II

⌘ M · M · HOSPIT · ET S · SEP : HIE - Ecusson écartelé surmonté d'une couronne. (*Colls. Pisani, Falzon, Strickland et Librairie Publique à Malte*). — 1 sequin.



Variété avec F ADR · WIGNAC S · IO : BAPT : et les lettres MH et la date 1691. Au ⌘ M · M · HOSP · ET S : SEP : HIER : - L'écusson et la couronne beaucoup plus petits que dans la précédente. (*Coll. Pisani à Malte*).



TARIS D'ARGENT

⌘ F · ADRIANVS DE WIGNACOVRT · M · H · H - Ecusson écartelé surmonté d'une couronne; sur les côtés T 4
 ⌘ * S · IOAN · BAP · ORA · PRO · N · 1691 · MO · NO - Tête de Saint Jean. (*Coll. Pisani à Malte*). — 4 taris.



Variété. - Différence dans la couronne. (*Coll. Pisani à Malte*).

- * F · ADRIANVS DE WIGNACOVRT · M · M · H · H · 1691 - Ecu-
son écartelé surmonté d'une couronne enracinée; sur les
côtés T 4
- ☞ * S · IOAN · BAP · ORA PRO NOBIS · M · N · - La tête de
Saint Jean. (*Coll. Pisani à Malte*). — 4 taris.



CARLINS D'ARGENT

- F · ADRIA DE WIGNACOVRT · M · M · - Armoiries du Grand
Maître sur un écusson surmonté d'une couronne.
- ☞ S IOANNES BAPT ORA · PRONOBIS - Les armes de l'Ordre
sur un écusson surmonté d'une couronne. (*Colls. Strickland
et Pisani à Malte*).



Variété avec F · ADRIA DE WIGNACOVRT · M · M · H · H et sur
les côtés de l'écusson la date 1690 et au ☞ S · IOAN · BAPT
ORA · PRO NOBI (*Librairie Publique, Colls. Pisani et
Falzon à Malte*).



Variété sans date. (*Coll. Strickland à Malte*).

Variété de forme; les armes dans un cercle. (*Coll. Falzon à Malte*).

GRAINS DE CUIVRE

F · ADR · DE WIGNACOVRT · M · M · H · H · - Au milieu les trois fleurs-de-lys des armes du Grand Maître.

☩ SVB HOC SIGNO MILITAMVS - Croix de l'Ordre; la date 1693 dans les quatre angles de la croix. (*Coll. du Grand Magistère de l'Ordre à Rome*).



RAYMOND PERELLOS Y ROCCAFULL

1697 à 1720

Raymond Perellos Aragonais de naissance, avait 60 ans quand il fut élu Grand Maître. Malgré son âge il déploya une grande activité aussitôt après son élection pour réformer certains abus qui s'étaient introduits dans l'Ordre.

Innocent XII, reconnut la justice des plaintes que Perellos déposait contre un de ces abus, la dispense des Brefs de Grâce. Au moyen d'un de ces Brefs, un Chevalier ambitieux pouvait arriver à se faire nommer Grand Croix de Grâce, et à la mort d'un Chevalier Grand Croix il parvenait à sa dignité. Les anciens Chevaliers qui avaient passé leur vie entière au service de l'Ordre voyaient distribuer avec répugnance les dignités auxquelles ils avaient droit. En conséquence une grande partie abandonnaient le Couvent, et se retirant dans leurs familles, ils laissaient tous les biens qu'ils possédaient à leurs parents, malgré les règlements de l'Ordre, et au grand préjudice du Trésor public.

Perellos ayant reconnu la nécessité de remonter une flotte de vaisseaux de guerre, apporta tous ses soins à cette entreprise. Son but était d'empêcher aux corsaires de Barbarie de parcourir les côtes d'Espagne et d'Italie, où ils s'emparaient souvent de bâtiments marchands, et d'habitants qu'ils condamnaient à l'esclavage. En conséquence il chargea le Chevalier de Saint Pierre, capitaine dans la marine française, de la construction de cette flotte. Pendant ce temps les galères continuaient à combattre les pirates partout où ils pouvaient les rencontrer; entre autres prises, ils s'emparèrent d'une Sultane qui portait 80 canons. En 1706 la nouvelle flotte commandée par le Chevalier qui avait présidé à sa formation, sortit du port. Le Grand Maître avait donné le

commandement de Pittoni au Chevalier de Saint Pierre. La flotte fit aussitôt voile pour le Levant; elle se rencontra avec trois vaisseaux de Tunis, elle en prit un qui fut incorporé à l'escadre. L'année suivante le Commandeur de Langon après avoir ravitaillé Oran assiégée par la flotte algérienne, traversa avec son seul vaisseau de 50 canons toute la flotte ennemie, bien que les Algériens fissent tous les efforts imaginables pour s'en emparer. Peu après il fut nommé Lieutenant Général de l'escadre maltaise.

En 1709 une flotte de 8 vaisseaux turcs tenta une descente dans l'île de Gozo. Mais comme l'on s'attendait à cette expédition, les mesures nécessaires pour mettre les habitants à l'abri de l'invasion des ennemis avaient été prises, et la flotte dut s'en retourner après avoir capturé sur les côtes quelques petites embarcations. Peu après, sachant qu'une escadre turque menaçait la Calabre, le Grand Maître envoya quelques vaisseaux contre les Infidèles. Le Commandeur de Langon, un des chefs de cette expédition, coula à fond le vaisseau amiral de Tripoli.

L'année suivante le Vice-Roi de Sicile ayant refusé de vendre des grains au Grand Maître, celui-ci en fit venir d'Orient. La même année l'Ordre fit une grande perte dans la personne du Commandeur de Langon; ce Chevalier, ayant attaqué le vaisseau amiral d'Alger, fut tué dans le combat; la victoire resta cependant à la flotte maltaise qui coula à fond le vaisseau ennemi.

Pendant que les Chevaliers de l'Ordre se couvraient de gloire à l'extérieur, l'Inquisiteur Dolci cherchait à s'arroger les plus grands pouvoirs à Malte. Il poussa l'arrogance jusqu'à vouloir mettre l'Hospice de l'Ordre sous sa propre juridiction. Cet Hospice était un lieu privilégié; personne n'y était admis avant d'avoir déposé les insignes des propres dignités, et les Chevaliers qui le desservaient ne reconnaissaient pas d'autre supérieur que le Grand Hospitalier. Les officiers de l'Inquisition y étant entrés par subterfuge, commencèrent à faire une visite formelle d'inspection, mais le Commandeur d'Avernes de Bocage, Surintendant de l'Hospice, les en fit sortir aussitôt qu'il le sut. Le Grand

Maître envoya immédiatement le Grand Prieur Zondadari à la Cour de Rome, afin de se plaindre de cette tentative de l'Inquisiteur.

De 1713 à 1715 la flotte de l'Ordre parcourut la Méditerranée et y fit des prises considérables.

Pendant le Sultan faisant de grands préparatifs de guerre, les Chevaliers craignirent qu'il n'assiégeât de nouveau Malte.

Ceci était d'autant plus probable qu'une personne inconnue s'était présentée à Malte, et avait offert ses services en qualité d'ingénieur; ayant été reconnue fort instruite en matière de fortifications, ses offres avaient été acceptées. Quelques Chevaliers l'accompagnèrent aux fortifications, mais après avoir visité les principales, l'ingénieur disparut, et l'on ne sut plus rien sur son compte.

Un grand nombre de Chevaliers arrivèrent alors au Couvent, amenant des renforts d'hommes, et apportant des secours en argent.

Mais, alarmé peut être des préparatifs qui se faisaient à Malte, le Sultan tourna ses armes d'un autre côté, et déclara la guerre à la République de Venise (1716). Cet Etat demanda de secours au Grand Maître; et celui-ci lui envoya une escadre de 5 vaisseaux de guerre et de quelques galères. Cette petite flotte rendit pendant 4 ans de grands services à la République, en s'emparant de plusieurs bâtiments de guerre et de quelques vaisseaux marchands appartenants à l'ennemi.

Perellos mourut dans un âge avancé après un gouvernement de 22 ans pendant lequel ce Grand Maître n'avait rien omis de ce qui pouvait contribuer au bien-être de l'Ordre et de la population.

Armoiries. — Trois poires de sable sur fond d'or.

SEQUINS D'OR

F·RAYMVN·PERELLOS·ET·ROCCAFVL·M·M·H·H· - Ecusson écartelé, sur les côtés de la couronne Z X; les armoiries sont supportées par deux branches de palmier et surmontées d'une couronne ducale.

⌘ · PIETATE ✱ VINCES - Saint Jean donnant l'étendard à un guerrier; à l'exergue la date 1699. (*Colls. Pisani et Strickland à Malte*). — 10 sequins.



Variété avec la date 1705. (Coll. Pisani à Malte).

F·RAYMVN·PERELLOS·ET·ROCCAFL·M·M·H·H· - Ecusson rond, écartelé, supporté par les deux branches de palmier et surmonté d'une couronne ducale; sur les côtés de la couronne Z 4

⌘ PIETATE ✱ VINCES - Saint Jean remettant l'étendard au Grand Maître à genoux; à l'exergue la date 1699. (*Coll. Pisani à Malte*). — 4 sequins.

Cette monnaie est pareille aux 10 sequins.



F · RAIMVN · PERELLOS · ET · ROCCAFVL - Buste du Grand Maître avec au dessous la date 1717.

⌘ * M · M · HOSP · ET · S · SEPVL · HIERVSALEM - Ecusson écartelé supporté par deux branches de palmier avec une couronne ducale. (*Colls. Pisani et Strickland*). — 4 sequins.



Variété différente dans les feuilles qui ornent l'écusson et dans la couronne. (*Coll. Pisani à Malte*). — 4 sequins.



F · RAIMV · PERELLOS · ET · ROCCAFVL - Buste du Grand Maître.

⌘ M · M · HOSPIT · ET · S · SEPVL · HIERVSALEM - Ecusson écartelé, orné, et surmonté d'une couronne ducale; de chaque côté des armoiries la date 17 19 (*Coll. Strickland à Malte*). — 4 sequins.



Autre variété avec RAIMVN sans la date et différente dans la couronne. (Coll. Pisani à Malte).



F·RAIMVNDVS PERELLOS·M·M·HOS·HIER: - Ecusson écartelé et orné, surmonté d'une couronne ducale.

⌘ MIHI GLORIA HOSTIBVS EXITVM - Saint Michel Archange avec l'étendard de l'Ordre et la croix de l'Ordre sur la poitrine. (Coll. Pisani à Malte). — 2 sequins.



Variété dans la forme de la couronne et dans les ornements de l'écusson. (Coll. Pisani à Malte).



• F RAIMV · PERELLOS · ROCCAFVL · M · M · HOS · H · - Ecusson écartelé et surmonté d'une couronne différente de la précédente.

Ⓜ MIHI · GLORIA · HOSTIBVS · EXITIVM · - Saint Michel Archange
comme dans la précédente. (*Coll. Pisani*). — 2 sequins.



F · RAYMVNDVS · PERELLOS · M · M · H · ET · S · S · HIE · - Ecusson
écartelé surmonté d'une couronne ducale.

Ⓜ PIETATE · VINCES · 1699 · - Saint Jean donnant l'étendard au
Grand Maître. (*Colls. Pisani, Strickland, Falzon à Malte;*
et *Coll. Furse*). — 1 sequin.



Variété avec F · RAYMVNDV · PERELLOS · M · M · H · ET · S · S · HIE ·
et sans la date au revers. (*Coll. Major Gatt à Malte*).



Variété avec F · RAYMVNDVS · PERELLOS · M · M · H · ET · S · S · H ·
- Ecusson comme ci-dessus; au Ⓜ comme dans la précédente
avec la date 1717 (*Colls. Pisani, Strickland et Falzon*).



Variété dans les ornements de l'écusson.

TARIS D'ARGENT

F · D · RAYMVN · PERELLOS ET ROCCAFVL · M · M · - Ecusson écartelé surmonté d'une couronne ducale.

☉ * S IOANN · BAPT · ORA · PRONOBIS · M · NO - Tête de Saint Jean. (*Colls. Strickland, Pisani, Librairie Publique à Malte; et Coll. Furse*). — 4 taris.



Variété avec H · H et aux côtés de l'écusson 1697.

CARLINS D'ARGENT

F · D · RAYMVN · PERELLOS · M · M · H · H · - Ecusson écartelé avec couronne.

☉ ERIT EGENO SPES · IOB · S - Les armes de l'Ordre sur un écusson avec couronne ducale. (*Coll. du Grand Magistère de l'Ordre à Rome*).



CARLINS DE CUIVRE

- ⊗ F · RAIMVN · PERELLOS · M · M · H · H · - Ecusson écartelé avec couronne.
- ⊗ NON AES SED FIDES - la date 1719, deux mains jointes et la valeur X (*Coll. du Grand Magistère de l'Ordre à Rome*).



CINQUINS DE CUIVRE

- * F · RAIMVN · PERELLOS · M · M · HOS · H - Ecusson écartelé sans couronne.
- * NON AES SED FIDES - La date 1719, les mains jointes et la valeur V (*Coll. du Grand Magistère de l'Ordre à Rome*).



- ⊗ IN · HOC · SIGNO · VICTORIA - Ecusson orné avec les armes de l'Ordre.
- * NON AES SED FIDES - Le nombre V, les mains jointes et la date 1707.



GRAINS DE CUIVRE

· IN HOC SIGNO MILITAMVS - Croix de l'Ordre; dans les quatre angles la date 1709.

⌘ * RECTAM · FACIT · SEMITAM - L'agneau avec l'étendard de l'Ordre. (*Coll. Pisani à Malte*).



Variétés avec les dates 1703, 1707, 1718, 1720 (*Coll. Pisani à Malte*).

Variété avec au ⌘ ECCE QVI TOLLIT PECCATA ·



Variété avec au ⌘ VT TOLLAT PECCATA 1703 (*Même Coll.*).

Autre variété - MISCE VTILE DVLCI 1703 (*Même Coll.*).

Variété - Le revers comme l'autre côté. IN HOC SIGNO MILITAMVS 1709 - Croix de l'Ordre et date. (*Coll. Pisani à Malte*).

Variété comme la précédente, mais avec la date 1718 (*Même Coll.*).

MARC ANTOINE ZONDADARI

1720 à 1722

Marc Antoine Zondadari successeur de Perellos, ne régna que deux ans. Il descendait d'une famille noble de Sienne et on le destina de bonne heure à entrer dans l'Ordre. Il dut son avancement rapide à une intrépidité remarquable qu'il déploya en diverses circonstances; ainsi en 1707 il était Grand Ecuyer et Conseiller intime de Perellos. Déjà nous avons vu que la flotte de vaisseaux de guerre lui était due en grande partie: nous avons vu aussi qu'il fut envoyé à Rome en qualité d'Ambassadeur pour mettre un frein à l'ambition de l'Inquisiteur. Clément XI le tenait en grande estime, et il réussit heureusement dans sa mission.

Le choix des Chevaliers fut approuvé par tout le peuple, car la charité, le zèle pour la discipline et la sollicitude pour le bien public étaient des qualités que le Grand Maître possédait à un haut degré.

Pendant ce temps la flotte de l'Ordre continuait à purger la mer des corsaires, et faisait des prises considérables.

Le premier succès fut la capture de 2 grands bâtiments appartenants aux pirates; elle fut suivie peu après de celle du vaisseau amiral d'Alger, vaisseau portant 80 canons et 500 soldats. Dans la suite un bâtiment appartenant aux Chrétiens fut repris; les corsaires s'en étaient emparés ainsi que d'un vaisseau algérien; et l'escadre des corsaires de Tunis fut assaillie et perdit un bâtiment.

Zondadari mourut le 6 juin 1722 après une maladie douloureuse qui avait duré plus que 6 mois.

Armoiries. — Trois roses d'argent entre deux fasces diagonales bordées d'or, sur fond d'azur.

SEQUINS D'OR

F · MARCVS · ANTONIVS · ZONDADARI - Buste du Grand Maître.
 R̄ M · M · HOSP · ET · S · SEPVL · HERVSALEM . - Dans une mou-
 lure QVI DAT PAVPERI NON INDIGEBIT 1721 (*Colls.*
Strickland et Pisani à Malte). — 4 sequins



Variété avec les lettres et les numéros en caractères plus petits.
 F · MARCVS · ANTONIVS · ZONDADARI - Buste du Grand Maître;
 au dessous la date 1722
 R̄ M · MAGISTER HOSPITALIS ET · S · S · SEPVL · CRI · HIERV · -
 Ecusson écartelé avec une couronne. (*Coll. Pisani à Malte*).
 — 4 sequins.



Variété avec ZONDODARI
Variété avec ZONDADARI et au R̄ ⚙ MAGNVS · MAGISTER ·
 NOS · ET · SS · SEPVL · CRI · H · (*Coll. Pisani à Malte*).
 F · MARCVS · ANTONIVS · ZONDODARI · M · M · HOS · HIE · -
 Ecusson écartelé avec une couronne.

⌘ PIETATE VINCES.. - Saint Jean donnant l'étendard au Grand Maître. — 1 sequin.



TARIS D'ARGENT

⊗ F. MARCVS ANTONIVS ZONDADARI · M · M · H · H - Ecusson écartelé surmonté d'une couronne.

⌘ Dans une moulure QVI DAT PAVPERI NON INDIGEBIT 1720
(Colls. Pisani, Strickland et Libr. Publ. à Malte). — 4 taris.



⊗ F · MARCVS ANTONIVS ZONDODARI · M · M · HOS : H - Ecusson orné et écartelé.

⌘ PROPTER · VERITATE ET IVSTITIAM · - Tête de Saint Jean sur un bassin. (Colls. Pisani, Strickland, Librairie Publique à Malte; et Coll. Furse). — 4 taris.



CARLINS D'ARGENT

F·MARCVS ANTONIVS ZONDADARI·M·M·H·H· - Sur un écusson avec couronne les armes de l'Ordre.

⌘ GRATIA OBVIA VLTIO QVAESITA · - Une branche de roses.
(*Coll. du Grand Magistère de l'Ordre à Rome*).



QUATRIÈME PARTIE

INTRODUCTION

Le système monétaire fut totalement changé sous le gouvernement du Grand Maître Manoël de Vilhena et de ses successeurs. En ce qui regarde la monnaie d'or, il paraît que malgré les observations que l'on faisait déjà depuis plusieurs années, la valeur des sequins magistralis était au dessous de la valeur réelle de ces monnaies par rapport aux doublons d'Espagne et aux autres monnaies étrangères; néanmoins par ignorance on continuait à frapper les sequins sur le taux antique. Cela porta un grand préjudice aux intérêts de l'Ordre; on en jugera facilement par le trait suivant.

On voit par les registres du Trésor que, de 1722 à 1727, 200,000 sequins d'or furent frappés; mais ces monnaies aussitôt mises en circulation, furent accaparées par des spéculateurs qui s'en débarraient à l'extérieur pour en tirer profit. Les sequins de Malte en effet étaient émis à 4 taris et à 3 grains, taux ancien en vigueur quand les doublons d'Espagne étaient évalués à 7 écus et 6 taris; pendant qu'ils auraient dû être estimés à 4 taris et 8 grains, car la valeur du doublon avait été élevée jusqu'à 8 écus et 5 taris. Cela nous explique comment il est si difficile de retrouver ces monnaies aujourd'hui, bien que dans l'espace de 5 ans on en eût frappé un si grand nombre.

Un tel état de choses rendit impossible, à ce qu'il paraît, que des monnaies d'or fussent frappées sous le Magistère du successeur immédiat de Vilhena; et sous le gouvernement d'Emmanuel Pinto, la valeur et la dénomination des monnaies d'or furent entièrement changées; des pièces de 5, de 10 et de 20 écus furent frappées; on avait fait de même pour la monnaie d'argent sous le ministère de Vilhena.

En effet ce Grand Maître fit paraître des monnaies d'argent d'un autre taux, et au lieu des monnaies de 4, 3, 2 et de 1 tari, du carlin et de la cinquine d'argent, il émit des pièces de 1 et 2 écus, 8, 6, 4, 2, et 1 tari.

La valeur de l'argent avait augmentée. Mais la valeur et l'alliage des monnaies d'argent furent souvent changées d'une manière vraiment arbitraire ¹⁾. Si on examine le taux n. 2 ²⁾ du poids et de la valeur des monnaies de Malte, on verra combien ces monnaies varient sous les Grands Maîtres qui suivent; et pour en citer un seul exemple, les pièces de 2 écus de Vilhena égal à 24 taris, pèsent $2/4$ 15/gr. de plus que les pièces de Despuig de semblable valeur, et 8 grains de plus que les pièces de 30 taris de Rohan et de Hompesh.

Il serait à désirer que l'on pu éclaircir ce point important; aucun souvenir, aucun renseignement, cherchés en vain dans les livres du Trésor, n'a pu nous mettre sur la voie.

Le rapport cité plus haut, fait par Pauli quand il fut question de réorganiser la monnaie, démontre avec évidence que la gestion de cette branche de l'administration était traitée d'une manière si arbitraire vers l'an 1738, qu'on fut obligé d'interrompre toutes les opérations.

¹⁾ Voir l'*Appendice*, extrait du rapport de Pauli sur l'état de la monnaie, 1738.

²⁾ *Appendice*.

ANTOINE MANOËL DE VILHENA

1727 à 1736

A la mort de Zondadari on choisit pour Grand Maître Manoël de Vilhena; ce Chevalier avait déjà occupé toutes les dignités de l'Ordre, et sa valeur s'était fait connaître dans plusieurs batailles. Ce choix fut justifié, car il gouverna sagement les affaires de l'Ordre pendant l'espace de 14 ans.

Un esclave turc qui avait été racheté, retourna dans sa patrie et conseilla au Grand Vizir d'envoyer une flotte contre Malte, le persuadant qu'à la vue des vaisseaux turcs, tous les esclaves prendraient les armes contre les Chevaliers. Le Grand Maître prévenu de ce projet, se disposa à repousser l'attaque.

On construisit sur un îlot qui existait dans le port de Marsamussetto une forteresse qui reçut plus tard le nom de Fort Manoël; et l'on renferma les esclaves en lieu sûr. L'Amiral turc apparut bientôt avec la flotte du Sultan, mais il trouva les murs défendus par les Chevaliers; et après quelques coups de canon, il se retira en laissant une lettre pour le Grand Maître dans laquelle il le menaçait au nom du Sultan des plus terribles malheurs s'il ne rendait pas la liberté aux esclaves turcs.

Le Grand Maître répondit avec dignité qu'il était prêt à traiter l'échange des prisonniers. En effet sous les auspices de l'Ambassadeur de France à Constantinople on entama des négociations, et on était sur le point de conclure un armistice de vingt ans avec la Turquie; mais ces préliminaires de paix furent interrompues par la jalousie du Capitaine Pacha qui détourna tous les esprits des officiers de marine de ce projet.

Deux vaisseaux de l'Ordre s'emparèrent peu après de deux corsaires tunisiens qui avaient recommencé leurs pirateries à l'apparition de la flotte turque.

En 1728 la flotte maltaise bombardra Tripoli, et 4 ans après, dans une bataille navale, le vaisseau du Contre Amiral turc fut pris.

Vilhena mourut le 12 décembre 1736. Le dernier acte de son gouvernement fut la fondation d'un asile pour les mendiants et pour les jeunes filles pauvres.

Armoiries. — Mi-parti. Lion rampant de gueules sur fond d'argent (pour Manoël) et bras d'or ailé tenant une épée sur fond de gueules (pour Vilhena).

SEQUINS D'OR

F · D · AN · MANOEL DE VILHENA - Buste du Grand Maître entouré d'un filet.

⌘ M · MAGIS · HOS · ET · S · S · HIERVSA : 1725 - Ecusson écartelé et orné dans un cercle; dans le second quartier un lion rampant, armes de Manoël; dans le troisième un bras ailé portant une épée, armes de Vilhena; l'écusson surmonté d'une couronne ducal; sur les côtés de l'écusson Z 12 (*Coll. Pisani à Malte; et British Museum à Londres*). — 12 sequins.



F · D · AN · MANOEL · DE · VILHENA - Buste du Grand Maître.
 R M · M · HOSP · ET S · S · HIER : 1722 - Ecusson écartelé des
 armes de Manoël. (*Coll. Pisani à Malte*). — 10 sequins.



F · D · AN · MANOEL DE VILHENA . - Buste du Grand Maître
 et sous le bras la date 1722.
 R M · M · HOSP · ET S · S · HIERVSA - Ecusson écartelé des armes
 de Manoël. (*Coll. du Grand Magist. de l'Ordre*). — 4 sequins.



*Il y a quatre variétés de cette pièce. La différence se trouve
 dans les ornements des armoiries et dans les inscriptions.*

F · D · AN · MANOEL DE VILHENA ★ - Buste du Grand Maître
 entouré d'un filet.
 R M · M · HOSP ET S · S · HIERV : 1724 - Ecusson avec les armoi-
 ries de Manoël et de Vilhena; sur les côtés de l'écusson, une
 étoile. (*Colls. Pisani, Falzon, Strickland et Furse*). - 4 sequins.



Variété avec HIERVSAL et sans l'étoile après le nom du Grand Maître. (*Coll. Pisani à Malte*).

★ F · D · AN : MANOEL DE VILHENA ★ - Buste du Grand Maître dans un cercle.

⌘ M · M · HOS : ET S · S · HIERVSAL : 1724 - Ecusson orné et écartelé des armoiries de Manoël et de Vilhena surmonté d'une couronne ducal. (*Colls. Pisani, Falzon et Strickland à Malte*). — 4 sequins.



Variété sans les étoiles avant et après le nom du Grand Maître. (*Coll. Pisani à Malte*).

Variété sans les étoiles et HIERVSA · 1725 (*Coll. Pisani à Malte*).

F · D · AN : MANOEL DE VILHENA - Buste du Grand Maître.

⌘ M · M · HOS : ET S · S · HIERVS 1723 - Ecusson, dans un cercle, écartelé des armes de Manoël, surmonté de la couronne ducal; sur les côtés deux étoiles. (*Coll. Pisani à Malte*). — 2 sequins.



Variété avec HIERV et une petite différence dans les ornements de l'écusson. (*Coll. Pisani à Malte*).

F · D · AN : MANOEL DE VILHENA - Buste du Grand Maître dans un cercle.

⌘ M · MAGIS · HOS · ET ★ · · ★ S · S · HIERVSAL · 1724 - Ecusson orné et écartelé des armoiries de Manoël et de Vilhena surmonté de la couronne ducale; sur les côtés de l'écusson deux étoiles. — 2 sequins.



F · D · AN · MANOEL DE VILHENA - Buste du Grand Maître.

⌘ M · MAGIS · HOS · ET S · S · HIERVS · 1724 - Ecusson rond, orné et écartelé des armoiries de Manoël et de Vilhena, surmonté d'une couronne ducale. — 2 sequins.



Variété avec HIERV 1723 (Coll. Pisani à Malte).

Variété avec ★ VILHENA ★ et une étoile dans le cercle intérieur de la couronne. (Coll. Pisani à Malte).

Variété avec le même ★ VILHENA ★ mais sans la susdite étoile dans la couronne; une étoile de chaque côté de l'écusson et le différent HIERVS : 1726 (Coll. Pisani à Malte).

F · D · AN · MANOEL DE VILHENA · M · M · 1724 - Ecusson entouré d'un filet, orné et écartelé des armoiries de Manoel et de Vilhena surmonté de la couronne ducale.

⌘ PIETATE VINCES - Saint Jean donnant l'étendard au Grand Maître. (Coll. du Grand Magistère de l'Ordre). — 1 sequin.



Variété avec la date 1724 des côtés de l'écusson. (*Coll. Pisani*).

Variété avec M·H· 1725 et l'écusson rond et pas entouré du filet. Au \wp PIETATE· .VINCES· et différence dans l'étendard.



Variété avec MMH 1725 - Les armoiries pas ornées et entourées d'un filet, supportées par deux branches de palmier. (*Colls. Strickland, Pisani à Malte; et Coll. Furse*).



ECUS D'ARGENT

★ F·D·AN·MANOEL★ - Buste du Grand Maître entouré d'un filet; derrière le buste ★DE VILHENA★

\wp M·MAGISTER HOSP·ET·S·S·HIERVSA: 1724 - Ecusson renfermant deux ronds; dans celui de gauche les armes de l'Ordre; celui de droite est écartelé des armoiries de Manoël et de Vilhena; surmonté de la couronne ducale et sur les côtés S 2 — 2 écus.



Variété avec ★ F·D·AN:MANOEL et derrière le buste DE VILHENA ★ et au ꝛ M MAGISTER HOSP★★ ET S·S·HIERVS: 1724

Variété avec ★ F·D·AN:MANOEL DE et derrière le buste ★ VILHENA ★ et au ꝛ ★★★ M·MAGIS:HOS:ET·S·SEPVL:HIERVSALEM★ 1·7·2·4

Variété avec F·D·AN:MANOEL DE et derrière le buste ★ VILHENA ★ et au ꝛ M·MAGISTER HOS:ET S·S·HIERVSALE: 1725

Variété avec F·D·AN:MANOEL et derrière le buste DE ★ VILHENA ★

Variété F·D·AN:MANOEL DE et derrière le buste VILHENA

Variété avec F·D·AN:MANOEL DE et derrière le buste ★ VILHENA ★

Variété avec F·D·AN:MANOEL DE et derrière le buste ★ VILHENA ★ et au ꝛ M·MAGISTER HOS:ET S·S·HIERVSA: 1728.

Variété avec F·D·AN:MANOEL ★ et derrière le buste DE VILHENA et au ꝛ M·MAGISTER HOS★★★★ ET·S·S·HIERVS: 1728

Variété avec ★ F·D·AN:MANOEL et derrière le buste DE VILHENA et au ꝛ M·MAGISTER HOS:★ ★ ET S·S·HIERVS· 1724

Variété avec F·D·AN:MANOEL DE et derrière le buste ★ VILHENA et au ꝛ MAGISTER HOS:★ ★ ET S·S·HIERUSA· 1725· (*Coll. Pisani à Malte*).

Variété avec ★ F·D·AN:MANOEL,★ et derrière le buste ★ DE VILHENA ★ et au ꝛ ★ M·MAGISTER HOS:S·SEPVL:HIERVSAL: 1724

Variété avec F·D·AN:MANOEL et derrière le buste DE VILHENA et au ꝛ M·MAGISTER HOS:ET S·S·HIERVSA LE: 1725

F·D·AN:MANOEL ★ DE ★ VILHENA ★ - Buste comme plus haut, mais dans l'écusson à droite écartelé des armoiries de l'Ordre et du Grand Maître on voit seulement le lion de Manoël; sur les côtés de l'écusson S 2 — 2 écus.



Variété avec ★ F·D·AN·MANOEL DE VILHENA ★ et au
 ⚭ ★ M·MAGIS: HOS: ET S· SEPVL: HIERVSALEM 1723·

Variété avec ★ F·D·AN:MANOEL DE VILHENA ★ et au
 ⚭ ★ M·MAGIS: HOS. ET S· SEPVL: HIERVSALEM 1724 -
 Les armoiries écartelées des Manoël et de Vilhena comme dans la première pièce ci-dessus descrite.

F·D·AN:MANOEL DE . VILHENA - Buste du Grand Maître.
 ⚭ M·M·HOS· ET S·S·HIERVSA· 1721· - Ecusson orné et écartelé des armes de Manoël, surmonté d'une couronne ducale. — 16 taris.



Variété avec la date 1723.

★ F·D·AN:MANOEL ★ ★ DE VILHENA ★ - Buste du Grand Maître entouré d'un filet.

⌘ M·M·HOS:ET ★ ★ S·S·HIER: 1724 - Ecusson écartelé des armes de Manoël et de Vilhena, surmonté de la couronne ducale; sur les côtés de l'écusson T 12 (*Coll. Falzon et Pisani à Malte*). — 1 écu (ou 12 taris).



Variété dans la grandeur du buste et sans les étoiles dans la légende. (*Coll. Pisani à Malte*).



F·D·AN:MANOEL DE VILHENA - Buste du Grand Maître.
 ⌘ M·M·HOS:ET S·S·HIER: 1723 - Ecusson rond, orné et écartelé des armes de Manoël, entouré d'un filet, surmonté d'une couronne ducale; sur les côtés T 12 — 1 écu.



Variété avec, dans le revers, * · M · M · HOSP : ET S · S · HIERVSA : 1723 · - Ecusson orné et écartelé des armes de Manoël, surmonté d'une couronne ducal; sur les côtés T 12 — 1 écu.



Il y a trois autres variétés avec des différents ornements à l'écusson.

TARIS D'ARGENT

F · D · AN : MANOEL DE VILHENA - Buste du Grand Maître.
 M · M · HOSP S · S · HIERV : 1721 - Ecusson orné et écartelé des armes de Manoël, surmonté d'une couronne ducal. — 8 taris.

Cette monnaie est fort rare en comparaison des autres monnaies d'argent de ce Grand Maître, parce qu'elle fut frappée sur le modèle et de la grandeur de 4 sequins d'or. Quelques faussaires s'étant prévalus de cette ressemblance pour dorer plusieurs de ces monnaies, la fraude fut découverte, et les pièces de 8 taris furent retirées de la circulation.



Il y en a trois variétés dans les pièces frappées en 1723.

Variété avec sur les côtés de l'écusson T. 8.

F·D·AN: MANOEL DE VILHENA - Buste du Grand Maître entouré d'un filet.

⌘ M·M·HOS: ET·S·S·HIERVSAL: 1723 - Ecusson orné et écartelé des armes de Manoël, surmonté de la couronne ducale, entouré d'un filet; sur les côtés T 6 (*Coll. du Grand Magistère de l'Ordre à Rome*). — 6 taris.



Variété avec l'écusson écartelé des armes de Manoël et de Vilhena.

F·D·AN: MANOEL DE VILHENA - Buste du Grand Maître.

⌘ M·M·HOS: ET·S·S·HIERVSAL: 1722 - Ecusson rond orné et écartelé des armes de Manoël, surmonté de la couronne ducale. — 4 taris.



Variété avec dans le ⌘ M·M·HOSPITALIS HIERVSA: 1724 - Ecusson rond, orné et écartelé des armes de Manoël et de Vilhena, surmonté d'une couronne ducale; sur les côtés T 4.



Variété avec F·D·AN: MANOEL DE ★ VILHENA ★ - Buste du Grand Maître entouré d'un filet et au ☉ M·M·HOSP· ET S·S·HIERV: 1728 - Ecusson orné et écartelé des armoiries de Manoël et de Vilhena, surmonté d'une couronne ducale; sur les côtés de l'écusson T 4.



Variété avec F·D·AN: MANOEL DE VILHENA - Buste du Grand Maître entouré d'un filet. Au ☉ M·M·HOSP: ET ★ ★ S·S HIERV·1723 - Ecusson orné et écartelé des armes de Manoël, surmonté de la couronne ducale, entouré d'un filet; sur les côtés T 4.



Variété avec F·D·AN: MANOEL DE VILHENA - Buste du Grand Maître. Au ☉ M·M·HOS: ET S·S·HIE· 1723 - Ecusson orné et écartelé des armes de Manoël, surmonté d'une couronne (mal fait); au dessus et au dessous de l'écusson deux étoiles; sur les côtés T 4 (*Colls. Falzon, Strickland, Pisani à Malte; et Coll. Furse*).



- ★ F · D · AN · MANOEL DE VILHENA M · M · H · H · - Le lion de Manoël entouré d'un filet; sur les côtés T 2.
- ⌘ ★ ONVS · MEVM · LEVE · EST · 1723 - La croix de l'Ordre, dans les quatre angles une étoile et aux extrémité un point. (*Coll. du Grand Magistère de l'Ordre à Rome*). — 2 taris.



- F · D · AN · MANOEL DE VILHENA - Ecusson des armes de Manoël, surmonté d'une couronne ducal.
- ⌘ M · MAGIS H · S · S · S · HIERVS · - Ecusson des armes de l'Ordre, surmonté d'une couronne ducal. — 1 tari.



CARLINS DE CUIVRE

- F · D · AN · MANOEL DE VILHENA - Armoiries de Vilhena sur un écusson rond, orné et surmonté d'une couronne ducal.
- ⌘ (Un fleur-de-lis) · NON · AES · SED · FIDES · - La date · 1734 · les deux mains jointes et au dessous ★ X ★ (*Coll. du Grand Magistère de l'Ordre à Rome*).



CINQUINS DE CUIVRE

F · D · AN : MANOEL DE VILHENA · M · M · H · - Au milieu le lion de Manoël entouré d'un filet.

℞ * · NON · AES · SED · FIDES - La date 1726, les mains jointes et au dessous V.



GRAINS DE CUIVRE

F · D · AN : MANOEL · DE · VILHENA · M · M · - Les armoiries de Vilhena entourées d'un filet.

℞ * IN · HOC · SIGNO · MILITAMVS - La croix de l'Ordre entourée d'un filet; dans les quatre angles la date 1736.



Variété avec le format plus petit et la date 1734. (Coll. du Grand Magistère de l'Ordre à Rome).

RAIMOND DESPUIG

1736 à 1741

Despuig, comme son antécresseur, avait passé par tous les degrés de l'Ordre; à la mort des trois derniers Grands Maîtres, Perellos, Zondadari et Manoël de Vilhena, il avait occupé la charge de Lieutenant du Magistère.

Les mers du Levant continuaient à être infestées par les corsaires, et le nouveau Chef des Hospitaliers s'occupait aussitôt après son élection, de les en chasser. Une tartane de Tripoli et deux frégates algériennes chacune de 40 canons, tombèrent au pouvoir de la flotte maltaise. Ces mesures contribuèrent à maintenir la paix pendant le Magistère de ce Grand Maître.

Après 4 ans de Magistère, Raimond Despuig mourut le 15 janvier 1741. C'était un homme intègre et religieux; un peu faible de caractère, il subit l'influence de son entourage. Son règne n'offre rien de remarquable.

Armoiries. — De gueules, écueil d'or surmonté d'un fleur-de-lys d'or, et au milieu de l'écueil une étoile de gueules.

On ne connaît pas de monnaies d'or de ce Grand Maître.

ECUS D'ARGENT

F · D · RAIMVNDVS · DESPVYG · M · M · H · H - Buste du Grand Maître entouré d'un filet.

⌘ Ecusson orné et écartelé, surmonté d'une couronne avec une grande barrette; sur les côtés de la couronne 1738; au dessous S 2 — 2 écus.



Il y a quatre variétés de cette monnaie; elles consistent dans les ornements de l'écusson.

Une variété porte RAIMVN.

F · D · RAIMVNDVS · DESPVYG · M · M · H · H · - Buste du Grand Maître.

⌘ Ecusson écartelé et orné d'une couronne comme ci-dessus; sur les côtés de la couronne 1737; sur les côtés de l'écusson .T. 12 (*Librairie Publique de Malte*). — 1 écu.



F · D · RAIMVNDVS · DESPVIG · M · M · H · H - Buste du Grand Maître.

⌘ Ecusson orné et écartelé; sur les côtés de la couronne 1738. sur les côtés de l'écusson S. .1. — 1 écu.



Il y a une variété de cette monnaie; elle consiste dans les ornements de l'écusson.

TARIS D'ARGENT

★ F · D · RAIMV · DESPVIG · M · M · H · S · H ★ - Ecusson orné et écartelé.

⌘ PRO · VERITATE - Tête de Saint Jean sur un bassin; au dessous la date ★ 1739 ★ (*Colls. Pisani, Strickland et Falzon à Malte*). — 6 taris.



F · D · RAIMVNDVS · DESPVIG · M · M · H · H - Buste du Grand Maître.

⌘ Ecusson orné et écartelé; sur les côtés 1737 (*Coll. du Grand Magistère de l'Ordre à Rome*). — 4 taris.



F · D · RAIMVNDVS DESPVIG · M · M · H · H - Au milieu les armoiries du Grand Maître surmontées d'une couronne; sur les côtés T 2.

⌘ ★ · ONVS · MEVM · LEVE · EST · 1737 · - La croix de l'Ordre; dans les quatre côtés, quatre étoiles. — 2 taris.



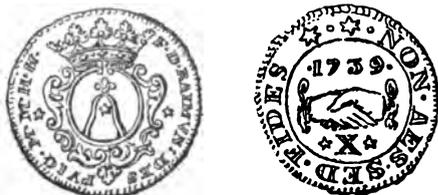
Variété dans la forme des armoiries.



CARLINS DE CUIVRE

F · D · RAIMVN : DESPVIG · M · M · H · H · - Les armoiries du Grand Maître sur un écusson orné, avec couronne ducale.

☞ ★ ★ · NON · AES · SED · FIDES - La date · 1739 · avec les mains jointes et la valeur ★ X ★



Il y a cinq variétés; elles consistent dans les ornements de l'écusson.

CINQUINS DE CUIVRE

★ F · D · RAIMVND · DESP · VIG · M · M · H · H · - Au milieu les armoiries du Grand Maître avec une couronne; un fleur-de-lys de chaque côté de l'armoire.

☞ ★ ★ ★ NON · AES · SED · FIDES · - La date 1739; les deux mains jointes et ★ V ★



GRAINS DE CUIVRE

★ F · D · RAIMV · DESP · VIG · M · M · H · - Armoiries du Grand Maître.

☞ ★ IN HOC · SIGNO · MILITAMVS · - La croix de l'Ordre, la date 1739 dans les quatre angles.



Il y a quatre variétés de petite importance.

EMMANUEL PINTO

1741 à 1773

Le gouvernement du Grand Maître Emmanuel Pinto de Fonseca fut un des plus longs dont l'histoire de l'Ordre fasse mention. Il ne se passa rien de remarquable dans les premières années de son magistère; la tranquillité de l'île fut seulement troublée par les désordres causés par l'expulsion des Jésuites.

Le 6 juin 1748 on découvrit pourtant une conjuration: elle avait été tramée par Mustapha Pacha de Rhodes, alors prisonnier de guerre à Malte où on le traitait avec tous les égards dûs à son rang. Mais comme créature du Sultan Mahomet V, il conçut l'idée d'assassiner le Grand Maître et les principaux Chevaliers, en armant les esclaves turcs alors à Malte; il pensait faire suivre cette action de la destruction des Chevaliers et des Maîtres des esclaves: la possession de l'île lui était ainsi assurée.

Les Pachas de Tripoli et des puissances barbaresques, devaient fournir des troupes prêtes à assister les conjurés, aussitôt que le signal de la révolte serait donné. Il avait été décidé que le valet de chambre de Pinto le blesserait avec un poignard empoisonné; mais s'étant disposé trois fois à l'exécution du projet qui lui avait été confié, trois fois Imseletty fut saisi d'épouvante à la vue du Grand Maître endormi. On chargea un autre Turc d'empoisonner sa nourriture, mais celui-ci recula également devant ce crime. Deux des conjurés dénoncèrent leurs complices, et le Pacha condamné à subir la torture, révéla tout le complot. 200 conjurés furent arrêtés aussitôt et 34 furent condamnés au dernier supplice.

Ce Grand Maître prit le titre d'Altesse Eminentissime et orna ses armes d'une couronne de souverain. Il paraît qu'il

agit ainsi dans l'espoir d'obtenir la souveraineté de l'île de Corse, qui sous la conduite du célèbre Paoli, venait de secouer le joug de la République de Gênes. Mais le Ministre du Roi de France sut interrompre les négociations commencées dans ce but.

Peu après le Roi des Deux Siciles Charles III, à qui ce territoire avait été cédé par Philippe V, Roi d'Espagne son père, prétendit s'arroger le droit d'envoyer à Malte un Visiteur Apostolique. Le Grand Maître s'opposant à une telle innovation, le Roi séquestra les biens que l'Ordre possédait dans ses Etats. Mais comme Pinto demeura ferme dans sa résolution, le Roi dut céder et retirer ses prétentions.

L'influence de la France, qui dominait dans les Conseils de l'Ordre empêcha la flotte de continuer sous le gouvernement de ce Grand Maître ses entreprises contre les vaisseaux du Sultan. Le seul fait remarquable fut la capture d'un vaisseau de 78 canons, appelé *Le Grand Seigneur*. Des esclaves chrétiens révoltés s'emparèrent de ce bâtiment, le changèrent de destination, et le conduisirent dans le port de Malte.

Le Sultan irrité de cette capture, menaça d'envahir l'île, mais Louis XV Roi de France envoya un Ambassadeur à Malte pour acheter ce vaisseau, dont il fit présent au Sultan; et il apaisa ainsi sa colère.

Pinto construisit plusieurs édifices publics, et améliora ceux qui existaient déjà. On lui doit le Palais de Justice qu'il fit bâtir entièrement et dont il orna le fronton des statues en marbre de la Justice et de la Vérité. Dix-neuf magasins dans le môle du Grand Port, et dix-neuf autres près du Fort Saint Elme sont l'œuvre de ce Grand Maître.

Il fit planter un grand nombre de mûriers sur différentes routes ¹⁾ dans l'espoir d'occuper la classe ouvrière au travail de la soie. La construction de la Douane fut aussi commencée sous son règne, et la forteresse du Fort Chambray dans le Gozo, com-

¹⁾ Voyez VASSALLO, *Histoire de Malte*, 1854, page 697.

mencée par le Bailli de Chambray qui y avait dépensé 40,000 écus de sa propre fortune, fut complètement achevée.

La Bibliothèque publique formée sous le magistère de Alofius Wignacourt était inaccessible au public, et pour en avoir l'accès il fallait se procurer une permission expresse du Directeur. En 1761 ¹⁾ le Bailli de Tencin, ayant acheté au gouvernement 5,700 volumes qui formaient la Bibliothèque du cardinal Portocarrero dont l'Ordre avait hérité, et y ayant ajouté 4,030 volumes qui représentaient sa propre Bibliothèque, fit cadeau de tous ces ouvrages à la Grande Bibliothèque de l'Ordre, mais à la condition expresse qu'elle fût toujours ouverte au public.

Si le Grand Maître fit faire de grandes œuvres d'utilité publique, il abusa aussi dans plusieurs occasions de son autorité en usurpant les rentes de l'Université et de l'Eglise des Ames, afin de se faire la réputation d'homme généreux, et pour obtenir la souveraineté de la Corse. Cela rendit son gouvernement odieux non seulement au peuple, mais aux Chevaliers; et pendant les derniers jours de la vie du Grand Maître, l'île fut en proie aux désordres des factions.

Pinto mourut le 24 janvier 1773, après une longue maladie, à l'âge de 92 ans.

Armoiries. — Cinq croissants de gueules sur champ d'argent.

SEQUINS D'OR

F· EMMANVEL PINTO - Buste du Grand Maître regardant à gauche.

¹⁾ Voir VASSALLO, *Histoire de Malte*, 1854, page 704.

⌘ M · M · H · ET · S · SEP · HIER · - Ecusson écartelé surmonté d'une couronne avec une grande barrette. (*Coll. Pisani à Malte*). — 4 sequins.



Variété avec F · EMMANVEL PINTO 1742 (*Coll. Pisani à Malte*).

F · EMMANVEL · PINTO · M · H · - Buste du Grand Maître.

⌘ HOSPI · ET · S · SEP · HIER · - Ecusson écartelé surmonté d'une couronne de souverain. (*Coll. du Grand Magistère de l'Ordre à Rome*). — 4 sequins.



F · EMMANVEL · PINTO - Buste comme le précédent.

⌘ M · M · H · ET · S · SEP · HIER · - Ecusson écartelé surmonté d'une couronne avec une barrette. (*Colls. Pisani et Falzon à Malte*). — 2 sequins.



Variété avec F · EMMANVEL PINTO 1742.

Variété avec F·EMMAN VEL PINTO et sans la date.

F·EMMANVEL PINTO M·M· - Buste comme plus haut.

⌘ HOSPI·ET·S·SEP·HIER - Ecusson écartelé, surmonté d'une couronne de souverain. (*Coll. du Grand Magistère de l'Ordre à Rome*). — 2 sequins.



F·EMMANV EL PINTO - Buste comme plus haut; sous le buste la date 1742.

⌘ M·M·H·ET·S·SEP·HIER. - Ecusson écartelé surmonté d'une couronne avec une barrette. (*Colls. Pisani et Strickland à Malte*). — 1 sequin.



Variété sans date. (*Coll. Pisani à Malte*).

F·EMMANVEL PINTO M·M· - Buste comme plus haut, sans date.

⌘ HOSPIT ET S·SEP·HIER. - Ecusson écartelé avec une couronne de souverain.



Après avoir battu des pièces de monnaie d'or de 4, 2 et de 1 sequin, le Grand Maître changea la dénomination et la valeur de la monnaie d'or; et frappa les suivantes:

ECUS D'OR

F·EMMANVEL·PINTO M·M· - Buste du Grand Maître comme dans les précédentes; sous le buste, entre la date 1764, le monogramme *MA*

⌘ HOSPITALIS ET SANCTI SEP - Au milieu les armes de l'Ordre supportées par la croix et par le collier de l'Ordre et surmontés d'une couronne de souverain; sous les armes S. 20 (*Colls. Pisani et Strickland à Malte*). — 20 écus.



Il y a deux variétés de cette monnaie sans le monogramme et avec des dates diverses.

F·EMMANVEL PINTO M·M·H·S·S 1764 - Les armes de l'Ordre et du Grand Maître dans deux écussons en forme de cœur; sous les armes deux rameaux d'olivier d'où pend une croix de l'Ordre.

⌘ NON SVRREXIT MAIOR - Saint Jean avec l'étendard de l'Ordre dans la main droite, et l'agneau à ses pieds; au dessous S·XX — 20 écus.



F · EMMAVEL PINTO M · M · H · S · S · 1756 - Ecusson orné, écartelé et surmonté d'une couronne de souverain; au côté droite de l'écu une palme.

⚡ NON SVRREXIT MAIOR - Comme plus haut, variant la valeur S · X (*Coll. du Gr. Mag. de l'Ordre à Rome*). — 10 écus.



· *Variété* avec EMMANVEL, la date 1761 et petites différences dans la forme des ornements de l'écusson. Au ⚡ différence dans la position de Saint Jean. (*Coll. Pisani à Malte*).



Variété dans les ornements et la forme de l'écusson et la date 1761.



Variété avec le même droit de la précédente; la différence consiste dans la position de Saint Jean au revers.



Variété avec la même droite; différente position de Saint Jean et de l'agneau.



Variété dans la forme de l'écusson et la date 1762; et au \wp dans la forme de la bannière, et dans la position de Saint Jean et de l'agneau.



Variété de la précédente dans des petits changements du feuillage qui orne l'écusson.

Variété de la précédente avec la date 1763.

Autre variété de la précédente avec la même date, mais avec des petites différences dans le feuillage qui orne l'écusson.
F · EMMANVEL PINTO M · M · H · S · S · 1756 - Comme la précédente; une palme du côté droit de l'écusson.

\wp NON SVRREXIT MAIOR - Comme la précédente; au dessous S · V · — 5 écus.



Il y a deux variétés de cette monnaie.

TARIS D'ARGENT

F · EMMANVEL · PINTO M · M · H · S · S · 1756 - Ecusson orné,
écartelé et surmonté d'une couronne de souverain.

☩ NON SVRREXIT MAIOR - Saint Jean avec l'étendard de
l'Ordre de la main droite, l'agneau à ses pieds; au dessous
T XXX — 30 taris (once ou pièce).



Variété avec l'inscription SANCTVS IOANNES BAPTISTA sur
le bord.

Variété dans quelques ornements de l'écusson.



Variété avec EMMAVEL et différente dans la forme de la couronne, dans les ornements de l'écusson et avec la date 1757.



Variétés dans les ornements des écussons. Le \wp dans ces trois variétés est égal au précédent.



Autres variétés avec SANCTVS IOANNES BAPTISTA sur le bord. - Même \wp que les précédents.



Variété avec la date 1759. Le \wp comme plus haut.



Variété au \wp dans la position de Saint Jean.



Variété avec la date 175e. Le même revers.



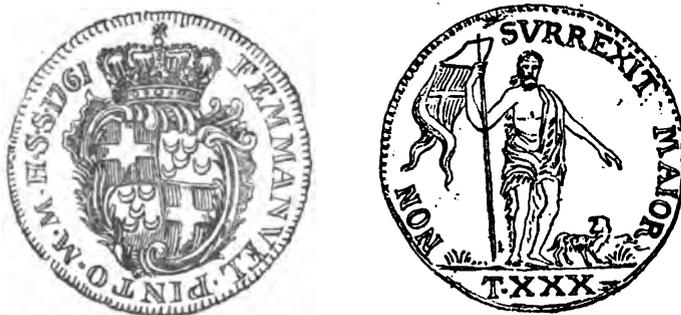
Variété dans la forme et les ornements de l'écusson, et avec la date 1761. Le \wp comme plus haut.



Variété dans la forme de l'écusson. Même revers.



Variété, au revers, dans la position de Saint Jean.



Variété dans la forme de l'écusson et avec la date 1768. Au
 ☩ Saint Jean est tourné à gauche.



ECUS D'ARGENT

F · D · EMMANVEL PINTO - Buste du Grand Maître regardant
 à gauche.

⌘ M · M · H · ET S · SEP · HIER · - Ecusson orné, écartelé et surmonté d'une couronne avec barrette; sur les côtés de la couronne la date 1741. — 2 écus.



Variété dans la forme de l'écusson sur le revers.



F · EMMANVEL PINTO M · M · H · S · S · - Buste comme le précédent.

⌘ Deux écussons en forme de cœur unis avec les armes de l'Ordre et du Grand Maître, ornés de deux rameaux d'olivier, d'où pend la croix de Malte; au dessus une couronne de souverain avec la date 1764 de chaque côté; au dessous S. 2 (*Coll. Pisani à Malte*). — 2 écus.



F · EMMANVEL PINTO M · M · H · S · S · 1756 - Ecusson orné, écartelé et surmonté d'une couronne de souverain.

⌘ NON SVRREXIT MAIOR - Saint Jean avec l'étendard de l'Ordre dans la main droite, la main gauche dans l'attitude de la prédication; à ses pieds l'agneau; à l'exergue T · XV — 15 taris (demi-once ou demi-pièce).



Variété avec la date 1757, et au ⌘ le Saint Jean est tourné à gauche, l'étendard dans la main gauche, et la main droite dans l'attitude de la prédication.



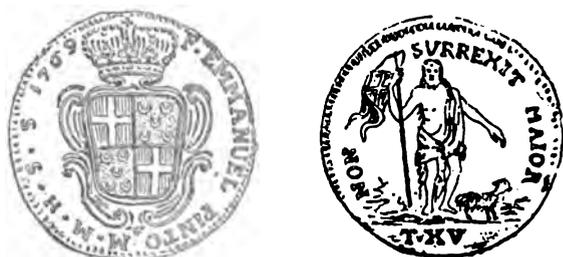
Variété avec la date 1759 et quelque petite différence dans les ornements de l'écusson. Au ⌘ le Saint Jean tourné à droite et en différente position des autres.



Variété dans les ornements de l'écusson, et avec la date 1761.
Le r comme dans la pièce du 1757.



Variété dans les ornements de l'écusson, la couronne un peu plus grande et la date 1764. Le même revers du susdit.
Variété dans la forme de l'écusson et la date 1769. Le revers comme dans la pièce du 1759.



Variété dans les ornements de l'écusson et avec la date 1772.
Le revers comme dans le précédent.



F·EMMANVEL PINTO - Buste comme plus haut.

⌘ M·M·H·ET S·SEP·HIER· - Ecusson orné, écartelé, surmonté d'une couronne avec barrette; des côtés de la couronne 1741. — 1 *écu*.



F·EMMANVEL PINTO M·M·H· - Buste comme plus haut.

⌘ Ecusson écartelé, surmonté d'une couronne de souverain; de chaque côté de la couronne 1754; sous l'écusson S 1 — 1 *écu*.



TARIS D'ARGENT .

F·EMMANVEI PITO - Buste comme plus haut.

⌘ M·M·H·ET·S SEP·HIER - Ecusson orné et écartelé; au dessus de l'écusson une couronne avec barrette. — 4 *taris*.



F · EMMANVEL PINTO · M · M · H · S · S - Buste comme plus haut.

⌘ Ecusson écartelé et orné d'une couronne de souverain; sur le côté droite d l'écu, une palme; sur les côtés de la couronne 1756, et de l'écusson T · 4 — 4 taris.



F · EMMANVEL PINTO M · M · H · S · S - Buste comme plus haut.

⌘ F · EMMANVEL PINTO · M · M · H · S · S · 1761 - Ecusson orné, écartelé et surmonté d'une couronne de souverain. — 4 taris.



Variété avec la différence de la date 1756 et des ornements et de la forme de l'écusson. (*Coll. Pisani à Malte*). — 4 taris.



F · EMMANVEL PINTO M · M · - Buste du Grand Maître; sous le buste la date 1768.

⌘ M · M · H · ET · S · SEP · HIERVS · - Ecusson écartelé et orné d'une couronne de souverain; sur les côtés T 4 (*Coll. du Grand Magistère de l'Ordre à Rome*). — 4 taris.

On doit remarquer dans cette monnaie la répétition du titre de Magnus Magister des deux côtés de la pièce. Il y en a encore cinq autres variétés.



F · EMMANVEL · PINTO M · M · H H - Les armoiries de Pinto sur un écusson orné et surmonté d'une barrette.

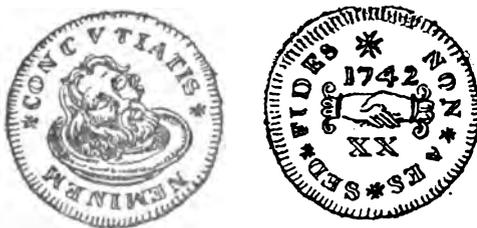
⌘ * ONVS · MEVM · LEVE · EST · 1741 - Au milieu la croix de l'Ordre; dans chaque angle de laquelle se trouve une petite croix aussi de l'Ordre.



TARIS DE CUIVRE

Un bassin sur lequel repose la tête de Saint Jean, entouré de la légende NEMINEM * CONCVTIATIS *

⌘ * NON * AES * SED * FIDES - Au milieu sur deux mains jointes la date 1742; au dessous la valeur XX (*Coll. du Grand Magistère de l'Ordre à Rome*). — 1 tari.



Variété avec la tête de Saint Jean différente de la précédente et tournée à gauche et non pas à droite. Au \wp la date 1752. — 1 tari.



En tout il y en a 8 variétés.

CARLINS DE CUIVRE

F · EMMANVEL PINTO · M · M · H · H - Les armoiries du Grand Maître sur un écusson orné et surmonté d'une barrette.

\wp * · NON · AES · SED · FIDES · - La date 1742, le signe de la foi, et la valeur · X · (*Coll. du Grand Magistère de l'Ordre à Rome*).



Variété avec la couronne de souverain, et la date 1757.



CINQUINS DE CUIVRE

F · EMMANVEL PINTO · M · M · H · H · S · S – Armoiries du Grand Maître sur un écusson avec la couronne de souverain.

℞ Comme la précédente, excepté la date 1757 et la valeur · V ·
(*Coll. du Grand Magistère de l'Ordre à Rome*).



F · EMMANVEL PINTO · M · M · H · H · – Au milieu les cinq croissants de Pinto surmontés d'une couronne de souverain et avec un feston tombant de chaque côté de la couronne.

℞ Comme la précédente, excepté la date 1748.



GRAINS DE CUIVRE

* F · EMMANVEL PINTO · M · M · H · H – Dans le milieu les cinq croissants.

℞ * IN HOC SIGNO MILITAMVS – Au milieu la croix de l'Ordre; dans les angles la date 1777.



• IN HOC SIGNO MILITAMVS - Au milieu la croix de l'Ordre;
dans les angles la date 1743.

☞ Pareil à l'autre côté. (*Coll. Strickland à Malte*).



FRANÇOIS XIMÈNEZ DE TEXADA

1773 à 1775

François Ximénez de Texada, Prieur de Navarre, et Sénéchal du défunt Gran Maître, fut choisi pour lui succéder.

Il était d'Aragon et de race noble, et il avait acquis l'amitié des principales familles en feignant des manières douces et polies, et faisant espérer que s'il était élu Grand Maître, il gouvernerait d'une manière bien différente de celle de son prédécesseur. Intelligent et valeureux, Ximénez avait pourtant de grands défauts ; un orgueil excessif, une ingratitude complète, des manières repoussantes et grossières lui firent perdre en peu de temps l'estime et l'affection des Chevaliers, et de toutes les classes de la population maltaise.

Comme mesure d'économie, le Grand Maître défendit la chasse aux lapins, qu'il réserva aux Chevaliers ; et pour remédier aux déladations de Pinto il supprima diverses charges, diminua les honoraires des autres, et nuisit à l'Université en retranchant quelques chaires dirigées par des professeurs étrangers.

Pendant ce temps plusieurs disputes s'élevèrent contre le clergé à cause d'un soldat de l'Evêque qui avait été bâtonné par ordre du Capitaine de la galère magistrale, sous l'accusation de s'être porté à des violences contre un des marins de la galère. L'Evêque ayant eu connaissance du fait, fit arrêter les exécuteurs et les enferma dans les prisons épiscopales. Cela amena de grands désordres, et le Grand Maître ayant rejeté toute la faute sur l'Evêque, monseigneur Pellerano, celui-ci fut rappelé à Rome.

D. Gaétan Mannarino qui avait déjà tenu des discours séditieux sous le gouvernement de Pinto, se mit à la tête d'une nouvelle révolte. L'augmentation dans le prix des grains mit le

comble à l'exaspération publique. Cette mesure bonne par elle-même avait été adoptée pour liquider les dettes contractées par Pinto, mais les supercheries et les actes arbitraires de Ximénez la rendirent odieuse.

Le 1^{er} septembre 1775, le fort S. Elme et la tour S. Jacques tombèrent au pouvoir des rebelles menés par Mannarino; ils surprirent la garde du fort et entrèrent dans la tour avec des fausses clefs. Mais les rebelles en petit nombre ne trouvèrent point l'assistance de leurs concitoyens, dont la plus grande partie prit les armes pour défendre le Gouvernement. Le Chevalier d'Hannoville à la tête de cent soldats reprit par escalade la tour Saint Jacques; on n'y trouva que quatre rebelles; trois furent étranglés puis décapités, et leurs têtes plantées sur trois lances furent élevées sur la même tour.

Les rebelles qui se trouvaient à S. Elme, voyant que le peuple leur refusait son assistance, envoyèrent au palais le Fiscal de l'Evêque pour offrir de se rendre.

On leur accorda l'impunité, et l'observance des privilèges de la nation leur fut promise.

Il paraît que Ximénez n'avait pas l'intention d'observer les termes de la reddition; il se préparait à leur faire subir l'interrogatoire afin de les condamner, quand une grave maladie le frappa à l'improviste. Il mourut le 9 novembre 1775, à l'âge de 72 ans.

Armoiries. — Mi-parti. Le premier de vert à la tour de Sinople; le second de gueules au lion rampant d'or couronné.

ECUS D'OR

· FR · D · FRANCISCVS XIMENZ DE TEXADA · 17*73 - Buste du Grand Maître, entouré d'un filet.

⌘ · M · M · H · ET SANCTI SEPVLHRI IERVSALE · ☉ - Avec deux écussons, l'un à gauche avec les armes de l'Ordre, l'autre avec celles de Ximénez; aux côtés de la couronne .S. 20 — 20 écus.



· FR · D · FRANCICVS XIMENEZ DE TEXADA · M.. 1774 - Buste du Grand Maître.

⌘ · M · H · HOSPITALIS ET SANCTI SEPV : - Les armes de l'Ordre sur un écusson supporté par la croix de l'Ordre et orné du collier de l'Ordre; sur les côtés de la couronne S 20 — 20 écus.



F · D · FRAN : XIMENEZ DE TEXADA · 1774 - Buste du Grand Maître.

⌘ M · M · H · ET SANCTI SEPV : HIER : - Armoiries comme plus haut; sur les côtés de la couronne S X (*Coll. Pisani à Malte*). — 10 écus.



Variété au ☉ · M · M · H · ET SANCTI SEPV : IERVS - Sur deux écussons les armes de l'Ordre et du Grand Maître; sur les côtés de la couronne .S. X — 10 écus.



Autre variété avec la date 1773. et IERVSA :

ECUS D'ARGENT

· · FR · D · FRANCISCVS XIMENEZ DE TEXADA · · 1774 - Buste du Grand Maître.

☉ Deux écussons: l'un avec les armes de l'Ordre, l'autre avec les armes du Grand Maître; au dessus des armoiries une couronne de souverain et sur les côtés · S · · 2 · au dessous un rameau de palme et un d'olivier. (*Coll. du Grand Magistère de l'Ordre à Rome*). — 2 écus.



FR · D · FRANCISCVS XIMENEZ DE TEXADA · M · - Buste du Grand Maître.

⌘ Ecusson rond orné et écartelé, surmonté d'une couronne avec la date 1774; au dessous ·S·I· (*Coll. du Grand Magistère de l'Ordre à Rome*). — 1 écu.



Variété avec la date 1773 et dans le dessin de l'écusson.
Variété avec MM HH et la date 1773 (*Colls. Falzon et Pisani à Malte*).

TARIS D'ARGENT

Monnaie pareille à la précédente, mais plus petite; sous le buste la date 1774.

⌘ Armoiries du Grand Maître dans un rond surmonté d'une couronne; sur les côtés de la couronne ·T·4· — sous les armoiries un rameau d'olivier et une palme. (*Coll. du Grand Magistère de l'Ordre à Rome*). — 4 taris.



F·D·FRAN: XIMENEZ DE TEXADA — La tour dans un écu rond; au dessous deux rameaux d'olivier.

☉ · M · M · H · ET SANCTI SEPV · IERVSA - Au milieu la
 croix de l'Ordre; dans les angles la date 1774. (*Coll. du
 Grand Magistère de l'Ordre à Rome*). — 2 taris.



Variété avec les armoiries sans les hachures qui représentent
 la couleur du fond.

EMMANUEL DE ROHAN

1775 à 1797

Le père de ce Grand Maître qui appartenait à une des plus illustres familles de Bretagne, ayant été accusé d'avoir pris part à une conjuration suscitée en 1720 par la Cour de Madrid, s'était réfugié en Espagne où il se fixa.

Emmanuel commença sa carrière comme officier dans les gardes du Roi d'Espagne; il fut ensuite nommé Grand Ecuyer de l'Infant, Duc de Parme, et reçut la mission de se rendre à Vienne pour recevoir l'Archiduchesse d'Autriche, fiancée du Prince héritaire.

Peu après De Rohan se rendit à Paris où il réhabilita la mémoire de son père, condamné à mort par contumace en son absence. Il entra dans l'Ordre, et protégé par la Princesse de Marsan, gouvernante des Enfants de France, il fut bientôt nommé Bailli et Capitaine Général des galères.

A la noblesse de ses ancêtres, De Rohan unissait des qualités brillantes; il sut se captiver l'amour de tous. A la mort de Ximènez, il fut élu Grand Maître du consentement commun du peuple et des Chevaliers. Ceux des langues de France qui depuis Adrien de Wignacourt (1697) n'avaient donné aucun Grand Maître à l'Ordre, offrirent des fêtes splendides pour célébrer cet heureux événement.

Le nouveau Grand Maître ne trompa point les espérances qu'il avait fait naître. Les premières mesures de son gouvernement satisfirent tous les Chevaliers. Les têtes des trois malheureux exposées sur la tour Saint Jacques, furent enlevées; on amnistia les détenus politiques et les débiteurs publics; De Rohan employa sa fortune à les acquitter. Les lieux réservés

pour la chasse furent restreints, par son ordre ; il distribua d'abondantes aumônes et donna des audiences publiques. Diverses mesures furent prises pour améliorer l'administration de l'Université des grains, et la Chambre de commerce fut fondée.

Mais Rohan rencontra la désapprobation publique dans les soins qu'il apporta à organiser le régiment extérieur formé par sa protection sous son prédécesseur.

Un acte important de son Magistère fut la convocation du Conseil Général tenu en 1777. Il y avait 146 ans que l'Ordre était privé de cette prérogative. Il racheta aussi un grand nombre des Commanderies que l'Ordre avait possédées en Pologne et qu'il avait perdues après la dissolution de ce royaume.

Les Chevaliers firent preuve d'un grand zèle et d'une grande charité en 1783, à l'occasion d'un tremblement de terre qui désola toutes les côtes de Sicile et les Calabres.

Le Commandant de Messine, jaloux de ces secours, les repoussa ; et la Marquise de Villefranche s'unit aux Chevaliers pour venir en aide à ces malheureux.

La réforme du Code commencée sous le Grand Maître Manoël de Vilhena fut achevée pendant le gouvernement de Rohan et les nouvelles lois furent promulguées en 1784, sous le titre de : Droit Municipal de Malte.

Dans la même année, la flotte de l'Ordre qui depuis quelque temps restait inactive, s'unit aux flottes espagnole, napolitaine et portugaise, pour tenter un assaut sur Alger. Cette opération n'eut aucun résultat, et se fut la dernière à laquelle l'Ordre Hiérosolymite prit part.

L'Electeur de Bavière, désirant que ses sujets fussent reçus dans l'Ordre, assigna à l'entretien de l'Hôtel les biens des Jésuites qui venaient d'être supprimés. En conséquence, avec le consentement de Georges III, Roi d'Angleterre, la langue anglaise fut incorporée à la nouvelle ; ainsi fut fondée la langue anglo-bavaroise. Ce fut vers ce temps-là que les membres de l'Ordre de

Saint Antoine de Vienne (France) furent agrégés à la Religion Hiérosolymite.

Nous arrivons maintenant à la source première du malheur qui amena la dispersion de l'Ordre.

Les troubles de la révolution française et les effets qu'elle produisit se firent ressentir à Malte; et l'Ordre se trouva bientôt dépouillé d'une grande partie de ses possessions.

Le décret de la Constituante du 19 septembre 1793, comprenait l'Ordre Hiérosolymite dans la suppression des communautés religieuses; et bien que l'Ordre eût gardé une neutralité parfaite, qu'il eût secouru les vaisseaux français attaqués par les pirates, les mesures de ce décret furent mises à exécution.

Chaque jour le nombre des Chevaliers français émigrés et cherchant un refuge dans le Couvent, allait augmentant. Ils se trouvaient sans ressources, car leurs biens avaient été sequestrés. Le Grand Maître les reçut avec une généreuse hospitalité.

Afin de donner de prompts secours à ceux qui en avaient besoin, il diminua les dépenses du palais. Beaucoup de Commandeurs doublèrent leurs responsions pour venir en aide à leurs confrères besogneux, et toutes les maximes de la charité furent mises en œuvre. Cependant le trésor resta dans un état de grand amoindrissement.

Sur ces entrefaites, l'Empereur de Russie Paul I^{er} augmenta les rentes du Prieuré de Pologne en y ajoutant 180,000 florins par an de son bien propre, à la condition qu'à l'avenir il porterait le titre de Grand Prieuré de Russie, et que ceux de ses sujets qui observeraient le rite latin y seraient reçus. Plus tard il obtint du Conseil de l'Ordre avec l'approbation du Pape, qu'on y admettrait aussi les sujets de rite grec. L'Ordre conçut de grandes espérances, se voyant dans l'avenir protégé par un souverain si puissant.

Ces concessions contribuèrent au contraire à la chute de cet Ordre; elles exaspérèrent la République française et servi-

rent d'excuse aux mesures que l'on prit pendant le règne du successeur de Rohan.

Ce Grand Maître mourut le 13 juillet 1797, après une longue maladie.

Armoiries. — De gueules à neuf macles d'or.

ECUS D'OR

F ★ EMMANUEL DE ROHAN M ★ M ★ - Buste qui regarde à droite.

⌘ HOSPITALIS ET S ★ SEPUL ★ HIERUSAL ★ 1778 · - Au milieu les armes de l'Ordre et du Grand Maître sur deux écus ovales surmontés d'une couronne; sous les armes S · 20
(*Coll. du Gr. Mag. de l'Ordre à Rome*). — 20 écus.



Variété avec la valeur marquée sous les armes.

F. EMMANUEL DE ROHAN M · M · - Buste regardant à droite; sous le buste la date 1778 ·

⌘ HOSPITALIS ET S · SEPULHRI · HIERUSA · - Les armes de l'Ordre et du Grand Maître; sous les armes S. 10 — 10 écus.



Variété avec HOSPITAL ET S · SEPUL · HIERUSAL 1782.

Variété avec la valeur des deux côtés de la couronne.

F. EMMANUEL DE ROHAN - Buste comme plus haut.

⌞ M · M · HOS · ET S · SEP · HIERU · 1779 · - Armoiries comme les précédentes; la valeur de chaque côté de la couronne.
(*Coll. du Grand Magistère de l'Ordre à Rome*). — 5 écus.



PIECES D'ARGENT

F · EMMANUEL DE ROHAN M · M · - Buste comme plus haut.

⌞ HOSPITALIS ET S · SEPUL · HIERUSAL · 1779 · - Ecusson écartelé surmonté d'une couronne; sur les côtés de celle-ci · T · XXX — 30 taris ou pièce (pezza).



Variété avec au \wp HOSPITA · ET S · SEP · HIERUS · 1789 - Sur les côtés de la couronne qui surmonte l'écusson écartelé · T · 30 (Coll. du Grand Magistère de l'Ordre à Rome). — 30 taris ou pièce.



Variétés avec les dates 1785, 1790.

Variété avec un petit aigle au dessous du buste du Grand Maître et portant les différentes dates 1790, 1796.

F · EMMANUEL DE ROHAN · M · M · H · S · S · - Buste regardant à droite.

\wp Les armes du Grand Maître et les armes de l'Ordre sur deux écussons ornés; de chaque côté de la couronne · T · XXX · sous les armes la date · 1 77 7 · — *pièce*: 30 taris.



Monnaie comme la précédente mais plus petite, et au \wp les armes de l'Ordre sur un écusson supporté par la croix de l'Ordre et orné de deux rameaux d'olivier; sur la couronne la date 17 96; au dessous S. 2. (Coll. du Grand Magistère de l'Ordre. à Rome). — 2 écus.



Il y a plusieurs variétés de cette monnaie, mais elles sont d'une importance minime. Elles consistent dans les différentes façons des rameaux d'olivier ou de chêne.

F · EMMANUEL DE ROHAN M · M · - Buste du Grand Maître regardant à droite, comme dans la précédente, mais encore plus petit.

\wp HOSPITA · ET S · HIERUS · 1781 - Des côtés de la couronne T. 16 (Coll. du Major Gatt à Malte). — 16 taris.



F · EMMANUEL DE ROHAN M · M · - Buste regardant à droite, comme dans la précédente.

⌘ · HOSPITALS ET S · SEPUL · HIERUSAL · - Ecusson écartelé;
 au dessus la date 1779; sur les côtés de la couronne · T · XV.
 — *Demi-pièce ou 15 taris.*



Il y a quatre variétés de la précédente.

Monnaie pareille à la précédente avec l'inscription M · M · H ·
 - Armes de l'Ordre et du Grand Maître sur deux écussons
 ornés; sur les côtés de la couronne · T · XV; sous les armes
 la date · 1 77 6 · (Coll. du Grand Magistère de l'Ordre à
 Rome). — *Demi-pièce ou 15 taris.*



F · EMMANUEL DE ROHAN M · M · - Buste du Grand Maître
 regardant à droite.

⌘ Entre deux rameaux d'olivier l'écusson de l'Ordre, surmonté
 de la couronne; sur celle-ci la date 1796; sous les armes
 S · J · (Coll. du Grand Magistère de l'Ordre à Rome). — *1 écu.*



F·EMMANUEL DE ROHAN M·M·H·S·S· - Buste du Grand
Maître regardant à droite.

⌘ Ecusson écartelé, supporté par l'aigle de Rohan, avec couronne;
sous les armes S. I. et sur les côtés de la couronne 1776
— 1 écu.



Variété avec F·EMMANUEL DE ROHAN M·M· - Buste comme
plus haut, mais plus grand.

TARIS D'ARGENT

F·EMMANUEL DE ROHAN M·M·H·S·S· - Ecusson comme
le précédent.

⌘ Une couronne composée d'un rameau de palme et d'un rameau
d'olivier; au milieu T. VI et au dessous la date 1776 — 6 taris.



Il y en a une variété.

F·EMMANUEL DE ROHAN · M·M·H·S·S· - Ecusson écartelé,
comme le précédent.

⌘ Une couronne et la valeur T 4 et au dessous la date 1776
— 4 taris.



F · EMMANUEL DE ROHAN M · - Armes du Grand Maître sur un écusson.

⌘ * M · H · ET S · SEPU · HIERUSALE - Au milieu la croix de l'Ordre et dans les quatre angles la date 1779 (*Coll. du Grand Magistère de l'Ordre à Rome*). — 2 taris.



F EMMANUEL DE ROHAN M · - Ecusson rond, écartelé, entouré d'olivier et surmonté d'une couronne.

⌘ * M · HOSPI · ET S · SEP · HIER · 1777 · - Au milieu dans une couronne d'olivier T · 1 entre deux croix. (*Coll. du Grand Magistère de l'Ordre à Rome*). — 1 tari.



F · EMMANVEL DE ROHAN M · M · - Ecusson écartelé, supporté par l'aigle de Rohan et surmonté d'une couronne; sur les côtés de celle-ci T 1

DEMI-CINQUINS DE CUIVRE

Monnaie pareille à la précédente mais plus petite.

☉ * NON · AES · * SED · FIDES - Dans une couronne de laurier · P · X V · 1777.



GRAINS DE CUIVRE

* F · EMMANVEL DE ROHAN M · M · - Au milieu les armoiries du Grand Maître.

☉ * NON AES * SED FIDES - Croix de l'Ordre; dans les quatre angles la date 1776 (*Coll. du Grand Magistère de l'Ordre à Rome*).



Variété avec au ☉ NON AES SED FIDES - Au milieu entouré d'un filet G. 1 et au dessous T. (Coll. du Grand Magistère de l'Ordre à Rome).

Il y a quatorze variétés de ces grains.

FERDINAND DE HOMPESCH

1797 à 1799

Ferdinand De Hompesch fut le dernier Grand Maître qui gouverna l'Ordre à Malte. Il avait 52 ans lorsque le 17 juillet 1797 il assumait cette charge; il parlait la langue du pays, et, par ses manières affables et courtoises, par son caractère loyal et sa probité bien connue, il s'était attiré la confiance de tous.

Mais les temps difficiles que traversait l'Ordre autrefois si célèbre, sa dispersion prochaine, auraient demandé un esprit plus apte à gouverner, et le dernier soutien de la Chevalerie fut renversé à cause de son incapacité.

Peut-être un esprit plus élevé et plus vaillant aurait-il réussi à guider l'Ordre à travers les dangers dont il était menacé chaque jour; mais le Grand Maître, négligeant les avis les plus sérieux, ne préparait rien pour la défense de l'île.

Pendant ce temps le Directoire de la République française employait à Malte les moyens qu'il avait adoptés pour corrompre les populations de l'Italie, et excitait dans l'Ordre l'esprit de rébellion, chose facile, car il y avait des partisans.

Vers la fin de février 1798, une escadre française s'arrêta à l'entrée du port. Elle était venue sur l'ordre du Directoire pour examiner l'état des choses, et l'Amiral Bruyès qui la commandait, devait en cas d'insurrection favoriser les troubles.

En même temps, on armait dans les ports de la Méditerranée, et spécialement à Toulon, la flotte française qui devait porter à Malte l'armée d'occupation.

Le 9 juin 1798 la nouvelle escadre française, ayant quitté les divers ports de Provence, parut devant Malte et s'unit à la

première. Ces deux flottes réunies se composaient de 472 navires, entre vaisseaux de guerre et bâtiments de transport. Le Général en chef Bonaparte, qui était à bord du vaisseau l'*Orient*, envoya à terre un Aide-de-camp, pour charger l'Agent consulaire de la République française de demander au Grand Maître l'entrée du port pour la flotte, afin de réparer quelques avaries, de faire provision d'eau, de renouveler les provisions et de laisser reposer les malades. Le Général demandait en outre la permission de faire descendre à terre les officiers, les marins et les soldats.

On rassembla le Conseil, et la réponse fut : Que suivant les traités de 1768, le port ne pouvait recevoir plus de 4 vaisseaux de guerre; que l'Ordre pourvoit à faire reposer les malades et enverrait à l'armée toute sorte de provisions.

A cette réponse, Napoléon s'apprêta à faire le siège de la place; et le même soir l'Agent consulaire retenu à bord de l'*Orient* fit connaître au Grand Maître, par une lettre, les intentions du Général en chef, lui conseillant de trouver un moyen d'accommodement, afin d'éviter l'effusion du sang.

La confusion était grande à Valette; d'un côté les Chevaliers avaient reçu l'ordre de se tenir à leurs postes; de l'autre les partisans de la République continuaient leurs intrigues, et faisaient tous leurs efforts pour persuader aux Maltais que l'Ordre était sur le point de les trahir.

Hompesch s'apercevant trop tard de l'erreur qu'il avait commise en négligeant de mettre l'île en état de défense, voulut essayer de résister. Il confia au Bailli de la Tour du Pin-Montauban et à une commission de 16 Chevaliers la défense de l'île. Mais comme l'on voulait disperser les forces dans toute l'île, au lieu de les concentrer dans la Valette, le plan de défense était impraticable.

Les Français débarquèrent sur plusieurs points de l'île, sans que les Chevaliers qui commandaient les forts cherchassent à leur résister. Seuls les forts de Manoël et de Tigné furent dé-

fendus avec loyauté. Les habitants de Gozo repoussèrent d'abord l'ennemi; mais abandonnés par leur Commandant, ils se rendirent, et obtinrent des conditions honorables. De même, les bourgs de Zebbug et de Siggieni résistèrent aux Français jusqu'à ce que privés de munitions, et sans direction, ils reconnurent l'inutilité de leurs efforts.

Lorsque les soldats français se présentèrent devant la porte des Bombes, les Maltais firent une sortie, mais ils furent repoussés avec perte ¹⁾.

Valette était alors le théâtre de scènes horribles. Quelques négociants français, soupçonnés d'être partisans de la République, avaient été tués. Plusieurs Chevaliers, parmi lesquels les Chevaliers Vallin, Montazet, D'Ormiz et D'Audelard, furent massacrés par leurs propres soldats auxquels les partisans de la République française avaient donné à entendre qu'ils étaient trahis par leurs officiers. Tout était confusion et trahison.

Cependant les habitants, comprenant que dans l'état actuel des choses, et avec la division des partis, tous leurs efforts pour défendre la ville resteraient infructueux, préparaient une supplique au Grand Maître pour le prier de leur éviter les malheurs qui accompagnent la prise d'assaut d'une ville. Il paraît que ces prétendus députés étaient les mêmes qui avaient suscité une révolte par leurs menées et leurs intrigues afin de pouvoir obliger le Grand Maître à céder les rênes du Gouvernement. Hompesch refusa d'accéder à leurs désirs; mais plus tard une seconde députation fit savoir au Grand Maître que s'il ne se rendait pas à leurs demandes elle traiterait directement avec Bonaparte.

Le Grand Maître toujours timide, réunit à l'instant le Conseil. Celui-ci, bien qu'incomplet, délibéra de demander une trêve, qui fut accordée.

Avant que le Conseil eût été dissout et qu'on eût décidé

¹⁾ VASSALLO, *Histoire de Malte*, page 738.

d'accepter la trêve afin d'établir les articles d'une capitulation, quelques jeunes Chevaliers, préférant la mort au déshonneur qui retomberait sur l'Ordre entier, prièrent le Grand Maître de leur permettre de se renfermer dans le fort Saint-Elme et de s'y défendre jusqu'au dernier. Trois cents personnes les suivirent.¹⁾

Le 12 juin 1798, à bord du vaisseau français l'*Orient*, on signa l'acte de reddition appelé Convention, par lequel il fut établi comme il suit:

I^r Cession de Malte, Gozo et Comines faite par l'Ordre à la République française, avec tous les droits de souveraineté et de propriété. — II. Promesse au Grand Maître d'une principauté équivalant à celle de Malte; pension annuelle de 500,000 francs; déboursement de 600,000 francs pour indemnité de ses biens *meubles*. — III. Permission aux Chevaliers français de rentrer dans leur patrie, leur résidence à Malte étant considérée comme française. — IV. Assignation de pensions aux Chevaliers français; promesse de bons offices auprès des Républiques italiennes, afin que celles-ci assignassent des pensions aux Chevaliers de leur nation. — V. Promesse de bons offices auprès des puissances européennes pour qu'elles conservassent intacts les droits des Chevaliers de leur nation sur les biens de l'Ordre dans leurs Etats. — VI. Garantie des propriétés privées que les Chevaliers possédaient dans ces Iles. — VII. Garantie du libre exercice de la religion catholique, des propriétés et des privilèges, pour les habitants de Malte et de Gozo; promesse de ne pas les obliger à des contributions extraordinaires. — VIII. Déclaration de validité pour tout acte civil passé sous l'Ordre. Suivaient d'autres articles sur la remise des forts, des magasins et des munitions de guerre, et même de la flotte. Celle-ci se composait de deux vaisseaux, deux frégates et quatre galères.

¹⁾ VILLENEUVE, *Monuments des Grands Maîtres de l'Ordre de Saint-Jean*, 1829.

C'est ainsi que par la faiblesse de son chef, et la trahison d'une partie des Chevaliers imbus des nouvelles idées du siècle, on vit tomber cette puissance et disperser cet Ordre qui pendant l'espace de sept siècles avait été l'admiration des peuples chrétiens et la terreur des Infidèles.

Armoiries. — Croix de Saint André sur fond de gueules.

ECUS D'OR

- *** HOS · ET · S · SEP · HIERUSAL 1778 *** — Les armes de l'Ordre sur un écusson supporté par l'aigle à deux têtes et surmonté d'une couronne; sous les armes S. 20
- ⌘ NON SURREXIT MAIOR — Saint Jean tenant la bannière et levant la main droite dans l'attitude de la prédication; à ses pieds, l'agneau. (*British Museum à Londres, et Coll. Pisani à Malte*). (*Millim. 29, gramm. 16.420*). — 20 écus.



Nonobstant la date 1778 au lieu de 98, on a attribué jusqu'à présent cette monnaie au Grand Maître Hompesch. On voit en effet, en comparant les supports des armoiries, qu'ils sont identiques aux armes d'Hompesch et n'ont aucune ressemblance avec celles de Rohan. On ne connaît que deux de ces monnaies, et j'estime que ce sont des épreuves, car elles sont toutes deux très bien conservées.

Il paraît que l'erreur ayant été découverte, les pièces ne furent pas mises en circulation; puis vint la prise de Malte et cette monnaie ne fut pas frappée.

Il y a cependant d'autres opinions sur cette monnaie, et pour mieux démontrer la question je traduis un raisonnement de monsieur le Major GATT de Malte, publié dans le Bollettino di Numismatica e Sfragistica, Camerino (Italie), 8^{me} livraison, première année, 1883.

..... On a attribué jusqu'à présent cette monnaie à Hompesch à cause de la ressemblance que sa face présente avec le thaler frappé par Hompesch. On a déclaré même trompée la date 1778 qui devrait être 1798.

Je suis d'un avis contraire à celui que l'on a énoncé; je pense que la date de 1778 est la véritable et que la monnaie doit être attribuée au Grand Maître De Rohan qui gouvernait à cette époque-là. Je suis confirmé dans mon opinion par mon illustre ami cultivateur distingué de la numismatique de notre pays, le professeur Pisani, lequel attira mon attention sur une médaille dont le dessin existait dans le Code de Rohan. Celle dont nous parlons fut frappée pour célébrer l'évènement de l'année 1776, c'est-à-dire l'aggrégation de l'ancien Ordre de Saint Antoine de Vienne (en France) à l'Ordre Hiérosolymite.

Cette médaille présente sur sa face le portrait du Grand Maître De Rohan et sur le revers les armoiries de l'Ordre supportées par l'aigle à deux têtes et surmontées d'une couronne royale. On lit tout autour :
ORDO S · ANT · VIENNEN · IN ORDINEM HIEROSOL · RECEPVS ·
M · DCC · LXXVI



L'importance de ce revers qui répond à la face de la susdite monnaie consiste dans l'identité du blason représenté sur l'une et sur l'autre pièce, avec l'aigle qui je remarque parfaitement dans les deux modèles, tenant dans son double bec le *tau* symbole connu de l'Ordre Antonien.

Il est clair cependant qu'en 1778, lorsque la monnaie d'or fut frappée, le blason Hiérosolymite devait être représenté avec cette addition qui indiquait sa récente incorporation avec les Antoniens français.

De plus j'ai trouvé une sanction de cet argument dans un autre manuscrit de la Bibliothèque Publique de Valletta, marqué avec le n. 268. Il se rapporte à ladite fusion des Antoniens, en ces termes....

« *Die 21 mensis Aug. 1777 . . .*

« Quant à l'union des armoiries qui consistent pour l'Ordre de Saint Antoine dans un aigle, nous pensons qu'elle peut s'effectuer en plaçant sur ceci l'écusson de notre Religion, hors duquel devra paraître d'une manière visible l'aigle portant de plus dans son bec le T distinctif de l'Ordre déjà nommé.

« En conséquence, nous ordonnons que les armoiries de notre Religion soient formées ainsi, et que dorénavant elles soient placées au dessus des Couvents et principalement chez les Ambassadeurs et autres Ministres de l'Ordre.

« *Signé*: Le Bali DE BELMUT
 » » VICENTINI
 » » ZURITA
 Com. Baron DE THENN ».

Signé: GATT.

Je n'ose contredire les preuves citées par les très érudits messieurs Docteur Pisani et Major Gatt de Malte, mais le raisonnement me semble obscur.

En vérité si cette monnaie fut frappée par le Grand Maître De Rohan en 1778 avec l'aigle de l'Ordre Antonien adopté par l'Ordre Hiérosolymite, comment se fait-il que dans les autres monnaies frappées par le même Grand Maître depuis 1778 jusqu'au 1797, ne se trouve jamais d'armoiries?

J'observe en outre qu'on trouve dans le Code de Rohan plusieurs dessins de médailles, parmi lesquels on voit aussi le dessin de la médaille en parole, mais seulement dans son revers, puisque la face n'y est pas; et personne n'a jamais vu l'original en métal de toutes ces médailles qui très probablement, selon l'usage du temps, ne furent rapportées sur le Code de Rohan que comme une simple illustration des faits qui eurent lieu sous le Magistère de ce Grand Maître.

PIECES D'ARGENT

F · FERDINANDVS HOMPESCH M · M · - Buste du Grand Maître regardant à gauche.

⌘ HOSPITAL · ET S · SEP · HIER · 1798 - Ecusson écartelé supporté par l'aigle et surmonté d'une couronne; sur les côtés de la couronne T · 30 (*Coll. du Grand Magistère de l'Ordre à Rome*). — *Pièce ou 30 taris.*



Variété de la précédente avec un point sous le buste du Grand Maître. — Pièce ou 30 taris.

On suppose que ces monnaies furent frappées par la République française après la prise de l'Île avec l'argent

des vases sacrés pris dans les églises; et que le point sous le buste fut mis pour distinguer ces pièces des monnaies frappées par le Grand Maître.



DEMI-PIECES D'ARGENT

Monnaie pareille aux précédentes mais de la moitié de leur grandeur T. 15 (Coll. du Grand Magistère de l'Ordre à Rome). — Demi-pièce ou 15 taris.



Les monnaies de l'Ordre Hiérosolymite eurent cours à Malte pendant une période de 28 ans après la cession de l'Île au Gouvernement anglais; c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'année 1827.

Par une Proclamation en date de 3 novembre de la même année le Gouvernement anglais, ayant pourvu l'Île de monnaie

de cuivre équivalant à celle qui y avait cours, arrêta qu'à partir du 20 novembre courant toute la monnaie maltaise en cuivre, c'est-à-dire les pièces de 4, de 2 et de 1 tari; les pièces de 10, 5 et 1 grain cesseraient d'avoir cours et seraient considérées comme sans valeur.

Que les monnaies de cuivre ci-dessus mentionnées, seraient remboursées intégralement à la Trésorerie du Gouvernement jusqu'au 20 novembre; et qu'afin de retirer plus facilement la monnaie de cuivre maltaise, tous les bureaux de la Rente Publique continueraient à recevoir jusqu'au 20 novembre n'importe quelle somme en monnaie de cuivre maltaise qui pût être offerte en paiement de locations, droits et autres dettes envers le Gouvernement de Sa Majesté Britannique.

CINQUIÈME PARTIE

DES MÉDAILLES FRAPPÉES PAR L'ORDRE

INTRODUCTION

Cette partie est la plus intéressante, car les médailles rappellent les faits principaux de l'histoire de cet Ordre si illustre. Pendant le séjour de l'Ordre à Rhodes les médailles sont excessivement rares. Les deux seules connues sont : une médaille de Fabrice Del Carretto, et une autre de Villiers De Lisle Adam. Mais après la venue de l'Ordre à Malte, les Grands Maîtres frappèrent un grand nombre des belles médailles ; et excepté le Grand Maître De Saint-Jaille, dont on n'a encore trouvé aucun souvenir numismatique, et les Grands Maîtres Mendez Vasconcellos et Raymond Despuig, dont les médailles sont inconnues, tous les autres ont laissé des médailles commémoratives des faits remarquables de leur gouvernement.

FABRICE DEL CARRETTO

- * F · FABRICIVS ▲ DE ◀ CARRETTO ▶ MAGNVS ▲ M ▲ R - Buste du Grand Maître regardant à gauche; il a une barrette sur sa tête et la croix de l'Ordre sur sa poitrine.
- ☞ * DEO ◀ ET ▲ BEATE ▲ VIRGINI - Ecusson écartelé.

D'après le Docteur Friedlaender, on pense que cette médaille commémorative de l'élection de Del Carretto au Magistère n'a point été frappée à Rhodes, mais à l'étranger. Elle date du Magistère de Fabrice Del Carretto; un exemplaire en argent se trouve encore dans la collection du père du Docteur Friedlaender.

On trouve dans le catalogue du Chev. G. C. Rossi à Rome, n. 3687, t. v, n. 7, cette médaille en or comme provenant de la collection du Prince de Montenuovo et décrite comme ayant une valeur intrinsèque de dix sequins.



PHILIPPE DE VILLIERS DE LISLE ADAM

- ◆ R ▲ D ▲ VILLIERS • LISLE ADAM - Un écusson avec les armes de Lisle Adam occupe le centre de ce côté.

Le revers représente deux armoiries sur un écu; à gauche les armes de la famille du Grand Maître, à droite champ d'argent chargé d'une bande de gueules avec deux roses, le tout entouré d'une guirlande de fleurs liée avec des rubans. (*Médaille citée par PAULI, Code Diplomatique, pl. III, n. 10, et attribuée au Grand Maître Lisle Adam*). — Médaille d'argent. Millim. 30.

Il en existait en 1862 un exemplaire dans la Librairie Publique de Malte.

Il semble que cette médaille ne fut pas frappée pour le Grand Maître, mais pour le mariage d'un de ses parents.



JEAN D'HOMÈDES

* ♂ F IOANNES ♂ HOMEDES ♂ M ♂ HOSPITALIS ♂ HIERVSA-
LEM ♂ - Buste du Grand Maître regardant à gauche; une
barrette sur sa tête, la croix de l'Ordre sur la poitrine. Il
tient un rosaire entre les mains. (*Cabinet des Médailles de
la Bibliothèque Nationale à Paris*).

*Il paraît que ce n'était qu'une épreuve, car elle n'a pas
de revers.*



CLAUDE DE LA SENGLÉ

F · CLAVDIVS DE LA SENGLÉ · MAG · HOSP · HIEROSOL · -

Buste du Grand Maître regardant à gauche.

☉ * ☽ DEO · ET · BEATE · VIRGINI · - Ecusson écartelé.

— Médaille d'argent. Millim. 48.



JEAN DE LA VALETTE-PARISOT

· F · IOANNES · DE · VALLETE · M · HOSP · HIE · - Buste du Grand Maître regardant à gauche.

⌘ Des soldats sortants d'une galère de l'Ordre prennent un éléphant qui porte une tour sur laquelle se trouve un soldat; derrière l'éléphant un palmier; au milieu se trouve le plan des nouvelles fortifications et un vaisseau; en haut de la médaille ces mots: · HABEO · TE · (*Coll. du Grand Magistère de l'Ordre à Rome; et Coll. Strickland à Malte.* — Médaille en bronze. Millim. 58.



F. IO · VALLETA · M · M · HOSP · HIER · - Buste du Grand Maître regardant à droite; sur l'armure du Grand Maître on lit F. CO ¹⁾.

¹⁾ FED. CO - Signature d'un médailleur qui travaillait en 1574.

Ⓡ VNVS X · MILLIA - David tuant Goliath. (*Coll. Strickland à Malte; et Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale à Paris*). — Médaille en bronze. Millim. 50.



PAULI, *Code Diplomatique*, vol. II, p. 510-511, en parlant de la fondation de la ville de Valette, raconte :

« On commença les ouvrages pour la fabrication de la ville le 28 mars 1566

« Plusieurs médailles furent déposées sous les fondations. Ces médailles représentaient d'un côté le buste du Grand Maître; de l'autre côté, sur deux on avait figuré: l'entourage de l'île avec la légende IMMOTAM COLLI DEDIT sur l'une, et MELITA RENASCENS sur l'autre.

« Sur deux autres on avait reproduit: le plan de la nouvelle ville, et la légende DEI PROPVGNATORIS SEQVENDÆ VICTORIÆ sur l'une, et PERPETVO PROPVGNACVLO TVRCICÆ OBSIDIONIS sur l'autre ¹⁾.

« Enfin, dans la dernière, on avait représenté David tuant Goliath et portant l'inscription VNVS DECEM MILIA comme allusion à la défense de Malte en 1565.

Il y a de cette médaille un autre exemplaire, mais plus petit (Millim. 48) dans la Collection du Prof. Pisani à Malte. Il est très frusté.

¹⁾ Voir A. ARMAND, *Les médailleurs italiens des XV^m et XVI^m siècles*.

* · F · IO · DE · VALLETTA · M · M · H · H · MELITEN · PRIN · -
Buste du Grand Maître regardant à droite.

☞ TVRCICÆ · OBSIDIONIS · PERPETVO · PROPVGNACVLO -
Le plan de la nouvelle ville et du fort Saint Elme au milieu
de la mer; sur le plan la date 1568; sur les côtés du fort
les paroles DEO LVX (*Cabinet des Médailles de la Bi-
bliothèque Nationale à Paris*). — Médaille de bronze. Mil-
limètres 46.



F · IO · DE · VALLETE · M · M · HOSP · HI - Buste du Grand Maître
regardant à droite.

* HIS ORDINEM INSV LAM NOVAM VRBEM - Un œil au
milieu, au dessous une massue et la continuation de l'inscrip-
tion REG · DEFEN CO ND · (*Regit Defendit Condidit*). (*Coll.*
Falson à Malte). — Médaille de bronze. Millim. 36.



F · IO · VALLETA · M HOSP HIER · - Buste du Grand Maître regardant à gauche; derrière le buste il y a des attributs différents, et au dessous les lettres du médailleur F. CO et un petit caducée.

✱ MELITA RENASCENS - L'île de Malte. (*Coll. du Major Gatt à Malte*). — Médaille en bronze. Millim. 38.

Il faut être en garde contre des moulages modernes en bronze de cette pièce, faits par un nommé Liard à Paris ces temps derniers.



JEAN LEVESQUE DE LA CASSIERE

* F · IO · LEVESQUE DE LA CASSIERE MAG · HOSP · H ·

Buste du Grand Maître regardant à gauche.

⌘ · ÆTATIS SVÆ ANNORVM LXIX · Croix de l'Ordre entre deux feuilles de chêne. — Un ange sonnant la trompette qu'il tient de la main droite; de la main gauche il tient une couronne. (*Coll. Pisani à Malte*). — Médaille d'argent. Millim. 55.

C'est une médaille commémorative de l'élection.



Pas d'inscription. — Ecusson écartelé.

⌘ Croix de l'Ordre. (*Coll. Pisani et Libr. Publ. à Malte*). — Mill. 24.

Deux de ces pièces existent à Malte, toutes deux avec l'inscription limée. Ce sont des six taris en cuivre faits à l'imitation des deux taris de Vallette, ou des épreuves des pièces d'argent de 3 taris.



HUGUES DE LOUBENX VERDALA

- ✦ F H DELOVBENX VERDALA M·M·H·H - Ecusson orné, écartelé et surmonté d'une couronne.
- ✦ SVB HOC SIGNO MILITAMVS - Croix de l'Ordre entourée d'un filet; dans les quatre parties de la croix les lettres H D L V (*Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale à Paris*). — *Petite médaille d'or. Millim. 19.*



F·VGO·DE·LOVBENX·VERDALA·CARD·M·M·PRIN·MEL E
G - Buste du Grand Maître regardant à gauche.

- ✦ * COLLECTASQ * ·FVGAT * NVBES * SOLEMQ * REDVCIT - Neptune, le trident à la main, tiré sur les flots par des chevaux marins, chasse les vents; derrière Neptune les proues des vaisseaux de l'Ordre; au dessus l'emblème du soleil. (*Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale à Paris; et South Kensington Museum à Londres*). — *Médaille de bronze. Millim. 54.*

A propos de cette médaille. CIACCONIO, Historia Pontificum Rom. et S. R. E. Card., etc., vol. 4, p. 185, dit:

« Hujusce Cardinalis numisma præ manibus habui cum nomine in prima facie sic expresso: FR. HVGO DE LOVBENX VERDALA CARDINALIS. In altera aderat Neptunus in curru cum lemmate: COLLECTASQVE FVGAT NVBES SOLEMQVE REDVCIT ».

C'est-à-dire: « J'ai eu dans mes mains la médaille de ce Cardinal avec son nom sur le droit, ainsi conçu: FR·HVGO DE LOVBENX VERDALA CARDINALIS; et sur le revers voyait Neptune sur le char avec la légende COLLECTA(S)QVE FVGAT NVBES SOLEMQVE REDVCIT ».



Outre cette médaille on trouve dans la même œuvre du Ciacconio le passage suivant:

« Outre l'écusson de famille, Jean Ferro fait mention des devises suivantes de ce Cardinal Hugo:

« Une roue avec la légende: SANS POINT SORTIR HORS DE L'ORNIER — Le globe terrestre entouré des vents et des eaux avec la légende: MENS IMMOTA MANET — Un renard à dîner avec une grue qui lui offre à manger dans un *vase de verre*, avec la légende: FRAVS FRAVDE COMPENSATA ».

Je n'ai pu vérifier l'existence de ces médailles.

* F·HVGO DE LOVBENX VERDALA MAG·HOSP·HIE — Buste du Grand Maître regardant à gauche.

- ☞ * GEMINATI GERMINABIMVS ID : MART : ~ - - Ecusson écartelé surmonté d'une couronne; aux côtés de l'écusson 1586. (Coll. Strickland à Malte). — Médaille de bronze. Millim. 52.



Même droite.

- ☞ * GRATIA DEI VNITI GEMINAMVR - Même écusson, mêmes armoiries, même couronne et même date que dans la précédente. (Coll. Strickland à Malte). — Médaille de bronze. Millim. 51.



Pas d'inscription - Ecusson écartelé.

✠ Croix de l'Ordre. On voit comme contre-marque un petit B imprimé. (*Coll. Pisani à Malte*). — *Médaille d'argent.*

Cette petite pièce est en tout semblable à celle de La Cassière.



MARTIN GARZES

- * F · MARTINVS GARZES MAG · HOSP · HIER - Buste du Grand Maître regardant à gauche; sur la médaille FONDATOR inclus.
- ✠ * ET A DOMINO NON CESSABIT COR MEVM - Ecusson écartelé, surmonté d'une couronne; sur les côtés la date 1600. (*Coll. du Grand Magistère de l'Ordre à Rome*). — Médaille en bronze. Millim. 50.

Cette médaille fut trouvée ainsi que plusieurs autres de ce Grand Maître, en démolissant la tour Garzes au Gozo, et la parole Fondator prouve qu'elle y fut mise en commémoration de la fondation de cette tour.



ALOFIUS DE WIGNACOURT

* † FRATER ALOFIVS DE WIGNACOVRT † - Buste du Grand Maître regardant à gauche.

‡ * M·MAGISTER HOSPITALIS HIERVSALEM - Ecusson orné, écartelé et surmonté d'une couronne; sur les côtés de l'écusson la date 1607 — *Médaille d'argent. Millim. 55.*



* † FRATER ALOFIVS DE WIGNACOVRT † - Buste du Grand Maître à gauche mais regardant en droiture.

‡ Semblable à la précédente, excepté la date 1620. — *Médaille d'argent. Millim. 54.*



Variété avec la date 1602. (Coll. Strickland à Malte).

Il n'y a aucune preuve pour établir à quelles occasions furent frappées ces médailles, bien que les dates qu'elles portent prouvent qu'elles n'ont pas été émises sans raison.

* F · ALOFIVS ED WIGNACOVRT D · M · MAG · HOSP · HIER ·

- Buste du Grand Maître regardant à gauche.

☉ * PRINCIPIVM ET FINEM PRINCEPS HABI SVMMO A DEO

- Ecusson écartelé, surmonté d'une couronne; sur la couronne les lettres D · O · M · — *Médaille de bronze. Millim. 64.*



ANTOINE DE PAULE

F· ANTONIVS · DE · PAVLA · M · M · H · H - Buste du Grand Maître regardant à droite; au dessous la date MDCXXXVI
 ⚡ FAVSTIS OMINIBVS - Saint Jean et Saint Paul sur un fond d'écueils. — Médaille d'argent. Millim. 40.



* // // // // ANTONIVS DE PAVLA · M · M · HOS · HIE · EPR - Buste du Grand Maître regardant à gauche, (*Cabinet des Médailles de la Bibl. Nat. à Paris*). — Médaille de bronze. Millim. 56.
Cette médaille n'a pas de revers: c'était peut-être une épreuve.



F. ANTONIVS. DE. PAVLA. M. MAG. HOSP. ET. S. SEPVLCHRI
 HIERV - Buste du Grand Maître regardant à gauche.



LE AVLIE PASSE TOVT - Ecusson écartelé, surmonté d'une
 couronne. (*Coll. du Chev. G. C. Rossi à Rome*). — Médaille
 de bronze. Millim. 62.



JEAN-PAUL LASCARIS-CASTELLAR

✠ F·IO: PAVLVS LASCARIS CASTELLAR·M·M·H·H· - Buste du Grand Maître regardant à droite.

⌘ IN HOSTES ET ERGA HOSPITES - Ecusson écartelé surmonté d'une couronne. (*Cabinet de la Bibliothèque Royale de Turin; et Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale à Paris*). — Médaille d'or. Millim. 20.



F·IO: PAVLA LASC: CAST: M·M·H·H· - Buste du Grand Maître regardant à droite.

⌘ Ecusson écartelé supporté par deux aigles, surmonté d'une couronne. (*Cabinet de la Bibliothèque Royale de Turin*). — Médaille d'argent. Millim. 47, gramm. 47.



- * F·IO·PAVLVS LASCARIS CAS· - Buste du Grand Maître regardant à droite, avec la croix de l'Ordre sur la poitrine.
- ‡ M·M·HOSPIT· HIERVSALEM· - Ecusson écartelé surmonté d'une couronne. (*Coll. Pisani à Malte*). — *Petite médaille d'argent. Millim. 28.*

On suppose que cette petite médaille qui avait une valeur intrinsèque d'environ 2 taris, fut frappée par le Grand Maître, comme la petite médaille ou 7 1/2 taris d'Emmanuel Pinto, et le 6 taris de Rohan; pour servir de cadeau à l'occasion des fêtes du jour de l'an, et autres solemnités. (PAULI, Code Diplomatique, vol. II, pl. II, p. 18).



MARTIN DE REDIN

- * F · D · MARTINVS DE REDIN · · - Le buste du Grand Maître regardant à droite.
- ‡ M · M · HOSP : HIERVSELE - Ecusson écartelé, surmonté d'une couronne. (PAULI, vol. II, pl. II, n. 19). — *Petite méd. d'argent qui avait une valeur intrinsèque d'environ 3 taris. Mill. 28.*



F · DON MARTINVS DE REDIN · M · M · H · H · P̄N̄PS MEI · ET
GAVL POST MVNITAM ARMIS ET ARCIE HANC INSVLA
AD MDCLIX

‡ VETVSTA HVIVS CIVITATIS PENE DIRVTA PROPVGNA-
CVLA NOVAT INCOLARVMO MVNIMINI FACIT PRIMA
FVNDAMENTA (*Coll. Pisani*). — *Médaille de bronze. Mill. 52.*

*Cette médaille fut frappée pour la commémoration de
la fondation des bastions élevés à Cittavecchia.*



ANNETTE DE CLERMONT-GESSAN

F · ANNETVS CLERMONT GESSAN - Buste du Grand Maître regardant à gauche. ·

⌘ MAGN · MAGIS · HOS ET S SEP · HI · 1660 - Ecusson orné, écartelé et surmonté d'une couronne. (*Bibliothèque de la Ville de Lyon*). — Médaille de bronze. Millim. 36.



RAPHAEL COTONER

F. D. RAPHAEL . COTONER - Buste du Grand Maître regardant à droite, avec la croix de l'Ordre sur la poitrine.

⌘ M · M · HOSP · HIERVSAL . - Ecusson orné, écartelé et surmonté d'une couronne. (PAULI, *Code Diplomatique*, vol. II, pl. III, n. 20). (*Colls. Librairie Publique, Strickland, et Pisani à Malte*). — Petite médaille d'argent qui avait une valeur intrinsèque environ de 3 taris.



NICOLAS COTONER

- ✠ F · D · NICOLAVS · COTONER · - Buste du Grand Maître regardant à droite, avec la croix de l'Ordre sur la poitrine.
- ⌘ M · M · HOSP · HIERVSAL · - Ecusson écartelé et surmonté d'une couronne. (PAULI, *Code Diplomatique*, vol. II, pl. III, n. 21). (*Colls. Strickland et Pisani à Malte*). — *Petite médaille d'argent qui avait une valeur intrinsèque environ de 3 taris.*



La médaille suivante est le double de la grandeur du dessin, elle fut frappée en commémoration de l'enceinte des fortifications élevées par l'ingénieur Valperga autour des collines Sainte Marguerite, appelées aujourd'hui les fortifications de la Cottonera.

Elle se trouve dans le Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale à Paris, et dans la Collection du Docteur Pisani à Malte. — Médaille de bronze. Millimètres 99.

F · D · NICOLAVS COTONER MAGNVS MAGISTER · H · H · -
Buste du Grand Maître regardant à gauche; sous le buste
la date 1670.



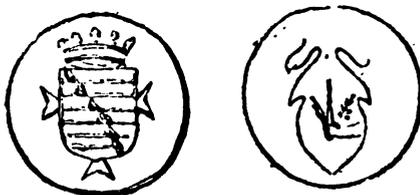
✱ COLLEM ISTVM VT TVTVM PORTVM AVXILIARIBVS
COPYS CONSERVARET VALIDISSIMI PROPVGNACVLIS
PRÆMVNIVIT ANNO 1670 - Ecusson orné, écartelé sup-
porté par deux naïades, et surmonté d'une couronne.



GRÉGOIRE CARAFFA

Inscription illisible des deux côtés. — Les armes de Caraffa supportées par la grande croix de l'Ordre.

¶ Les armoiries de l' *Illustre*. (Colls. Falzon, Strickland, Pisani, et Librairie Publique à Malte). — Petite médaille de cuivre. Millim. 23.



Bien que dans les collections cette médaille soit citée parmi les monnaies de Caraffa, je crois que l'on doit plutôt l'attribuer à quelqu'un de ses parents, et qu'elle aura été frappée à l'occasion de quelque solennité. Les Grands Maîtres n'ont jamais porté la grande croix de l'Ordre soutenant les armes. L'explication la plus vraisemblable est que cette médaille fut frappée par Charles Caraffa Lieutenant du Magistère dans les derniers mois de la vie du Grand Maître.

ADRIEN DE WIGNACOURT

F · ADRIANVS DE WIGNA COVRT M · M · H · S · SEP · - Buste
du Grand Maître en cuirasse, de face. (*Coll. du Grand Ma-*
gistrè de l'Ordre à Rome, et Coll. Strickland à Malte). —
Millim. 93×78.



RAIMOND PERELLOS Y ROCCAFUL

FR · D · RAIMONDVS DE PERELLOS M · M · HO · H · - Ecusson écartelé, surmonté d'une couronne.

☞ Image de la Sainte Vierge. (*British Museum à Londres*). —
Médaille d'argent. Millim. 29, gramm. 10.270.



MARC ANTOINE ZONDADARI

- F · MARC · ANT · ZONDADARI · P · MAS · S · H · H · - Buste du Grand Maître regardant à droite.
- ⌘ DE FORTE EGRESSA EST DVLCEDO - David retirant le miel de la gueule du lion; au dessous la date 1721 — *Médaille de bronze. Millim. 40.*



ANTOINE MANOËL DE VILHENA

F · D · AN · MANOEL DE VILHENA M · M · - Buste du Grand Maître regardant à droite.

☉ * ARX DA MARSAMUCIETUM IN VALETTÆ TUTELAM ET SECURITATEM POSITA AN. MDCCXXIII * * * - *Médaille de bronze. Millim. 36.*

Cette médaille fut frappée pour la construction du nouveau fort nommé Fort Manoël, du nom de son fondateur.



F. D. AN : MANOEL DE VILHENA · M · M · - Buste du Grand Maître regardant à droite.

☉ · AD · VLTIONEM · INIMICORVM · ET · VALLETTA · TVTAMEN · 1724 - Sur la médaille, le nouveau fort Manoël et les paroles PORTVS MARSAMVSCIETVM; de l'autre côté, la ville et la parole VALETTA (*Coll. du Docteur Mamo à Malte*). — *Médaille d'argent. Millim. 52.*

Cette médaille fut frappée en commémoration de l'ouverture du nouveau port.



F · D · AN · MANOEL DE · VILHENA · M · M ◀ - Buste du Grand Maître regardant à droite; sous le bras MDCCXXV.



♠ TERRAQ ▲ MARIQVE - Un guerrier en habit de l'Ordre tient une épée dans la main droite, et un écusson avec les armoiries du Grand Maître dans la main gauche; à ses pieds un lion, des armes et une tablette avec l'inscription ETERNITAS; à gauche le fort Manoël, avec l'inscription MANOEL; à droite un vaisseau de guerre; à l'exergue FORTES. CREANTVR FORTIBVS — Médaille de bronze. Millimètres 97.



Cette magnifique médaille fut frappée en commémoration de l'érection du nouveau fort. (PAULI, vol. II, p. 486).

F ▲ D ▲ AN ▲ MANOEL ▼ DE ▼ VILHENA ▼ M ▲ M ▲ - Buste du
Grand Maître regardant à droite; sous le bras MDCCXXIX



Ⓡ INSIGNIS ▼ GLORIA ▼ FACTI - La Foi présentant un casque et une épée à un guerrier; puis deux anges, dont l'un tient la croix d'une main et de l'autre le calice, l'autre porte un livre; sur un autel le trirègne et les clefs papales. Le guerrier foule aux pieds des dépouilles guerrières parmi lesquelles un écusson avec le croissant; un lion, symbole des armoiries du Grand Maître, court à côté du guerrier. (*Colls. du Grand Magistère de l'Ordre à Rome, et Strickland à Malte*). — Médaille de bronze. Millimètres 96.

Cette médaille rappelle le don du Pape Benoît XIII qui envoya au Grand Maître par un de ses Camériers d'honneur une épée et un chapeau bénits, en témoignage de la grande estime en laquelle il tenait le Grand Maître et l'Ordre tout entier, pour les continuelles victoires remportées sur les Infidèles.



EMMANUEL PINTO

F·EMMANVEL PINTO M·M·H·ET·S·S·H. - Le buste du Grand Maître regardant à gauche.

℞ ORDINIS ET POPVLI FELICITAS et dans l'exergue A D. MDCCLXXXI - La Religion avec l'étendard de l'Ordre présente au Grand Maître un homme à genoux tenant deux clefs; derrière cet homme la ville Notable. (*Colls. du Grand Magistère de l'Ordre à Rome; Pisani et Falzon à Malte*). — Médaille de bronze doré. Millim. 56.

Frappée à l'occasion de la prise de possession du Magistère.



F·EMMANVEL PINTO·M·M·H·S - Ecusson orné et écartelé, du côté droit une palme; au dessus de l'écusson une couronne avec barrette.

⌘ NON SVRREXIT MAIOR - Saint Jean avec l'étendard de l'Ordre dans la main droite; l'agneau à ses pieds. — *Petite médaille d'argent qui avait une valeur intrinsèque de 7 1/2, taris, cet-à-dire un quart de la pièce ou écu maltais. Millim. 28.*



F · D · EM · PINTO M · M · S · R · H · P · M · (*Magnus Magister Sacrae Religionis Hierosolimitanae Princeps Melitæ*). — Buste du Grand Maître regardant à droite.

⌘ HEIS DVCIBVS MDCCLXV - La mer illuminée par le soleil; sur la mer une galère de l'Ordre et sur le rivage l'épée et le serpent de Saint Paul, plus à droite un palmier, et au dessus la lune. (*Librairie Publique de Malte*). — *Médaille de bronze doré. Millim. 37.*



Autre médaille en tout semblable à la précédente mais plus petite, dans laquelle le buste du Grand Maître est de face regardant vers la droite. (Librairie Publique à Malte). — Médaille en bronze doré.



J'ai vu dans la Bibliothèque Casanatense à Rome une œuvre titrée: « Médailles représentant les événements plus glorieux du Magistère de S. A. E. Frère D. Emmanuel Del Pinto, par Paul Marie Paciaudi ».

Cette œuvre contient 22 gravures de médailles avec leur description. Je ne crois pas que ces médailles furent jamais frappées. Je crois au contraire que les dessins publiés par Paciaudi n'ont été gravés en forme de médailles que pour illustrer les faits les plus éclatants de ces temps.

Les suivants dessins sont réduits à la moitié de la grandeur des gravures de l'œuvre susdite.

F. EMMANVEL PINTO M. M. H. H. - Buste du Grand Maître.



VOTA PVBLICA · M·DCC·XLI - *Ceci est le revers idèe pour une médaille qui aurait dû être frappée pour commémorer son élection au Grand Magistère.*



AETERNO BENEFICIO · M·DCC·XLI - *Ce dessin représente la Foi qui arrache le voile sous lequel se cachait l'Hérésie, pour démontrer les ordres émanés par le Grand Maître dans les Commanderies de l'Ordre pour la suppression du jansénisme.*



RECVPERATOR VRBIS SVAE · M·DCC·XLI· - *On a voulu symboliser la Pitié qui secourt la Pauvreté, pour illustrer l'œuvre de bienfaisance du Grand Maître qui donnait une grande partie de ses revenus afin de rétablir le Mont de Pitié de Vallette.*



TVTELA ITALIAE · M·DCC·XLII· - *Pour faciliter la navigation contre les Infidèles le Grand Maître fit construire des navires légers. A cela se réfère le dessin suivant.*



FELIX TEMPORVM REPARATIO · M·DCC·XL·II· - *Ce dessin, qui représente la Justice, se rapporte aux nouvelles dispositions introduites dans le tribunal de Malte par ordre du Grand Maître.*



INDVLGENTIA FOECVND · M·DCC·XL·II· - *Le suivant dessin se réfère à l'institution du Portofranco établi pour faciliter le commerce de Malte.*



SPONSOR SECVRITATIS · M·DCC·XL·III· - *Ce dessin se rapporte aux deux expéditions des escadres de l'Ordre, envoyées: la première à côtoyer l'Afrique pour protéger les navires français qui retournaient du Levant, et la seconde à détruire les Infidèles débarqués sur les côtes d'Espagne où ils exerçaient toute sorte de cruautés.*



SALVS · PROVINCIA RV M · M·DCC·XLIII· - *On a voulu figurer ici l'Ordre qui protège un esclave, comme allusion à la Bulle de S. S. Benoît XIV, obtenue par le Grand Maître pour une nouvelle croisade.*



TVTATORI SVO M·DCC·XL·III - *Représente Malte entourée par le cordon sanitaire, ordonné pour protéger l'Île à l'époque de la grande peste de Messine l'an 1743.*



AEDES AVGVSTI RESTITVTAE · M·DCC·XL·III. - *Ce dessin fut idéé pour commémorer la restauration du palais Magistral à Malte, en figurant l'Architecture qui tient dans ses mains ses attributs.*



FELICIBVS AVSPICIIS · M·DCC·XL·IV. - *Plusieurs familles de juifs et de schismatiques s'étant enfuies de la Barberie, s'étaient réfugiées à Malte pour embrasser le Catholicisme. Ce dessin représente le Grand Maître qui avec une paternelle charité les reçoit dans le sein de l'Eglise.*



PRINCIPIS PROVIDENTISSIMI · M·DCC·XLV. - *Pour ôter les abus dangereux du luxe, le Grand Maître publia une pragmatique pour le modérer. A ce but on représente dans ce dessin la Modération qui avec un flambeau met le feu à un manteau et à un casque.*



PAX FVNDATA CVM VENETIS · M·DCC·XLV· - *La République de Venise était à ces temps en discorde avec l'Ordre à cause des incursions d'un corsaire maltais. S. A. E. le Grand Maître sut avec discernement rétablir la concorde. Ainsi on a figuré sur ce dessin la Paix avec les deux écussons de l'Ordre et de la République de Venise.*



ADVENTVI FELICISSIMO · M·DCC·XLVI· - *S. S. Benoît XIV donna au Ministre de l'Ordre à Rome le titre d'Ambassadeur Royal. En souvenir de cet acte souverain on a idéé le dessin suivant.*



DEBELLATORI GENTIVM BARBARARVM · M·DCC·XLVII · - S. S.

Benoît XIV envoya par Monseigneur Valenti un étoc et un casque bénits au Grand Maître. Un tel honneur nous vient rappelé par ce dessin qui représente un Génie portant le cadeau.



REGI ARTIVM RESTITVTORI · M·DCC·XL·VII · - *Pendant le Magistère de Pinto on restaura les écoles de mathématique, et on rétablit l'imprimerie. On a symbolisé ici Minerve tutrice des études.*



CONSERVATOR PIETATIS · M·DCC·XL·VII· - *Ce dessin a été fait en mémoire des travaux d'ornement et de restauration accomplis dans l'église de Saint Jean à Vallette.*



FATIS VICTRICIBVS · M·DCC·XL·VIII· - *Ce dessin se rapporte à un fait arrivé dans la septième année du Magistère de Pinto. Une galère de Rhodes subjuguée avec son Pacha par la valeur des esclaves chrétiens fut par eux mêmes conduite à Malte.*



OMNIA FELICIA · POPVLI IVSSV. - *Ici on fait allusion au bonheur du peuple sous le régime du Grand Maître Pinto.*



SECVRITAS PERPETVA · M·DCC·XL·VI·VII·VIII · - *Ce dessin a été fait pour commémorer les réparations exécutées sous le Magistère de Pinto aux fortifications de Vallette, et en particulier au bastion Sainte Marguerite.*



LARGITIO · LIBERAL. PERP. - *Cette médaille fut dessinée pour perpétuer la libéralité et la munificence de Pinto.*



FRANÇOIS XIMÉNEZ DE TEXADA

F · D · FRANCISCUS XIMENEZ DE TEXADA M · M · H · S · S · HIE.

- Buste du Grand Maître regardant à droite.

☞ TEMPORUM FELICITAS MDCCLXXIII - Deux cornes de l'abondance; au milieu deux épis de blé et le caducée. (*Coll. Pisani à Malte*). — Médailles d'argent et de bronze. Millimètres 47.

Allégorie à la prospérité de cette époque.



Autre médaille pareille à la précédente mais plus petite avec la lettre H au lieu de HIE. (Coll. Pisani à Malte). — Médailles d'argent et de bronze. Millim. 39.



EMMANUEL DE ROHAN

EMMANUEL DE ROHAN MELITÆ PRINCEPS - Buste du Grand Maître regardant à droite.

⌘ GLORIA EIUS PER ORBEM TERRARUM - Sur un nuage un ange tenant une trompette dans la main droite et une couronne de laurier dans la gauche. (*Colls. du Grand Magistère de l'Ordre à Rome, et Pisani à Malte*). — Médaille d'argent et de bronze doré. Millimètres 48.

Frappée en commémoration de l'élection du Grand Maître au Magistère.



F. EMMANUEL DE ROHAN M. M. H. ET. S. S. H. - Buste du Grand Maître regardant à droite.

Ⓡ MELITÆ PRINCEPS ET DELICIVM - Le Grand Maître debout près d'un piédestal sur lequel il pose sa couronne; un homme à genoux devant le Grand Maître lui présente un bassin avec les clefs de la ville; à droite la ville Notable. — Médaille d'argent et de bronze doré. Millim. 50.

Frappée en commémoration de la prise de possession du Magistère.



IN TE · DOMINE · SPERAVI · 1778. - Buste du Grand Maître regardant à droite.

Ⓡ F · EMMANUEL DE ROHAN M · M · H · S · - Ecusson écartelé supporté par l'aigle de Rohan avec une couronne. (*Coll. du Grand Magistère de l'Ordre à Rome*). — Petite médaille d'argent. Millim. 28.



AVSPICIIS M · M · EM · DE ROHAN · PROVIDENTISSIMI · PRI -
Le buste du Grand Maître regardant à droite.

⌘ MELITA AD · MAIOREM · PORTVS · TVTELAM NOVO · PROPVGNA-
CVLO · MVNITA EX · DECR · III · VIR · REI · BELLICAE FERD ·
HOMPESCHI · NIC · FRISARI · MARIAN · CASCAXARES I · ET · EDV ·
DVTILLET I EQVITVM · ORDINIS · PRIMI QVI · EX · PEC · QVAM · EO ·
M · CRVC · RENAT · IACOB · DE · TIGNE · OPTIME · DE · ORE · MER
SVA · VOLVNTATE · PRIMVS · CONTVLIT DATO · OPERI · NOMINE ·
EIVS A · SOLO · EXCITANDVM · CVRARVNT ANNO M · DCC ·
LXXXIII PER · COMMEND · ANT · ET · DE TOVSARD MACHINAT · PRAEF ·
ET · EO · PHILIP CAD · DE · TAY · CVRAT · OP. (*Colls. du Grand Ma-
gistrère de l'Ordre à Rome, et du Major Gatt à Malte*).
— Médaille de bronze. Millim. 52.



*Dans le Code du Grand Maître de Rohan on voit son buste en-
touré de dix revers de médailles, dont cependant on ne
connait pas aucun exemplaire en métal.*

*Je soupçonne que ces médailles n'ont jamais été gravées que
pour l'impression, comme cela a eu lieu souvent au XVII^{me}
et au XVIII^{me} siècle - voir même au XVI^{me} siècle.*

Je me bornerai de reproduire les dessins comme on les trouve dans le Code susdit.





FERDINAND HOMPESCH

F · FERDINANDUS HOMPESCH M M - Buste du Grand Maître regardant à gauche. (*Coll. de Sir John S. Robinson, 20 Park Lane, London W.*). — Médaille en métal blanc. Millim. 80.

Cette médaille n'a pas de revers, et peut être une épreuve.



FERDIN · HOMPESCH · MELITÆ · PRINCEPS · - Buste du Grand Maître regardant à droite.

⌘ ANIMOSUS VICIT IN CERTAMINE FORTEM - Deux galères, l'une contre l'autre; à l'exergue PIRAT OPPRESS LUC F JOSEPHO · BORG 8 AUG 1797 (*Coll. Major Gatt à Malte*). — *Médaille en bronze. Millim. 48.*



DE L'ORDRE APRÈS LA PERTE DE MALTE

Après l'occupation de Malte par l'armée française, le Grand Maître Hompesch se rendit à Trieste où il protesta vainement contre la capitulation qu'on lui avait imposée, mais qu'il n'avait pas approuvée.

Une portion des Chevaliers, indignés par la faiblesse de Hompesch, se rendirent à Saint-Petersbourg près l'Empereur Paul I^{er} qui avait été déjà nommé Protecteur de l'Ordre Hiérosolymite en 1797, et qui avait créé un Grand Prieuré de Russie. Ces Chevaliers, dans un Conseil, déposèrent Hompesch, et le 27 octobre 1798 nommèrent à sa place l'Empereur Paul I^{er}.

C'était un état de choses fort embarrassant pour le Pape Pie VI qui dans ces jours si pleins de trouble ne pouvait approuver l'action rapide et arbitraire des Chevaliers du Grand Prieuré de Russie.

La mort de Paul I^{er} et celle de Hompesch applanirent les difficultés de la situation; et l'Empereur Alexandre I^{er} successeur de Paul I^{er} ayant renoncé à la charge de Grand Maître, Pie VII (Pie VI étant mort en exil dans l'entretemps) nomma le 16 septembre 1802 le Prince Barthélemy Ruspoli de Rome.

Ruspoli refusa l'élection, et à sa place le 9 février 1803 on élit *Jean de Tommasi* (natif de Crotona dans le royaume de Naples), qui transféra le siège de l'Ordre à Catane en Sicile. L'Ordre y resta sous le gouvernement des Lieutenants du Magistère, qui furent: *Innico Marie Guevara Suardo* (de Naples), élu le 15 juin 1805, et décédé le 15 avril 1814; *André di Giovanni y Centelles* (de Messine), élu le 26 avril 1814, décédé le 10 juin 1821; *Antoine Busca* (de Milan), élu le 11 juin 1821, et qui par volonté,

et après le Bref de S. S. Léon XII sous date du 12 mai 1826, transféra l'Ordre à Ferrare dans les Etats de l'Eglise. Ce Lieutenant mourut le 19 mai 1834. *Charles Candida* lui succéda le 23 mai 1834, et transféra le siège de l'Ordre à Rome.

À la mort de Charles Candida, le 10 juillet 1845, on nomma *Philippe de Collorédo* (de Lucère) le 15 septembre 1841, et il soutint la Charge jusqu'à sa mort le 9 octobre 1864. À Collorédo succéda *Alexandre Ponsian Borgia* (de Velletri) le 27 février 1865, et il mourut le 13 janvier 1872.

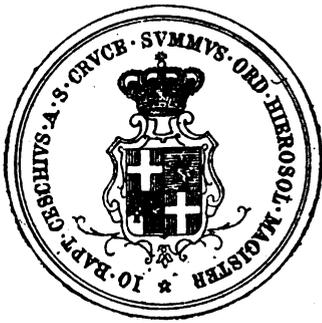
Le 14 février 1872, Pie IX nomma Lieutenant du Magistère le Comte JEAN BAPTISTE CESCHI DI SANTA CROCE (de Trente) qui fut élevé à la dignité de *Grand Maître* par un Bref de Sa Sainteté Léon XIII sous la date du 21 mars 1879: Bref qui confirmait toutes les prérogatives des Statuts de l'*Ordre Souverain de Saint Jean de Jérusalem*.

Ce Grand Maître, coordinant aux exigences des institutions modernes le but de l'Ordre qui se basait sur l'exercice des œuvres de charité par l'assistance des malades et des blessés, a pris l'initiative d'une œuvre éminemment chrétienne et charitable, c'est-à-dire l'assistance des blessés en temps de guerre; et les ambulances de l'Ordre ont déjà rendu des services considérables, surtout dans l'occasion de l'occupation par les Autrichiens de la Bosnie et de l'Herzégovine. Et ces premiers succès ne sont qu'un gage de la glorieuse position à laquelle ce dernier Grand Maître, digne interprète des idées du Saint Père, saura rendre cet Ordre, qui a, depuis tant de siècles, si bien mérité de la Chrétienté.

Ce fut en commémoration de la restitution de l'Ordre Hiérosolymite à l'*Ordre Souverain* en 1879 que la médaille suivante fut frappée par ordre de S. S. Léon XIII.

* IO · BAPT · CESCHIVS · A · S · CRVCE · SVMMS · ORD · HIE-
ROSOL · MAGISTER - Ecusson écartelé surmonté d'une
couronne royale.

☉ * SVMMVM·ORD·HIEROSOL·MAGISTERIVM·A·LEONE·XIII·
 RESTITYVTVM V·KAL·APR·A·MDCCLXXIX - Les armes de
 l'Ordre sur un écusson supporté par la croix de l'Ordre,
 surmonté d'une couronne royale. (*Coll. du Grand Magistère
 de l'Ordre à Rome*). — *Médaille d'argent et de bronze.*
Millim. 41.



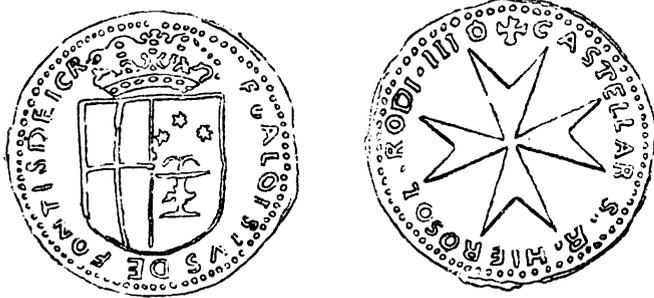
MÉDAILLES

QUI ONT UN RAPPORT IMMÉDIAT AVEC L'ORDRE HIÉROSOLYMITÉ

F ○ ALOISIVS DE FONTIS DEI GR - Ecusson parti: armoiries de l'Ordre à gauche et une fontaine surmontée de trois étoiles à droite; l'écusson est surmonté d'une couronne.

☩ CASTELLAR S. R. HIEROSOL. RODI · III ○ - Croix de l'Ordre. — Médaille de métal blanc. Millim. 38.

L'exemplaire existant dans la Coll. Léon Gatt à Malte, a un air si douteux qu'il est difficile de l'accepter pour vrai.

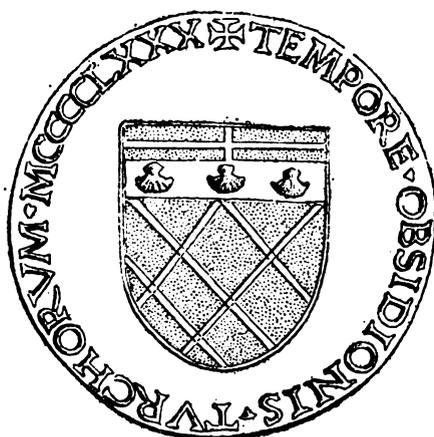


Dans un manuscrit par F. G. Reboul, qui se trouve dans la Bibliothèque de Vallette à Malte, portant le n. 21, à page 121, on lit: « Je sais que dans la surnommée monnaie de D'Aubusson après la parole RODI on lit clairement une unité de cette façon: RODI I et dans la monnaie dernièrement controversée de Aloisius De Fontis il y a au revers aussi la parole RODI avec trois unités et un petit o, de cette façon RODI III ○; chiffres qui signifient ou les années de résidence de l'Ordre ou du gouvernement du Prince ou de quelque autre chose semblable dans l'île ».

· IO · KENDAL · ▲ RHODI · ▲ TVRCVPPELLERIVS · ▲ - Buste à droite de Jean Kendal portant la croix de l'Ordre.

* TEMPORE ▼ OBSIDIONIS ▼ TVRCHORVM ▼ MCCCCLXXX - Ecusson avec les armoiries de Kendal, portant en chef la croix de l'Ordre. (*British Museum; King's Library, Londres*). — Médaille de bronze. Millim. 56.

Jean Kendal Prieur de l'Ordre à Londres, était Lieutenant du Grand Maître en Italie, Angleterre, Flandres et Irlande, il fut chargé en 1480 d'enrôler les recrues pour la défense de Rhodes.



GABRIEL · TADDIN · BERG · EQ · HIER · CÆS · TORMEN · PRÆF. GEN · - Buste à gauche.

⌘ VBI RATIO · IBI FORTVNA · P FVGA - Quatre canons; à l'exergue M·C·C·C·C·XXXVIII (*Coll. Strikland à Malte*). — Médaille de bronze. Millim. 38.



CANDORE ET AMORE - Buste du Grand Prieur (Electeur de l'Empire) regardant à droite; et au dessous NAT 1701 IN DIE DECOL · S · IO · BAPT

☩ IOAN · BAPT D · G · ORD · S · IO · HIER · SUP · MAG · PER · AL · LEM · S · R · I · PRI 1755 H L - Ecusson écartelé des armoiries de l'Ordre et de l'Electeur. (*Coll. Pisani à Malte*). — *Médaille d'argent. Millim. 39.*



*La même de bronze avec une différence, c'est-à-dire après la date 1755 les lettres EL (*Coll. du Major Gatt à Malte*).*

☩ GETOVERS * DV · TRESER - Le Trésorier, un bourdon à la main, est figuré agenouillé devant la croix, exactement dans la posture traditionnelle des Grands Maîtres sur leurs sceaux et leurs monnaies.

☩ · DOV LTR · EME IR - Croix ornée, terminée à chaque extrémité par un fleur-de-lis. (SCHLUMBERGER, *Numismatique de l'Orient Latin*, p. 268). — *Jeton du Trésorier d'outre-mer.*



- * MAG · HOSPIT · HIER - Ecusson avec la croix de l'Ordre, comme dans les carlins du Grand Maître De La Vallette.
- ⌘ * SVB · HOC · SIGNO · MLITAMVS · - Dans le milieu la croix de l'Ordre entourée d'une espèce de chapelet. (*Coll. Pisani à Malte*). — *Pièce de bronze. Millim. 24.*

On peut supposer que cette pièce fut frappée sous le Magistère du Grand Maître De La Vallette, car on trouve pour la première fois parmi ses monnaies le type de l'écusson du droit, et la légende du revers de cette marque.



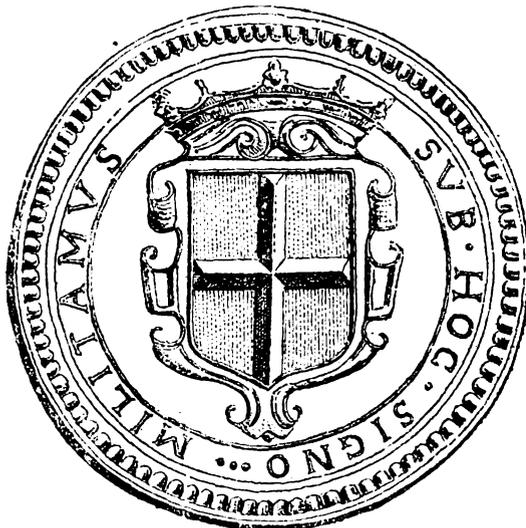
TVRCA · FVGATOR - Un guerrier armé à cheval dans l'attitude de guerroyer; à l'exergue 1565.

- ⌘ MELITA LIBERATA - Une galère avec une petite Victoire en poupe. (*Coll. Strickland à Malte*). — *Pièce en bronze. Millim. 28.*

Cette pièce a été frappée évidemment pour célébrer la défense de l'île de Malte en 1565.



SVB · HOC · SIGNO ··· MILITAMVS - Ecusson avec les armoiries de l'Ordre surmontées d'une couronne.



✠ * PROPTER VERITATEM ET IVSTITIAM - Croix de l'Ordre; dans le milieu de la croix la tête de Saint Jean; entre chaque bras de la croix une tête d'ange. (*Coll. de Mr. J. De la Ville le Roulx à Paris*). — Méd. en bronze en grand relief. Mill. 70.



Dans la Collection de Madame la Baronné Strickland à Malte il y a une médaille en bronze sans inscription portant sur le droit:

Un buste en armure, avec la croix de l'Ordre sur la cuirasse. R VNVS X·MILLIA (comme dans la médaille du Grand Maître De La Vallette); au milieu David tuant Goliath.

Si le revers se réfère à la défense de Malte, on pourrait supposer que le buste était du Maître du champ Robles, qui eut une si grande part dans cette héroïque défense.



MARQUES

Il existe, dans quelques collections, des pièces en plomb et en cuivre qui ne portent le nom d'aucun Grand Maître, mais qui sont cependant attribuées à ces mêmes Grands Maîtres soit à cause des armoiries qu'on y trouve représentées, soit pour d'autres raisons.

Ne pouvant classer ces pièces ni parmi les monnaies, car on en ignore la valeur, ni parmi les médailles, car elles n'ont pas assez d'importance relative, on a déterminé de les classer comme des *marques*.

Les *marques* sont encore très peu connues dans la science numismatique, ou mieux c'est une branche encore inexplorée, mais pas à mépriser. Le très clair Marquis Charles Strozzi de Florence commença une publication sur cet argument dans son estimable périodique de numismatique. Ce périodique ne continua pas ses publications pour des motifs tout à fait indépendants du susdit illustre collecteur.

La seule collection de marques que je connaisse, composée d'environ mille pièces différentes, appartient à Monseigneur Tagiasco à Rome; collection qui lui a coûté trente années de diligentes recherches. Monseigneur Tagiasco acquit toutes les marques des collections Rossi, Strozzi, Franchini, Borghesi, Depoletti et Ancona, et cette collection mérite certainement une particulière mention.

La plus ancienne marque qui est attribuée à l'Ordre se trouve justement dans la collection de Monseigneur Tagiasco à Rome. Elle porte sur le droit:

Une croix.

☩ Un horloge-sablier dans le milieu; d'un côté duquel on voit trois globules; de l'autre on ne peut pas décider ce qu'il y a été, car la pièce est facturée.

Cette petite pièce est en plomb, et est attribuée à l'époque où l'Ordre demeurait en Palestine.



Une autre pièce très curieuse se trouve dans la Collection de Madame la Baronne Strickland à Malte.

Croix de l'Ordre.

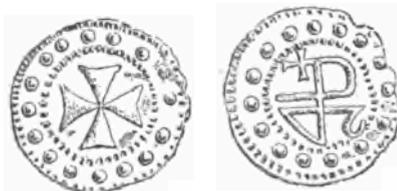
☩ Une ligne coupe en deux la pièce et elle est coupée elle même par trois lignes plus courtes. — *Pièce en bronze. Millim. 24.*



Encore une:

Dans le milieu une croix entourée de seize petits globules entre deux grénétilles.

¶ Les mêmes globules entre deux grénnetilles, et dans le milieu un monogramme. (*Coll. Tagiasco à Rome*). — *Pièce de bronze. Millim. 25.*



Tête de Saint Jean; un petit croissant surmonté d'une couronne, répété trois fois; le tout imprimé.

Pas de revers. (*Coll. Pisani à Malte*). — *Pièce en bronze. Millim. 25.*

Cette pièce, à cause de la demi-lune, qui est l'armoirie du Grand Maître Pinto, est attribuée à son Magistère.



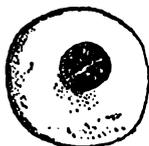
Autre pièce presque pareille mais plus petite et sans les croisants.

Pas de revers. (*Coll. Pisani à Malte*). — *Pièce en bronze.*



Autre petite pièce en bronze avec un petit paon imprimé (armoiries de De Paule).

Pas de revers. (Coll. Pisani à Malte).



Autre petite pièce en bronze avec un écusson aux armoiries du Grand Maître Adrien De Wignacourt; sur l'écusson une couronne.

Pas de revers. (Coll. Pisani à Malte).



Autre presque égale à la précédente. (Coll. Pisani à Malte).



Autre. - D'un côté la demi-figure de Saint Paul entourée d'un grénetis.

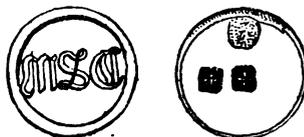
⌘ La lettre M entourée d'un grénetis. (Coll. Pisani à Malte). — Petite pièce en bronze.



Autre encore. - D'un côté les lettres **MSC**

☞ Deux petites croix de l'Ordre, imprimées. (*Coll. Pisani à Malte*).

— *Petite pièce en bronze.*



Il y a encore à citer trois petites pièces qui se trouvent dans plusieurs collections comme appartenant à la série des monnaies frappées par l'Ordre Hiérosolymite.

La première porte dans le milieu de son droit un lion rampant entouré d'un cercle de globules et les lettres F I L M

Dans les susdites lettres on a cru d'interpréter F[rater] I[oannes] L[evesque] (ou L[a Cassière]) M[agister], mais il me semble que la forme du lion s'approche plus à celui des armoiries de Manoël De Vilhena qu'à celles de La Cassière.

☞ ★ M A T entourés d'un grénetis. (*Coll. Pisani à Malte*).



La seconde porte le lion sur un écusson, et les mêmes lettres F L I M mais placées différemment.

*Le revers est identique au précédent. (*Coll. Pisani à Malte*).*



La troisième porte le lion rampant et les lettres F I L M comme dans la première.

⌘ Une petite croix et les lettres V E S entourées d'un filet.
(*Cabinet Royal de Turin*).



Lazzari d'après une indication de Mas Latrie a classifié cette petite pièce parmi celles frappées par Jérôme Pesarò Vice-Roi ou Lieutenant de Cypre en 1491 et 1493. (LAZZARI, Le Monete dei possedimenti veneziani, p. 167, pl. XIV, n. 65).

MÉDAILLES DE RECOMPENSE

Bien que ces médailles ne fassent part de la collection numismatique de l'Ordre; j'ai crû de les mentionner parceque elles font part de l'histoire de l'Ordre.

La première porte sur un côté la tête de Saint Jean sur une coupe; de l'autre une croix.

Il y en a deux exemplaires en bronze: un dans la Collection Strickland à Malte et l'autre chez le Chev. G. C. Rossi à Rome.

On ne saurait dire à quoi cette pièce très curieuse ait pu servir, et on pretend que s'était une décoration. Pour moi je la crois simplement un pendeleque de devotion qui très probablement était suspendu à un chapelet.

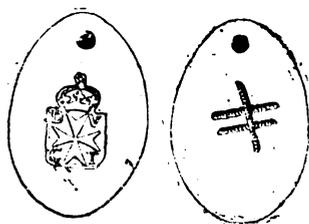


La seconde porte sur un côté la croix de l'Ordre surmontée d'une couronne de souverain, et dans les quatre angles de la croix les lettres D V C T.

On suppose que ces lettres peuvent être interprétées Detur Victoribus Contra Turcos, et la couronne de souverain pourrait être un indice que cette médaille fut frappée sous le gouvernement du Grand Maître Pinto, qui se servit le premier de cette forme de couronne, et sous lequel eut lieu la dernière entreprise contre les Turcs.

¶ Trois petites lignes, deux parallèles traversées par une verticale. (*Coll. du Major Gatt à Malte*).

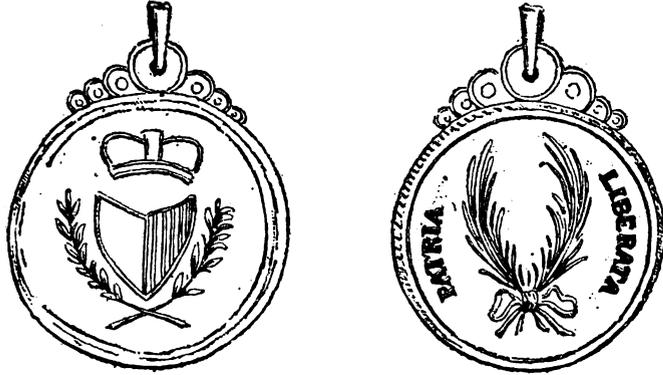
Médaille, ou mieux morceau de cuivre, de forme ovale et percée.



Les deux médailles suivantes furent frappées en 1800. Vassallo, dans son *Histoire de Malte*, p. 833, dit que ces médailles furent données par le Gouvernement anglais. Du reste il est positif qu'elles ne font pas partie des médailles frappées par l'Ordre Hiérosolymite.

La première porte sur la droite un écusson aux couleurs de Malte, surmonté d'une couronne et soutenu par deux rameaux de laurier. Sur le revers, deux rameaux de palme et la légende PATRIA LIBERATA.

Une de ces médailles en or fut donnée à l'Amiral Ball, Chef du Congrès pendant le bloc.



La seconde, aussi en or, porte sur le droit la légende MALTA AI SUOI DIFENSORI 1800 et au revers FELICE BORG (nom du décoré). (Coll. de Monsieur le Comte George Saint-Fournier à Malte).



TABLE ADDITIONNELLE

CINQ AUTRES MARQUES.

Au moment d'achever ce livre il est venu à ma connaissance que dans la collection de Monseigneur Tagiasco à Rome il y avait cinq autres marques attribuées à l'Ordre Hiérosolymite; et les voilà:

La croix de l'Ordre.

⌘ La croix de l'Ordre, mais à six branches. — *Pièce en plomb.*
Millim. 18.



Entre cinq filets, la croix de l'Ordre. Entre les bras de la croix un rayon.

⌘ (*très frustée*). Cinq filets et des petits signes autour du dernier filet. — *Pièce en plomb. Millim. 45.*



FURSE

50

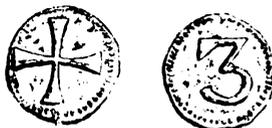
Dans le milieu l'agneau pascal portant la bannière, entourée de dix-sept petits globules entre deux grénétilles. La hampe de la bannière finit avec la croix de l'Ordre.

⌘ Le même. — *Pièce en bronze. Millim. 22.*



Croix.

⌘ Le numéro 3 — *Pièce en bronze. Millim. 14.*



S. GIO. DEC - Tête de Saint Jean sur un bassin.

⌘ ✠ MARZ : APRIL : MAG : - Dans le milieu une plante de lis. —
Pièce en bronze. Millim. 17.



Variété de la marque descrite à page 387: La même demi-figure de Saint Paul.

⌘ $\begin{matrix} + \\ S \\ + \end{matrix}$ (*Coll. Tagiasco à Rome*).

APPENDICE

Système monétaire en usage à Rhodes sous la domination de l'Ordre Souverain de Saint Jean de Jérusalem. — Règlement fait par le Grand Maître D'Amboise pour organiser le service de l'Hôtel de la Monnaie à Rhodes. — Instructions données par le Grand Maître de L'Isle-Adam à F. Ludovic de Lara envoyé en ambassade à Charles V pour obtenir l'autorisation de battre de la monnaie à Malte. — Instructions données par le même Grand Maître à F. Bernard Salviani, Ambassadeur auprès de Sa Sainteté Clément VII. sur le même sujet. — Bulle de Sa Sainteté Clément VII avec laquelle il confirme la donation de l'île de Malte par Charles V à l'Ordre. — Système monétaire en usage à Malte. — Table démontrant les poids réduits en grains des monnaies frappées par les Grands Maîtres à Malte. — Ordre pour timbrer en 1646 la monnaie de cuivre. — Extrait d'un rapport fait par Pauli sur l'état de l'Hôtel de la Monnaie en 1738 ainsi qu'on le voit dans les Livres du Trésor.

SYSTÈME MONÉTAIRE EN USAGE À RHODES

SOUS LA DOMINATION DE L'ORDRE SOUVERAIN DE SAINT JEAN DE JÉRUSALEM.

Voici le passage d'un manuscrit de François Balducci Pegolotti, conservé dans la Bibliothèque Riccardiana; il est cité par Paciaudi, page 139 du livre *De cultu S. Joannis Baptistae* qui en déduisait que l'île de Rhodes avait une monnaie à elle, puisque Pegolotti ayant visité les îles de Cypré et de Rhodes en 1334, c'est-à-dire 25 ans seulement après que l'Ordre Hiérosolymite s'était emparé de cette île, écrivait:

« Sprendesi a Rodi una moneta d'argento che si batte a Rodi, che si chia-
« mano Gigliati e sono di lega d'onçe XI e sterlini 3 d'argento fine per lib-
« bra; ed entrane in uno marchio di Rodi 57 a conto, e la zecca di Rodi ne
« rende pure 55 e mezzo a conto per marco, e spendesi a Rodi per carati 16
« l'uno, di danari 2 di Rodi per uno carato, e di carati 24 per uno bixante,
« e di soldi 4 di piccoli per un bixante. E spendesi a Rodi un'altra moneta
« d'argento che si chiama Aspri, che sono di lega d'onçe.... d'argento fine
« per libra, e mettesi l'uno per danari 16, cioè per carati 8, l'uno; sicchè i
« tre detti Aspri si contano per uno bixante di Rodi. Ragionasi che vaglia

« il florino d'oro a Rodi comunalmente bixanti 6 e carati 16 di Rodi, di carati « 24 di Rodi per un bixante, e di danari 2 di piccioli per uno carato ».

D'après cela on conclut que :

Deux deniers valaient	1 Carat
Huit Carats	1 Aspre
Deux Aspres	1 Gigliat
1 Gigliat et demi ou trois Aspres.	1 Besant
Six Besants	1 Ducat ou Sequin

ou bien un Ducat soit exactement 10 Gigliati au florin ou ducat.

De nombreux passages de documents contemporains confirment l'exactitude des évaluations de Pegolotti. Ainsi, pour en citer un entre mille, dans un acte du 26 novembre 1473, sous le magistère du Grand Maître Orsini, il est fait mention d'une somme de 4,500 florins ayant cours à Rhodes, à raison de vingt aspres soit dix gigliats par florin ¹⁾.

Grâce à Pegolotti, nous savons encore que le poids légal du *gigliato* de Rhodes, était de $75 \frac{20}{32}$ grains de Venise, soit un peu plus de 3^{re} 9.

De toutes les monnaies des Chevaliers de Rhodes énumérées par Pegolotti, les seules effectives étaient le *ducat* ou *sequin*, le *gigliat*, l'*aspre* et le *denier*. Le besant n'existait qu'à l'état de valeur nominale correspondant à une quantité donnée de la monnaie en circulation, n'équivalant même pas à un chiffre rond de *gigliat*, principale monnaie courante des possessions de l'Ordre.

Quant au carat, vingt-quatrième partie du besant, il n'existait non plus qu'à l'état de valeur nominale correspondant à deux deniers de monnaie effective; il est plus que probable que les Grands Maîtres n'en firent jamais frapper; en tous cas, on n'a, jusqu'ici, retrouvé aucune de leurs monnaies ayant cette valeur de deux deniers.

DUCAT. Le ducat ou sequin d'or des Grands Maîtres n'est qu'une imitation du sequin vénitien, frappé pour la première fois vers 1284, et qui eut, en Orient, une vogue si prolongée. Aujourd'hui encore, les sequins de Venise sont connus, en Orient, sous le nom de *φλορία βενετικά*.

Dieudonné de Gozon paraît avoir été le premier Grand Maître qui ait fait frapper monnaie d'or n'imitant encore que la face principale du sequin de Venise; mais ses ducats ne nous sont malheureusement connus que par la gravure qu'en donnent les historiens de l'Ordre, Bosio et Pauli. Antoine Fluvian frappa monnaie d'or à l'imitation exacte du sequin vénitien et copia

¹⁾ MAS LATRIE, *Histoire de l'île de Cypre*, documents, t. II, pa . 93.

jusqu'aux plus petits détails, jusqu'aux noms de Saint Marc et de Venise, substituant simplement son nom à celui du doge. On possède quelques-uns des sequins de ce Grand Maître, et bien qu'on n'en connaisse point encore de ses prédécesseurs, nous verrons plus loin, à propos de Dieudonné de Gozon, que vraisemblablement, tous les successeurs de ce dernier, jusqu'à Fluvian, ont également frappé de ces monnaies. Quant aux *successeurs* de Fluvian, on connaît des ducats de chacun d'eux, jusqu'au dernier de tous Villiers de l'Isle-Adam, à deux exceptions près, Lastic et Zacosta. Le poids légal du ducat d'or à Rhodes était de 3^{sr} 557.

GIGLIAT. Foulques de Villaret, le premier Grand Maître qui ait frappé monnaie, ne fit fabriquer que des *gros* et des *demi-gros*, en partie imités du gros tournois français; mais ce fut précisément à l'époque de son magistère que le *gigliat*, *gigliato* ou *lis* d'argent des princes angevins de Naples, des rois Charles II et Robert, commença à jouir, dans tout le Levant, d'une vogue considérable ¹⁾. Il y fut, en conséquence, imité dans un grand nombre d'ateliers, dans celui de Rhodes en particulier, par Hélion de Villeneuve successeur de Villaret, et après lui, par tous ses successeurs jusque, et y compris le Grand Maître Orsini. Ces *gigliats* devinrent la principale monnaie courante d'argent des Chevaliers; ils portent au revers la croix ornée des pièces napolitaines, mais sans les fleurs de lis traditionnelles, qui valurent leur nom aux *gigliats* des Angevins; les quatre branches de la croix sont terminées par des écussons ovales, portant la croix de l'Ordre. Au droit, figure un type spécial à la numismatique des Grands Maîtres, type caractéristique représentant le Grand Maître agenouillé devant la croix patriarcale élevée sur des degrés. Le poids légal du *gigliat* était de 3^{sr} 9. On possède des *gigliats* de tous les Grands Maîtres depuis Hélion de Villeneuve jusqu'à Orsini, à trois exceptions près, Jean de Lastic, Jacques de Milly et Zacosta.

ASPRES. Les aspres de Trébizonde avaient, dans le Levant, un cours considérable, si bien que plusieurs monnaies d'argent qui avaient à peu près les mêmes dimensions et la même valeur, furent, par la suite, désignées sous ce même nom. Il en fut, entre autres, ainsi du *demi-gigliat* des Grands Maîtres, et cette monnaie ne fut guère connue que sous le nom d'*aspre*; Hélion de Villeneuve, le premier, en fit frapper sur le type du *gigliat*. Tous ses successeurs jusqu'à Orsini, l'ont imité; cependant, on n'a pas encore retrouvé les aspres de Pierre de Corneillan, de Hérédia et de Philibert de Naillac.

¹⁾ On sait que cette belle monnaie fut frappée pour la première fois à Naples par Charles II d'Anjou, vers l'an 1300, au titre de 930 grammes d'argent fin et de 80 pièces à la livre soit quatre grammes pour le poids d'une pièce. Le *lis* d'argent fut imité ou contrefait dans le Levant: à Rhodes, à Chio, à Magnésie, à Théologos (Ephèse), à Palatia, en Cypre, etc. Presque toutes ces imitations sont frappées à peu près au même titre. On sait que les *gigliati* ou *lis* d'argent devaient leur nom aux quatre fleurs de lis cantonnant la croix ornée et fleurdelisée du revers.

Sous le magistère de Lastic, le type ancien de la croix ornée du revers fut abandonné et remplacé par celui de Saint Jean-Baptiste vu de face à mi-corps, tenant la bannière de l'Ordre et l'agneau symbolique. Le poids légal de l'aspre était de 1^{re}. 961, moitié de celui du *gigliat*.

DENIER. Le denier de Rhodes était de billon, comme tous ceux frappés par les Latins en Orient; Pegolotti dit qu'il en valait trente-deux au *gigliat*, mais il ne dit pas combien il en valait à la livre, ni combien cette livre de deniers contenait d'onces d'argent fin; M. Lambros estime qu'elle devait en contenir deux onces et demie, tout comme la livre des deniers de Cypre si voisins, ou encore comme la livre des deniers de Chiarenza ou des ducs francs d'Athènes. Du poids des deniers de Rhodes on peut conclure qu'ils étaient, par contre, plus légers que ceux de Cypre. Une partie de ces deniers des Grands Maîtres sont de cuivre pur. Tous sont anonymes, sauf ceux de Pierre d'Aubusson et d'Émery d'Amboise; en outre, ceux de anonymes; Roger de Pins sont reconnaissables à ses armes. Pour ce qui est des deniers qui sont en immense majorité, M. Lambros propose d'attribuer ceux de billon aux cinq premiers Grands Maîtres jusque et y compris Roger de Pins, et ceux de cuivre aux deux derniers de tous, Fabrice del Carretto et Villiers de l'Isle-Adam. On ne connaît pas encore, en conséquence les deniers frappés par Raymond Bérenger et par ses successeurs jusqu'à Orsini.

TIERS DE GIGLIAT. Sous les magistères de Hérédia et de Naillac, par conséquent postérieurement à la rédaction de l'ouvrage de Pegolotti, seul guide que nous possédions pour étudier le système monétaire des Chevaliers de l'Ordre Hiérosolymite, les aspres paraissent avoir été remplacés par des monnaies de même type, mais d'une valeur moindre, pesant exactement le tiers d'un *gigliat*. Ce seraient donc des *tiers de gigliat*, mais nous n'avons aucun renseignement sur le nom réel de cette nouvelle division monétaire, dont l'émission semble n'avoir été que momentanée, puisque, sous les magistères suivants, on voit reparaître les aspres anciens ou demi-*gigliats*.

Plus tard encore, sous Pierre d'Aubusson, il se fit une nouvelle et complète révolution monétaire, révolution sur laquelle nous n'avons malheureusement aucun renseignement écrit. Seulement on voit les *gigliats* et les aspres avec leurs types uniformes et caractéristiques, disparaître, pour être remplacés sous ce Grand Maître et ses successeurs, jusqu'à la prise de Rhodes, par un système entièrement différent de monnaie d'argent. Ce sont de belles et grandes pièces, voisines comme poids et comme dimension, du *scudo* italien ou du *thaler* allemand. Ces monnaies et leurs subdivisions portent des types nouveaux: au droit le Précurseur debout, ou bien encore l'agneau symbolique: au revers, les armes du Grand Maître écartelées de celle de la

Religion. On ne possède aucun renseignement, ni sur les noms sous lesquels ces pièces et leurs subdivisions étaient connues à Rhodes, ni sur le système nouveau auquel elles se rattachaient. Il est toutefois probable que c'est au système monétaire des papes, c'est-à-dire à la monnaie alors frappée par le Saint Siège, dont relevait directement l'Ordre, qu'il faudrait rapporter ces pièces de type nouveau; c'est certainement dans ce sens que des recherches auraient le plus de chance d'aboutir.

La rareté extrême de monnaies des Grands Maîtres est un fait connu de tous les archéologues. Elles peuvent compter à bon droit parmi les plus introuvables monnaies du moyen âge. Les *gigliats* d'Hélion de Villeneuve sont un peu plus nombreux que ceux des autres Grands Maîtres. Par contre, il est des Grands Maîtres comme Orsini et Zacosta dont on ne connaît actuellement que deux ou trois pièces.

La raison de cette extrême rareté de monnaies des Chevaliers est fort simple; elles n'ont guère quitté Rhodes, où les isolait, au moyen âge, la situation géographique et politique même de cette île, située en face des terres musulmanes, où la monnaie chrétienne n'avait point cours. C'est donc à Rhodes même, et non point seulement dans la capitale, mais bien dans l'intérieur de l'île, qu'il faut aller chercher les *gigliats* et les *aspres* des Grands Maîtres.

EXTRAIT DES RÈGLEMENTS

FAITS PAR LE GRAND MAÎTRE D'AMBOISE POUR ORGANISER LE SERVICE
DE L'HÔTEL DES MONNAIES DE RHODES.

Voici les articles et arrêts établis sur l'exercice de l'Office de l'Hôtel de la Monnaie de Rhodes, d'après l'Ordre du Révérendissime Seigneur très digne Grand Maître Frère Eméric D'Amboise, qui doivent être observés par le Directeur de l'Hôtel des Monnaies élu et député à cet effet par le Révérendissime Seigneur Grand Maître, avec les récompenses, peines et conditions ci-transcrites.

Premièrement que le dit Protomaitre tienne un Livre dans lequel il fera le compte des recettes et des dépenses ainsi que des paiements qui se feront en son nom, tant en or qu'en argent; dans un autre Livre on inscrira les Prédominants ainsi que les Surintendants de ladite Hôtel des Monnaies, par

ordre de l'Excellent Révérendissime Seigneur, dans lequel Livre on écrira de même les susdites recettes et dépenses; ces livres doivent concorder et se confronter ensemble pour l'honneur de l'Île et le bénéfice de ceux qui mettront de l'or et de l'argent à travailler à l'Hôtel; sous peine d'une amende de 100 ducats et pour ledit Protomaitre de la perte de l'emploi.

Idem. Que le dit Protomaitre de l'Hôtel des Monnaies ne puisse travailler ni l'or ni l'argent pour battre monnaie pour des particuliers, sans une permission expresse du susnommé Révérendissime Seigneur; et que quand la licence sera donnée, le dit Protomaitre sera tenu et obligé de donner quittance à la personne privée de l'or et de l'argent apportés par elle pour battre monnaie, sous peine de payer 100 ducats et de perdre l'emploi.

Idem. Que le dit Protomaitre soit obligé sous la même peine, de battre des monnaies d'or et d'argent d'un poids juste. Que le ducat soit de 2 aspres seulement de 24 carats, et l'argent du sceau de Rhodes; qu'il ne puisse travailler ni graver des monnaies que leur Député de l'Hôtel des Monnaies dans le Château.

Idem. Que le dit Protomaitre soit tenu et obligé de présenter toutes les monnaies d'or et d'argent, qu'il aura battues dans ladite Hôtel des Monnaies aux Députés pour l'Excellent et Très Révérend Seigneur Grand Maître . . . et s'il y avait diversité d'opinions entre eux qu'ils aient recours lequel devra juger avec eux du poids et de l'alliage de ladite monnaie avant qu'on ne puisse faire aucun paiement avec cette même monnaie aux personnes qui auront donné l'or et l'argent à l'Hôtel; et lorsque cette monnaie aura été examinée par les Députés, alors le dit Protomaitre pourra et devra effectuer les paiements aux Créanciers de l'Hôtel des Monnaies, et pas avant sous peine d'être puni comme faux monnayeur ainsi que jugent les Statuts de Rhodes. Le Très Révérend Seigneur Grand Maître se réserve si dans un temps antérieur de pouvoir députer d'autres surveillants accompagnés du Châtelain de Rhodes et Juge ordinaire, et de quelque Juré de l'Île suivant l'ancien usage.

Idem. Que le dit Protomaitre soit tenu et obligé de faire neuf moules et de la du prénommé Protomaitre selon que le Très Révérend Seigneur ou dix de ses Députés commandera tant de monnaie d'or que d'argent, et que les dits moules restent entre les mains de Monsieur le Réceveur du Très Révérend Seigneur ou d'autres personnes désignées par Sa Seigneurie selon l'ancien usage; et quand le Protomaitre voudra battre monnaie il devra demander les dits moules et signifier spécifiquement la somme de monnaie qu'il veut frapper et et il n'en battra pas davantage sous la peine prénommée, et après avoir battue monnaie il devra rendre les moules à Monsieur le Réceveur.

Idem. Que les vieux moules du susdit Protomâitre soient remis entre les mains de Monsieur le Réceveur pour éviter les soupçons et les inconvenients.

Idem. Que s'il y a des défauts dans les monnaies frappées par le Protomâitre, celui-ci soit tenu de satisfaire pour chacun d'eux; comme ayant la charge de ladite Monnaie de répondre pour elle, et outre cela qu'il encoure la peine susdite.

Idem. On ordonne que le Protomâitre de l'Hôtel des Monnaies soit reconnu homme de bonne condition et réputation et ayant les qualités requises pour remplir cette charge.

Idem. On ordonne que ni le dit Protomâitre ni personne à sa place ne puisse travailler ni faire travailler que depuis le lever jusqu'au coucher du soleil; et qu'à partir du coucher du soleil jusqu'au jour suivant les travaux soient suspendus.

Idem. Que le dit Protomâitre ne puisse avoir des moules de monnaie en sa possession, si ce n'est pendant qu'il grave.

Idem. Que le dit Protomâitre ne puisse monnayer de l'or ou des lingots renfermant un alliage; à moins qu'il n'ait fait lui-même cet alliage ou que l'opération n'ait été faite en sa présence.

Idem. Que le dit Protomâitre ne puisse faire aucun paiement à l'insu et sans la permission de Monsieur le Réceveur ou des susdits Députés.

Idem. Que le dit Protomâitre trouvant des lingots d'argent doit s'informer d'où cet argent est venu et qui l'a mis en lingots pour éviter bien des fraudes qui pourraient s'introduire; et le dit Protomâitre même avec permission ne pourra en faire de la monnaie qu'avec l'alliage au titre timbré de Rhodes, et ne puisse pareillement pas monnayer d'or si non au titre susdit.

Idem. Le dit Protomâitre prendra pour son travail 100 aspres ou 5 florins pour chaque centaine de ducats d'or monnayés, lesquels seront partagés entre le Très Révérend Grand Maître et le Protomâitre comme dédommagement de ses fatigues.

Et de plus il prendra 8 aspres pour l'argent monnayé, 4 aspres seront remis à l'Excellent et Très Révérend Seigneur et les autres appartiendront au dit Protomâitre. ¹⁾

¹⁾ Les susdits articles sont inscrits dans le *Liber Bullarum*, 1057 - CLXXVII, qui se trouve dans les Archives de Malte, mais le caractère en est presque illisible. et dans quelques endroits on a dû laisser des paroles que l'on ne pouvait déchiffrer; elles sont remplacées par quelques points.

A la page CCLXXII *Liber Bullarum* F. V. D. L'Isle Adam 1528-9-30 on trouve les instructions données par ce Grand Maître à F. Ludovic de Lara envoyé en ambassade à Charles Quint.

.....
 § 4. Obtenir un Bref de Sa Sainteté pour recommander à Sa Majesté Impériale les besoins de l'Ordre. Sa Majesté, sur un faux rapport, ayant écrit au Vice Roi que sans sa permission on ne pût battre monnaie à Malte, à Tripoli et à Gozzo, Vous informerez Sa Majesté de la perte énorme que l'Ordre éprouverait en ne battant pas monnaie. car dans le commencement nous serions contraints de déboursier à Tripoli pour XXV 3 ducats, et de débarquer de nouveau à Malte pour dépenser sans mesure, car dans ce royaume on n'accepte qu'au rabais les Ecus qui sont notre principale ressource.

Vous informerez Sa Majesté que dans son royaume les Monnaies de tous les Potentats d'Italie et des Princes de la Chrétienté ont cours et conservent leur valeur; de sorte que l'on a mal informé Sa Majesté en disant que si nous battions monnaie ce serait au préjudice de son royaume. Que nous n'avons pas l'intention de battre de la monnaie à un titre inférieur ainsi qu'on le lui a dit, mais au contraire très bonne; et qu'il sera très utile pour le pays et très avantageux pour nous de battre monnaie. Et vous supplierez donc Sa Majesté, puisqu'il nous a concédé ce privilège très important sans conditions avec une entière prééminence et supériorité, qu'il veuille le faire observer et qu'il nous permette d'en user librement, en battant monnaie; vous ferez une instance très vive sur ce sujet, en obtenant seulement que Sa Majesté nous adresse un écrit, dont la vue suffira pour démontrer que le contraire avait été écrit d'après un faux rapport et sur l'instance du Maître de l'Hôtel des Monnaies de Messine et pour aucun autre motif.

Donné à Syracuse le xxvii Juillet MDXXX.

A la page CCLXXX du même livre se trouvent les instructions à F. Bernard Salviati, Prieur de Rome, Ambassadeur auprès de Sa Sainteté Clément VII et de Sa Majesté Impériale.

.....
 § 9. S'informer de ce que le Chevalier de Lara a négocié au sujet du permis de battre monnaie à Malte, puisque l'on n'a encore pris aucune des

mesures nécessaires; et supplier Sa Majesté de ne pas nous priver de ce privilège, d'autant plus qu'en battant monnaie nous ne porterons préjudice à personne. Représenter qu'en Sicile les ducats de Mirandole et de tous les Potentats d'Italie sont reçus dans le commerce pour leur valeur naturelle; obtenir des papiers de Sa Majesté qui nous donnent le droit de battre monnaie, bien que dans l'acte de prise de possession de Malte cela nous soit prohibé, et demander que des ordres soient donnés au Vice Roi afin qu'il nous fournisse les choses nécessaires pour que nous puissions battre la dite monnaie.

Donné à Syracuse le VIII Octobre MDXXX.

SYSTEME MONÉTAIRE EN USAGE À MALTE.

Monnaie de cuivre.

1 picciolo, ou petit cuivre	
6 piccioli faisaient	1 grain ¹⁾
5 grains	» 1 cinquin
2 cinquins	» 1 carlin
2 carlins	» 1 tari ²⁾

Monnaie d'argent.

Cinquin d'argent	
2 cinquins faisaient	1 carlin
2 carlins	» 1 tari
12 taris	» 1 écu ³⁾
15 »	» 1/2 pièce
24 »	» 2 écus
30 »	» 1 pièce

Monnaie d'or.

1 sequin valait	4 écus et 3 taris d'argent
5 écus	» 60 taris
10 »	» 120 »
20 »	» 240 »

¹⁾ 1 grain vaut Fr. 0.083.

²⁾ 1 tari » » 0.16 1/2.

³⁾ 1 écu » » 2.00.

TABLE DÉMONTRANT LE POIDS RÉDUIT EN GRAINS DES MONNAIES FRAPPÉES PAR LES GRANDS MAÎTRES DE MALTE.

GRANDS MAÎTRES	Monnaie d'or						Monnaie d'argent (div. anc.)								Monnaie d'argent (division nouvelle)									
	Séquin	2 sequins	4 sequins	5 écus	10 écus	20 écus	Cinquin	Carlin	1 tari	3 tarts	1 tarts	3 tarts	1 tarts	1 tarts	2 tarts	1 tarts	6 tarts	7 1/2 tarts	8 tarts	1 écu	1/2 pièce	2 écus	Pièce	
Jean Homèdes et Vallette	12	..	58	124	182
Martin Garzes	76	124	..	232
Alofius de Wignacourt.	76	12	232
Antoine de Paule	22	224
Jean Paul Lascaris	136	..	224
Martin de Redin	136	..	224
Annette de Clermont	234
Raphaël Cotoner	54	234
Nicolas Cotoner.	226
Grégoire Caraffa	230
Adrien de Wignacourt.	76	..	304	232
Raymond Perellos	76	152	304
Marc Antoine Zondadari	76	..	304	24
Ant. Manoël de Vilhena	70	154	304	313	..	654
Raymond Despuig	252	..	532	..
Emmanuel Pinto	72	152	304	84	171	252	324	540	648
François Ximènes	180	364
Emmanuel de Rohan	90	180	360	252	..	512	..
Ferdinand Hompesch	267	324	540	648
	324	..	648

Bulle de S. S. Clément VII avec laquelle il confirme la donation de l'Île de Malte par Charles V à l'Ordre Hierosolymite ¹⁾.

Confirmatio Infeudationis Insularum Tripolis, Melitæ & Terræ Gaudisii a Carolo Romanorum Imperatore Hospitali Sancti Joannis Hierosolymitani concessarum.

CLEMENS EPISCOPUS

SERVUS SERVORUM DEI

Ad perpetuam rei memoriam.

Etsi ex sollicitudinis debito Pastoralis, sub Religionis habitu divino famulantibus quibuslibet in iis præcipue, per quæ eorum profectibus consulatur, Nos favorabiles esse deceat atque benignos; fratrum tamen hospitalis Sancti Joannis Hierosolymitani, qui Crucis mirificæ suscepto signaculo circa fidei orthodoxæ tuitionem nullis laboribus, nullisque corporum parcendo periculis, contra Christi nominis hostes, continue pugnare non formidant, religionem floridam paternis contemplantes affectibus, pro eorum prospero statu, commodo & quiete tanto curiosius manus operarias salutaris provisionis adhibemus, quanto ex illius adversitate futuris eventibus periculosior Christiano cœtui inferri possit perplexitas, & circa donationem imperialem pro maris tuitione eis factam, statuta provide, & ordinata circa hoc Apostolico munimine roborando, prout in Domino conspiciamus salubriter expedire.

§ 1. Sane, sicut Nobis plene innotuit nuper, cum charissimus in Christo filius noster Carolus V Romanorum Imperator semper Augustus, qui etiam Rex Siciliae existit, pro sua munificentia, & pietate, ac Religionis Hospitalis prædicti devotione, ne dilecti filii Philippus de Villers Lisle Adam Magister, & Conventus ipsius Hospitalis, qui superioribus annis expugnata per Turcos Sanctissimi nominis Christi nefandissimos hostes, vi & Armis insula Rhodi olim ejusdem hospitalis, insulam ipsam reliquere coacti fuerunt, amplius per alienas fedes vagari contingeret, sed pro vetusto eorum more, & laudabili consuetudine, locum, ubi contra istos fidei hostes præsertim classe maritima arma exercere possent, obtinerent, eisdem Hospitali, ac Philippo Magistro & Conventui, Civitates, Castra, & Insulas Tripolis, Melitæ & Gaudisii in feudum perpetuum, nobile liberum, & francum sub conditionibus infrascriptis, quas pro inviolabili observatione per istos, & Magistrum & Conventum in statuta & stabilimenta perpetua redigi voluit, & mandavit, per has authen-

¹⁾ *Liber Bullarum*, an 1530, page 90, xxxvi.

ticas literas manu ipsius Caroli Imperatoris subscriptas, & illius sigillo quo in Regno suo superioris Siciliae utitur, munitas, sub data videlicet vigesima tertio mensis Martii proxime præteriti, donasset, & concessisset.

§ 2. Philippus Magister & Conventus prædicti, ac Bajulivi, Priores, Præceptores & Fratres dicti Hospitalis in unum, loco, & more solitis, in Civitate Siracusarum die vigesima quinta mensis Aprilis proxime præteriti congregati, & inibi completum consilium in vim generalis capituli celebrantes, visis, & perlectis concessionem, & donationem, & literis Caroli Imperatoris, hujusmodi donationem ipsam invicem inter eos habito maturo & deliberato consilio, de eorum certa scientia acceptantes, & approbantes, ac præmissis stare volentes, sanxerunt, statuerunt stabilierunt, & ordinarunt; quod Magister pro tempore existens dicti Hospitalis, & prædicti conventus hujusmodi Feudum ab ipso Carolo Imperatore, tamquam Rege Siciliae, & ipsius successoribus, sub censu dumtaxat unius Falconis, seu accipitris, quolibet anno in die celebritatis omnium Sanctorum per personam, seu personas ad id sufficienti mandato suffultas, in manibus Vice Regis, seu Locumtenentis, qui tunc ipsius Regni Siciliae administrationem, & Regimen obtineret, in signum veræ recognitionis dicti feudi præsentandi recognoscere deberent & tenerentur, ac mediante censu prædicto immunes & exempti remanerent, & esse censerentur a quocumque alio militari servitio de jure debito, & per vassallos præstari solito. Ejusque feudi investitura in quemlibet novæ successionis casum renovari, & expediri deberet juxta dispositionem juris communis.

§ 3. Ac pro tempore existens Magister Hospitalis hujusmodi pro se & universo ordine in hujusmodi recognitione, & investitura juramentum, quod ex hujusmodi Civitatibus, Castris, & Locis & Insulis non patietur, nec permittet fieri damnum, aut præjudicium, vel offensam Regni, Dominiis & Subditis ipsius Caroli Imperatoris ejusve in dicto Regno Successorum per mare, seu per terram, nec auxilium, seu favorem præstare iis damnum inferenti, seu inferre volenti, sed potius omni conatu id advertere curabunt. Et si quisquam ex subditis dicti Regni Siciliae reus criminis capitalis, seu de tali crimine inculpatus se absentaverit et ad hujusmodi insulas & loca infeudata aufugerit, dum pro parte Vice Regis dicti Regni Siciliae pro tempore existentis requisiti forent, deberent, & tenerentur taliter aufugientes expellere, ac penitus eiicere, exceptis tamen illis, qui aut læse Majestatis, aut hæresis rei dicerentur, quos non eiicere, sed ad omnem ipsius Vice Regis requisitionem capere, atque captivos eidem Vice Regi remittere tenerentur.

§ 4. Quodque juspatronatus Ecclesiae Melitensis remaneat, prout est, dispositioni, & præsentationi ipsius Caroli Imperatoris, & eorum in Regno Siciliae Successorum; ita tamen quod post obitum dilecti filii Balthassaris

Malikiuk ipsius Caroli Imperatoris, Vice Cancellarii ad eandem Ecclesiam novissime præsentati, seu in quemcumque alium vacationis casu deinceps sequuturum, Magister & Conventus prædicti haberent nominare pro Vice Rege dicti Regni Siciliæ tres personas ejusdem Hospitalis, quarum una saltem sit, & esse deberet ex subditis Caroli Imperatoris seu suorum in dicto Siciliæ ulterioris Regno Successorum prædictorum idoneos, & sufficientes ad ipsam Pontificalem dignitatem exercendam. ex quibus tribus sic nominandis Carolus Imperator, seu ejus in dicto Regno Successores præsentaret, & præsentare deberet ad dictam Ecclesiam eum, quem idoneiorem judicaret.

§ 5. Cui quidem promoti tenerentur Magister & Conventus prædicti magnam Crucem concedere, ac eum ad consilium dicti Ordinis cum Prioribus, & Bajulivis admittere.

§ 6. Et insuper cum Admiratus ipsius Religionis, ex lingua, & natione Italica esse debeat, congruum censuerunt, ut is qui ejus vices geret, dum absentia, seu impedimenti locus occurrerit, si æque idoneus reperiretur, ejusdem linguæ, ac nationis existat: stabilieruntque, quod haberetur deinceps ratio, ut data paritate idoneitatis, potius ad id munus eligi deberet, qui ejusdem nationis, & linguæ idoneus judicaretur, aut alias talis fit, qui officium suum exerceret, nullique suspectus censeretur; Quæ quidem tria superius descripta statuta, & stabilimenta ac omnia, & singula in eisdem, ac etiam in dictis literis Caroli Imperatoris prædicti contenta, prædicti Magister, Bajulivi, Priores, Præceptores, & Fratres ad id legitime, & more solito consilium completum in vim Capituli congregati, ex eorum mera, pura, & libera voluntate communi suffragio nemine discrepante pro vetusto, & consueto eorum more, & consuetudine manibus super Crucem habitus impositis solemniter promiserunt, & jurarunt pro se, & successoribus suis inviolabiliter observare, tenere, & custodire, ac ab aliis custodiri perpetuo facere, & mandare, sicut, ac prout præmissa omnia, & singula in dictis tribus Capitulis, statutis, & literis continentur, præcipientes universis, & singulis dicti Hospitalis Fratribus quacunque auctoritate, dignitate, officioque fungentibus, præsentibus, & futuris in virtute sanctæ obedientiæ, ne contra decretum constitutionum, approbationum, & sanctionum hujusmodi aliquatenus facere, vel venire præsumerent, sed eas inviolabiliter observare studerent, prout in Caroli imperatoris, ac Magistri, & Conventus literis hujusmodi dicitur plenius contineri.

§ 7. Cum autem sicut Nos, qui in minoribus constituti religionem ipsam professi fuimus, & illius protectionem ad Cardinalatus honorem electi suscepimus, plene novimus, juxta formam, & tenorem statutorum, & stabilimentorum dicti Hospitalis, similia statuta, & stabilimenta perpetua aliter quam

in supremo, & completo ejusdem Religionis Generali Capitulo fieri nequeant; Nos qui eandem Religionem specialis dilectionis affectu ex visceribus charitatis prosequimur, & prosequuntur sumus attendentes, Capitulum Generale tunc celebrari non potuisse, & ne propterea per ipsos Magistrum, & Conventum, ut præfertur, statuta, & stabilita, ullo unquam tempore infringi possint, sed ut veram obtineant roboris firmitatem, providere, ac eorumdem Magistri, & Conventus commoditati super his salubriter consulere volentes, ipsosque Magistrum, & Conventum, ac eorum singulos a quibusvis excommunicationis, suspensionis, & aliis pœnis a jure, vel ab homine quavis occasione, vel causa latis, si quibus quomodolibet innodati existunt, ad effectum harum dumtaxat consequendum, absolventes, & absolutos fore censentes; Necnon singularum literarum prædictarum universos tenores, ac si de verbo ad verbum insererentur, pro sufficienter expressis habentes, motu proprio non ad ipsorum Magistri, & Conventus, vel aliorum super hoc nobis oblatae petitionis instantiam, sed de nostra mera deliberatione, & ex certa scientia, ac de Apostolicæ potestatis plenitudine per Magistrum, & Conventum præfatos, ut præfertur, statuta, stabilita, & ordinata, ac desuper confectas liberas literas hujusmodi, necnon omnia, & singula in eis contenta, ac inde sequuta quæcumque auctoritate Apostolica tenore præsentium approbamus, illisque perpetuæ firmitatis robur adiicimus, necnon celebrationis Capituli Generalis, omnesque, & singulos alios Juris, & facti, ac solemnitatum forsitan ommissarum defectus, si qui forsitan intervenerint, in eisdem supplemus: Necnon ea vim validi contractus inter Carolum Imperatorem, ac Magistrum, & Conventum, præfatos, statutique perpetui obtinere & inviolabiliter per modernum, & pro tempore existentem Magistrum, & Conventum, ac Bajulivos, Priores, Præceptores, & Fratres Hospitalis hujusmodi observari, & sic per quoscumque judices, & Commissarios quavis auctoritate fungentes, etiam Causarum Palatii Apostolici Auditores, sublata eis, & eorum cuilibet, aliter judicandi, & interpretandi facultate, & auctoritate, judicari, & interpretari debere, ac quidquid secus super his a quoquam quavis auctoritate scienter, vel ignoranter contigerit attentari, irritum, & inane decrevimus.

§ 8. Quocirca Venerabilibus Judicibus nostris Messanensi, Ponornitano Archiepiscopis & Vigornienti Episcopo per Apostolica scripta mandamus, quatenus ipsi, vel duo, aut eorum unus per se, vel alium, seu alios præsentibus literas, & in eis contenta quæcumque, ubi, & quando opus fuerit, ac quotiens pro parte pro tempore existentis Magistri, & Conventus, eisque in præmissis efficacis defensionis præsidio assistentes, faciant auctoritate nostra præsentibus literas, & in eis contenta hujusmodi firmiter observari, ac singulos, quos ipsæ præsentibus concernunt, illis pacifice gaudere; Non permittentes eos desuper contra præsentium tenore quomodolibet molestari, contradictores

quoslibet, & rebelles, per censuras, & pœnas Ecclesiasticas, appellatione postposita, comescendo; invocato etiam ad hoc, si opus fuerit, auxilio brachii sæcularis.

§ 9. Non obstantibus Constitutionibus, & Ordinationibus Apostolicis, ac dicti Hospitalis, juramento, & confirmatione Apostolica, vel quavis firmitate alia roboratis stabilimentis, statutis, usibus, & naturis, necnon privilegiis indultis, & literis Apostolicis, eidem Hospitali, & Magistro pro tempore esistenti, & Conventui præfatis per quoscumque Romanos Pontifices etiam Prædecessores nostros, & Sedem Apostolicam etiam ad instantiam Imperatoris, Regnum, & aliorum Principum, ac etiam motu, & scientia similibus, etiam consistorialiter sub quibuscumque tenoribus, & formis, tam sub plumbo, quam in forma Brevis, etiam per modum statuti perpetui, ac cum quibusvis etiam, derogatoriis derogatoriis, clausulis, irritantibusque, & aliis etiam vim contractus inducentibus decretis, ac etiam quibusvis justissimis causis, etiam iteratis vicibus concessis, & approbatis, & innovatis; quibus etiam, quod illis nullatenus, aut etiam pretextu clausulæ implicitæ derogationis latissime extendendæ, aliasque in supplicationibus desuper signatis expressa fuerit ac modo, & forma in eis expressis derogari possit, & si derogaretur, derogationes ipsæ, & inde secuta quæcumque nullius sint roboris, vel momenti, nec censeatur, nisi derogatio ipsa eisdem Magistro, & Conventui per trinas literas Apostolicas in forma Brevis cum certi temporis intervallo intimata fuerit: quibus omnibus etiamsi de illis, eorumque totis tenoribus, specialis, specifica, individua, & expressa mentio habenda, aut aliqua exquisita forma ad hoc servanda foret, tenores hujusmodi, ac si de verbo ad verbum, nihil penitus omisso, ac forma in illis tradita, observata, inserti forent, præsentibus pro sufficienter expressis habentes, illis alias in suo robore permansuris, hac vice dumtaxat, & expresse derogamus, contrariis quibuscumque, ac si aliquibus communiter, vel divisim ab eadem sit Sede indultum, quod interdicti, suspendi, vel excommunicari non possint per literas Apostolicas, non facientes plenam, & expressam, ac de verbo ad verbum de indulto hujusmodi mentionem.

§ 10. Ceterum quia difficile foret præsentibus literas ad quæque singula loca, in quibus expediens foret, deferre, volumus, & dicta auctoritate decernimus, quod transumptis dictarum literarum manu notarii subscriptio, & sigillo alicujus persona in dignitate Ecclesiastica constitutæ munitis, eadem prorsus fides adhibeatur, quæ ipsis præsentibus adhiberetur, si forent exhibitæ, vel ostensæ.

Nulli ergo, etc.

Datum Romæ apud Sanctum Petrum anno Incarnationis Dominicæ 1530.
Kal. Maii Pontificatus nostri Anno VII.

Dans le livre *Concilii Status 1646*, on trouve l'ordre suivant pour timbrer la monnaie de cuivre :

L'Eminent et Révérend Seigneur Grand Maître et le Vénérable Conseil, désirant connaître la quantité de monnaie de cuivre qui se trouve dans cette Ile, et voulant la faire timbrer de nouveau afin d'éviter les fraudes qui peuvent arriver, ont ordonné que l'on rendit un Edit qui commandât de porter toutes les pièces de cuivre à l'Hôtel des Monnaies, et ont député le Vénérable Bailli de Brandebourg F. Maximilien Schlldrer, et le Commandeur F. Henri de Caviliet Noiancourt, afin qu'avec le Vénérable Bailli de Toro F. Don Thomas de Hoares, et le Commandeur F. Maiolino Giorgini Commissaires ordinaires de ladite Hôtel des Monnaies, ils s'occupent de cette affaire importante, et donnent ensuite au Vénérable Conseil une relation exacte de la quantité e qualité de la monnaie de cuivre existant à Malte.

Le dix-sept Mai MDCXLVI.

EXTRAIT D'UN RAPPORT

FAIT PAR PAULI SUR L'ÉTAT DE LA MONNAIE EN 1738
AINSI QU'ON LE VOIT DANS LES LIVRES DU TRÉSOR.

Ce rapport prouve que de l'année 1722 à l'année 1727 on frappa 200,000 sequins sans tenir compte des pièces d'argent. Que de cette même année jusqu'en 1738 les sequins commencèrent à disparaître à tel point que les avars les renfermaient, ainsi que l'on conserve les monnaies anciennes dans les musées. L'Hôtel des Monnaies fut fermée et abandonnée, de manière que Pauli s'y étant rendu pendant ces derniers mois, trouva toutes les machines et tous les outils gâtés et hors de service. Voici la vérité :

.....
La valeur du doublon d'Espagne ayant été portée de 7 écus et 6 taris, à 8 écus et 5 grains ; les sequins de Venise ainsi que les *Lisbonine* avaient subi la même altération. Aucun motif ne peut avoir poussé le Gouvernement

à cette nouveauté, car dans ce temps-là, la valeur du doublon ne souffrit aucun changement dans les Etats voisins. Ce fut en conséquence un vrai acte de libre arbitre; toutefois si cela eût été exécuté avec les règles exigées, n'aurait pas amené la catastrophe actuelle. On a dit plus haut que l'échantillon est la règle qui sert à évaluer les autres monnaies. Donc, puisqu'on voulait augmenter la valeur du doublon d'Espagne, on devait commencer par augmenter le sequin, modèle du pays, et fixer d'après celui-ci l'augmentation désirée.

Par inexpérience de l'art, le sequin conservant son ancienne valeur de 4-7 écus, il en résulta deux maux. L'un que les sequins magistrals fondus dans les Hôtels des Monnaies de Sicile et de Naples donnaient à ce Gouvernement un avantage considérable, et étaient ensuite recueillis par ces Hôtels des Monnaies, et le pays s'appauvissait. L'autre que le doublon valant écus 7-6, en frappant seulement des sequins, l'Etat acquérait le profit de 3 taris par doublon; d'un autre côté en frappant les sequins magistrals de la valeur du doublon, c'est-à-dire d'écus 8-5, non seulement l'Etat perdait ledit avantage, mais en outre il devait y remettre du sien. Dans une telle situation il naquit la nécessité de fermer l'Hôtel des Monnaies.

PRIX DES MONNAIES ET DES MÉDAILLES

CITÉES DANS LE PRÉSENT LIVRE

Ces prix ont été compilés en base à un long et minutieux examen des résultats des achats et des ventes numismatiques qui ont eu lieu soit par négociation particulière, soit à l'encan. Il est bien entendu que ces prix peuvent varier dans le cas où l'on retrouvât des nouveaux exemplaires des dites monnaies ou médailles : circonstance rare si l'on tienne compte du petit nombre qu'on en frappait, et de la bonté d'alliage de beaucoup de ces monnaies qui encourageait les orfèvres à les fondre pour s'en servir au fur et à mesure de leurs besoins.

MONNAIES

Foulques de Villaret - Gros, <i>page</i> 29	<i>Francs</i>	100
» - Demi-gros, <i>p.</i> 30.	»	250
Deniers anonymes de billon attribués aux premiers successeurs de Foulques de Villaret, <i>p.</i> 31, 32, 33.	»	20
Héllon de Villeneuve - Gigliats, <i>p.</i> 36	»	50
» - Aspres, <i>p.</i> 38, 39 et 40.	»	25
Dieudonné de Gozon - Sequin (connu seulement par l'incision donnée par Pauli dans le <i>Code Diplomatique</i>), <i>p.</i> 42	»	3000
» - Gigliats, <i>p.</i> 43	»	75
» - Aspres, <i>p.</i> 44 et 45.	»	40
Pierre de Cornillan - Gigliats, <i>p.</i> 47 et 48	»	90

Roger de Pins - Gigliats, page 50 à 54.	<i>Francs</i>	45
» - Aspres, p. 54 et 55	»	25
» - Deniers de billon, p. 55	»	20
Raymond de Bérenger - Gigliats, p. 57 et 58	»	100
» - Aspres, p. 59	»	120
Robert de Juilliac - Gigliats, p. 61	»	80
Jean Ferdinand d'Hérédia - Gigliats, p. 64 à 66	»	100
» - Tiers de gigliat, p. 66 à 68	»	40
Philibert de Naillac - Gigliats, p. 72 et 73.	»	100
» - Tiers de gigliat, p. 74.	»	200
Antoine Fluvian - Sequins, p. 76 et 77	»	1000
» - Gigliats, p. 77 et 78	»	200
Jean de Lastic - Aspres, p. 81 à 83	»	60
Jacques de Milly - Sequins, p. 85.	»	2000
» - Aspres, p. 85 et 86.	»	120
Pierre Raymond Zacosta - Aspres, p. 88 et 89.	»	1500
Jean Ursino - Sequins, p. 91.	»	1500
» - Gigliats, p. 92.	»	1000
» - Aspres, p. 92 et 93.	»	200
Pierre d'Aubusson - Sequins, p. 99	»	150
» - » p. 100	»	120
» - Pièces d'argent de grand module, p. 101 et 102. »	»	500
» - » de module plus petit, p. 103 . . »	»	300
» - Deniers de billon (première incision), p. 104 . . »	»	15
» - » (seconde incision), p. 104. . . »	»	20
Émery d'Amboise - Doubles ducats, p. 107.	»	800
» - Sequins, p. 108 et 109	»	300
» - Pièces d'argent de grand module, p. 110 »	»	500
» - » de module plus petit, p. 111. . . »	»	300
» - Deniers de cuivre et de billon, p. 112 à 114 . . . »	»	300
Guy de Blanchefort - Petites pièces de cuivre, p. 115 et 116 »	»	30
Fabrice Del Carretto - Sequins, p. 118 et 119	»	500
» - Pièces d'argent de grand module, p. 120 . . . »	»	1000
» - » de module plus petit, p. 121. »	»	800
Philippe de Villiers de l'Isle Adam - Sequins, p. 128.	»	900
» - » p. 129.	»	1000
» - Taris d'argent, p. 129.	»	250
» - Petites pièces en cuivre, p. 130 »	»	25
Deniers de billon, anonymes, p. 130 à 132.	»	15
Pierre Del Ponte - Sequins, p. 136.	»	2000

Jean d'Homèdes - Sequins, <i>page</i> 141	<i>Francs</i>	300
» - 4 taris d'argent, <i>p.</i> 141	»	150
» - 2 » <i>p.</i> 142	»	50
» - 1 » <i>p.</i> 143	»	15
» - Cinquins d'argent, <i>p.</i> 144	»	40
Claude de la Sengle - 4 taris d'argent, <i>p.</i> 146	»	200
» - 2 » <i>p.</i> 146	»	100
» - Petits cuivres, <i>p.</i> 146	»	15
Jean de la Valette-Parisot - Sequins, <i>p.</i> 151	»	25
» - 6 taris d'argent, <i>p.</i> 151	»	300
» - 4 » ECCE QVI TOLLIT PEC-		
CATA, <i>p.</i> 152	»	50
» - 4 taris d'argent - PROPTER VERITATEM ET		
IVSTICIAM, <i>p.</i> 153	»	40
» - 4 taris d'argent - ECCE AGNVS DEI QVI		
TOLIT PEC·M, <i>p.</i> 153	»	100
» - 3 taris d'argent, <i>p.</i> 153 et 154	»	75
» - 2 » - PROPTER VERTATEM ET		
IVSTICIA, <i>p.</i> 154	»	75
» - 2 taris d'argent - PARATE VIAM DOMINI,		
<i>p.</i> 154	»	55
» - 1 tari d'argent, <i>p.</i> 155	»	20
» - Carlins d'argent, <i>p.</i> 155	»	30
» - 4 taris de cuivre - F·IO·D·V, <i>p.</i> 156	»	10
» - 4 » - F·IO·F·IO, <i>p.</i> 156	»	15
» - 2 » <i>p.</i> 156 et 157	»	8
» - 1 » <i>p.</i> 157	»	8
» - Carlins de cuivre - NON AES SED FIDES .		
1566, <i>p.</i> 158	»	10
» - Carlins de cuivre - IVSTITIA SANCT RE-		
DEMPTIO, <i>p.</i> 158	»	8
» - Cinquins de cuivre - NON AES SED FIDES		
1566, <i>p.</i> 158	»	8
» - Cinquins de cuivre - NON AES SED FIDES		
1566, <i>p.</i> 159	»	10
» - Petits cuivres, avec écusson écartelé, <i>p.</i> 159 »	»	8
» - Petits cuivres - Armoiries du Grand Maî-		
tre, <i>p.</i> 159	»	5
» - Petits cuivres - avec ORDO·HOSP·HIERV-		
SALEM, des deux côtés, <i>p.</i> 160	»	8

Pierre Del Monte	- Sequins, <i>page</i> 163	<i>Francs</i> 100
»	- 4 taris d'argent, <i>p.</i> 163.	» 100
»	- 3 » <i>p.</i> 163	» 100
»	- 2 » <i>p.</i> 164	» 120
»	- 1 » <i>p.</i> 164	» 100
»	- Carlins d'argent, <i>p.</i> 164	» 50
»	- Cinquins d'argent, <i>p.</i> 165	» 60
»	- 4 taris de cuivre, <i>p.</i> 165.	» 50
»	- 2 » <i>p.</i> 165.	» 30
»	- 1 » <i>p.</i> 166.	» 20
»	- Petits cuivres, <i>p.</i> 166.	» 10
Jean de la Cassière	- Sequins, <i>p.</i> 170	» 30
»	- 4 taris d'argent, <i>p.</i> 170	» 90
»	- 3 » <i>p.</i> 171	» 80
»	- 2 » <i>p.</i> 171	» 80
»	- 1 » <i>p.</i> 171	» 50
»	- Carlins d'argent, <i>p.</i> 172	» 40
»	- Cinquins d'argent, <i>p.</i> 172.	» 30
»	- Petits cuivres, <i>p.</i> 172	» 10
H. de Loubenx-Verdala	- Sequins avec F · H · DE · LOVBENX · VERDALA, <i>p.</i> 175	» 25
»	- Sequins avec F VGO DE LOV · et derrière le Saint BENX VERDAL, <i>p.</i> 175.	» 60
»	- Sequins avec F · HVGO DE LOV BENX VERDAL, <i>p.</i> 176	» 70
»	- 4 taris d'argent avec au revers PROPTER VE- RITATEM ET IVSTICIAM ·, <i>p.</i> 176	» 120
»	- 4 taris d'argent avec F · H · DE · LOVBENX · VER- DALA · CARD · M · HOSP · H · des deux côtés, <i>p.</i> 176.	» 200
»	- 2 taris d'argent, <i>p.</i> 177.	» 120
»	- Carlins d'argent, <i>p.</i> 177	» 60
»	- Cinquins d'argent, <i>p.</i> 178	» 25
»	- 2 1/2 grains d'argent, <i>p.</i> 178	» 25
»	- 4 taris de cuivre, <i>p.</i> 179	» 50
»	- 2 » <i>p.</i> 179	» 50
»	- Carlins de cuivre, <i>p.</i> 180	» 10
»	- Grains de cuivre, <i>p.</i> 180	» 5
»	- 3 piccioli, <i>p.</i> 181.	» 8
»	- Petits cuivres, <i>p.</i> 181.	» 5

Martin Garzes	- Sequins, <i>page</i> 183	<i>Francs</i> 25
»	- 4 taris d'argent, <i>p.</i> 183	100
»	- 2 » avec PROPTER VERITATEM ET IVSTI- TIAM, <i>p.</i> 184	100
»	- 2 taris d'argent avec SVB HOC SIGNO MILITAMVS, <i>p.</i> 184 »	150
»	- Grains de cuivre, <i>p.</i> 184	5
»	- 3 piccioli, <i>p.</i> 185	5
»	- Petits cuivres, <i>p.</i> 185	8
Alofus de Wignacourt	- Sequins, <i>p.</i> 189	25
»	- 4 taris d'argent, <i>p.</i> 189	50
»	- 3 » avec SVB HOC SIGNO MI- LITAMVS, <i>p.</i> 189	50
»	- 3 taris d'argent avec la même légende et la date 1609, <i>p.</i> 190	55
»	- 2 taris d'argent, <i>p.</i> 190	60
»	- Carlins d'argent, <i>p.</i> 190	20
»	- Cinquins d'argent, <i>p.</i> 191	10
»	- Pièces de 2 1/2 grains d'argent, <i>p.</i> 191 . . . »	10
»	- 1 tari de cuivre, <i>p.</i> 191	3
»	- Carlins de cuivre, <i>p.</i> 192	3
»	- Grains de cuivre, <i>p.</i> 192	3
»	- 3 piccioli de cuivre, <i>p.</i> 193	3
»	- Petits cuivres, <i>p.</i> 193	3
Ludovic Mendez de Vasconcellos	- 4 taris d'argent, <i>p.</i> 195	100
»	- 3 » avec SVB HOC SI- GNO MILITAMVS, <i>p.</i> 195 . . . »	160
»	- 1 tari d'argent, <i>p.</i> 195	50
»	- Grains de cuivre, <i>p.</i> 196	10
»	- 3 piccioli, <i>p.</i> 196	15
Antoine de Paule	- Sequins, <i>p.</i> 200	250
»	- 4 taris d'argent, <i>p.</i> 200	50
»	- 3 » <i>p.</i> 200	70
»	- Carlins d'argent, <i>p.</i> 201	15
»	- Carlins de cuivre, <i>p.</i> 201	5
»	- Cinquins de cuivre, <i>p.</i> 201	5
»	- Grains de cuivre - HOSPITALI HIERUSALEM, <i>p.</i> 202. »	3
»	- » - variété avec la queue du paon plus grande, <i>p.</i> 202	10
»	- Grains de cuivre avec SVB HOC SIGNO MILITAMVS, <i>p.</i> 202	10

Antoine de Paule - Grains de cuivre, avec HOSPITALI HIERUSALEM VT COMMODIVS, <i>page</i> 202	<i>Francs</i>	3
» - 3 piccioli, <i>p.</i> 203.	»	5
» - Petits cuivres, <i>p.</i> 203.	»	8
Jean Paul Lascaris-Castellar - Sequins, <i>p.</i> 207.	»	250
» - 4 taris d'argent, <i>p.</i> 207	»	40
» - 3 » <i>p.</i> 208	»	25
» - 2 » <i>p.</i> 208	»	50
» - Carlins d'argent, <i>p.</i> 208	»	20
» - 4 taris de cuivre, <i>p.</i> 209.	»	8
» - 2 » <i>p.</i> 209.	»	6
» - 1 » <i>p.</i> 209.	»	6
» - Grains de cuivre, <i>p.</i> 210.	»	3
» - 3 piccioli de cuivre, <i>p.</i> 210.	»	2
» - Petits cuivres, <i>p.</i> 210.	»	10
Martin de Redin - 4 taris d'argent, <i>p.</i> 212	»	200
» - 3 » <i>p.</i> 212	»	100
» - Carlins d'argent, <i>p.</i> 212	»	25
Annete de Clermont-Gessan - 4 taris d'argent, <i>p.</i> 213	»	60
Raphaël Cotoner - 4 taris d'argent, <i>p.</i> 215	»	200
» - 3 » <i>p.</i> 215	»	200
» - 1 » <i>p.</i> 215	»	25
» - Carlins d'argent, <i>p.</i> 216	»	20
Nicolas Cotoner - 4 taris d'argent, <i>p.</i> 219.	»	100
» - 3 » <i>p.</i> 219.	»	120
» - 1 » <i>p.</i> 220.	»	25
» - Carlins d'argent, <i>p.</i> 220.	»	20
Grégoire Caraffa - Sequins, <i>p.</i> 223	»	250
» - 4 taris d'argent, <i>p.</i> 223	»	200
» - 3 » <i>p.</i> 224	»	200
» - 1 » <i>p.</i> 224	»	50
Adrien de Wignacourt - 4 sequins, <i>p.</i> 226	»	400
» - Sequins avec la date 1694, <i>p.</i> 227	»	200
» - » 1691, <i>p.</i> 227	»	150
» - 4 taris d'argent avec la date au droit, <i>p.</i> 227 »	»	50
» - 4 » avec la date au revers, <i>p.</i> 228 »	»	70
» - Carlins d'argent, <i>p.</i> 228.	»	35
» - Grains de cuivre, <i>p.</i> 229	»	5
Raymond Perellos y Roccaful - 10 sequins, <i>p.</i> 233	»	500
» - 4 » <i>p.</i> 233 à 235.	»	400

Raymond Perellos y Roccaful	- 2 sequins, <i>pages</i> 235 et 236. <i>Francs</i>	500
»	- Sequins, <i>p.</i> 236 »	100
»	- 4 taris d'argent, <i>p.</i> 237. »	100
»	- Carlins d'argent, <i>p.</i> 237 »	20
»	- Carlins de cuivre, <i>p.</i> 238 »	5
»	- Cinquins de cuivre, <i>p.</i> 238 »	5
»	- Grains de cuivre, avec RECTAM FACIT SEMITAM, <i>p.</i> 239. »	3
»	- Grains de cuivre, avec ECCE QVI TOLLIT PECCATA 1709, <i>p.</i> 239 »	5
»	- Grains de cuivre, avec VT TOLLAT PECCATA 1703, <i>p.</i> 239. »	3
»	- Grains de cuivre, avec MISCE VTILE DVLCI 1703, <i>p.</i> 239 »	4
Marc Antoine Zondadari	- 4 sequins, <i>p.</i> 241 »	400
»	- 1 » <i>p.</i> 242 »	150
»	- 4 taris d'argent, avec QVI DAT PAVPERI NON INDIGEBIT, <i>p.</i> 242 »	150
»	- 4 taris d'argent, avec PROPTER VERITATE ET IVSTITIAM, <i>p.</i> 242 »	85
»	- Carlins d'argent, <i>p.</i> 243 »	15
Antoine Manoël de Vilhena	- 12 sequins, <i>p.</i> 248 »	500
»	- 10 » <i>p.</i> 249 »	500
»	- 4 » <i>p.</i> 249 »	250
»	- 4 » avec M M HOSP ET S S HIERV : 1724, <i>p.</i> 249 et 250. »	150
»	- 2 sequins, <i>p.</i> 250 et 251 »	130
»	- 1 sequin, <i>p.</i> 251 et 252 »	100
»	- 2 écus d'argent, <i>p.</i> 252 à 254 »	70
»	- 16 taris d'argent, <i>p.</i> 254 »	80
»	- 12 » <i>p.</i> 255 »	25
»	- 1 écu d'argent, <i>p.</i> 255 et 256 »	25
»	- 8 taris d'argent, <i>p.</i> 256 »	40
»	- 6 » <i>p.</i> 257 »	15
»	- 4 » <i>p.</i> 257 et 258 »	10
»	- 2 » <i>p.</i> 259 »	5
»	- Carlins de cuivre, <i>p.</i> 259 »	3
»	- Cinquins de cuivre, <i>p.</i> 260 »	3
»	- Grains de cuivre, <i>p.</i> 260 »	2
Raymond Despuig	- 2 écus d'argent, <i>p.</i> 262 »	15

Raymond Despuig	- 1 écu d'argent, page 262 et 263	<i>Francs</i>	15
»	- 6 taris d'argent, p. 263	»	30
»	- 4 » p. 264	»	5
»	- 2 » p. 264	»	3
»	- Carlins de cuivre, p. 265	»	2
»	- Cinquins de cuivre, p. 265	»	2
»	- Grains de cuivre, p. 265	»	1
Emmanuel Pinto	- 4 sequins, avec M·M·H·ET·S·SEP·HIER·, p. 269 »		100
»	- 4 » » HOSPI·ET·S·SEP·HIER·, p. 269 . »		55
»	- 2 » » M·M·H·ET·S·SEP·HIER·, p. 269 »		50
»	- 2 » » HOSPI·ET·S·SEP·HIER, p. 270 . . »		30
»	- 1 sequin » M·M·H·ET·S·SEP·HIER., p. 270. »		30
»	- 1 » » HOSPIT ET S·SEP·HIER., p. 270. »		25
»	- 20 écus d'or avec HOSPITALIS ET SANCTI SEP, p. 271 »		60
»	- 20 » » NON SVRREXIT MAIOR, p. 271 . . »		55
»	- 10 » p. 272 et 273	»	30
»	- 5 » p. 274	»	16
»	- 30 taris d'argent, p. 274 à 278	»	40
»	- 2 écus d'argent, p. 279	»	10
»	- 2 » avec deux écussons en forme de cœurs unis, p. 279	»	50
»	- 15 taris d'argent, p. 280 et 281	»	5
»	- 1 écu d'argent, p. 282	»	4
»	- 4 taris d'argent, avec M·M·H·ET·S·SEP·HIER, p. 282 »		4
»	- 4 » sans légende au revers, p. 283 . »		4
»	- 4 » avec F·EMMANVEL PINTO·M·M·H· S·S 1761, p. 283		8
»	- 4 taris d'argent, avec M·M·H·ET·S·SEP·HIERVS, p. 284 »		4
»	- 2 » p. 284	»	3
»	- Taris de cuivre, p. 284 et 285	»	2
»	- Carlins de cuivre, p. 285	»	2
»	- Cinquins de cuivre, p. 286	»	2
»	- Grains de cuivre, p. 286	»	1
»	- » avec IN HOC SIGNO MILITAMVS, des deux côtés, p. 287	»	2
François Ximénez de Texada	- 20 écus d'or, avec M·M·H·ET·SANCTI SEPVLHRI IERVSALE·, p. 290.		75
»	- 20 écus M·H·HOSPITALIS ET SANCTI SEPV·, p. 290.		70
»	- 10 écus d'or, variété avec IERVS, p. 291 »		30

François Ximénez de Texada	- 2 écus d'argent, <i>page</i> 291 . . .	<i>Francs</i> 15
»	- 1 écu d'argent, <i>p.</i> 292 »	5
»	- 1 » variété avec M M H H et la date 1773, <i>p.</i> 292 »	15
»	- 4 taris d'argent, <i>p.</i> 292 »	4
»	- 2 » <i>p.</i> 293 »	4
Emmanuel de Rohan	- 20 écus d'or, <i>p.</i> 297 »	70
»	- 10 » <i>p.</i> 297 »	45
»	- 10 » variété avec HOSPITAL ET S' SE- PUL · HIERUSAL 1782, <i>p.</i> 298 »	40
»	- 5 écus d'or, <i>p.</i> 298 »	20
»	- 30 taris d'argent, avec HOSPITALIS ET S' SE- PUL · HIERUSAL · 1779, <i>p.</i> 298 »	20
»	- 30 taris d'argent, avec HOSPITA · ET S' SEP · HIE- RUS · 1789, <i>p.</i> 299 »	10
»	- 30 taris d'argent, avec les armes du Grand Maî- tre et celles de l'Ordre sur deux écussons ornés, <i>p.</i> 299 »	12
»	- 2 écus d'argent, <i>p.</i> 300 »	5
»	- 16 taris d'argent, <i>p.</i> 300 »	10
»	- 15 » <i>p.</i> 301 »	4
»	- 1 écu d'argent, <i>p.</i> 301 et 302 »	4
»	- 6 taris d'argent, <i>p.</i> 302 »	3
»	- 4 » <i>p.</i> 303 »	3
»	- 1 tari d'argent, <i>p.</i> 303 et 304 »	2
»	- 1 tari de cuivre, <i>p.</i> 304 »	1
»	- Cinquins de cuivre, <i>p.</i> 304 »	1
»	- Demi-cinquins de cuivre, <i>p.</i> 305 »	1
»	- Grains de cuivre, <i>p.</i> 305 »	1
Ferdinand Hompesch	- 20 écus d'or, <i>p.</i> 310 »	175
»	- 30 taris d'argent, <i>p.</i> 313 et 314 »	15
»	- 15 » <i>p.</i> 314 »	8

MÉDAILLES

Fabrice Del Carretto	- Médaille en or, <i>page</i> 318	<i>Francs</i> 2000
»	- » en argent, <i>p.</i> 318 »	2000
Phillipe de Villers de Lislé Adam	- Médaille d'argent, <i>p.</i> 319 »	1000
Jean de Homèdes	- Médaille sans revers, <i>p.</i> 320 »	500
Claude de la Sengle	- DEO ET BEATE VIRGINI, <i>p.</i> 321 »	500

Jean de la Valette-Parisot	- HABEO · TE · , page 322	Francs 150
»	- VNVS X · MILLIA, p. 323	» 150
»	- La même mais plus petite, p. 323	» 200
»	- TVRCICÆ · OBSIDIONIS · PERPETVO · PROPV- GNACVLO, p. 324	» 200
»	- HIS ORDINEM INSVLAM NOVAM VRBEM, p. 324	» 100
»	- MELITA RENASCENS, p. 325	» 400
Jean Levesque de la Cassière	- ÆTATIS SVÆ ANNORVM LXIX · , p. 326 »	400
»	- Médaille sans légende, p. 326	» 200
Hugues de Loubenx Verdala	- SVB HOC SIGNO MILITAMVS, p. 327	» 500
»	- COLLECTASQ · FVGAT NVBES SOLEMQ RE- DVCIT, p. 328	» 350
»	- GEMINATI GERMINABIMVS ID : MART : p. 329	» 1000
»	- GRATIA DEI VNITI GEMINAMVR, p. 329 »	1000
»	- Médaille sans légende, p. 330	» 200
Martin Garzes	- ET A DOMINO NON CESSABIT COR MEVM, p. 331	» 400
Alofius de Wignacourt	- M · MAGISTER HOSPITALIS HIERVSALEM, 1607, p. 332	» 400
»	- PRINCIPIVM ET FINEM PRINCEPS HABET A · IOVE SVMMO · A 1601, p. 333	» 450
Antoine de Paule	- FAVSTIS OMINIBVS, p. 334	» 400
»	- Médailles sans revers, p. 334	» 300
»	- LE AVLIE PASSE TOVT, p. 335	» 300
Jean-Paul Lascaris-Castellar	- IN OSTES ET ERGA HOSPITES, p. 336	» 500
»	- Médaille sans légende, p. 336	» 400
»	- M · M · HOSPIT · HIERVSALEM · , p. 337	» 60
Martin de Redin	- M · M · HOSP · HIERVSALE, p. 338	» 100
»	- Inscription, p. 338	» 300
Annete de Clermont-Gessan	- MAGN · MAGIS · HOS ET S SEP · HI · 1660, p. 339	» 400
Raphaël Cotoner	- M · M · HOSP · HIERVSAL · , p. 340	» 200
Nicolas Cotoner	- M · M · HOSP · HIERVSAL · , p. 341	» 200
»	- Grande médaille ovale, p. 342 et 343	» 401
Grégoire Caraffa	- Médaille sans légende, p. 344	» 30
Adrien de Wignacourt	- Médaille ovale, p. 345	» 300
Raymond Perellos y Roccaful	- Image de la Sainte Vierge, p. 346	» 100
Marc-Antoine Zondadari	- DE FORTE EGRESSA EST DVLCEO, p. 347	» 200
Antoine Manoël de Vilhena	- Inscription, p. 348	» 50

Antoine Manoël de Vilhena	- AD · VLTIONEM · INIMICORVM · ET · VAL-		
	LETTA · TUTAMEN · 1724, <i>page</i> 349	<i>Francs</i>	300
»	- TERRAQ MARIQVE, <i>p.</i> 349 et 350.	»	150
»	- INSIGNIS · GLORIA · FACTI, <i>p.</i> 351 et 352. »		150
Emmanuel Pinto	- ORDINIS ET POPVLI FELICITAS, <i>p.</i> 353	»	80
»	- NON SVRREXIT MAIOR, <i>p.</i> 354.	»	8
»	- HEIS DVCIBVS MDCCLXV, <i>p.</i> 354 et 355.	»	85
François Ximénez de Texada	- TEMPORUM FELICITAS MDCCLXXIII (mil-		
	limètres 47), <i>p.</i> 367	»	75
»	- La même légende (millim. 39), <i>p.</i> 367. »		70
Emmanuel de Rohan	- GLORIA EIUS PER ORBEM TERRARUM, <i>p.</i> 368.	»	60
»	- MELITÆ PRINCEPS ET DELICIVM, <i>p.</i> 369	»	80
»	- F · EMMANUEL DE ROHAN M · M · H · S · , <i>p.</i> 369. »		20
»	- Inscription, <i>p.</i> 370.	»	50
Ferdinand Hompesch	- Médaille sans révers, <i>p.</i> 374	»	800
»	- ANIMOSUS VICIT IN CERTAMINE FORTEM, <i>p.</i> 374. »		500

MÉDAILLES QUI ONT UN RAPPORT IMMÉDIAT AVEC L'ORDRE.

Aloisius de Fontis, <i>page</i> 378	<i>Francs</i>	—
Jean Kendal, <i>p.</i> 379	»	2000
Gabriel Tadin, <i>p.</i> 379	»	100
Médaille du Grand Prieur, <i>p.</i> 380	»	120
Jeton du Trésorier d'Outre-mer, <i>p.</i> 380.	»	500
Médaille - MAG · HOSPIT · HIER, <i>p.</i> 381.	»	200
» - TVRCA · FVGATOR, <i>p.</i> 381	»	500
» - SVB · HOC · SIGNO · · · · MILITAMVS, <i>p.</i> 382.	»	800
» - VNVS X · MILLIA, <i>p.</i> 383.	»	500

MARQUES.

Marque première, <i>page</i> 385	<i>Francs</i>	500
» seconde » 385	»	500
» troisième » 386	»	500
» quatrième » 386	»	100
» cinquième » 386	»	100
» sixième » 387	»	100
» septième » 387	»	50
» huitième » 387	»	50
» neuvième » 387	»	80

Marque dixième, <i>page</i> 388	<i>Francs</i>	80
» onzième » 388	»	80
» douzième » 388	»	80
» treizième » 389	»	80
Table additionnelle - Marque première, <i>page</i> 393	»	500
» - » seconde » 393	»	500
» - » troisième » 394	»	500
» - » quatrième » 394	»	100
» - » cinquième » 394	»	100

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	Page	3
------------------------	------	---

PREMIÈRE PARTIE.

DEPUIS LA FONDATION DE L'HÔPITAL DE SAINT JEAN DE JÉRUSALEM

Gérard Tunc - 1099 à 1118	Page	7
Roger (dit Pagano) - 1118 à 1131	»	8
Raymond du Puy - 1131 à 1160	»	8
Auger de Balben - 1160 à 1163.	»	9
Arnaud de Comps - 1163 à 1167	»	10
Gilbert d'Assaly - 1167 à 1169	»	10
Castus ou Gastus - 1169	»	11
Joubert - 1169 à 1179.	»	11
Roger des Moulins - 1179 à 1187	»	12
Garnier de Syrie - 1187.	»	13
Ermengard Daps - 1187 à 1192.	»	13
Godefroy de Duisson - 1192 à 1194	»	14
Alphonse de Portugal - 1194 à 1195.	»	15
Geofroy Le Rat - 1195 à 1206	»	16
Guerin de Montaigu - 1206 à 1230	»	16
Bertrand de Taxis - 1230 à 1240	»	17
Guerin ou Guarin - 1240 à 1244.	»	18
Bertrand de Comps - 1244 à 1248.	»	18
Pierre de Villabride - 1248 à 1251.	»	19
Guillaume de Chateaufneuf - 1251 à 1260	»	19
Hugues de Revel - 1260 à 1278.	»	20

Nicolas de Lorgue - 1278 à 1288	<i>Page</i> 21
Jean de Villiers - 1288 à 1294	» 22
Odon de Pins - 1294 à 1296	» 22
Guillaume de Villaret - 1296 à 1308	» 23

SECONDE PARTIE.

DE LA CONQUÊTE DE RHODES

Foulques de Villaret - 1308 à 1323	<i>Page</i> 25
Hélion de Villeneuve - 1323 à 1346	» 34
Dieudonné de Gozon - 1346 à 1353	» 41
Pierre de Cornillan - 1353 à 1355	» 46
Roger de Pins - 1355 à 1365	» 49
Raymond de Bérenger - 1365 à 1374	» 56
Robert de Juilliac - 1374 à 1376	» 60
Jean-Ferdinand d'Hérédia - 1376 à 1396	» 62
Philibert de Naillac - 1396 à 1421	» 69
Antoine Fluvian - 1421 à 1437	» 75
Jean de Lastic - 1437 à 1454	» 79
Jacques de Milly - 1454 à 1461	» 84
Pierre Raymond Zacosta - 1461 à 1467	» 87
Jean Ursino - 1467 à 1476	» 90
Pierre d'Aubusson - 1476 à 1503	» 94
Émery d'Amboise - 1503 à 1512	» 105
Guy de Blanchefort - 1512 à 1513	» 115
Fabrice Del Carretto - 1513 à 1521	» 117
Philippe de Villiers de l'Isle Adam - 1521 à 1522 à Rhodes, puis à Malte jusqu'en 1534	» 123

TROISIÈME PARTIE.

DEPUIS L'ARRIVÉE DE L'ORDRE À MALTE

Introduction	<i>Page</i> 133
Pierre Del Ponte - 1534 à 1535	» 135
Didier de Saint Jaille - 1535 à 1536	» 137
Jean d'Homèdes - 1536 à 1553	» 138
Claude de la Sengle - 1553 à 1557	» 145
Jean de la Valette-Parisot - 1557 à 1568	» 147

Pierre Del Monte - 1568 à 1572.	<i>Page</i> 161
Jean de la Cassière - 1572 à 1581.	» 167
H. de Lovbenx Verdala - 1582 à 1595	» 173
Martin Garzes - 1596 à 1601.	» 182
Alofus de Wignacourt - 1601 à 1622	» 186
Ludovic Mendez de Vasconcellos - 1622 à 1623.	» 194
Antoine de Paule - 1623 à 1636.	» 197
Jean Paul Lascaris-Castellar - 1636 à 1657	» 204
Martin de Redin - 1657 à 1660	» 211
Annete de Clermont Gessan - 1660	» 213
Raphaël Cotoner - 1660 à 1665	» 214
Nicolas Cotoner - 1665 à 1680	» 217
Grégoire Caraffa - 1680 à 1690	» 221
Adrien de Wignacourt - 1690 à 1697.	» 225
Raymond Perellos y Roccaful - 1697 à 1720	» 230
Marc Antoine Zondadari - 1720 à 1722	» 240

QUATRIÈME PARTIE.

Introduction	<i>Page</i> 245
Antoine Manoël de Vilhena - 1722 à 1736.	» 247
Raymond Despuig - 1736 à 1741	» 261
Emmanuel Pinto - 1741 à 1773.	» 266
François Ximénez de Texada - 1773 à 1775	» 288
Emmanuel de Rohan - 1775 à 1797	» 294
Ferdinand de Hompesch - 1797 à 1799	» 306

CINQUIÈME PARTIE

DES MÉDAILLES FRAPPÉES PAR L'ORDRE

Introduction	<i>Page</i> 317
Fabrice Del Carretto	» 318
Philippe de Villiers de l'Isle Adam	» 319
Jean d'Homèdes.	» 320
Claude de la Sengle	» 321
Jean de la Valette-Parisot	» 322
Jean Levesque de la Cassière.	» 326
Hugues de Lovbenx Verdala.	» 327

Martin Garzes.	Page 331
Alofus de Wignacourt	» 332
Antoine de Paule	» 334
Jean Paul Lascaris Castellar	» 336
Martin de Redin.	» 338
Annete de Clermont-Gessan	» 339
Raphaël Cotoner.	» 340
Nicolas Cotoner	» 341
Grégoire Caraffa.	» 344
Adrien de Wignacourt	» 345
Raymond Perellos y Roccaful.	» 346
Marc Antoine Zondadari.	» 347
Antoine Manoël de Vilhena	» 348
Emmanuel Pinto	» 353
François Ximénez de Texada.	» 367
Emmanuel de Rohan.	» 368
Ferdinand Hompesch.	» 373
Jean Baptiste Ceschi di Santa Croce	» 376
De l'Ordre après la perte de Malte	» 375
Médailles qui ont un rapport immédiat avec l'Ordre Hiérosolymite	» 378
Marques	» 384
Médailles de recompense	» 390
Table additionnelle.	» 393
APPENDICE.	» 397
PRIX DES MONNAIES ET DES MÉDAILLES.	» 415

E R R A T A .

	<i>Au lieu de</i>	<i>lire</i>
Page 3 ligne 15	de Puy	Du Puy
» 4 » 1	ou umôniers,	ou Aumôniers,
» 8 » 10	de Pirée	du Pirée
» 26 » 11	Paoli,	Pauli,
» 31 » 3	Baptista)	Baptistæ)
» 31 » 21	<i>Monatshefte</i> ,	<i>Monatshefte</i> ,
» 32 » 1	OSPITIIS	OSPITLIS
» 36 » 6	<i>National</i> ,	<i>Nationale</i> ,
» 36 » 24	<i>Monatshefte</i> ,	<i>Monatshefte</i> ,
» 39 » 11	GR MA	GRAMA
» 44 » 14	<i>National</i>	<i>Nationale</i> .
» 50 » 14	Même croix.	Croix ornée.
» 63 » 14	pris à la République,	prise à la République,
» 75 » 4	Manielus,	Mamelus,
» 81 » 14	<i>Numismatique Monatshefte</i> ,	<i>Numismatische Monatshefte</i> ,
» 90 » 16	à l'ennemi s'éloigna	a l'ennemi il s'éloigna
» 101 » 2	écartelées.	écartelées.
» 122 » 8	<i>Die M. de J.-O.</i> ,	<i>Die M. des J.-O.</i> ,
» 125 » 27	point a	pointa
» 128 » 9	<i>S. Johannes Baptistæ</i> ,	<i>S. Johannis Baptistæ</i> ,
» 129 » 7	<i>des Johanniter-Orden</i> ,	<i>des Johanniter-Ordens</i> ,
» 134 » 9	de lui à la monnaie de Rhodes.	de lui à l'Hôtel des monnaies de Rhodes.
» 138 » 11	de son règne.	de son magistère.
» 177 » 6	Ecusson comme plus haut.	Ecusson comme plus haut, mais avec les seules armoiries de Verdala.
» 177 » 11	F HVGO . DE LOVBENX VERDALA	⌘ F HVGO . DE LOVBENX VERDALA
» 188 » 12	établis à la monnaie de Messine ;	établis à l'Hôtel des Monnaies de Mes- sine ;
» 188 » 13	et que les deux monnaies battissent .	et que les deux Hôtels bâtissent
» 201 » 12	<i>Monnaie pareille à la précédente</i> mais plus petite.	<i>Monnaie pareille à la précédente</i> mais plus petite, et au lieu de la couronne sur l'écusson une petite croix.
» 203 » 8	et au f comme la précédente.	et au f comme la précédente, mais avec HIERVSALEM
» 204 » 12	Le Président de Sicile,	Le Président de la Sicile,
» 217 » 2	1663 à 1680.	1665 à 1680
» 256 » 5	<i>Il y a trois</i>	<i>Il y en a trois</i>
» 265 » 3	<i>Il y a cinq</i>	<i>Il y en a cinq</i>
» 265 » 14	<i>Il y a quatre</i>	<i>Il y en a quatre</i>
» 273 » 1	la même droite ;	le même droit ;
» 279 » 10	une couronne de souverain avec la date 1764 de chaque coté ;	une couronne de souverain qui coupe en deux la date 1761 ;
» 295 » 32-33	langue	Langue
» 312 » 33	<i>ne se trouve jamais d'armoiries ?</i>	<i>ne se trouve jamais ce genre d'armoi- ries ?</i>
» 333 » 7	PRINCIPIVM ET FINEM PRIN- CEPS HABI SUMMO A DEO	PRINCIPIUM ET FINEM PRINCEPS HABET A IOVE SVMMO . A 1601
» 375 » 18	(Pie VI étant mort en exil dans l'en- tretemps)	(Pie VI étant mort en exil pendant ce laps de temps)
» 384 » 13	mais pas à mépriser.	mais non à mépriser.

Après que la page 38 a été imprimée il est venu à ma connaissance que la collection de Mr. Calleja-Schembri de Malte (autrefois une des plus riches collections des monnaies maltaises) était devenue la possession de Mr. le Professeur Pisani de Malte. C'est ainsi que cette monnaie-ci doit être classifiée parmi celles de la collection Pisani à Malte.